This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

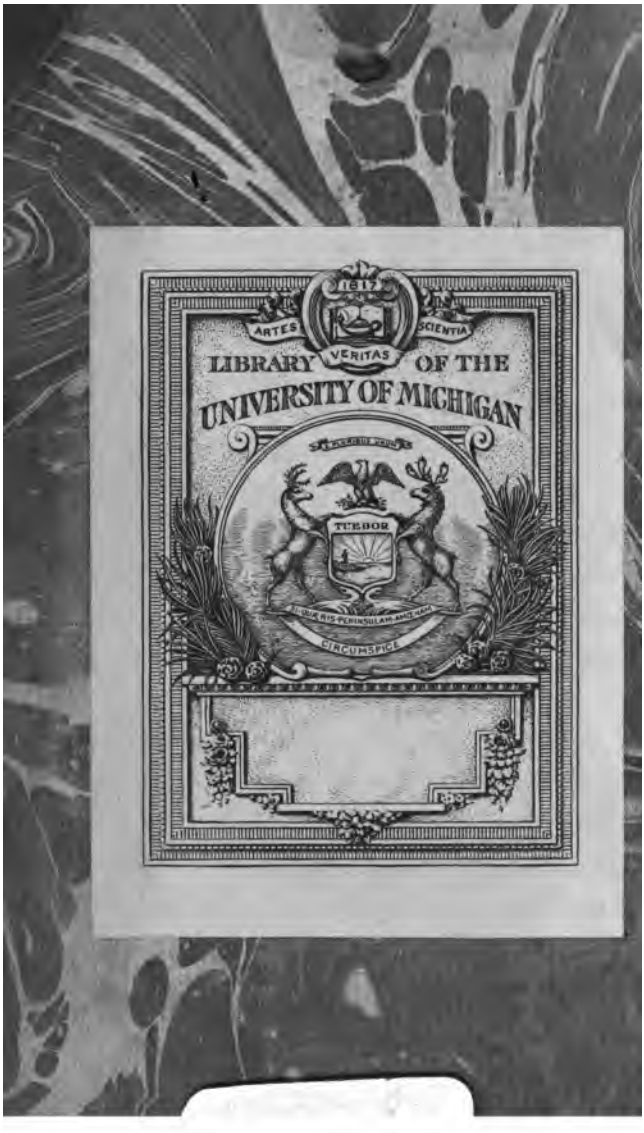
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

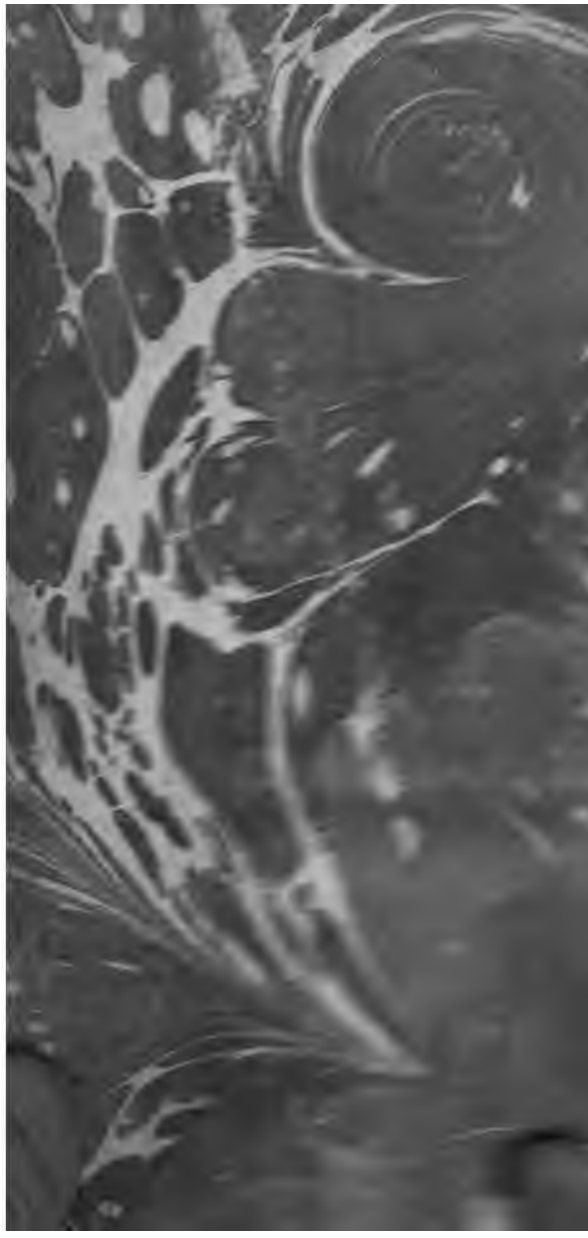

L'ESPRIT
DES
JOURNALISTES
DE TRÉVOUX.
TOME PREMIER.

L'ESPRIT
DES
JOURNALISTES
DE TRÉVOUX,
OU

MORCEAUX PRÉCIEUX DE LITTÉRATURE, répandus dans les Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts, depuis leur origine en 1701, juſqu'en 1762.

CONTENANT ce qu'il y a de plus neuf & de plus curieux, ſoit pour les Ouvrages dont ces Littérateurs ont rendu compte, ſoit pour les Réflexions judicieuſes qui ſervent de préliminaire à leurs Analyſes.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez DE HANSY, le jeune, Libraire, rue S. Jacques, près les Mathurins.

M. DCC. LXXI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.

AS
161
T81
v.1

596 987-013

PRÉFACE.

UNE Collection d'Hiſtoire Littéraire, qui s'eſt ſoutenue avec ſuccès pendant ſoixante ans & au-delà, ne peut être indifférente aux Amateurs des Sciences : c'eſt comme une riche Bibliotheque ouverte à tout le monde, & un Ouvrage immenſe qui renferme une infinité d'articles importans & curieux, dont la connoiſſance abrege ſouvent bien du travail. Mais ſa propre étendue, qui eſt un mérite pour une telle Collection, la

rend en même-temps à-peu-près inutile, par la confuſion que produiſent néceſſairement la variété & la multiplicité des matieres qui y ſont traitées : on s'y perd. En effet, veut-on aujourd'hui avoir recours à ce Journal, pour rapprocher les matériaux néceſſaires aux études dont on eſt occupé, il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir ſans faire un dépouillement général de tout l'Ouvrage, ou tout au moins ſans en compulſer un certain nombre d'années ; encore au riſque, après s'être conſumé en recherches très-ennuyeuſes, de ne trouver ſouvent qu'un ſimple énoncé, ſans aucun extrait de l'Ouvrage qu'on s'étoit propoſé de conſulter. D'ailleurs les Tables qui ſe

trouvent au commencement de chaque année, ne ſont que de ſimples nomenclatures, & elles ſont même dreſſées ſelon une méthode qui oblige d'en parcourir un grand nombre pour y pouvoir trouver les lumieres dont on a beſoin.

Depuis long-temps on avoit ſenti la néceſſité & le beſoin d'une Table exacte & générale pour un auſſi grand Corps de Littérature, puiſque ſans ce ſecours il eſt de peu d'utilité à la plupart des Lecteurs. Les Gens de Lettres ont toujours témoigné le deſir qu'ils avoient qu'on leur procurât un Répertoire auſſi utile ; & en conſéquence on a fait, à diverſes repriſes, pluſieurs tentatives pour leur donner cette

ſatisfaction. Mais ce projet n'a jamais pu être exécuté pleinement. Ce n'eſt pas ici le lieu d'expoſer les raiſons qui ont empêché les Libraires de conſommer une telle entrepriſe. En un mot, cette grande Collection n'a point encore de Table générale, & perſonne ne peut aſſurer s'il y en aura jamais.

En cet état des choſes, nous nous ſommes propoſés de dédommager en quelque ſorte le Public littéraire de la privation où il étoit de ce ſecours, en lui offrant, dans un aſſez court eſpace, l'eſprit, & comme la fleur de ce vaſte Journal, par le recueil que nous avons fait, non-ſeulement des Morceaux curieux qu'on y trouve ſur des Ouvra-

ges très-intéreſſans, mais encore des Réflexions excellentes dont ces Journaliſtes ont accompagné leurs Analyſes : enfin nous avons en vue de raſſembler ces diverſes Pieces comme dans un Tableau que l'œil puiſſe conſidérer ſans peine, & d'en faire jouir nos Contemporains qui ne les ont jamais vus.

Il y a des regles ſages & même ſûres pour faire un choix judicieux dans le compte qu'un Journaliſte rend d'un Livre : mais ces regles que perſonne ne conteſte ſont toujours, dans l'application, ſuſceptibles de tempéramens délicats. L'agrément doit dominer dans l'un, dans l'autre la ſolidité : en général, on doit meſurer le ſtyle à la

qualité du ſujet. Appliquons ces principes au Journal dont il eſt ici queſtion. Les Littérateurs qui furent chargés de cette entrepriſe ſe propoſerent de rendre compte de tous les Ouvrages qui concernoient les Sciences & les Beaux-Arts. Un tel Journal exigeoit une ſorte d'univerſalité de connoiſſances, & conſéquemment il n'étoit guere poſſible qu'une ſeule tête pût y ſuffire : il falloit des hommes verſés, les uns dans une Science, les autres dans une autre : il falloit des Eſprits juſtes & de bons Logiciens pour ſçavoir faire avec préciſion l'analyſe d'un Ouvrage ; c'eſt-à-dire, en bien prendre le ſens, en préſenter la ſubſtance, choiſir les moyens les plus

victorieux pour établir une vérité, relever les erreurs où peut tomber un Ecrivain, mettre au jour les paralogiſmes des hommes à ſyſtême, diſſerter ſur toute matiere quelconque, en Connoiſſeur, joindre à ces talens l'aſſaiſonnement de la vivacité & de l'enjouement, ſçavoir préluder, pour ainſi dire, d'une maniere ingénieuſe avant d'entrer en matiere, c'eſt-à-dire, débuter par des préliminaires abondans en réflexions judicieuſes, lumineuſes, pleines de goût, maniere adroite de piquer agréablement la curioſité du Lecteur & de fixer ſon attention ſur le compte qu'on va rendre d'un Ouvrage.

A ces traits tout homme au

fait des Ecrits périodiques reconnoîtra ſans peine le Journal célebre, compoſé pendant le cours de plus de ſoixante ans, par une Société de Littérateurs qui ne ſubſiſte plus parmi nous. Ajoutons encore que leur mérite n'étoit pas borné aux talens que nous venons de remarquer. Ils en avoient encore d'autres qui ne ſont pas moins dignes de notre eſtime, & ſur leſquels tout homme impartial leur a rendu toujours juſtice. En effet, ont-ils à rendre compte des Ouvrages qui traitent des plus hautes Sciences, ils y réuſſiſſent ſupérieurement. Abondans en ſecours dans tous les genres, ils ſont en état de prêter le collet, ſi l'on peut parler ainſi, aux plus ha-

biles ; ils manient les matieres les plus épineuſes, avec autant d'intelligence que de goût : Aſtronomie, Géométrie tranſcendante, Problêmes d'Algebre, Metaphyſique, Phyſique, Méchanique, Théorie de la Muſique, Sculpture, Peinture, & toute la magie des Arts d'agrément. On ſent dans leurs Analyſes une netteté d'idées admirable : on voit des Littérateurs qui ſçavent les rendre ces idées, les énoncer, comme les Peintres du premier ordre ſçavent traiter les grands ſujets ; c'eſt-à-dire, qu'ils avoient un pinceau fier & libre, ou ſi l'on veut, un burin d'une force qu'on trouve plus rarement dans les autres Ecrits de ce genre. Ce

ſont-là les talens qui ont fait éclorre ces beautés mâles qu'on admire dans un grand nombre de leurs Diſſertations; Morceaux précieux, mais trop peu connus. A l'égard de la maniere d'écrire, on y remarque toute la pureté de notre Langue : expreſſions fortes, & à leur place, tours nobles, élégans, nombreux, d'où réſulte ce ton de politeſſe qui plaît tant aux belles Ames, un Art d'éclairer les tableaux dont le ſujet eſt trop ſombre. Enfin une énergie qui ne s'affoiblit jamais; c'éſt-à-dire, que tous les Morceaux ſont également bien travaillés d'un Journal à l'autre pendant plus de quarante ans.

Il exiſtoit depuis long-temps parmi eux, une plume élégante,

propre à lier & à raſſembler ces divers Morceaux, à les annoncer revêtus du même coloris ; enſorte qu'on diroit que les comptes rendus de tant d'Ouvrages différens ſont partis d'une même main.

Qu'on nous permette encore de relever ici un autre genre de mérite qui doit donner à ces Journaliſtes un nouveau degré d'eſtime dans l'eſprit des honnêtes gens. C'eſt la vigueur avec laquelle ils ont pris en main la cauſe de la Religion toutes les fois qu'ils l'ont vu attaquée dans les Ouvrages de ces Eſprits altiers de nos jours, qui décorent leur façon de penſer du ſpécieux nom d'Eſprit Philoſophique. En vain tous ces fameux Matéria-

la bouche aux Ecrivains dont ils avoient pris la liberté de cenſurer les défauts, & ils n'ont jamais fait naître, dans le cœur de tout homme qui ſe rend à la raiſon, ce vif reſſentiment qu'un amour-propre bleſſé conſerve toujours. D'ailleurs ils n'étoient nullement curieux, pour donner plus de vogue à leur Journal, de ſervir la malignité du Public, de ce Public que l'ironie réjouit, qui ſe plaît à voir donner des coups ſourds & indirects à un Ecrivain, à le voir tourné en ridicule, tandis qu'il eſt aſſez puni lorſqu'on lui fait appercevoir ſes défauts ſans lui faire éprouver les traits d'une dériſion étudiée.

Il s'agit maintenant d'expoſer

les motifs qui nous ont porté à former la Collection que nous préſentons au Public. Pour convaincre le Lecteur que ces motifs ont un juſte fondement, nous croyons devoir faire une obſervation préliminaire. En fait d'Ouvrages qui renferment de très-belles choſes, & qui fourniſſent à l'eſprit de quoi ſe nourrir & s'occuper agréablement, il n'eſt perſonne qui ne ſoit curieux d'y revenir plus d'une fois : il nous ſeroit aiſé de citer pluſieurs Livres excellens que la plupart des Lecteurs ont voulu relire encore, & cela à pluſieurs repriſes : on entend dire tous les jours à bien des perſonnes, qu elles ne ſe laſſent point de relire tel ou tel Auteur, & que c'eſt toujours avec un nouveau plaiſir.

Mais il n'en eſt pas ainſi des Journaux & des autres Ecrits périodiques : leur ſort eſt d'être oubliés : ce ſont des Livres, qui, dès qu'ils ſont lus, ſont jettés à l'écart, & il eſt bien rare qu'on y revienne. Pluſieurs cauſes les font tomber dans cet abandon. 1°. Leur grand nombre nuit, & ils s'étouffent les uns les autres. 2°. Ce retour périodique de petites Brochures, qui paroiſſent tous les mois, & leur multiplicité exceſſive, a comme ſuffoqué le Public. Auſſi la plupart des Lecteurs ſe bornent à un ou deux. Ceux-là même qui ſe fixent à ce nombre, après les avoir parcourus aſſez rapidement pour être inſtruits des Ouvrages nouveaux ferment le Livre pour tou-

jours. Cependant les Volumes ſe multiplient à la longue, & à un point qu'on en eſt embarraſſé. Quelque peu d'Amateurs de la Littérature, gens à leur aiſe, & curieux d'avoir des Collections complettes, les raſſemblent au bout de chaque année, & les font mettre dans un état à ne pas déparer leurs autres Livres : mais ce ſoin n'eſt au fond que pour l'ornement ; & le ſort des meilleurs Journaux eſt d'occuper une place aſſez étendue dans les eſpaces qui reſtent à remplir ſur de longues tablettes. Le plus grand nombre y fait moins de façons & s'en débarraſſe ſans nouveaux frais : ils les raſſemblent par paquets, & les releguent dans le lieu le moins

apparent & le moins accessible de leur Cabinet. On peut les regarder dès-lors condamnés à une mort civile, parce qu'encore un coup il est bien rare qu'un homme, quoique peu occupé, revienne à la lecture des Journaux précédens : un nouveau qui s'offre à ses yeux chaque mois prend le temps qu'il pourroit donner à quelqu'antérieur.

Par-là, il arrive nécessairement qu'une infinité de Morceaux précieux répandus dans des Journaux excellens, sont perdus pour la Littérature : car où sont ceux qui, en les lisant, s'imposent le soin de faire note de tout ce qui les a frappés : on se flatte de se rappeller ces beaux endroits, & de les retrouver

quand on voudra ; mais on ſe trompe le plus ſouvent, & la peine de la recherche l'emporte ſur le plaiſir qu'on auroit à les revoir. Ajoutons à cela que quantité de Morceaux curieux ont été écrits en des années, où une infinité de perſonnes n'étoient pas en âge de s'occuper de cette lecture, & qu'outre cela, le nombre de celles qui ont des Collections complettes eſt infiniment rare. D'ailleurs les Collections des Journaux ne ſe réimpriment jamais. C'eſt des Libraires eux-mêmes que nous apprenons cette vérité, & notamment par rapport au Journal-dit de Trévoux ; car dans l'Avis au Public qu'ils donnerent en 1749, pour avertir qu'ils réimprimoient certains

mois qui ne ſe trouvoient plus, en faveur des perſonnes qui avoient des Collections incomplettes ; ils eſperent, diſent-ils, que le Public fera d'autant plus d'accueil à ce projet, qu'il n'y a nulle apparence de voir jamais réimprimer ce Journal.

Cependant convenons de cette vérité. De quel tréſor de belles choſes la République des Lettres ne ſeroit-elle pas enrichie, ſi une main à laquelle les Journaliſtes dont nous avons parlé ci-deſſus, auroient prêté leur pinceau, raſſembloit tous ces Morceaux épars dans pluſieurs milliers de Volumes ? Quel eſſain de réflexions utiles ne naîtroit-il pas d'une telle Collection ? Quels plus ſûrs arbitres du goût, ſortant

tant de la pouſſiere dont ils ſont couverts, ſe reproduiroient à nos yeux dans une ſorte de rajeuniſſement? Quelle meilleure Ecole de Littérature pourroit-on ouvrir aux Amateurs des Sciences & des Beaux-Arts?

Mais ce n'eſt pas un petit travail qu'une pareille Collection: car il faut convenir que les Journaliſtes, même les plus célebres, ont chargé ſouvent leurs Journaux de mille productions qui ont péri avec leurs Auteurs; & cela, par l'obligation où ils ſe trouvent, ou plutôt par l'abus introduit de donner un Volume chaque mois, ſoit qu'il y ait aſſez de matiere, ſoit qu'il n'y en ait pas. Ainſi pour faire un tel recueil, ce ſont des mines qu'il

faut ouvrir, & où il faut deſcendre, pour y chercher, ſous tant de veines différentes, l'or, les diamans, & les autres pierres précieuſes.

Sans avoir en partage les talens des hommes célebres qui ont travaillé aux Journaux les plus eſtimés, nous avons oſé entreprendre cette Collection : elle demandoit, il eſt vrai, du temps, de la patience & du goût. Les deux premiers points ne nous ont pas manqué. A l'égard du goût, qui doit donner le principal mérite au travail, le Public en jugera. Mais comme dans toute carriere il faut ſe fixer, nous n'avons point étendu notre Collection au-delà du Journal, connu ſous le nom de Mé-

moires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts, & nous l'avons terminée au temps où ces Littérateurs ont ceſſé d'y travailler; c'eſt-à-dire, juſqu'en 1762.

Par le moyen d'un tel répertoire, nous épargnons aux Gens de Lettres de faire des recherches longues & ennuyeuſes dans plus de huit cens Volumes, & nous leur procurons la ſatisfaction de voir, ſans aucune peine, l'extrait des meilleurs Ouvrages qui ont paru depuis le commencement de ce ſiecle. Le Lecteur y trouvera de quoi ſatisfaire ſa curioſité ſur toutes ſortes de matieres. De plus, ce Recueil ne peut être que précieux & utile ſi on conſidere que nous n'avons fait choix que de ce qu'il

y a de plus curieux dans tous les genres de connoiſſances, du-moins de celles qui ſont à la portée du commun des hommes dont l'eſprit a été cultivé. Nous avons cru rendre ſervice à la Littérature de tirer, comme d'un cahos, quantité de productions de l'eſprit humain, ſoit en Ouvrages utiles, ſoit en Réflexions neuves & en Obſervations judicieuſes qui couroient riſque d'être enſévelies dans l'oubli. C'eſt donc ici la fleur, pour ainſi dire, de tout ce que des hommes diſtingués par leur goût excellent, par leur jugement exquis, & par l'univerſalité de leurs connoiſſances dans toutes les branches de la Littérature, ont dit de mieux à l'occaſion des Ouvrages

dont ils ont rendu compte. On y trouvera les principaux traits des Analyſes de quantité de Livres excellens, que bien des gens n'ont jamais lu, & qu'ils ne connoiſſent peut-être pas : enfin on y verra tout ce que ces Journaliſtes ont obſervé, & qui peut ſervir de regles & de principes de goût.

Cette Collection, il eſt vrai, n'eſt pas une Table, mais elle peut y ſuppléer juſqu'à un certain point, ſur-tout à l'égard des perſonnes qui deſirent ſe rappeller certains traits ou certaines diſſertations qui les ont frappés par leur beauté. C'eſt-là d'abord un avantage aſſez conſidérable, mais il y en a un autre qui ne l'eſt pas moins ; ſçavoir, l'ordre

qu'on a mis dans les matieres qui compoſent ce Recueil. Le Lecteur n'y verra point le ſacré mis à côté du profane, comme il l'eſt néceſſairement dans les Journaux : ce qui appartient à la Morale n'eſt point lié avec l'Hiſtoire Naturelle, ou ſur quelque découverte en Médecine : ce qui eſt du reſſort de la Phyſique n'y contraſte point avec quelque ſujet de Poéſie ou de Théâtre ; enfin les yeux n'y ſeront point choqués d'un mêlange ſi biſarre : on y trouvera un ordre naturel & une liaiſon dans chaque matiere.

Dans cette vue, nous avons diſtribué les différens Morceaux de ce Recueil en diverſes claſſes, au moyen de certaines diviſions capitales, telles que les matieres

de Religion, de Juriſprudence, de Politique, de Guerre : enſuite celles des Sciences, telles que la Géométrie, l'Aſtronomie, la Métaphyſique, la Phyſique, l'Hiſtoire, les Belles-Lettres, l'Eloquence, la Poéſie, le Genre Dramatique, la Muſique, les Beaux-Arts, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, &c. &c. Nous n'avons pas cru devoir donner des Extraits détaillés ſur les Sciences abſtraites, comme les Mathématiques, la Géométrie, le Calcul. Nous nous ſommes crus obligés de ménager la plupart de nos Lecteurs : ils ne nous pardonneroient pas de leur parler une Langue qui, malgré les progrès que font les Mathématiques parmi nous, eſt tou-

jours difficile à entendre. Enfin nous avons mis une Table à la fin de chaque Volume, qui indique les matieres dont on y traite. Reſte à obſerver que cette Collection a de grands avantages pour les perſonnes qui n'ont point une ſuite complette de ce Journal, ce qui compoſe preſque tous les hommes ; car elle renferme ce qu'il y a de plus beau & de plus intéreſſant, qui eſt comme noyé dans tout ce Corps de Littérature.

L'ESPRIT

L'ESPRIT
DES JOURNALISTES
DE TRÉVOUX.

PREMIERE PARTIE,

CONTENANT les Matieres relatives à la Science du Gouvernement, Législation, Politique, Population, Agriculture, Commerce, Finances, Luxe, Guerre, & Matieres Militaires, Négociations, &c.

DU DROIT NATUREL
ET DU DROIT DES GENS.

Extrait des principes du Droit Naturel, par Burlamaqui, Geneve 1748.

L'HOMME par ſa nature & ſa conſtitution eſt aſſujetti à des loix propre-

ment dites. Cette vérité eſt fondée ſur l'exiſtence de Dieu ſouverain Maître & Légiſlateur des hommes, & cette exiſtence ſe prouve par les argumens connus, tels que ceux qui ſont pris de la néceſſité d'un Etre exiſtant, pur, intelligent, diſtingué de cet Univers; de la néceſſité d'un Auteur des mouvemens de la matiere, du bel ordre qui regne dans les ouvrages de la Nature, &c. L'exiſtence de Dieu admiſe, il s'enſuit que le Dieu créateur a droit de nous commander. Infiniment bon, infiniment puiſſant, infiniment ſage, s'il nous commande quelque choſe, c'eſt pour nous rendre plus parfaits & plus heureux. Mais, dira-t-on, a-t-il voulu nous preſcrire des loix? Tout nous porte à le penſer. Rien ne lui manque pour la qualité de Légiſlateur. Seroit-il poſſible que cet Arbitre ſuprême qui veille avec tant de ſageſſe ſur le monde phyſique, eût abandonné au haſard le monde ſpirituel ou moral? Auroit-il produit des créatures libres & intelligentes ſans ſe propoſer une fin? Et cette fin, qu'eſt-ce autre choſe que ſa gloire d'une part, & de l'autre le bonheur & la perfection des créatures; mais comment pro-

curer cette gloire ? comment rendre la créature heureuſe & parfaite, ſinon par des actions bien réglées, bien ordonnées, & conformes aux volontés de Dieu.

Cet argument, tiré des intérêts de la gloire de Dieu, eſt ſenſible. En effet, Dieu s'aime infiniment & uniquement lui-même : il ne peut donc former aucunes créatures ſans rapport à lui : & ſi ces créatures ſont libres, le rapport qu'elles doivent entretenir avec Dieu, conſiſte de leur part dans un tribut d'honneur, d'amour & d'obéiſſance ; ce qui comprend le premier & le plus grand objet de la loi naturelle. Il eſt donc auſſi néceſſaire que cette loi exiſte, qu'il eſt naturel que Dieu s'aime lui-même, & qu'il ne produiſe des créatures que pour lui-même.

Suppoſons d'ailleurs, que l'homme n'eſt aſſujetti à aucune loi, quel uſage feroit-il de ſa raiſon, de ſa réflexion, de ſa liberté ? Que ſeroit-il par rapport à la ſociété ? car l'état de ſociété, plus que tout autre, demande des loix, afin que chacun mette des bornes à ſes prétentions, & n'attente point au droit d'autrui ; autrement la li-

cence naîtroit de l'indépendance. Laiſſer les hommes abandonnés à eux-mêmes, c'eſt laiſſer le champ libre aux paſſions, & ouvrir la porte à l'injuſtice, à la violence, aux perfidies, aux cruautés. Otez les loix naturelles, & ce lien moral qui entretient la juſtice & la bonne foi parmi tout un peuple, & qui établit auſſi certains devoirs ſoit dans les familles, ſoit dans les autres relations de la vie, les hommes ne ſeront plus que des bêtes féroces les uns pour les autres.

Mais par quels moyens diſcerner le juſte & l'injuſte, c'eſt-à-dire ce qui eſt dicté par la loi naturelle ? c'eſt par l'intérêt moral, c'eſt-à-dire, par la raiſon donnée à tous les hommes : elle eſt le flambeau général qui doit diriger en cette matiere. Or le principe d'où la raiſon peut déduire la loi naturelle, eſt la nature de l'homme bien étudiée. Car elle nous fait connoître que nous avons des devoirs envers Dieu, envers nous-même, & envers les autres hommes. Devoirs qui forment ce qu'on appelle la *Religion*, l'*Amour de ſoi-même*, la *Sociabilité* : trois principes généraux des loix naturelles, relativement aux trois états

de l'homme : ce ſont-là les vrais élémens de la morale.

Il eſt aiſé de ſentir que ces loix ont été clairement notifiées par le Créateur ; qu'elles ſont par elles-mêmes praticables, utiles, conformes aux idées que la droite raiſon nous donne de Dieu, convenables à la nature de l'homme & à ſon état. Et de-là il faut conclure que les loix obligent tous les hommes, qu'elles ne changent point & qu'elles ne ſouffrent point de diſpenſe. Car la loi éternelle n'eſt autre choſe que la raiſon même de Dieu ; que l'ordre eſſentiel qui eſt en Dieu ; & de cette notion importante nous devons inférer que toute regle qui ſe manifeſte à l'homme, par la ſeule lumiere de la raiſon, lui intime la volonté d'un Supérieur & d'un Légiſlateur, en ce ſens, qu'elle porte l'empreinte de la loi éternelle ; c'eſt-à-dire, de l'ordre immuable dont Dieu eſt la ſource.

Le droit des gens ne doit pas être diſtingué du droit naturel, parce qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que Dieu qui impoſe aux particuliers certains devoirs les uns envers les autres, veuille auſſi que les nations qui ſont des ſo-

ciétés d'hommes, obſervent entr'elles les mêmes devoirs.

SUR LA LÉGISLATION.

La Science du Gouvernement, par M. de Real. Aix-la-Chapelle 1760.

L'ÉDIFICE de la Légiſlation n'eſt point élevé ſur des fondemens arbitraires & mobiles, au gré de l'influence des climats, des préjugés nationaux & des intérêts politiques, ni ſur des principes qui ſont plutôt ſortis d'un Gouvernement déja établi, qu'ils n'ont ſervi à l'établir. La Juriſprudence politique doit porter ſur des principes immuables, dont l'empire doit être également éternel & univerſel. Ils obligent tous les hommes: les Peuples ne ſauroient en demander, ni les Souverains en accorder, ou même s'en arroger aucune diſpenſe légitime. C'eſt uniquement de la fidélité la plus inviolable à les obſerver, que peut réſulter le bonheur public. Aucune Religion ne ſauroit déroger à ces principes, ſans ſe déclarer fauſſe & pernicieuſe. Ces principes, regle

eſſentielle de toute juſtice, ſont ceux de l'*ordre*, ou ſe réduiſent à l'*amour de l'ordre*. Toutes les vertus humaines, chrétiennes, & civiles, comme dit l'Auteur, ne ſont que des conſéquences de l'amour de l'ordre.

La bonté du Gouvernement conſiſte à établir & à conſerver l'ordre dans toutes les ſociétés : il devroit régner dans tous les cœurs, & en régler tous les ſentimens. C'eſt l'intention du Créateur qui, de ſa main, en a gravé au moins les premiers élémens dans toutes les conſciences, & qui a érigé dans le fond de l'ame un tribunal intérieur où l'homme eſt continuellement jugé. Là, le remords qui eſt le partage du crime, en annonce la peine : la paix qui eſt le fruit de l'innocence eſt un gage du bonheur qui l'attend. Mais ſi l'homme eſt ſourd à la voix de l'ordre, s'il l'enfraint dans ſa conduite, c'eſt au Gouvernement à le réprimer & à le contenir dans le devoir par le frein de la Légiſlation.

Selon les principes de l'Auteur, c'eſt d'un côté la crainte, & de l'autre l'ambition qui ont été comme les fondateurs des ſociétés civiles. Il fallut *reſſerrer la liberté particuliere pour étendre*

fin la liberté, dans l'étendue que lui donnent certains Ecrivains, eſt une chimere dont les hommes ne peuvent jouir. On vante la liberté des Citoyens dans les Républiques, comme la Hollande. L'Auteur rabat beaucoup de ces éloges. Avec cette liberté, dit-il, la Hollande n'en eſt pas moins le Pays de l'Europe où l'on paie le plus d'impôts, où l'on oſe le moins plaider contre les Magiſtrats & les chefs des Villes, comme nous plaidons en France contre le Roi qui ne l'empêche nullement. Cette liberté tant vantée ſe réduit preſque à la ſeule permiſſion d'imprimer tout ſur la Religion. Eſt-ce un défaut de liberté que la défenſe de rien écrire qui ſoit contraire à la Religion, au bon ordre, à la police d'un Pays, &c.

Ni la liberté, ni la tyrannie ne ſont l'appanage d'aucune ſorte de Gouvernement. Quand l'adminiſtration eſt ſage, la liberté ſe trouve au milieu de la Monarchie; & lorſque l'adminiſtration eſt partiale, la tyrannie regne dans les Républiques; & celle-ci eſt tout auſſi à craindre dans les Républiques que dans les Monarchies.

Après ces juſtes obſervations, l'Au-

teur déclare qu'il croit le Gouvernement Monarchique, à ne parler qu'en général, préférable aux autres ſortes de Gouvernemens, comme le plus naturel & le plus ancien, & par conſéquent comme le plus durable, & dès-là le plus fort & le plus oppoſé à la diviſion qui eſt le plus grand fléau des ſociétés civiles. On n'eſt jamais plus uni & plus fort que ſous un Chef, parce que tout concourt par la volonté d'un ſeul homme, au but du Gouvernement.... La Monarchie peut s'aider de la pluralité des bons conſeils autant que les autres formes de Gouvernement. Le Monarque a l'avantage de pouvoir prévenir toujours, & n'être jamais prévenu. Une République qui attend tout du temps, le laiſſe perdre : pendant qu'elle délibere, le Monarque attaque & exécute : l'unité de la puiſſance ſuprême eſt la plus parfaite image du meilleur des Gouvernemens, ſçavoir, le Gouvernement de la Providence : elle eſt la plus propre à maintenir la ſubordination entre tous les membres des grands Etats. Sous ſa main, les reſſorts de la ſociété ſont plus ſimples.

SUR L'ÉTUDE DES LOIX.

Analyſe des Loix d'Angleterre, traduit de l'Anglois. Oxford 1758.

ENTRE les Mœurs, le Gouvernement & les Loix de chaque Peuple, il y a des rapports ſenſibles à tout Philoſophe qui ſçait réfléchir ſur la véritable origine des Sociétés & des Empires. Dans toutes les contrées de l'Univers, l'hiſtoire de leurs loix tient à l'hiſtoire de leurs habitans. A meſure que les premieres ſociétés dégénérerent de cette vertueuſe ſimplicité qui caractériſa ce qu'on appelle l'*âge d'or*, ou le premier âge du monde, l'autorité devint néceſſaire pour arrêter le progrès de la licence, & pour punir le déſordre. Cette autorité, une fois établie & reconnue, ne put pourvoir au bon ordre que par des loix, armées de toute la force dont l'autorité même étoit revêtue. Ces loix étoient un rempart où l'innocence trouvoit la ſûreté contre les attentats du crime. Le droit, conſtitué par ces loix, étoit toujours convenable à l'état & aux beſoins de

ceux qui avoient prétendu former une ſociété ſous la direction de ces loix. Les Peuples qui vivoient de la chaſſe & de la pêche, n'avoient pas le même Code que les Peuples qui vivoient du produit de leurs troupeaux & de leurs terres. Les conditions ſe multipliant par les Arts & le Commerce, les conventions légales ſe multiplierent pour régler l'ordre des poſſeſſions, la juſtice des échanges & les profits du travail. Quand la carriere des conquêtes fut ouverte, les loix des Peuples vaincus ſe turent devant les conquérans, ou ne parlerent plus que ſous le bon plaiſir de ces nouveaux maîtres. Les mœurs & les loix du Peuple conquérant devinrent les mœurs & les loix du Pays conquis, à moins que les conquérans trouvant dans leur conquête une meilleure police que la leur, ne l'adoptaſſent inſenſiblement. Fixées au milieu des Peuples civiliſés dont elles portoient le joug, les Nations barbares dépouilloient bientôt leur férocité, s'humaniſoient & ſe civiliſoient en vivant avec un Peuple plus doux, & en reſpirant l'air d'un climat plus policé. Ainſi la paix ſembloit compenſer pour les vaincus les malheurs de la

guerre, & combler pour les vainqueurs le bonheur de leurs armes. Plus ſouvent encore il ſe faiſoit un mêlange de mœurs & de loix, comme il s'étoit fait un mêlange de Peuples & de Nations. Des débris de deux conſtitutions, trop oppoſées pour compatir enſemble, il ſe formoit une nouvelle conſtitution qui étoit le réſultat des ſacrifices réciproques dont elles convenoient en quelque ſorte, pour élever de concert ſur le même ſol l'édifice d'une Légiſlation commune (*a*).

Dans la ſuite des ſiecles, de Nation à Nation, le commerce devenoit plus libre & plus étendu, l'une en portant à l'autre ſon ſuperflu, ou en cherchant chez elle ſon néceſſaire, acquit ſouvent des lumieres plus précieuſes que ne pouvoient être tous les retours du commerce. La propagation du Chriſtianiſme, ſur-tout en Europe, facilita ces rapports. L'Italie, avec le dépôt de la vraie Religion dont elle étoit le

(*a*) Ce que l'Auteur dit ici, ne doit point s'étendre aux Hébreux : leur Nation & leur Légiſlation furent d'un ordre différent : on y reconnoît les diſpoſitions & les attentions d'une Providence particuliere.

centre, conſervoit encore, ſans le ſçavoir, le dépôt de la meilleure Légiſlation.

Après la découverte des Pandectes de Juſtinien, la connoiſſance des loix Impériales ne tarda pas à pénétrer partout où le Chriſtianiſme étoit établi. Le Clergé voyoit que les loix Romaines s'accordoient mieux avec les loix de l'Egliſe, avec le bonheur des Peuples, & avec l'intérêt des Souverains, que la plupart des loix municipales, dont les réglemens varioient autant que les climats ſoumis à leurs diſpoſitions. Les Eccléſiaſtiques favoriſerent donc de tout leur pouvoir l'introduction du Droit Romain dans toutes les Provinces où le Chriſtianiſme étoit dominant. Le ſchiſme & l'héréſie ont été de nouvelles cauſes de changement dans la conſtitution des Etats où l'erreur a prévalu. Le vrai Chriſtianiſme enſeigne & commande l'obéiſſance aux Puiſſances mêmes qui lui ſont contraires : quand ſes enfans s'en ſont écartés, l'Egliſe n'a jamais autoriſé leur défection.

De ces réflexions il eſt aiſé de conclure, qu'en aucun genre il ne ſçauroit guere arriver de révolution dans

un Etat, ſans que les loix en reçoivent quelqu'atteinte : c'eſt une concluſion que le moindre coup d'œil ſur l'hiſtoire de l'Univers vérifie ſenſiblement. On pourroit citer pluſieurs époques qui ont occaſionné de pareilles innovations dans les loix d'Angleterre.

Dans la loi publique de l'Etat où il eſt né, chaque particulier trouve un gardien qui conſerve le dépôt de ſes droits naturels, & un guide qui lui trace les regles de ſa conduite civile. Pour les Gens de Lettres, & pour les hommes qui ſont deſtinés à occuper un rang dans l'Egliſe & dans l'Etat, il n'y a donc point de Science où il leur ſoit plus avantageux & plus glorieux d'exceller que dans la Juriſprudence de leur Nation. Mais comme les loix Impériales ſont ſouvent mêlées & entrelacées avec les loix municipales, dans les Ecoles de Droit, dans les leçons de Juriſprudence qu'on y donne, on ſuit l'attrait de l'érudition, on s'attache plutôt aux ſources éloignées qu'aux ſources voiſines : ainſi ce n'eſt pas la plus uſuelle, c'eſt la plus ſçavante Juriſprudence qu'on préfere. L'Auteur de ce diſcours regarde cet attrait comme un écueil. Il eſt

perſuadé qu'un plan de Juriſprudence ne ſçauroit être trop approprié à l'uſage du Pays où on le trace, & qu'en Angleterre (par exemple) le reſpect pour l'antiquité ne doit jamais aller juſqu'à ſacrifier la gloire d'Alfred & d'Edouard (Légiſlateurs de cette Iſle) aux mânes de Théodoſe & de Juſtinien. L'Edit d'un Préteur, le Reſcrit d'un Empereur Romain, ne ſont point, à ſes yeux, des monumens préférables aux Coutumes immémoriales de la Nation & aux Ordonnances du Parlement d'Angleterre. Le même Auteur n'en conſerve pas moins au Droit Romain les égards qu'il mérite : il en recommande l'étude, mais il prétend que s'il falloit opter entre l'ignorance des loix Romaines ou des loix Britanniques, il n'y a point d'Anglois à qui il ne fût plus avantageux d'ignorer le Code de Juſtinien que les Chartes de la Grande-Bretagne. En un mot ſelon ce Juriſconſulte, une connoiſſance ſuffiſante des loix de la ſociété où l'on vit, eſt un point qui devroit entrer dans la bonne éducation, comme un article important & eſſentiel. A Rome on n'en douta jamais : on n'en douteroit pas plus en Angleterre, ſi cette

étude y eût été moins négligée : il traite enſuite des moyens qui peuvent en faire revivre le goût.

La fin de la Légiſlation eſt de conſerver à chaque Citoyen la liberté qui lui convient dans l'ordre politique. Cette liberté (dont les Anglois ſe croient ſeuls poſſeſſeurs) bien entendue, conſiſte dans le pouvoir de faire tout ce que la loi permet ; enſorte qu'en s'y conformant, le moindre Citoyen trouve dans la loi même une protection qui le garantiſſe de toute inſulte & de toute oppreſſion. Par-là tout Citoyen eſt intéreſſé à maintenir la loi, & par conſéquent à en connoître au moins les diſpoſitions qui le regardent, afin de ne pas s'expoſer aux peines portées contre les infracteurs. Cette connoiſſance ſuffit aux gens du bas étage dont les vues ne ſçauroient franchir la ſphere où leur conduite eſt bornée. Mais ceux qui ont plus de capacité & de loiſir ſont inexcuſables, s'ils ne ſont pas mieux inſtruits. Leur intérêt particulier, & même l'intérêt public leur en impoſe l'obligation indiſpenſable. S'ils ignorent les principes du Droit qui concernent leur état & leurs affaires, en

combien de choſes ſe laiſſeront-ils groſſiérement & notoirement abuſer. L'Auteur entre ici dans de grands détails. Il en réſulte, pour ceux qui connoiſſent les mœurs & les loix d'Angleterre, qu'en ce Royaume, peut-être plus qu'en tout autre, les Riches & les Grands ſont obligés d'étudier la Juriſprudence, pour ſe mettre à couvert des riſques, des torts, & des réproches qu'ils recevroient de leur incapacité & de leur ignorance.

SUR LES CODES DES LOIX,

ET SUR LES PRINCES QUI EN FONT DE NOUVEAUX.

Code Frédéric, traduit de l'Allemand. Paris 1751.

UN Sage du dernier ſiecle, (Bacon) déterminoit ainſi les degrés d'honneur qui pouvoient convenir aux Princes. Le premier rang, diſoit-il, doit être pour les Fondateurs des Empires; le ſecond, pour les Légiſlateurs; le troiſieme, pour les Défenſeurs de l'Etat; le quatrieme, pour les Conquérans; le

cinquieme, pour les Peres de la Patrie; c'eſt-à-dire, pour ceux qui gouvernent avec juſtice, & qui font le bonheur des Peuples. Le même Auteur rendant compte de cette diſtribution, faiſoit obſerver que les Légiſlateurs méritent le ſecond rang, parce qu'ils ſont comme les *ſeconds Fondateurs des Etats;* & cette excellente raiſon ſe vérifie par les faits & par l'hiſtoire. Qu'étoit-ce que Rome ſans Numa; Athenes ſans Solon; Lacédémone ſans Lycurgue, & de nos jours la Moſcovie ſans le Czar Pierre le Grand.

Ce n'eſt pas, que *faire des loix*, ſoit préciſément ce qui donne droit à la vénération publique. Tous, ou preſque tous les Souverains, en ont fait; & les collections de leurs volontés ſuprêmes forment d'immenſes volumes, dont l'eſprit humain ne peut plus ſaiſir tous les rapports, ni reconnoître tous les avantages. Il vaut mieux aujourd'hui ranger les loix qu'en établir de nouvelles: il vaut mieux préſenter le véritable eſprit des loix que de raſſembler les opinions de ceux qui ont voulu les interpréter: ſur-tout il eſt infiniment eſſentiel de poſer des prin-

cipes certains, invariables, lumineux, d'où il ſoit facile de tirer des conſéquences appliquables aux divers intérêts des hommes.

Ainſi, dans le déclin des ſiecles, & après la promulgation de tant de loix, quiconque porte ſes vues à donner un corps de Droit bien digéré, bien précis, bien fondé ſur la Logique, mérite encore, à très-juſte titre, la qualité éminente de Légiſlateur, ſans compter celle de Philoſophe & de Bienfaiteur du genre-humain.

La Juriſprudence, quoique ſi vantée, n'eſt pas à l'abri de bien des défauts. Les Romains guerriers pouvoient, dès l'origine de leur domination, former un corps de Droit certain, fixe & univerſel. Les Militaires, plus que les autres, ſont propres à faire des diſpoſitions ſans équivoques & ſans embarras. Cependant à Rome tout ſe régla, durant bien des années, par les déciſions arbitraires des Rois. Papyrius les recueillit. La République ennemie de la Royauté les réprouva: on aima mieux aller chercher des loix en Grece, (c'eſt l'origine des XII Tables) mais qui ne ſuffirent pas pour tenir lieu de Droit univerſel.

On y ſuppléa, ſuivant les cas & les occaſions, par une multitude de Réglemens particuliers, tantôt émanés du Sénat, tantôt dreſſés au nom du Peuple, tantôt publiés dans les Tribunaux des Ediles ou des Préteurs, & de tout ceci réſulta une affreuſe incertitude dans le Droit; un cahos impénétrable de difficultés, un ſurcroit d'embarras pour les Citoyens & les Juges. Ciceron conçut le deſſein de fonder cet abyme de Juriſprudence, & d'en tirer un ſyſtême raiſonnable, mais l'exécution ne ſuivit pas le projet. Jules Céſar voulut ranger les loix dans un meilleur ordre; mais une mort prématurée rompit toutes ſes meſures.

Un des plus grands abus étoit la multitude des réponſes que les Juriſconſultes donnoient & qu'on recevoit comme des Oracles. Cette ſorte de confuſion & de déſordre ne fit que s'accroître par ſucceſſion de temps, & ſous chaque Empereur juſqu'à Juſtinien, les déciſions des Docteurs continuerent d'occuper les Ecoles, les Tribunaux, les Eſprits, ſans y mettre autre choſe que de l'incertitude & des doutes. Les divers recueils de conſtitutions Impériales, quoique plus reſ-

pectables par les noms de ceux qui avoient parlé & ordonné, ne purent qu'augmenter le travail des hommes d'étude, la peine des Magiſtrats, & les perplexités des ſimples Sujets, parce que l'ordre & la méthode y manquoient toujours.

Juſtinien prit extrêmement à cœur de réformer la Juſtice. Il publia le Code, le Digeſte, les Novelles : mais ces Ouvrages ne préſentent encore ni les principes néceſſaires, ni les conſéquences eſſentielles. Le Digeſte, il eſt vrai, ne s'éloigne pas abſolument de l'idée d'un vrai corps de Droit, mais la forme y manque, & ce défaut rend preſqu'inutile une ſi vaſte & ſi belle collection.

A proprement parler, il n'y a que les Inſtituts qui ſoient un Livre bien fait, parce que c'eſt le ſeul où l'on procede ſuivant un ſyſtême avoué par la raiſon, & ſatisfaiſant pour l'eſprit ; on y conſidere les perſonnes, les actions judiciaires. Telle auroit dû être la diſtribution & l'ordonnance du corps de Droit, & telle eſt l'idée qui a ſervi de regle & de guide à la compoſition du Code Frédéric.

SUR LES LOIX

OU ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE,

Depuis 1723 juſqu'en 1755, IX Vol. Paris, Imprimerie Royale.

ON ne peut pas regarder comme des ſiecles dénués de vues politiques ceux où furent formés les premiers recueils des loix. Rome ſortoit de ſon enfance, & préludoit au gouvernement de tous les Peuples, lorſqu'elle envoya rechercher les loix des Grecs, & qu'elle en compoſa les XII Tables. L'Empire François jettoit les fondemens de la haute conſidération dont il jouit depuis tant de ſiecles, lorſque Clovis rédigea les loix ſaliques. Dans ces derniers temps, on s'eſt donné de grands ſoins pour raſſembler les anciennes Ordonnances de nos Rois. Les Bignon & les Baluze ſont des noms très-célebres dans l'Hiſtoire Diplomatique des deux premieres Races. Ce qu'ils ont fait en ce genre, répond ſi pleinement aux deſirs des Gens de Lettres, qu'on ne

ne travaille plus ſur le même plan : on jouit des recherches de ces ſçavans hommes, ou l'on ſe contente d'éclaircir quelques points particuliers qu'ils ont omis : on s'attache à découvrir l'eſprit des anciennes loix dont ils nous ont donné la lettre.

Quant à la troiſieme Race, elle abonde en Ordonnances, & quantité d'Ecrivains ont tâché de les réunir. Le plus eſtimé juſqu'au moment où a paru la grande collection que nous citons ici, étoit le Compilateur Fontanon, Juriſconſulte aſſez laborieux, mais trop peu méthodique ; & d'ailleurs, quoiqu'il fût aidé par le docte Pierre Pithou, & par d'autres habiles gens du ſeizieme ſiecle, la critique étoit encore alors trop foible, & les recherches trop difficiles, pour que l'ouvrage pût ſatisfaire la poſtérité. Ce fut durant le regne immortel de Louis XIV, qu'on forma une entrepriſe plus digne de la Nation. Sous l'autorité de ce grand Prince, & par les ſoins de M. le Chancelier de Pontchartrain, les dépôts publics furent ouverts. Trois Juriſconſultes célebres, Meſſieurs de Lauriere, Berroyer, & Loger, furent agréés pour faire une grande & belle

compilation des Ordonnances depuis Hugues Capet. Ce projet fut continué, & nous avons la ſatisfaction de voir que l'Ouvrage s'eſt avancé au-delà des premieres années du quinzieme ſiecle.

Mais ce n'eſt point ſans faire des pertes, que nous ſommes parvenus à un terme ſi éloigné de l'époque où commence l'entrepriſe. Des trois Auteurs choiſis par le Gouvernement, pour rédiger ce grand corps d'Ordonnances, M. de Lauriere eſt le ſeul qui ait eu la conſtance de ſoutenir ce travail, encore n'a-t-il pu donner qu'un volume. Son Succeſſeur, M. Secouſſe, a porté ce poids diplomatique durant trente années, & nous avons de lui huit volumes. M. de Villevaut l'a remplacé (en 1757) & nous fait eſpérer par ſon zele, & par la Préface qui eſt à la tête du dix-neuvieme volume, que l'Ouvrage ne ſouffrira point de révolutions cauſées par la mort toujours ennemie des grands projets littéraires.

N'oublions pas ici une remarque de M. Secouſſe; ce Juriſconſulte ne veut pas qu'un Avocat qui entre dans la carriere, ſe jette dans la profondeur des loix: c'eſt un abyme; quiconque

s'y livreroit entiérement, courroit grand riſque de ne pouvoir jamais ſervir la Patrie, ni acquérir cette conſidération que donne la lumiere du Barreau. Il faut après la notion des principes, embraſſer les affaires, monter dans la Tribune aux Harangues, s'inſtruire par l'uſage, & trouver la route de la fortune bien moins amie du profond ſçavoir, que de la maniere d'uſer des talens.

Il eſt difficile de trouver quelque choſe de plus curieux & de plus digne des attentions d'un Sçavant, que toutes ces antiquités de notre Droit François. D'ailleurs la connoiſſance de l'Hiſtoire dépend infiniment de la chaîne des loix qui ont été publiées en divers temps. Ces monumens partagent, en quelque ſorte, avec les Médailles, & avec les Inſcriptions, l'avantage d'énoncer les faits avec leurs époques, & de garantir leur propre témoignage ſans dépendre du concert des Hiſtoriens. Comment douter d'un événement quand il eſt conſigné dans un Diplome, qui porte l'empreinte de la volonté du Souverain ? Comment douter du temps auquel cet événement ſe rapporte, quand ſa date eſt marquée dans le même Diplome.

SUR LE DROIT COUTUMIER.

LES François, les Anglois, les Allemands ont enté ſur la Juriſprudence Romaine un Droit coutumier, & ce Droit s'eſt même multiplié autant que les Etats & les Provinces. Il n'y a pas de doute que par-tout où les loix ſe ſont établies du conſentement des Peuples, ce n'ait été le beſoin qui les ait fait recevoir, & que dans les Pays ſubjugués, la volonté des Conquérans n'ait été la ſuprême raiſon de leur établiſſement. Si l'on eſt ſurpris de voir tant de loix différentes, qu'on réfléchiſſe un moment ſur leur nature, ou leurs qualités eſſentielles, & l'on verra que les loix principales, celles qui ſervent à maintenir l'ordre & la tranquillité publique ſont à peu près les mêmes dans tous les Pays. Les différences viennent tantôt du génie de la Nation qui adopte ces loix, tantôt de l'eſpece particuliere de gouvernement qui eſt reçue dans un Etat, tantôt de la nature & de la multitude des vices auxquels un Peuple ſera ſujet.

Un corps de loix parfaites ſeroit le chef-d'œuvre de l'eſprit humain : on y remarqueroit une unité de deſſein & de regles exactes & bien proportionnées. Un Etat conduit par ces loix reſſembleroit à une montre dont tous les reſſorts ont été faits pour un même but : on y trouveroit une connoiſſance profonde du cœur humain & du génie de la nation ; les châtimens ſeroient tempérés de ſorte, qu'en maintenant les bonnes mœurs, ils ne ſeroient ni légers, ni rigoureux ; des Ordonnances claires & préciſes ne donneroient jamais lieu au litige : elles conſiſteroient dans un choix exquis de tout ce que les loix civiles ont de meilleur & dans une application ingénieuſe & ſimple de ces loix aux uſages de la Nation : tout ſeroit prévu, tout ſeroit combiné, & rien ne ſeroit ſujet à des inconvéniens.

Mais attendu la nature des hommes & leur foibleſſe, les choſes parfaites ne ſont point du reſſort de l'humanité. Et c'eſt pour cela qu'il ſe gliſſe tant de défauts juſques dans les loix : on les multiplie, & leur multitude embarraſſe la Juriſprudence : c'eſt un dédale où les Juriſconſultes s'égarent. Il

y a eu trop de molleſſe & trop peu de nerfs dans certaines loix.

Oſyris, en Egypte, ne condamnoit les voleurs qu'à rendre le bien volé au propriétaire, qui de ſon côté étoit tenu de leur donner le quart ou la valeur de ce bien. Il ſe trouve quelquefois trop de ſévérité dans certaines loix. On punit de mort des actions, où la miſere, le beſoin, la honte ont plus de part que la mauvaiſe volonté, & on en pourroit citer des exemples. Mais il n'appartient point aux Sujets de prendre parti dans la matiere de la Légiſlation, parce qu'elle touche les droits des Maîtres de la terre.

Il y a des loix obſcures; il y en a de vagues; il y en a qui ſe contrediſent les unes les autres, matiere abondante de réforme: rien ne doit être plus clair, plus précis, plus abſolu, plus intelligible, que ce qui regle les mœurs, le gouvernement, la police, que ce qui doit faire le bonheur & la paix des ſociétés. Les loix ſur-tout, qui ont pour objet les ſucceſſions & les contrats ont beſoin de la plus grande clarté. C'eſt-là, que tous les termes doivent être appréciés, placés avec la

plus ſcrupuleuſe attention. Mais tout ceci ſera inutile, ſi l'on ne réprime l'art infiniment dangereux des Orateurs. Rien n'eſt plus fort dans la bouche d'un homme éloquent que l'art de manier les paſſions. L'Avocat s'empare de l'eſprit de ſes Juges; il les intéreſſe, il les émeut, il les entraîne, & le preſtige du ſentiment fait illuſion ſur le fond de la vérité.

Il y a des loix infiniment ſages & extrêmement bien rédigées : elles ont fait beaucoup d'honneur à ceux qui les ont établies : elles en font encore à ceux qui ſe portent pour vouloir les maintenir. Cependant quel eſt le fruit de ces précieuſes Ordonnances? L'Edit contre les duels eſt très-juſte, très-équitable, très-bien fait, mais il n'amene point au but que les Princes ſe ſont propoſés en le publiant : des préjugés plus anciens que cet Edit, l'emportent ſur lui de haute lutte, & il ſemble que le Public rempli de fauſſes opinions, ſoit convenu tacitement de n'y point obéir. Avec les idées régnantes ſur le point d'honneur, quelle ſituation plus critique que celle où ſe trouve un homme de condition inſulté injuſtement; & le jugement cruel qu'on porte

fournit une maſſe informe, ſur laquelle l'Artiſte trace d'abord les lignes générales, qui ébauchent la figure d'un homme : il paſſe enſuite aux traits particuliers ; il couvre tout le bloc de ſignes propres à conduire la main & le ciſeau du Statuaire dans toutes les plus petites diviſions ou ſous-diviſions de l'ouvrage.

Tel eſt, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, le plan d'une ſtatue, & nous voyons ici quelque choſe d'approchant.

Cet Auteur a donc l'intention de former un tout parfait des textes de nos Coutumes, en les rapportant aux objets que nous venons d'indiquer. Ce tout ſera dans l'ordre alphabétique, & l'on aura égard en même-temps à la Topographie ; c'eſt-à-dire, au reſſort de chaque Parlement, ſous lequel telles ou telles coutumes locales ſont établies & gardées : il doit y ajouter la partie hiſtorique qui contiendra non-ſeulement « les dates des rédactions & des » réformations des Coutumes ancien- » nes & nouvelles, générales & parti- » culieres ou locales, mais encore la » connoiſſance des circonſtances, qui, » dans le même temps, ont pu in- » fluer ſur les loix de chaque Province.

» C'eſt en conſtatant hiſtoriquement
» l'état de chaque Province, lorſque
» les loix coutumieres ont été rédigées,
» qu'on découvre les motifs de celles
» qui paroiſſent les plus ſingulieres,
» & dont la ſingularité diſparoît, dès
» qu'on rapproche la loi des circonſ-
» tances dans leſquelles on l'a donnée.
» La ſolution de ces problêmes de Lé-
» giſlation, ſe trouve encore dans les
» réflexions morales & politiques qu'on
» peut faire ſur les différens caracteres
» & les différens intérêts, les différens
» pouvoirs de ceux qui, dans la ré-
» daction des Coutumes, ſtipuloient
» les droits, interprêtoient les vues,
» & rédigeoient en loix les uſages de
» chaque Canton, ce qui devoit né-
» ceſſairement apporter dans ces loix
» des différences fort conſidérables.

Ce morceau que nous citons promet au Lecteur ce qu'il y aura probablement de plus agréable, de plus vif, de plus élevé même, dans tout ce grand corps de Légiſlation coutumiere. Il doit être piquant, pour des eſprits ſolides & curieux, de connoître l'origine de nos Coutumes, les circonſtances de leur établiſſement, la trempe d'eſprit des Inſtituteurs, le motif qui

les dirigea dans cette inſtitution, les paſſions peut-être, & les cauſes vicieuſes qui ont influé dans quelques parties de cette Juriſprudence.

SUR LA POLITIQUE.

Principes néceſſaires à un Prince qui doit régner, Livre Latin, par M. de Vilhem, Allemand.

LA Politique, ſi on veut écrire ſur cette matiere, demande de la circonſpection, des égards, de la patience, un caractere ſouple, liant, inſinuant, une langue maitreſſe d'elle-même, & une plume toujours réglée par la diſcrétion.

1°. Un Prince ne trouve de ſolide bonheur que dans le zele pour défendre la Religion & pour l'étendre. C'eſt une ſentence de Lactance. En effet, c'eſt la Religion qui eſt la ſource de toutes les vertus : c'eſt elle qui les ennoblit, qui les épure, qui les dégage des foibleſſes inſéparables de l'humanité & des paſſions qui nous environnent. Plus un Prince a des devoirs à

remplir, plus il eſt expoſé aux préjugés funeſtes d'une grandeur dans laquelle il eſt né, & plus il a beſoin d'une lumiere vive qui diſſipe le nuage épais qu'amaſſent autour de lui l'orgueil, l'indépendance, la flaterie. Ce flambeau ſera la Religion. Elle lui répétera juſques ſur le Trône, qu'il eſt mortel lui-même & ſoumis à Dieu comme le dernier de ſes Sujets : elle lui apprendra à régler ſes deſirs ſur la juſtice, & non ſur ſa puiſſance ; à meſurer les avantages par les bienfaits dont il eſt le diſpenſateur, plus que par les plaiſirs qu'il peut ſe procurer ; à gouverner en Pere ceux qui lui obéiſſent comme à leur Maître ; à conſacrer à leur ſûreté ſes tréſors, ſon repos, juſqu'à ſa vie même. Dans ſes idées, il honorera Dieu & le fera honorer dans ſes Etats. Ses exemples ſeront pour ſes Sujets des leçons qu'ils s'empreſſeront de ſuivre. Quelle gloire dès-lors pour lui-même, quel bonheur pour ſon Royaume ! Révéré de ſes Peuples il trouvera dans leur cœur des reſſources inépuiſables, & de ces ſecours même qui ont échappé aux recherches avides des Princes les plus durs & les plus voluptueux. Sous un Prince reli-

gieux on n'éprouvera que rarement les malheurs de la guerre. Sa modération empêche ſes voiſins de s'alarmer ſur ſa puiſſance, & ſa fermeté contient leurs inquiétudes. On n'appréhende point de ſa part des invaſions injuſtes, on oſe encore moins l'attaquer.

II°. Il ſeroit à ſouhaiter, ſelon la penſée ſi noble du Roi Alfonſe, que les Conſeillers des Rois fuſſent autant de Rois eux-mêmes, ou du moins qu'ils en euſſent les ſentimens & la grandeur. En effet la plupart des particuliers aſſujettis aux devoirs, ou accoutumés aux obſtacles, ſont ſubalternes dans leurs idées comme dans leur condition : d'un autre côté les Princes pleins de cette hauteur, que la naiſſance ſeule inſpire, & aſſiégés dès l'enfance de reſpects & d'adorations, ſe livrent à leurs deſſeins avec plus d'ardeur que de prudence. Un Conſeiller habile doit s'élever au-deſſus de lui-même, faire parler & agir ſon Maître avec la dignité qui convient : mais ſon Maître doit-il moins penſer à ſon tour, que le Trône a ſes erreurs & ſes préjugés ; que ſon éclat plus dangereux que les ténebres aveugle plus qu'il n'éclaire ; que les lumieres d'un fidele

Miniſtre ſont néceſſaires pour découvrir la vérité, pour démêler la juſtice, vertus dont les paſſions empruntent le maſque, ſi elles ne réuſſiſſent pas même abſolument à les bannir d'auprès des Princes. Il s'enſuit de-là qu'un Prince ne doit point être retenu par ces conſidérations qui intimident les ames vulgaires. Il doit faire la guerre, lorſque la guerre eſt néceſſaire pour le repos de ſes Peuples, & peut-on douter qu'elle ne le ſoit ſouvent, pour peu que l'on connoiſſe les hommes & les intérêts des Nations? Ainſi les vertus guerrieres doivent être miſes au nombre de celles qui doivent former un grand Prince. Mais il faut qu'une ſageſſe ſupérieure regle toujours ſa valeur, & que l'humanité l'accompagne juſqu'au milieu des combats.

Eſt-il à propos qu'un Prince commande ſes armées en perſonne? Il eſt difficile de prononcer ſur cette queſtion, qui peut ſe décider différemment ſuivant les temps & les occaſions. Il eſt certain en général, qu'une armée qui combat ſous les yeux de ſon Maître a de grands avantages. Sa préſence eſt comme l'ame de ce grand corps; elle ſe communique juſqu'aux

derniers Soldats, elle ſoutient leur confiance, elle entretient leur activité, elle enflamme leur courage. Pleins de cet amour que la nature donne pour les Souverains; ils exécutent avec joie les ordres les plus rigoureux; ils eſſuient ſans murmurer les fatigues les plus pénibles; ils volent avec aſſurance à une mort preſque certaine. Mais ſi la préſence du Prince influe ſi avantageuſement ſur les Soldats, elle n'a pas moins de force ſur les Chefs; elle leur inſpire un courage encore plus élevé; elle détruit ces jalouſies de commandement ſi préjudiciables aux entrepriſes militaires : une fiere émulation remue toute la nobleſſe, & chacun brûle de ſe ſignaler dans le poſte qui lui eſt confié.

D'un autre côté, un Prince ne doit jamais prendre les armes que pour aſſurer le repos de ſes ſujets, & lorſque les conjonctures l'y forcent. Il ne manqueroit pas moins à ſes devoirs, en ne le faiſant pas, que ſi une ambition injuſte le portoit à envahir ſans raiſon ſur ſes voiſins. C'eſt donc par amour même pour la paix, qu'il doit entretenir de nombreuſes troupes, les aguerrir, être dans tous les temps à

portée de protéger ſes alliances & de venger ſes inſultes. Pour y parvenir, il faut des Chefs expérimentés, des Conſeillers habiles. Tout cela ſuppoſe dans le Prince de grands talens, & une application conſtante à former des hommes excellens dans ces deux genres.

III°. Un Prince ne peut s'employer avec trop d'ardeur à établir ſa réputation, & à acquérir de la gloire. Mais en quoi conſiſte la gloire propre d'un grand Prince? Cette gloire n'eſt point bornée à quelques fonctions paſſageres. Elle ne s'acquiert que par l'exercice preſque égal de toutes les vertus. Il ne ſuffit point pour être un illuſtre Souverain de vaincre à la tête de ſes armées, il faut encore pendant la paix faire goûter aux Sujets les douceurs & les richeſſes du repos dont ils jouiſſent. On doit punir avec fermeté, on doit récompenſer avec bonté. La magnificence eſt à la vérité néceſſaire pour frapper les hommes & ſoutenir l'éclat de la Majeſté; mais la gloire que l'on fait fauſſement conſiſter dans la pompe & dans le faſte des plaiſirs, eſt une gloire ſtérile & fugitive qui finit avec la vie du Prince: au lieu que

Il eſt donc infiniment important pour un Souverain, de régner encore plus ſur les cœurs que ſur les biens de ſon Peuple. Voilà pourquoi les Princes ne doivent jamais négliger ces graces extérieures, & ces talens aimables qui préviennent, qui captivent, qui annoncent plus éloquemment, ſouvent que les actions mêmes, la nobleſſe de l'ame & la bonté du caractere. Un air affable ſans baſſeſſe, & grave ſans fierté, une maniere de s'exprimer douce tout à la fois & majeſtueuſe, une facilité à ſe montrer & à écouter, une envie de plaire qui ſe peint dans les diſcours & dans les geſtes, préparent au moins les voies à l'affection publique, & réuſſiſſent même pour l'ordinaire à l'attirer toute entiere.

Un Prince ſage doit être ſupérieur à tous les événemens, les prévoir & faire ſervir à ſes deſſeins les moins favorables. Il n'a point une maniere unique de gouverner: les circonſtances déterminent l'uſage qu'il fait de ſes lumieres. Tantôt doux, tantôt ſévere, il connoît les caracteres qui l'environnent, il démêle leurs paſſions, il emploie leurs talens, il parle à chacun, pour ainſi dire, la langue qui lui eſt

propre. Enfin il doit ſe mettre bien dans l'eſprit, que la bonnne foi eſt l'ame du gouvernement. Les raiſons d'Etat que l'on fait ſonner ſi haut dans la politique, & ſi judicieuſes lorſqu'on ne les outre point, peuvent bien pour un temps ſuſpendre l'effet des promeſſes d'un Prince, mais elles ne doivent jamais dégager une parole ſolemnellement donnée avec une pleine liberté & une connoiſſance réfléchie. C'eſt une maxime auſſi contraire à la ſaine raiſon qu'à la Religion, que d'oſer avancer que la fidélité à ſes engagemens n'eſt point la vertu des Souverains. La prudence ſur le trône eſt indiſpenſable : l'artifice, la ruſe, les voies obliques en dégradent la majeſté. L'idée que les Peuples auront de la droiture de leur Maître, bannira toutes les défiances, & il diſpoſera, dans ſes beſoins, des biens de ſes Sujets.

SUR LES INTÉRETS DES PRINCES.

Réflexions ſur le Livre des Intérêts préſens des Puiſſances de l'Europe.

Il eſt très-difficile d'écrire ſur les intérêts des Princes, & d'annoncer les événemens politiques. En effet, ſi l'art de gouverner les hommes ſuppoſe, dans ceux qui l'exercent, des talens extraordinaires, celui de fixer les intentions des Souverains, & de ſtatuer ſur les véritables intérêts des Nations, demande dans l'Ecrivain qui s'y livre une étude pénible, & une confiance peut-être encore plus grande. On compareroit volontiers cette derniere profeſſion à l'Aſtrologie. Dans l'une & dans l'autre, rarement les calculs ſont exacts; on eſt dans la néceſſité de recommencer les opérations plus d'une fois, & communément elles ſe font toutes avec la même inutilité. Les volontés des Princes ou de leurs Miniſtres ne ſont pas ſujettes à moins de variations que les obſervations des Aſtres dans leur cours. Les vapeurs qui embarraſſent l'athmoſphere, la foi-

bleſſe, [redacted] l'imperfection des inſtrumens dont on ſe ſert, mille incidens que nous ignorons dans la nature, dérangent les ſupputations les plus longues & les plus réfléchies, en ſuppoſant même certains les principes ſur leſquels ſe fonde cette ſcience d'ailleurs ſi frivole. Ceci a ſon application dans la Morale, & encore plus dans la Politique. La même affaire ſe préſente ſous cent faces différentes, & l'on n'enviſage preſque toujours que celle qui s'aſſortit à notre caractere, à l'eſpece de notre eſprit, à nos inclinations : tous conviennent du principe, très-peu ſont d'accord ſur les conſéquences : on tend au même but, on prend pour y arriver des routes ſouvent contradictoires. Le labyrinthe de la Fable n'eſt qu'une légere ébauche de celui où l'on ſe jette, quand on veut ſe mêler de pénétrer dans les intentions des hommes, & de découvrir ce qu'ils feront ; c'eſt-à-dire, ce qu'ils ignorent ſouvent eux-mêmes. Les hommes publics ont pourtant en cela un grand avantage ſur les particuliers.

Les Princes, & ceux qu'ils honorent de leur confiance, maîtres de leur ſecret, & ſouvent de ceux des Etran-

gers, inſtruits de leurs forces, de leurs reſſources, & de la nature des obſtacles qu'on leur oppoſera, ont pour ſe conduire des regles preſque ſûres. L'avenir en quelque façon ſe dévoile à leurs yeux, ou du moins ſon obſcurité diminue. Ils ſont plutôt qu'ils n'annoncent les événemens. Mais un particulier n'a pour ſe guider, dans ce chemin myſtérieux, que des comparaiſons preſque toujours ſujettes à l'erreur par des oppoſitions délicates, que les temps, les circonſtances, les caracteres mettent entre des actions qui paroiſſent les mêmes. Il faut des raiſonnemens ſolides, ſi l'on veut, mais qui malheureuſement portent ſur un fondement qui n'exiſta jamais, ou ce qui n'eſt guere différent, qui n'eſt pas avoué par ceux qui ſont en place. Il conſulte les divers Traités: mais ces monumens publics, bien loin de diminuer ſon embarras ne peuvent pour l'ordinaire que l'augmenter: la néceſſité dicta les uns, un intérêt préſent forma les autres. Ces réflexions devroient modérer l'ardeur des Politiques ſpéculatifs; ou déconcerter cet air de confiance avec lequel ils ſe flatent de maîtriſer le ſort & d'en régler les mouvemens. S'il n'étoit

n'étoit queſtion que de bien établir en quoi conſiſtent les forces de chaque Puiſſance, & d'indiquer les moyens les plus naturels d'affermir entr'elles cet heureux repos qui doit être le but de tout bon gouvernement, le deſſein ſeroit plus raiſonnable ; & quelque grandes que fuſſent encore les difficultés, on conçoit qu'avec de la ſageſſe, de l'élévation, de la droiture, on pourroit y réuſſir, ou du moins faire un ouvrage ſolide & durable. Mais écrire d'après des diſpoſitions qui ſont abandonnées à préſent par les parties contractantes, ou détruites par des arrangemens poſtérieurs, prouver que ce qui feroit le bonheur des uns, eſt eſſentiellement la ruine des autres, tomber par une ſuite néceſſaire dans des contradictions continuelles, ouvrir indiſcrétement les yeux à la multitude, toujours auſſi biſarre dans ſes idées qu'emportée dans ſes jugemens, & la conſtituer en quelque façon arbitre de la conduite de ſes Maitres, non, ce n'eſt point compoſer un *cours entier de ſaine Politique qui ait pour baſe le droit, la juſtice, & le bien public* ; c'eſt graver ſur le ſable & réaliſer un fantôme.

SUR LA LIBERTÉ DES PEUPLES,

QUELLE ÉTENDUE ELLE DOIT AVOIR.

Maximes & Réflexions, traduites de l'Anglois.

» UNE demi-liberté dans un Etat, dit » un Ecrivain Anglois, en cauſe la » ruine tôt ou tard. Les Peuples pour » être heureux doivent être ou tota- » lement libres, ou totalement ſou- » mis ». Peut-être qu'à bien examiner la choſe, la premiere partie de la maxime détruit la ſeconde. En effet cette demi-liberté n'eſt dangereuſe que parce qu'elle affoiblit l'obſervation des loix, qu'elle en diminue le reſpect, qu'elle diſpoſe enfin & conduit à la licence. Il eſt donc faux que les hommes puiſſent être heureux, ſi on les ſuppoſe totalement libres. Cette liberté totale eſt une chimere qui renverſe tous les principes que nous connoiſſons en matiere de gouvernement. Ignore-t-on à quel excès eſt capable de ſe porter la multitude qui n'a ni frein, ni regle? D'abord, c'eſt une anarchie

affreuſe, & bientôt après la tyrannie lui ſuccede. Le plus violent s'empare de l'autorité; & communément le crime qui fonde l'élévation en fait la ſûreté. Il ne faut être que médiocrement verſé dans la lecture de l'Hiſtoire pour en convenir. Eſt-il plus vrai que les Peuples pour être heureux doivent être totalement ſoumis? Oui, ſans doute, ſi cette ſoumiſſion totale n'exclut point dans ceux qui gouvernent, l'équité, la bonté, l'humanité. On détruit par-là, dans les Sujets, ce germe d'inquiétude ſi naturel à l'homme, qui produit les révolutions les plus funeſtes, pour peu qu'on lui donne la facilité de ſe développer. Mais on auroit tort de confondre cette ſoumiſſion reſpectable avec l'eſclavage, par exemple, des Peuples de l'Orient. Quel état plus malheureux que celui des Ottomans! Aujourd'hui rampans juſqu'à l'idolatrie, & demain audacieux juſqu'à la frénéſie. Combien de fois les avons-nous vus abandonner la frontiere à un ennemi victorieux, pour venir juſques dans la Capitale inſulter, détrôner, & quelquefois maſſacrer leur Maître, & en répandre le ſang le plus précieux? De la ſervitude au déſeſpoir, du dé-

ſeſpoir aux entrepriſes les plus horribles, le paſſage eſt imperceptible : ce ſont les extrémités qui ſe joignent.

SUR LA LIBERTÉ SANS BORNES QU'ONT LES CITOYENS DE CHANGER LEURS PROFESSIONS,

C'EST un abus qui devroit être réprimé par la légiſlation, que cette liberté ſans bornes qu'ont aujourd'hui tous les Citoyens de changer leurs profeſſions, & d'aſpirer à celles qui ſont ſupérieures. Cette liberté fait naître & fomente une ambition démeſurée dans les conditions ſubalternes; liberté qui détruit peu à peu les plus néceſſaires de tous les états, ceux des Cultivateurs & des Artiſans; liberté, qui porte un nombre infini d'hommes avides dans les emplois où l'on peut s'enrichir promptement, frauduleuſement, & impunément; liberté encore, qui communique aux Petits le luxe & les vices des Grands, qui abolit les égards & les bienſéances, qui prodigue la conſidération attachée aux rangs & aux dignités, qui inſpire enfin beaucoup

d'orgueil & très-peu de vertus. Il faudroit donc un milieu en cette matiere, ou plutôt, il ne faudroit que de l'encouragement pour les conditions chargées de nourrir l'Etat, & de la vigilance ſur les profeſſions deſtinées à l'illuſtrer : encouragement qui feroit que les Petits ſeroient bien aiſe de perſévérer & de ſe perfectionner dans leurs travaux : vigilance qui empêcheroit les claſſes des Grands de ſe multiplier ſans meſure, ſans raiſon, ſans utilité ; qui ôteroit, ſur-tout à l'argent, le privilege de confondre tout, les vertus & les vices, la nobleſſe & la roture, les ſervices réels & l'adulation baſſe, la valeur du brave Militaire & la forfanterie du Petit-Maître.

SUR LA FAUSSE POSSIBILITÉ D'UNE PAIX GÉNÉRALE.

L'Homme déſintéreſſé. Paris 1760.

On ſçait les éloges que nos Beaux-Eſprits, la plupart frondeurs, ont prodigué depuis quelque temps parmi nous au ſyſtême de gouvernement établi en Angleterre. L'Auteur de l'Ou-

vrage intitulé, l'*Homme déſintéreſſé*, qui voit tout ſans être enthouſiaſmé, n'admet point ces éloges. Selon lui, ce ſyſtême ſi préconiſé « n'eſt point » analogue au génie des Peuples ou » propre à la Nation.... Le Peuple » qui a part au Gouvernement par ſes » Députés, croit être inſtruit des in- » térêts de l'Etat, en parle ſans ceſſe, » réforme les prétendus abus. Cette » liberté donne de l'audace aux génies » entreprenans, & des eſprits foibles » fait des fanatiques, dont ces pre- » miers ſavent tirer parti ſuivant les » circonſtances ». Si ces réflexions ſont vraies, comme l'Auteur le prétend d'après l'hiſtoire d'Angleterre, il en faut conclure avec lui, qu'il y a un vice radical dans la conſtitution Angloiſe, & que ce mêlange heureux de liberté & de dépendance, qu'on nous donne comme le chef-d'œuvre de la Politique, eſt un principe ſourd de deſtruction, qui peut avec le temps bouleverſer l'Etat, & le mettre à deux doigts de ſa perte.

On diſtingue trois ſortes de Puiſſances en Europe; celles qui ſont purement militaires, comme la Pruſſe; celles qui ſont purement commerçan-

tes, comme la Hollande ; celles qui ſont à la fois militaires & commerçantes, comme la France & l'Eſpagne. D'après cette diſtinction, l'Auteur examine, ſi le projet d'une Diete générale pour le maintien d'une paix générale en Europe, pourroit avoir lieu. Ce projet, dont nous trouvons un plan tout dreſſé dans les Mémoires de M. *de Sully*, ſur lequel le fameux *Abbé de Saint-Pierre* a travaillé depuis, eſt regardé ici comme impraticable. Toutes les Puiſſances n'ont pas un égal intérêt à la paix. Une Puiſſance militaire ne ſe ſoutient que par la guerre : la Politique d'une Puiſſance commerçante, eſt de ſuſciter des affaires à la Puiſſance dont elle a plus à redouter la concurrence pour le commerce. Il réſulte de ces conſidérations, que les intérêts particuliers des Etats l'emporteront toujours ſur l'intérêt général de l'Europe, & qu'il faut renoncer à la douce chimere d'une paix univerſelle & conſtamment entretenue. D'ailleurs, comme le remarque très-bien l'Auteur, une Diete qu'on établiroit pour décider des différends, ſeroit-elle aſſez reſpectée de la puiſſance qui ſe croiroit lézée par la déciſion? Cette Puiſ-

clare néanmoins, que ſi l'on entend par le mot de luxe l'intempérance, la molleſſe & toute ſorte d'excès, il convient de ſes dangers, auſſi réels pour un Etat que pour de ſimples particuliers. Cette déclaration eſt à ſa place. Car bien des Lecteurs auroient pu interpréter autrement ſa façon de penſer.

SUR LES COLONIES.

Les Colonies ſont des portions de Sujets qu'un Etat tranſporte dans un autre Pays, & qu'il y fixe, ſans rien perdre des droits qu'il a ſur leurs perſonnes. L'eſprit de commerce a été le fondateur des Colonies. Les unes ſe bornent au commerce, les autres y joignent l'Agriculture. Les premieres ſont des entrepôts, tels que nous en avons aux Indes Orientales : les ſecondes s'établiſſent par les armes : on ne s'approprie un terrein que par la force, & ce n'eſt qu'en ſe fortifiant qu'on affermit ſa domination. Les proviſions d'armes & de vivres, les envois fréquens de vaiſſeaux ſont les

moyens de protéger le commerce & d'écarter l'Etranger. Pour ce qui eſt du Peuple aſſujetti, on lui doit un bon traitement : ſi on le lui refuſe, jamais on ne ſera ſûr de ſa ſoumiſſion & de ſa fidélité.

Quant aux Colons, leur sûreté tant intérieure qu'extérieure roule ſur les mêmes principes que celle de tous les Peuples : leur bonheur, ſur un travail plus lucratif que leur procure leur tranſport ; leur dépendance de la Métropole, ſur leur reconnoiſſance & ſur leur ſubordination conſtamment entretenue. Ainſi les loix des Colonies doivent ſe tirer des intérêts de la Métropole, & tendre à favoriſer parmi les Colons la Population, l'Agriculture & le Commerce, en aſſurant dans la Colonie, aux denrées que la Métropole peut lui fournir, une préférence excluſive à celle de tout Etranger, & aux Manufactures de la Métropole quand elle y trouve ſon avantage, la préférence ſur celle de la Colonie même, qui n'en devroit point avoir en concurrence.

qui ſeul peut légitimer la guerre, qui en exclut toute idée de vengeance, qui la renferme dans ſon droit réel, ſçavoir, la néceſſité de rétablir la paix: ce principe ne permet à la guerre que les moyens d'en éteindre le feu : tels ſont l'enlévement d'une frontiere pour découvrir le centre d'un Etat ennemi de la paix, & la ſouſtraction des tributs qui ravit à cet Etat l'aliment de ſa force militaire. Mais les dévaſtations, les incendies, les pillages des Villes, ne ſont pas les opérations d'une juſte guerre : ce ſont les excès atroces d'une Puiſſance qui aſpire à un deſpotiſme funeſte : ſe permettre cet horreur ; c'eſt faire la guerre en Europe comme en Aſie. Or les priſes des vaiſſeaux ne ſont-elles pas des procédés de la même eſpece ? Ne ſont-ce pas pour les Colonies d'horribles dévaſtations qui les appauvriſſent ſubitement, & qui font des troupes de mer un corps de corſaires ?

Une défenſe d'attaquer & de prendre les vaiſſeaux de commerce, ſeroit un frein qu'on voudroit donner aux Puiſſances belligérentes. C'eſt ici un paradoxe qui paroîtra étrange : l'Auteur le ſent & n'a pas moins le cou-

rage de le ſoutenir par ce dilemme : La Nation qu'on attaque, ou n'a de puiſſance que par le commerce, ou a une puiſſance indépendante du commerce. Si ſa force eſt fondée ſur le commerce, le ruiner, c'eſt anéantir cette puiſſance, & paſſer par conſéquent le but d'une juſte guerre, qui ſe borne au deſir d'une réparation, ou au vœu de la paix. L'humanité ne permet point à la guerre de détruire aucune Nation : il y a toujours d'autres moyens de la réduire à la raiſon & à la juſtice. Si cette Nation a une puiſſance indépendante de ſon commerce, en le ruinant, on ruinera ſon luxe; on concentrera, on animera ſes forces intérieures. Son gouvernement enchaînera d'autres Puiſſances à ſes intérêts; bientôt elle ſera en état de ſoutenir la guerre maritime avec avantage. La puiſſance belliqueuſe de Rome ne fut pas long-temps à dompter & à ſubjuguer la puiſſance commerçante de Carthage. Ce n'eſt pas à des Marchands, mais à des Soldats qu'on doit faire la guerre. Si l'on veut mettre la priſe des vaiſſeaux au rang des contributions, il faut la ſoumettre aux mêmes regles. Si on la laiſſe libre ſans lui fixer

aucunes bornes, elle devient pour les Villes de commerce & pour les Colonies une dévaſtation qui monte à un excès où il ne fut jamais permis de porter les contributions en pays ennemi, &c. On regardera ſans doute ce ſyſtême comme celui de la République de Platon; cependant les principes en ſont ſi ſimples & ſi purs, qu'on n'oſeroit les combattre ſans les réclamer: car dans l'ordre politique il enfanteroit la plus heureuſe harmonie.

SUR LA POPULATION.

L'Ami des Hommes. Paris 1757.

L'AMI des hommes nous a développé la force, l'étendue, les rapports du terme de Population, & de la choſe qu'il ſignifie. Il conſidere d'abord la *richeſſe* dans la théorie. En ce ſens, elle comprend le néceſſaire, l'abondance & le ſuperflu, trois degrés en quelque ſorte qu'il ne faut pas perdre de vue: car de là, comme de ſa ſource, découle la notion de la richeſſe conſidérée relativement aux uſages phyſi-

ques, & au gouvernement des Etats. Que renferme-t-on en effet ſous cette idée ? ſinon les productions de la terre, qui fourniſſent le *néceſſaire ;* les produits de la circulation, qui forment l'*abondance ;* les tréſors de l'Etranger, qui donnent & conſtituent le *ſuperflu.* Mais les moyens ſimples & naturels de rendre la terre féconde conſiſtent dans l'Agriculture ; les moyens d'établir une circulation bienfaiſante, ſont dans le commerce intérieur, c'eſt-à-dire, entre les Citoyens ; les moyens d'attirer les tréſors de l'Etranger, ſe rapportent au commerce de Nation à Nation.

Voilà le plan de l'Auteur dans ſes trois parties : elles ſont, ſuivant ſa propre expreſſion, comme une pyramide. La premiere eſt la baſe & l'eſſentiel, parce qu'elle porte ſur le néceſſaire & ſur l'Agriculture : le commerce intérieur eſt le progrès de l'édifice ; le commerce étranger en eſt le ſommet. Que cette idée eſt grande, juſte & abondante !

Mais outre les principes qu'on vient d'expliquer, il en exiſte encore un plus profond, ou, ſi l'on veut, plus ultérieur. Et quel eſt-il ? Le principe

même qui lie tous les individus de l'eſpece humaine, la *ſociabilité* : c'eſt ce qui forme les familles, les Etats, les Empires, & c'eſt du concert des hommes ſociables que naît la richeſſe; parce que c'eſt ce concert qui déploie les moyens d'où la richeſſe dérive, qui ſont, comme on l'a dit, l'Agriculture & le Commerce.

On vient d'aſſigner les principes & les moyens qui conduiſent à la richeſſe & à la proſpérité ; mais on ne fera rien ſans l'inſtrument général, efficace, puiſſant. Et quel eſt-il cet inſtrument? Rien autre choſe que la multitude des hommes, dont la ſource eſt dans la Population.

Ainſi la Population eſt le premier bien de la ſociété, puiſque ſans elle, il eſt impoſſible d'acquérir les autres biens.

1°. Par rapport à l'Agriculture, la meſure de la ſubſiſtance eſt la meſure de la Population; c'eſt-à-dire, que par-tout où la ſubſiſtance abonde, l'eſpece humaine abonde auſſi. Mais comment la ſubſiſtance abondera-t-elle, ſi l'Agriculture eſt négligée. « Un an-» cien Romain, toujours prêt à retour-» ner & à labourer ſon champ, vivoit

» lui & ſa famille du produit d'un » arpent de terre. Un Sauvage qui ne » ſeme ni ne laboure, conſomme ſeul le » gibier que cinquante arpens de terre » peuvent nourrir : conſéquemment, » Tullus Hoſtilius avec mille arpens » de terre pouvoit avoir cinq mille » Sujets, tandis qu'un chef de Sau- » vages, tels que je les ai repréſentés, » borné à un tel territoire, auroit à » peine vingt hommes. Telle eſt la » diſproportion immenſe que l'Agri- » culture peut établir dans la Popula- » tion ».

S'il eſt vrai que la ſubſiſtance, ſoit la meſure de la Population, & ſi la Population eſt le plus grand bien des Etats, il faut donc que l'Art qui donne la ſubſiſtance ſoit le premier des Arts : telle eſt l'Agriculture, ſi peu honorée néanmoins, & ſi peu protégée, dans cette décadence des ſiecles. Cependant la France eſt ſinguliérement propre à l'Agriculture, tout ſemble la favoriſer ; la fécondité du terrein, l'induſtrie des habitans, la facilité du commerce, &c. Pourquoi cet Art ſi précieux eſt-il donc ſi traverſé parmi nous ? Outre les raiſons générales, c'eſt qu'en France les groſſes fortunes abſorbent

les petites; c'eſt que les Emplois de Finance ouvrent mille moyens rapides de s'enrichir, indépendamment du travail & de la culture des campagnes; c'eſt qu'on tend toujours à ce qui procure la conſidération & l'éclat; c'eſt que les habitans des Provinces viſent au ſéjour de la Capitale; c'eſt que les Seigneurs qui poſſedent de grandes Terres, ne réſident point dans leurs Seigneuries; la culture de ces poſſeſſions eſt abandonnée à des hommes qui n'ont pas autant d'intérêt qu'eux à les faire valoir; c'eſt que le haut prix de l'intérêt de l'argent fomente la pareſſe, & retire les hommes du travail; c'eſt enfin, que la multitude des décorations, des embelliſſemens de pure fantaiſie rend inutile une partie des terres. Il s'agiroit donc de rétablir & d'encourager l'Agriculture dans ce beau Royaume ſi privilégié de la Nature. Mais quels moyens l'Auteur ſuggere-t-il pour cela? Un entr'autres, c'eſt d'*honorer les petits*, ſur-tout ceux qui exercent l'Agriculture. *Honorez les petits*: ce mot ranime tous les ſentimens de cet Ecrivain trop affectueux & trop compatiſſant pour n'être qu'un Philoſophe.

28. A l'égard du commerce étranger, l'Auteur fait voir par la ſimplicité de ſes principes, qu'il s'étend, s'arrange, ſe conſerve à peu près comme le commerce de l'intérieur. De même que dans la France, Paris eſt le cœur de l'Etat, & que de cette Capitale dépend la vie & le mouvement des Provinces qui ſont les membres, ainſi l'Ami des Hommes, voudroit que la France fût le centre des autres Royaumes; & que les richeſſes de nos voiſins priſſent leur cours vers nous.

On croiroit qu'il y a de l'orgueil dans ce projet; c'eſt tout le contraire: l'Auteur ne penſe ici qu'à une circulation qui anime tout, qui vivifie les autres Royaumes en proportion de ce qu'ils aideront la France, qui ne répande que des bienfaits ſur les Peuples étrangers, & qui les invite par leurs propres intérêts, à favoriſer les nôtres. Il a même l'équité de laiſſer à chaque Nation le droit de ſe faire centre, ſi elle peut: les moyens qu'il ſuggere pour cela ſont généreux; mais il n'eſt pas poſſible de ſe diſſimuler, que la France par ſa poſition, par ſon étendue, par ſa fécondité, par ſon induſtrie, eſt comme deſtinée à don-

ner le ton aux grandes affaires, à mouvoir les reſſorts eſſentiels de la Politique & du Commerce.

Cependant par quels moyens les Etrangers deviendroient-ils nos tributaires? & comment ce joug, bien loin de les accabler, fera-t-il leur opulence & leur bonheur? Le ſyſtême eſt fort ſimple & fort aiſé à concevoir, quand on eſt rempli des principes de l'Auteur. En nous reſſouvenant bien, que l'unique richeſſe eſt la Population, & que celle-ci s'étend en raiſon des ſubſiſtances, il s'enſuit de là que le plus grand de nos intérêts eſt de multiplier les ſubſiſtances par tous les moyens poſſibles. Si celles de notre cru ſont portées auſſi loin qu'elles peuvent aller, ſans néanmoins pouvoir remplir tous nos beſoins, il faudra nous pourvoir du ſurplus chez l'Etranger; mais en multipliant nos ſubſiſtances, nous acquérerons une Population ſupérieure; notre induſtrie croîtra dans la même proportion, nos Manufactures en tout genre pourront fournir à l'Etranger des fabriques de toute eſpece: ce ſera notre ſolde pour les ſubſiſtances que nous tirerons de lui; & s'il ne conſentoit pas à cet échange, il ſeroit

encore avantageux pour nous de ſolder en argent. Bientôt cette diminution momentanée d'eſpeces, ſe répareroit par la force de notre Agriculture, de notre Population, de notre Induſtrie, trois choſes qui attirent toujours tôt ou tard, les métaux, qui les font circuler dans la Nation favoriſée de ces trois avantages.

D'ailleurs, pour que l'Etranger nous fourniſſe des ſubſiſtances, ſoit en grains, ſoit en toutes autres denrées comeſtibles, il eſt néceſſaire qu'il prenne ſoin lui-même de ſa Culture & de ſa Population; & dans ce cas, il doit ſe procurer des richeſſes. Or, dans cet état, il ne peut manquer de deſirs par rapport aux aiſances de la vie, & il aura toujours recours au Peuple qui pourra lui fournir plus abondamment, & au meilleur compte, toute ſorte de matiere manœuvrées. Ainſi ce ſera une néceſſité qu'il s'adreſſe à nous, dont on ſuppoſe que l'induſtrie ſera portée au plus haut degré.

On conçoit que dans ce ſyſtême, la proſpérité de nos voiſins eſt indiſſolublement liée à la nôtre. L'Auteur prétend même que le commerce du produit de notre induſtrie croîtra en

même raiſon, que celui de nos voiſins ſera plus floriſſant. Ceci eſt une ſorte de paradoxe, mais l'expérience en juſtifie la vérité. *Les Nations chez leſquelles on fabrique, conſomment plus, proportion gardée, du produit de nos Manufactures, que celles qui n'en ont aucune chez elles :* toujours par cette raiſon, que le peuple qui travaille plus en tout genre ſe procure plus d'aiſances, parce qu'il acquiert plus de moyens de s'en procurer.

Dans le projet de diſtribuer notre induſtrie à nos voiſins, il eſt néceſſaire de leur ouvrir des chemins & des communications. C'eſt toujours le ſyſtême intérieur qui s'applique ici, & qui ſe réaliſe en grand. Mais qu'il eſt beau de voir diſparoître par-là de chez nos voiſins, ainſi que de chez nous, cette *Politique barbare & imaginaire, qui n'a d'autre objet que d'envahir, de détruire, de partager le bien d'autrui!* Politique qui, plus d'une fois, a fait concevoir le deſſein chimérique d'uſurper l'empire de la mer. C'eſt comme ſi on avoit voulu jouir du privilege excluſif de reſpirer l'air qui nous environne. La mer eſt ouverte à tout le monde : on peut y acquérir le droit de

le protection, en la purgeant des Forbans & des Pirates. Ainſi Hercule & Théſée délivrerent-ils la terre des monſtres & des tyrans qui la dévaſtoient. Mais ces bienfaits procurent de la gloire & nulle juriſdiction. Le commerce maritime eſt comme celui de la terre, enfant de l'induſtrie & de la liberté. Les Rois doivent le protéger & le laiſſer faire : protection des Rois, qui doit s'étendre en général à la Population & à la police des mœurs : protection des Rois, qui, par rapport au commerce de mer, doit avoir pour objet, la multiplication des ports, & l'entretien d'une marine militaire.

Si nous n'avons pas une marine proportionnée au rang que la France *doit tenir en Europe, plus notre induſtrie eſt vive, plus auſſi les uſurpateurs du commerce, quels qu'ils puiſſent être, ſeront attentifs à l'étouffer, à l'éteindre, & à nous ôter toutes les reſſources que la plus attentive manutention intérieure nous a préparées.* Ainſi nous ne pouvons nous priver des avantages d'une marine militaire. A l'égard des qualités que doit avoir cette marine, d'abord, ſelon l'Auteur, il ne doit point y avoir de

distinction entre ce qu'on appelle *militaire* & *plume*. Il vaudroit mieux faire rouler tous les emplois entre ces deux corps, confier alternativement l'inſpection & l'action aux mêmes ſujets, ne pas borner une partie à contrôler l'autre, ni décourager celui qui paie de ſa perſonne, par la crainte de déplaire à celui qui eſt chargé de tenir les comptes. Enſuite point de mêlange entre la marine militaire & la marine marchande : le ſyſtême Anglois à cet égard eſt abandonné par l'Ami des Hommes.

Un grand principe d'encouragement pour la marine militaire, ſeroit d'y favoriſer davantage le mérite, de le récompenſer ſans ſuivre la *conſtante hiérarchie* des grades, de conſidérer les forces de mer, non comme une affaire d'éclat, car c'étoit l'idée qu'on en avoit au ſiecle dernier ; mais comme un des appuis fondamentaux de l'Etat.

A l'égard des prohibitions, l'Auteur n'en veut pas plus pour le commerce extérieur que pour le commerce du dedans de l'Etat. Tous les hommes ſont freres : ce principe heurte diamétralement les prohibitions : mais de plus, les hommes ſont attentifs à leurs

intérêts : ſi vous prohibez les marchandiſes de vos voiſins, ceux-ci prohibent les vôtres. Si vous impoſez ſur ces denrées étrangeres des droits accablans, on vous rend la pareille ailleurs : l'induſtrie y perd donc de toutes parts : la circulation ſe gêne en toutes manieres : les défiances mutuelles augmentent : l'art des fripons & des fraudeurs ſe ſubtiliſe ; les Nations limitrophes s'aigriſſent, ſe brouillent, ſe combattent. Le monde entier n'a plus guere à craindre l'inondation des barbares, mais le malheureux ſyſtême d'intérêt excluſif, dont on fait la baſe du commerce, eſt une ſource éternelle de dévaſtation pour l'Univers.

Le grand moyen d'animer nos Colonies d'Amérique, ſeroit d'y avancer la Population, non en y faiſant paſſer des brigands, comme on imagina pour le Miſſiſſipi. De telles gens ne peuvent que faire perdre à tout honnête homme l'envie de tourner les yeux de ce côté-là. Il ne ſeroit queſtion, pour remplir ces contrées de bons Cultivateurs, que de ne point gêner l'importation & l'exportation, & d'établir pour les Colons un gouvernement affranchi de toute violence : ſi vous leur

donnez des chefs d'une probité reconnue, ſçachant eſtimer les hommes & cultiver les talens ; fermant l'oreille aux plaintes & aux cabales des vauriens toujours ſoutenus dans les Cours ; ſi vous payez bien ces chefs, & les mettez à même de tenir un grand état, ſans percevoir aucuns droits onéreux ſur le commerce ; ſi vous leur donnez une autorité entiere, vos Colonies ſe peupleront avec une rapidité dont les progrès vous étonneront.

SUR L'AGRICULTURE,

ET LES AUTRES BRANCHES DE LA POPULATION.

Extrait des Intérêts de la France mal entendus dans les branches de la Population, de l'Agriculture, des Finances, du Commerce. Paris 1757.

QUAND un Ecrivain veut traiter des parties importantes de l'adminiſtration de l'Etat, il doit craindre de s'expliquer avec trop de liberté ; les projets d'amélioration ou de réformation, ne doivent jamais être publiés

quand ils ſont conçus & propoſés d'une façon qui tourne au décri des gens en place. Le zele de l'économie politique ceſſe, dès qu'il ſe permet des éclats qui retombent ſur le gouvernement actuel : il faut le ſeconder ſans l'attaquer : le mal fût-il auſſi grand qu'on l'imagine, en travaillant à le guérir il faudroit prendre garde de l'irriter, en bleſſant ceux qui le font, & en aigriſſant ceux qui le ſouffrent.

De tous les Etats politiques, le plus puiſſant ſera toujours celui dont les domaines ſeront plus fertiles. La grandeur des Nations eſt un *édifice* dont *les premiers matériaux* ſe tirent *du cru de leurs terres.* Pour avoir la puiſſance d'un Royaume, il ne faut donc que calculer les hommes que ſon terrein nourrit ; & pour avoir le degré où cette Puiſſance peut s'élever, il ne faut que compter le nombre d'habitans que ce terrein pourroit nourrir s'il étoit mis en valeur. Sur ce principe, l'Auteur trouve que la France pourroit entretenir vingt-cinq millions d'hommes, quoique ſes récoltes actuelles ne ſuffiſent pas pour donner du pain à tous ſes habitans, dont il réduit le nombre à dix-ſept millions à peu

près. Le produit de notre Agriculture eſt donc près d'un tiers au-deſſous du degré où il pourroit monter. « Il s'en » faut donc huit millions d'hommes » que notre puiſſance ne ſoit au degré » de force où notre gouvernement po- » litique pourroit la porter ». Notre Miniſtere, continue l'Auteur, en perfectionnant toutes les parties de l'adminiſtration, a trop négligé l'Agriculture : au lieu d'augmenter la valeur de nos terres & nos richeſſes réelles, on n'a ſongé qu'à augmenter notre continent & nos richeſſes fictices. Le pain eſt la premiere ſubſiſtance, rien n'y peut ſuppléer : il fait le corps de la puiſſance ; le reſte n'en eſt que l'ombre : point de pain, point de politique. Toute puiſſance eſt dans un état précaire dès qu'elle tire d'un autre continent que le ſien les moyens de ſubſiſter : ſans Soldats, ſans Armée, on la détruit ; on n'a qu'à lui refuſer la ſubſiſtance, elle eſt perdue ſans reſſource.

Depuis 1715, juſqu'en 1755, l'Angleterre ſeule a tiré de la France *deux cens millions de nos livres tournois*, en échange du froment qu'elle nous a fourni. En vain dira-t-on que notre in-

duſtrie fait la balance : l'ouvrage des Manufactures eſt plus lent & plus pénible que le travail de l'Agriculture. La Nature eſt toujours plus prompte que l'Art. D'ailleurs, le produit du ſol eſt toujours préférable à celui de l'induſtrie : dans ſes échanges avec l'Etranger, l'Etat qui *donne le moins pour completter ſes beſoins, reſte toujours le plus riche.* Pendant la guerre, nos conquêtes n'ont preſque jamais été arrêtées que par le défaut de ſubſiſtances, qui nous a rendu la paix néceſſaire. *Qu'on liſe*, dit l'Auteur dans une note, *l'hiſtoire de nos traités de paix depuis ſoixante ans, on trouvera que la famine les a preſque toutes dictés.*

De plus, l'entrée des grains étrangers en France, empêche d'autant le défrichement de nos terres incultes, & par conſéquent l'accroiſſement de notre population. Notre Agriculture a donc perdu tout ce qu'ont coûté ces denrées exotiques : ſa perte égale exactement le gain qu'a fait l'Etranger, & notre puiſſance politique en a ſouffert une diminution égale au dommage économique.

L'Auteur prétend que les privileges accordés à nos Manufactures ont

dérobé une infinité de bras à la culture ; qu'en élevant les arts ſuperflus au-deſſus des profeſſions néceſſaires, nous avons préféré l'acceſſoire au principal : de-là, dit-il, on ne remplit le Royaume que de richeſſes mobiles, qui peuvent en un inſtant devenir la proie d'une invaſion inattendue, & qui ſont un appas, une amorce pour en inſpirer la tentation. En un mot, les Arts ne ſont qu'un fonds commun, l'Etranger en peut toujours partager le profit ; & aucun ſyſtême de puiſſance n'eſt ferme & ſtable, qu'autant qu'il porte, comme l'Agriculture, ſur des forces & ſur des richeſſes fixes & permanentes.

La ruine de notre culture vient encore de pluſieurs autres cauſes, qui n'ont pas échappé aux lumieres de l'Auteur : ce ſont,

1°. La mauvaiſe économie des Peuples. C'eſt-à-dire, certaines contrées du Royaume ſont très-peuplées, d'autres ſont preſque déſertes.... « Une » Ville immenſe s'eſt élevée ; elle a » englouti le Royaume.... Bientôt il » n'y aura plus d'Etat. Paris ſera le » Royaume. Chaque Province a ſa Ca» pitale qui dépeuple ſes campagnes.

» De dix-ſept millions d'hommes dont » la France eſt peuplée, douze millions » qui habitent les Villes, occupent un » enclos de terrein, qui, eu égard au » reſte de la Monarchie, n'eſt qu'un » point imperceptible.... Tant d'hom- » mes occupant un ſi petit terrein, » le moyen que le terrein ne manque » point d'hommes. » Voilà dans notre Agriculture un vuide dont les Arts ne ſçauroient réparer les ſuites.

2°. La mauvaiſe *diſtribution des terres :* plus la diſtribution des terres eſt diviſée, plus la culture eſt animée. *Cent particuliers qui auront dix arpens de terre, les feront mieux valoir qu'un particulier qui en aura mille à lui ſeul.* Ici le zele de l'Auteur s'enflamme contre les grands Propriétaires : il les accuſe de ne point craindre d'accélérer la famine, étant sûrs d'avoir toujours du pain; de remplir la France de Bois, de Parcs, de Pays en friche réſervés pour leur chaſſe; de s'appliquer plus à embellir la Nature qu'à la rendre utile.

3°. Le ſyſtême des ſucceſſions adopté en France : l'Auteur y improuve les ſubſtitutions.

4°. Les droits ſeigneuriaux & de directe, qui font qu'un Propriétaire

particulier n'eſt guere que le Fermier de ſes terres, & qui par les lods & ventes empêchent des mutations favorables à l'Agriculture.

5°. Les taxes, qui, en France, ne tombent guere que ſur le Laboureur, égalent ſa condition à celle d'un Eſclave : de ſorte que ſans avoir eſpérance de devenir plus riche, ſon intérêt eſt de ſe montrer pauvre.

6°. L'inégale diſtribution des richeſſes, qui rend les Villes, ſur-tout Paris, un centre, ou plutôt un gouffre où l'intérêt & le luxe attirent & abſorbent tout l'or & tout l'argent du Royaume ; il en reflue dans les campagnes une miſere qui revient dans les Villes chercher des reſſources, ou mendier des ſecours : c'eſt, dit-il, de la ſomme du travail général que dépend la richeſſe de la République.

7°. La forme d'adminiſtration, qui, aux dépens de la claſſe des Laboureurs, a créé une claſſe nombreuſe d'Officiers ſubalternes pour lever les droits de la Couronne.

8°. Le luxe, le plus mortel fléau de nos campagnes ; car il leur enleve une infinité de ſujets ; il occupe, il gage des millions d'ouvriers & de do-

meſtiques ſuperflus, qui étoient nés pour être des Laboureurs.

Pour remédier à tant de déſordres, l'Auteur propoſe des moyens dont pluſieurs ſont trop ſinguliers, comme de forcer une partie des Artiſans à devenir Laboureurs : cette entrepriſe ſeroit impoſſible, & peut-être même dangereuſe. Ainſi le mieux où viſe l'Auteur ſeroit ſouvent ennemi du bien qu'il cherche. Il eſt dommage qu'avec tant de lumieres, & des ſentimens ſi patriotiques il n'ait pas ſçu s'éloigner des extrêmes & garder un juſte milieu d'où on ne doit jamais s'écarter dans l'économie politique comme dans tout le reſte.

Ce ſeroit beaucoup de connoître ſeulement les terres incultes du Royaume, de prendre de juſtes meſures pour les mettre en valeur, d'allumer par-là l'émulation dans la culture, & de faciliter le tranſport & le commerce des denrées, pour étendre, par une circulation commode, l'aiſance qui eſt la ſource unique d'une prompte Population.

Enſuite l'Auteur traite de la Population ; & voici la ſubſtance de ſes raiſonnemens ſur cette matiere. Un Etat

vingtieme partie de notre Population.

Une nouvelle cauſe qui diminue tous les jours notre Population, c'eſt, dit notre Citoyen, *l'eſprit philoſophique*, mais non de Philoſophie. « Preſ- » que toujours chez nous un Philoſo- » phe eſt un mauvais Citoyen. Ce » nom... qui annonçoit autrefois les » devoirs des hommes, indique au- » jourd'hui les vices, &c. »

Enfin le dernier obſtacle à notre Population vient de la débauche qui regne, ſur-tout dans les grandes Villes, qui ſe perpétue par elle-même ou par ſes effets dans les plus grandes familles.

Mais ſans nous étendre davantage ſur les cauſes qui précipitent la dépopulation, recueillons ici trois principes inconteſtables d'où la Politique tirera toutes ſes regles quand elle entreprendra ſérieuſement de réparer les pertes que ſouffre notre Population.

» 1°. C'eſt du degré général de ſub- » ſiſtance que dépend toujours le nom- » bre des hommes. 2°. La Population » d'un Etat ne ſera jamais conſidéra- » ble, quand celle des Laboureurs ne » ſera point floriſſante. 3°. C'eſt de » l'aiſance de celle-ci, que dépend tout » l'édifice de la Population générale ».

On n'eſt guere flaté de ſe voir à la tête d'un grand nombre d'enfans, quand cette famille doit partager l'infortune du pere & l'augmenter.

L'Auteur convient que parmi les Laboureurs & les pauvres, il naît encore beaucoup d'enfans, mais il ſoutient avec fondement qu'un très-grand nombre périſſent ordinairement en bas âge, faute d'une ſuffiſante nourriture. De-là vient que la Population des Payſans Anglois, comparée à celle des Payſans François, eſt dans la raiſon directe de leur aiſance nationale, ou dans la proportion de trois à deux.

Tout ce que nous avons remarqué de mieux dans ces ſpéculations économiques, c'eſt la néceſſité d'encourager l'Agriculture pour augmenter nos ſubſiſtances, de répandre plus d'aiſance parmi nos Laboureurs pour animer leur Population, de diſtribuer les Manufactures dans nos Provinces, d'ôter aux François la liberté de s'expatrier ſi communément, d'oppoſer des barrieres au luxe, à la corruption, de proſcrire l'eſprit d'irréligion qui ſe couvre du nom de philoſophique, & dont le progrès, en relâchant tous les principes des mœurs, affoiblit dans le

Royaume tous les reſſorts de la puiſſance. Nos Ecrivains économiques, en raiſonnant ſur les intérêts de la Patrie, ne devroient jamais perdre de vue ceux de la Religion ; ils devroient au contraire honorer ſes pratiques & ſes uſages, bien loin de les cenſurer comme font la plupart.

SUR LA CULTURE DES TERRES.

Eſſai ſur l'adminiſtration des terres. Paris 1749.

De même que la Population fait la force de l'Etat, de même la culture des terres fait la force de la Population. Dans un Royaume peuplé, plus les terres ſont diviſées, plus elles ſont en valeur; les denrées de conſommation, l'exportation, ſi l'on ne la gêne pas, croiſſent dans la même proportion que le nombre des cultivateurs. A meſure que l'argent devient commun, le prix des denrées hauſſe, & le revenu des terres augmente. De-là vient que les Propriétaires des fonds ont toujours ſur les Rentiers un avantage conſidérable. Les rentes ſont ſu-

jettes à des révolutions, & la valeur en eſt fixe. Les fonds de terre ſont à l'abri de tous les événemens : le profit qui en revient, groſſit à meſure que la conſommation devient plus forte, & le Rentier dont la recette ne peut jamais augmenter, s'appauvrit dans la même proportion que les denrées renchériſſent.

L'Auteur conſidere enſuite les avantages & les déſavantages des baux généraux des terres. Ces baux ſon fort commodes pour le Propriétaire : il connoît le revenu qu'il eſpere ; il eſt sûr d'être payé à l'échéance : malgré ces avantages les *baux généraux*, dit-il, *n'en ſont pas moins la ruine des terres, & la ſource d'une infinité de procès* ; parce que les grands Fermiers ne cherchent qu'à s'aſſurer des profits, en faiſant des déductions ſourdes pour baiſſer le prix de la ferme, & qu'à s'épargner, dans la pourſuite des droits ſeigneuriaux, des fatigues & des frais, qui ne vont qu'au bien de la Seigneurie, ſans revenir au gain du Fermier : ainſi le Seigneur ignore toujours la véritable valeur de ſes domaines.

Ces obſervations ſur les pratiques des Fermiers avides ſont déciſives en fa-

veur de la régie : mais il faut être bien attentif au choix d'un Receveur, & qu'il entende parfaitement ce genre d'adminiſtration. Il y a des domaines qu'il convient de régir. Il eſt à propos d'affermer les terres labourables, en *obſervant de ne donner à chaque Fermier* que ce qu'il peut exploiter de ſa main. Dans les domaines trop étendus, un Fermier ne ſçauroit labourer les terres éloignées, quelque bonnes qu'elles ſoient ; il lui en coûteroit trop. Il les met donc en paturage, & n'en paie la jouiſſance que ſur le pied des mauvaiſes terres. Il faut donc diviſer ces vaſtes domaines en pluſieurs fermes : la multitude des petites fermes eſt un autre écueil ; les réparations qu'elles exigent en diminuent notablement le revenu. D'ailleurs dans les petites fermes, les Colons ſont affaiſſés ſous le faix de la miſere : ils ont peu d'induſtrie : ils n'ont pas les facultés pour peupler en beſtiaux, & pour faire les frais néceſſaires pour bien exploiter.

Dans les mauvaiſes terres, on doit diminuer, autant qu'il eſt poſſible, l'exploitation du Colon, d'en ſequeſtrer le plus mauvais terrein, de le

planter en bois, ou d'y ſemer des luzernes, des trefles, des veſces, des pois.

Pour améliorer les terres, le grand ſecret du Propriétaire, eſt de procurer à ſes Fermiers tous les moyens de s'enrichir, de les bien monter en chevaux, en beſtiaux, &c. par-là on accrédite les fermes, on leur procure un engrais fertile. On tire des prés la nourriture des beſtiaux & l'engrais des terres; on ne ſçauroit prendre trop de ſoin pour les ſuppléer par-tout où ils manquent.

A l'égard des vignes, un Seigneur ne doit jamais les affermer, c'eſt autant de perdu: le Fermier, lorſqu'il eſt à la fin de ſon bail, les néglige: il les pouſſe en bois & les fait périr; quelque précaution qu'on prenne, on y eſt toujours trompé: le profit des vignes dépend de la connoiſſance & des ſoins du Propriétaire, afin que le Vigneron travaille dans les ſaiſons convenables. Pour ce qui concerne les bois, l'Auteur recommande fort le choix des Marchands: il veut qu'ils ſoient accrédités & bien famés. Les Marchands du Pays, dit-il, emploient ordinairement toute ſorte de ruſes pour

éloigner les Forains. Ils publient que le marché eſt conclu, tandis qu'il n'en eſt pas même queſtion. Au reſte dans tous les marchés on doit pouſſer la probité juſqu'à la délicateſſe avec le Marchand, ne jamais faire des traités avant l'adjudication, ni ne jamais conſentir à aucune paction pour le tiercement.

En parlant des *dixmes & des champarts*, l'Auteur obſerve que depuis que les Seigneurs ont quitté leurs châteaux pour aller diſputer de luxe dans les grandes villes, les terres ont dégénéré ſucceſſivement. On ne peut préparer bien un champ, ni le ſarcler, qu'autant qu'on a beaucoup de monde. Or l'abſence des Seigneurs a entraîné à leur ſuite des domeſtiques élevés à la campagne. Les fumiers que fourniſſoient leurs chevaux, ont ceſſé d'engraiſſer la Province.

A l'égard de la protection qu'un Seigneur doit à ſes Cenſitaires, l'Auteur en fait un point de religion & d'humanité. L'intérêt du Seigneur s'y trouve, dit-il, mais il réprouve une bonté qui dégénere en indolence, & qui laiſſant les crimes impunis, fait d'une Paroiſſe *un repaire de voleurs*, où

les terres reſtent bientôt ſans culture & le Seigneur ſans autorité. Secourir les Payſans dans leurs vrais beſoins & dans leurs maladies; leur prêter dans leurs pertes de quoi vivre & reſemer; exiger qu'ils rendent le prêt, leur en faciliter les moyens; preſſer les Fermiers d'acquitter leur bail à ſon terme; acheter leurs denrées, quand ils n'en ont pas le débit : ce ſont-là des devoirs & des ſervices qui animent les Colons au travail & qui les attachent à un Seigneur. Les avances que celui-ci fait, ſont des fonds qu'il acquiert pour la poſtérité : il éleve au travail une multitude d'hommes qui périroient par le découragement : il les accoutume à connoître, que tôt ou tard la terre fait la fortune de ceux qui la cultivent. Le Payſan eſt timide, ſes facultés ſont trop petites pour qu'il puiſſe donner au haſard, ſes lumieres trop foibles pour analyſer l'avantage d'une méthode ſur une autre. Elevé par ſon pere dans une façon de travailler, il croiroit changer ſa religion s'il changeoit ſa culture : il nourrit deux vaches : il ne croit pas qu'il puiſſe en avoir quatre.

Pour améliorer les cultures des bon-

terre : s'il n'a rien, il va chercher fortune ailleurs : l'Etat ſe dépeuple ; ceux qui reſtent ne ſont point intéreſſés à ſa défenſe ; ils ne combattent plus pour leurs Lares ; ils ne voient plus que les foyers d'autrui. Eſclaves pour eſclaves, ils trouveront toujours des chaînes ailleurs, & ils peuvent gagner au changement. Heureux l'Etat dont chaque membre eſt libre, & intéreſſé à la conſervation du luxe : heureux l'Etat où le Soldat dit : nous avons gagné une bataille !

Dans les mœurs de notre ſiecle, l'adminiſtration des terres eſt devenue un objet preſqu'étranger à la plupart des Seigneurs, qui poſſedent de grands domaines : ils s'en repoſent ſur des Régiſſeurs : c'eſt donc à ceux-ci qu'il convient ſpécialement de mettre en pratique les leçons de cet ouvrage. L'Auteur voudroit que ce fuſſent tous des hommes fideles, integres, doux, modérés, humains, charitables, actifs, vigilans, intelligens, exempts des paſſions d'intérêt & d'ambition. Si les vœux du vertueux Anonyme étoient exaucés, on ne verroit plus de ces Receveurs dont les manieres inſolentes, les mœurs licentieuſes & la dureté avide, vexent

& désolent de pauvres vassaux, d'autant plus à plaindre, que leurs cris & leurs gémissemens ne peuvent se faire entendre aux oreilles de leurs maîtres, presque toujours prévenus en faveur du tyran qui les opprime.

AUTRES OBSERVATIONS SUR L'AGRICULTURE.

Recueil de Mémoires concernant l'économie rurale. Zurich 1760.

L'AGRICULTURE commence à reprendre parmi nous ce haut degré de considération que n'auroit jamais dû perdre l'Art le plus nécessaire & le plus utile. La Nation revient enfin de ses préjugés injustes & gothiques, qui abandonnoient la culture des terres à des Esclaves, ou qui ne témoignoient que du mépris pour une profession *si liée à la sagesse*, comme dit Columelle, (*de re rust. l.* 1.) Nous avons des Sociétés d'Agriculture, des Philosophes qui les éclairent, des Grands qui favorisent leurs recherches, des hommes d'Etat qui les encouragent; & le Sou-

verain lui-même daigne jetter des regards de protection ſur leurs expériences. Quels fruits ne peut-on pas ſe promettre de ces précieuſes diſpoſitions, chez un Peuple qui n'a qu'à vouloir pour réuſſir ? Ce qui ſe paſſe chez nos voiſins aſſure & garantit nos eſpérances. L'Irlande doit le doublement de ſes produits à l'Académie d'Agriculture de Dublin. C'eſt la Province de Bretagne qui, la premiere, a recueilli, dit l'*Ami des Hommes*, un rayon de cette lumiere propice, en formant chez elle une pareille Académie. Pluſieurs autres Sociétés établies ſur le même plan dans les autres Provinces du Royaume, annoncent la régénération de l'Agriculture en France.

On trouve dans l'Auteur du Recueil que nous citons, d'excellentes réflexions ſur ce ſujet. Il examine d'abord le vrai degré de conſidération qu'il faut accorder à la culture des terres. Ce n'eſt point un enthouſiaſte, ni un de ces hommes à préventions, qui, poſſédés de la manie du goût excluſif, déclament contre toutes les autres profeſſions, & voudroient proſcrire les Lettres, les Beaux-Arts, les Manufactures, le Commerce, pour tourner tous les eſ-

prits, tous les talens, & tous les bras vers l'Agriculture. Le bonheur du Peuple ne demande point que toutes les classes des Citoyens embrassent cette profession: on n'a qu'à éclairer & protéger celle qui y est destinée.

C'est aux Anglois que nous devons les premiers progrès de la bonne Agriculture. Ils creusoient dans cette riche mine, & en tiroient des trésors immenses, sans que les autres Nations pensassent à les imiter. La derniere guerre, pour la succession de la Maison d'Autriche, paroît avoir éveillé l'attention de l'Europe sur un objet qui est le véritable fondement de la grandeur & de la puissance des Etats. La paix d'Aix-la-Chapelle, fut l'époque d'une fermentation générale. L'Auteur, après avoir présenté dans un très-beau détail les efforts réunis de tous les Peuples de l'Europe pour perfectionner l'Agriculture, demande ensuite si ces efforts redoublés seront couronnés par le succès qu'on en espere.

» Swift, dit-il, fait exposer par Gul-
» liver, à un des Rois de ses Pays ima-
» ginaires, toutes les finesses du sys-
» tême politique de l'Europe. Le Roi
» lui répond froidement: Si j'avois un

» homme qui ſçût faire venir deux » épis, où juſqu'ici il n'en vient qu'un » ſeul, je ferois plus de cas de cet » homme que de tous vos grands Po- » litiques. Cette connoiſſance ſeroit » admirable en effet, mais ſeroit-elle » poſſible? ne ſurpaſſeroit-elle pas nos » forces »? Pour répondre à ces queſtions, & pour juger ſi l'on peut ſe flater, avec quelque vraiſemblance, de parvenir à perfectionner l'Agriculture, il eſt néceſſaire d'examiner d'abord quelle eſt la cauſe de la fertilité de la terre, & comment on peut détruire les obſtacles qui empêchent l'activité de cette cauſe. Voici une petite partie des détails où l'Auteur entre.

On ſçait qu'une terre forte, dure, compacte, ne peut être pénétrée ni par l'eau, ni par les influences de l'air: les racines des plantes ne ſçauroient s'étendre aſſez pour chercher leur nourriture: une terre trop meuble ne retient ni l'eau, ni les ſels néceſſaires: une terre trop humide noie les végétaux; une terre aigre les détruit par l'abondance des acides. L'Auteur indique, d'après les expériences les plus certaines, les moyens qu'on peut mettre en uſage, ſoit pour vaincre les

obſtacles qu'oppoſent à la culture les différentes propriétés de chacune de ces terres, ſoit pour améliorer le ſol, & le rendre auſſi fertile qu'il peut l'être par l'emploi des différentes ſortes d'engrais, & ſur-tout des eſpeces de bleds & de graines adaptées à la nature même du ſol.

Mais ce n'eſt pas aſſez d'avoir facilité la deſtruction de ces obſtacles qui empêchent la perfection de l'Agriculture, & tous ces moyens reſteront ſans effet en grande partie, ſi le Gouvernement ne ſeconde, & les découvertes du Philoſophe, & les travaux du Cultivateur. Les expériences d'Agriculture ſont lentes & coûteuſes. Il faudroit, dit l'Auteur, deſtiner un fonds ſuffiſant pour la dépenſe, & un terrein aſſez vaſte & aſſez varié pour multiplier les eſſais. Pour porter l'Agriculture à ſa perfection, il ſeroit bon d'ajouter des récompenſes aux loix qui la dirigent. Il ne s'agit pas toujours de récompenſes pécuniaires. Le Souverain poſſede un riche fonds dans les honneurs qu'il peut diſtribuer; & la plupart des poſſeſſeurs des terres ſeront plus ſenſibles aux diſtinctions qu'à l'argent. A la Chine, le Laboureur

d'une Province, qui a le mieux cultivé ſa terre, eſt déclaré Mandarin de la quatrieme claſſe. Qu'on ne croie pas, dit l'Auteur, que chez nous ces hommes groſſiers ſoient inacceſſibles au deſir de la gloire : la Nature n'eſt pas ſi avare de ſes dons, qu'elle n'accorde ſouvent une grande ame à l'habitant d'une cabane.

SUR LES MOYENS DE SOUTENIR L'AGRICULTURE.

Obſervations ſur divers moyens de ſoutenir l'Agriculture, principalement dans la Guienne. 1756.

Il eſt démontré que l'Agriculture a de grands avantages au-deſſus du Commerce. C'eſt une vérité, que le Peuple cultivateur aura toujours la ſupériorité ſur le Peuple qui n'eſt que commerçant. Carthage fut vaincue, même ſur mer, par les Romains ; & ce qui s'eſt paſſé entre la France & l'Angleterre fait voir, qu'il ne ſuffit pas d'avoir des ſterlings & des Colonies pour être redoutable. Quelles louanges les An-

ciens n'ont-ils point données à l'Agriculture ! Ce langage ſubſiſte peut-être encore ; mais dans la pratique & ſous nos yeux, un Cultivateur eſt un miſérable pour qui il n'exiſte ni privileges, ni diſtinctions, ni ménagemens, ni égards ; auſſi cette profeſſion eſt-elle abandonnée de quiconque acquiert le talent, ou ſaiſit l'occaſion de faire autre choſe. « Tous les enfans » des Laboureurs, Vignerons, Journaliers, vont à l'école, il n'en reſte » plus pour garder le bétail : dès qu'ils » ſçavent lire & écrire, ils gagnent » les grandes Villes.... Là, frappés » de l'aiſance & des commodités » qu'une occupation douce, plutôt » qu'un travail pénible, procure au » Marchand & à l'Artiſan, les uns apprennent un métier, les autres ſe » louent pour domeſtiques. Les Finances & les Colonies, par l'amorce » d'un gain plus facile, plus prompt » & plus conſidérable, en attirent » beaucoup ; mais le plus grand nombre fuit les déſagrémens de ſa condition, les taxes, les corvées, les » milices, &c. »

Tout cela eſt vrai, & l'accroiſſement des grandes Villes eſt la cauſe

principalement de ce déſordre. L'Auteur ſe plaint de Bordeaux qui s'eſt extrêmement accru, embelli & peuplé; mais il vaudroit mieux encore qu'il y eût dix Bordeaux dans le Royaume qu'un Paris; parce qu'au moins dix groſſes Villes comme Bordeaux, réparties dans les Provinces, y ſerviroient de centre, y feroient circuler l'argent par la conſommation des denrées; au lieu qu'un gouffre comme Paris reçoit tout & ne renvoie pas de même: il n'y a que quelques Provinces qui jouiſſent du bienfait de la circulation, les extrémités du tourbillon languiſſent. Il n'en eſt pas de même de Londres par rapport à l'Angleterre: outre que la circulation ſe fait mieux dans un Royaume plus petit, l'uſage eſt « que » les Seigneurs Anglois habitent leurs » châteaux; qu'ils ne réſident à Lon» dres que pendant la ſéance du Par» lement; que le reſte de la nobleſſe » & les gens riches vivent à la cam» pagne neuf ou dix mois de l'année.... » D'ailleurs, Londres eſt un port de » mer, un entrepôt pour le commerce » des denrées & des manufactures: on » les y amene par mer de toutes les » diſtances; il s'y en fait une prodi-

» gieuſe conſommation ». Mais les retours des vaiſſeaux (qui ſont l'ame de ce commerce) ſervent à remplacer l'argent des tributs que paient les Provinces.

C'eſt un préjugé ancien, mais fort dangereux, de croire que le Peuple ne travaille que quand il eſt pauvre. Henri IV étoit bien éloigné de penſer ainſi. « Je veux, diſoit-il, qu'il n'y » ait aucun Payſan dans mon Royau- » me qui ne ſoit en état de mettre » tous les Dimanches une poule dans » le pot. Ce grand Roi ſçavoit com- » bien l'aiſance anime le Payſan au » travail, & combien la miſere le dé- » courage & le rend pareſſeux ». Cela peut ſe juſtifier par des exemples. Qu'on jette les yeux ſur toutes les Provinces du Royaume : on verra que celles qui ſont les plus miſérables ſont auſſi celles qu'on accuſe d'être peuplées de fainéans ; & qu'on ne diſe pas que la fainéantiſe eſt la cauſe de cette miſere ; car dans les cantons de ces mêmes Provinces, où le Payſan peut acquérir un peu plus d'aiſance, on le voit ſe ranimer ſur le champ & prendre le travail à cœur. Il en eſt peut-être de cela comme de l'éduca-

tion & des entrepriſes littéraires : l'encouragement dépend preſque toujours des premiers ſuccès, & cet encouragement eſt la cauſe d'une ſuite de bonnes opérations qui aboutiſſent quelquefois à des chefs-d'œuvre. On a établi dans les grandes Villes les Manufactures de luxe, les Compagnies de Commerce ; on leur a prodigué des privileges : c'eſt ce qui a fait refluer le Peuple des campagnes dans ces villes, ce qui a diminué le nombre des Cultivateurs. Mais il falloit ne ſe borner à privilégier que les entrepriſes utiles, que les opérations capables d'occuper & de faire vivre les Citoyens, &c. &c.

SUR LES MOYENS

DE MAINTENIR EN TOUT TEMPS LA VALEUR DES GRAINS A UN PRIX CONVENABLE.

Extrait d'un Mémoire ſur les Bleds, en 1748.

Il y a deux ſortes de revenus dans l'Etat: les fruits de la terre, & l'argent qui les repréſente: revenus d'une telle nature, qu'il doit y avoir entr'eux une juſte proportion de valeur: car ſi le poſſeſſeur du bled venoit à ruiner le poſſeſſeur de l'argent, ou ſi le poſſeur de l'argent venoit à ruiner le poſſeſſeur du bled, ce ſeroient les membres du corps politique, qui ſe déclareroient mutuellement la guerre; & qu'en pourroit-il réſulter autre choſe que la deſtruction même, du moins l'extrême affoibliſſement de ce corps qui eſt l'Etat.

Le poſſeſſeur du bled ruine le poſſeſſeur de l'argent, lorſque le bled eſt trop cher; & le poſſeſſeur de l'argent

ruine le poſſeſſeur du bled, lorſque le bled eſt à trop vil prix. Voilà deux écueils également dangereux. La cherté des grains fait que le Peuple tombe dans l'abattement & dans les murmures, qu'il périt de langueur, ou qu'il s'expatrie; deux extrémités qui privent l'Etat de toute ſa force, en leur faiſant perdre les Citoyens & l'eſpérance de leur poſtérité. D'un autre côté, l'aviliſſement des grains eſt pernicieux à tous les membres de la ſociété, & par conſéquent au Souverain. Le riche n'a pas de quoi faire travailler le pauvre. Le Laboureur ne peut payer ſon Maître & les impôts: il ceſſe de cultiver les terres difficiles, & fournit à peine les engrais aux bonnes.

Pour remédier à ces inconvéniens, le moyen eſſentiel, c'eſt la liberté du commerce. Si le commerce des grains eſt conſtamment libre, ils ne manqueront jamais. Pluſieurs Négocians en feront leur principal objet; ils acheteront & porteront au-dehors ceux du cru, quand ils ſeront à bon compte; ils en ameneront de l'Etranger, quand ils ſeront chers. Mais il ne faudroit pas accorder cette faculté excluſive-

ment à quelques particuliers : c'eſt une occaſion de monopole, ou d'infidélité, à laquelle il ſera toujours difficile de réſiſter : il ne faudroit pas non plus favoriſer certains Marchands, en leur permettant d'expoſer leurs bleds en vente, pendant que l'on empêche les bâtimens des autres d'approcher, juſqu'à ce que les premiers ſoient vuides. Le commerce doit être libre, ſans égards, ſans conſidération, ſans préférence, & à la plus grande utilité publique.

Cette liberté, au reſte, l'Auteur l'étend à l'intérieur du Royaumé & au Pays étranger. Quant à l'intérieur du Royaume, on ne conçoit pas comment le tranſport des grains d'une Province à l'autre, a été ſi ſouvent défendu, gêné, moleſté parmi nous. Tous les Sujets d'un Etat ne ſont-ils donc pas une même famille ? Pourquoi refuſer à l'un des enfans le ſuperflu de l'autre ? Mais conſidérons la pratique des autres Nations, nos voiſines & nos rivales. En eſt-il une ſeule qui ne favoriſe cette liberté par toute ſorte de moyens, & ne devons-nous pas reconnoître que nous ſommes peut-être le ſeul corps de République où il

ſe forme une diviſion & une ſciſſion générale d'intérêts, préciſément dans les circonſtances où tous les membres devroient ſe réunir & ſe donner des ſecours mutuels. L'Angleterre peut nous ſervir d'exemple.

MÊME SUJET.

Eſſai ſur la Police des Grains. *Paris* 1754.

GÊNER le commerce des grains, c'eſt mettre dans l'Etat une ſource de diſette & de monopole : au contraire, laiſſer la liberté de ce commerce, le favoriſer, l'encourager, c'eſt chaſſer pour toujours la diſette, & réprimer les Monopoleurs ſans employer la rigueur des loix.

L'aviliſſement du prix des grains accable le Laboureur, le met hors d'état de payer ſes Maîtres, de ſatisfaire aux impoſitions publiques. Quel remede à cet inconvénient ? Point d'autre que la liberté du commerce. Cette voie ouverte à tout le monde portera les grains dans tous les endroits où il y aura eſpérance de faire des profits,

& cette exportation fera refluer l'argent vers le Cultivateur, qui en ſera d'autant mieux encouragé à redoubler ſes ſoins, à enſemencer ſes terres, à mettre tout en valeur. Quoi de plus avantageux pour l'Etat, dont la premiere & même l'unique richeſſe eſt dans les fruits de la terre : car enfin tout ce que l'Art ſçait ajouter à la Nature, ne produit que des richeſſes de convention, ſujettes à la viciſſitude des temps & aux caprices des uſages. L'Agriculture ſeule ne peut éprouver ces révolutions.

La trop grande cherté des grains répand la miſere par tout : c'eſt ce qui ruine les familles, & dépeuple les Provinces : c'eſt un fléau plus terrible que le fer des Conquérans, une tempête qui ébranle les colonnes de l'Etat, une diſgrace qui amene toutes les autres calamités. Quel remede encore à ce déſaſtre ? La liberté du commerce : c'eſt ce qui excitera l'émulation, ce qui animera l'induſtrie. Comme on eſt toujours alerte ſur ſes propres intérêts, on portera des grains dans tous les lieux où ils pourront ſe vendre avantageuſement : mais de-là, comme d'une cauſe infaillible, naîtra la con-

currence, ce principe le plus actif & le plus étendu du commerce : concurrence qui empêchera toujours que les profits ne ſoient exhorbitans. Vous multipliez les Marchands de grains : de-là cette denrée ſera maintenue dans un état, & ſur un pied proportionné aux facultés de l'Acheteur, concurrence par conſéquent qui mettra un frein aux monopoles, qui les proſcrira même totalement, étant bien certain que les Monopoleurs ne profitent de la miſere commune, qu'en rappellant le commerce à eux ſeuls comme à un centre unique. Cette concurrence eſt dans l'état politique, comme dans l'empire des Lettres, l'ame des grandes choſes, & le gage de tous les ſuccès. Mettez les hommes en concurrence pour intéreſſer tous leurs ſentimens, vous animez tous les reſſorts de leurs connoiſſances & de leur induſtrie, vous faites de vrais Citoyens.

Si le commerce des bleds étoit toujours libre ; s'il étoit permis à tout le monde d'en acheter ſans aucune formalité ; s'il ne falloit pas de permiſſion particuliere pour les faire paſſer d'une Province à l'autre ; s'il n'y avoit jamais de défenſe d'en faire ſortir que

lorſqu'ils monteroient à un certain prix, il n'eſt pas douteux qu'il ſe formeroit dans le Royaume des magaſins qui ne coûteroient rien à l'Etat. On s'adonneroit à ce négoce ſans crainte & ſans méfiance, parce que la Loi le protégeroit. Ces Marchands veilleroient exactement à la conſervation des grains, qui ſont ſouvent gâtés ou diſſipés chez le Cultivateur. Ils ſuivroient la pratique ordinaire du commerce, d'acheter quand la marchandiſe eſt à bas prix, & de vendre quand elle leur préſente des profits. Plus ces Marchands ſe multiplieroient, plus le Laboureur trouveroit de reſſource dans l'abondance & le Peuple dans la diſette. Ils feroient des avances à ceux qui ne ſeroient point en état de fournir aux frais de la culture : ils profiteroient de la richeſſe de nos moiſſons en les faiſant paſſer à propos chez l'Etranger, & ils ſçauroient, dans les temps de calamité, faire entrer des bleds dans le Royaume aux prix les moins onéreux, parce qu'ils ſeroient au fait de ce commerce. Dans ces temps de diſette, il ſeroit très-bien de laiſſer aux Marchands le ſoin d'acquérir des grains & d'en traiter avec l'Etranger.

Ce commerce fait par des gens de la profeſſion ſeroit bien entendu, ſans appareil, ſans fracas; & ceci tient à un principe de politique univerſellement reconnu. Il n'eſt point à propos que le ſimple peuple connoiſſe les grandes néceſſités de l'Etat, qu'il meſure en quelque ſorte toute l'étendue des calamités publiques, & de l'inquiétude qu'elles cauſent au gouvernement..... D'ailleurs lorſque le bruit ſe répand que l'Etat achete des grains, aucun Commerçant ne ſe haſarde d'en faire venir; il craint avec raiſon de n'y pas trouver ſon compte; il tourne ailleurs ſes fonds, & le Public eſt privé du bénéfice de la concurrence, qui ſeule pourroit établir un prix convenable. Dans ces occurrences où tout ſe paſſe avec précipitation, l'Etat ne peut ſçavoir qu'elles doivent être les bornes de ſes achats. S'il en fait trop peu, ſon objet n'eſt point rempli, & dans l'intervalle d'un achat à l'autre, on court riſque de ſentir toute l'horreur de la diſette. S'il en fait trop, les bleds ſe gâtent, excitent des murmures, ou tombent en pure perte pour l'Etat. En Angleterre on encourage l'exportation du bled, & on la récom-

penſe. Eſt-ce donc que l'Angleterre eſt plus fertile en grains que la France? Non ſans doute, mais parce que cette eſpece de commerce y eſt libre & protégé : les terres y reçoivent plus de culture, l'activité des Négocians y eſt plus vive & plus induſtrieuſe.

Tout ceci ſuppoſé, l'exportation des grains peut devenir une ſource d'opulence pour le Royaume. L'Auteur de l'Eſſai ſur la Police des grains, le prouve par un calcul fondé ſur l'étendue de la France, ſur le nombre de ſes habitans, ſur les conſommations ordinaires de chaque perſonne, ſur l'équation des bonnes & des mauvaiſes années. Le réſultat total fait connoître que nous pouvons vendre tous les ans à l'Etranger ſept cens cinquante mille muids de bled, ſans courir aucun riſque; mais que l'on réduiſe cette quantité à trois cens mille muids ſi l'on veut, le prix de ces grains à 120 liv. le muid ſeulement monte à trente-ſix millions. Suppoſons qu'il n'en revienne que les deux tiers au Cultivateur, le reſte étant pour le Marchand; ce ſont vingt-quatre millions d'augmentation que nous répandons dans nos campagnes : c'eſt le

meilleur engrais que nous puiſſions jetter ſur nos terres.

Venons au prix des grains. Les denrées, ſur-tout les grains, contribuent ſi ſenſiblement à la force phyſique des Peuples, qu'on ne peut rechercher avec trop d'attention les véritables cauſes qui décident de leur prix. On croit aſſez communément que ce prix ſuit la proportion de l'or & de l'argent qui circule dans l'Etat, c'eſt-à-dire que plus l'or & l'argent ſont communs, plus les denrées ſont cheres; mais cette opinion eſt dénuée de preuves ſuffiſantes. On a même l'expérience du contraire. Aujourd'hui (en 1755) par exemple & depuis quarante ans le bled eſt communément à meilleur compte qu'il ne l'avoit été durant une grande partie du dernier ſiecle, temps auquel la quantité d'or & d'argent devoit être beaucoup moindre qu'elle ne l'eſt actuellement. L'Auteur a tranſcrit une table du ſeptier de bled meſure de Paris depuis l'an 1202 juſqu'en 1746, avec la valeur du marc d'argent ſous chaque regne, & l'évaluation des anciens prix en monnoie actuelle. On eſt étonné de voir par ce tarif, que le ſeptier de

bled ſe trouve aujourd'hui ſur le même pied qu'il étoit en 1316 & beaucoup moindre qu'en 1350.

A cette preuve de fait & de calcul ſe joint une foule de témoignages hiſtoriques, qui nous apprennent que le bled étoit à très-bas prix dans Rome & dans l'Italie au temps même de la plus grande puiſſance des Romains; que dans le vaſte Empire du Mogol, qui regorge d'or, d'argent & de pierreries, les vivres ſont toujours à très-grand marché; qu'à la Chine où toutes les Nations de l'Europe s'empreſſent depuis long-temps de porter les métaux du nouveau Monde, la vie eſt preſque pour rien, & le travail des ouvriers au taux le plus modique? « Ce n'eſt point, dit l'Auteur, à la multiplicité des métaux » qu'on doit attribuer le renchériſſement arrivé en Eſpagne depuis la » découverte du nouveau Monde: » c'eſt à ſa politique qui a occaſionné » une ceſſation de travail dans ſon » peuple & la dépopulation de ſes » Etats. Tandis qu'elle méditoit une » domination trop étendue, elle troqua ſes hommes contre des lingots: » elle aima mieux moiſſonner des mé-

» taux que des grains ». Ainſi les peuples doivent ſe convaincre une bonne fois que la vraie richeſſe des hommes eſt la terre, le travail & l'induſtrie; que les matieres d'or & d'argent ne ſont que le ſigne des échanges, & que quand on n'a chez ſoi ni agriculture ni arts, eut-on tout l'or du monde entier, bientôt on ſera pauvre, parce que cet or s'évacuera par toutes les routes des beſoins.

Mais ſi la multiplication de l'or & de l'argent n'eſt pas la meſure & la regle du renchériſſement des denrées, pourquoi arrive-t-il qu'en certains temps, en certains pays & à l'égard de certaines choſes, les prix ſurpaſſent ſi conſidérablement les taux anciens ? L'Auteur attribue cette eſpece de phénomene politique ou économique à la diminution du travail des hommes, à la rareté des choſes qui ſont à vendre, à la forme du gouvernement, à la nature des ſubſides, &c. Que les bras du Cultivateur ſoient détournés de l'agriculture par des ouvrages du luxe, ou par des travaux militaires, les denrées néceſſaires à la vie ſeront plus cheres, parce qu'il y aura moins de terres en

état de les produire : il en ſera de même ſi les ſubſides ſont conſidérables & nombreux : car c'eſt toujours l'Acheteur qui les paye en acquérant les effets du Vendeur. Que les ſuperfluités, que les choſes du luxe ſoient rares, les riches voudront les avoir & les payeront au poids de l'or, mais ſi l'abondance ſurvient, ſi l'induſtrie rend l'eſpece commune, les prix tomberont, & le peuple même ſe trouvera au niveau de ces achats.

Il ne faut pas non plus prendre le change ſur les comparaiſons des prix actuels avec les anciens. Il y a quatre ſiecles que le ſetier de bled valoit 17 ſols, & il vaut aujourd'hui au moins 12 livres, mais le marc d'argent étoit il y a quatre ſiecles à 4 livres, & il eſt aujourd'hui à 54 livres; par conſéquent on donnoit il y a quatre ſiecles preſque autant de poids d'argent qu'on en donne pour un ſetier de bled. Tout le changement qui s'eſt fait ne conſiſte que dans la valeur arbitraire du marc d'argent

MÊME SUJET.

POUR prévenir la diſette & la cherté des grains, on a preſque toujours deſiré que le Gouvernement formât des magaſins publics: preuve évidente que quand il s'agit d'un grand mal, on ne ſonge guere aux inconvéniens des moyens qu'on veut mettre en œuvre pour l'éviter. Les magaſins ſont très-ſagement établis, mais ils ont l'inconvénient de coûter beaucoup, d'occaſionner une multitude de malverſations, d'expoſer le Public à faire uſage des bleds fort chers & de mauvaiſe qualité. D'ailleurs cette maniere de ſoulager l'indigence des Citoyens n'eſt au fonds qu'un monopole revêtu du beau nom de prévoyance & d'attention. Car le monopole n'eſt autre choſe, que de s'emparer ſeul d'une marchandiſe pour la vendre; & quoique dans le cas préſent on n'achete des grains que dans la vue de ſoulager le peuple, l'effet eſt cependant le même que ſi l'on agiſſoit par d'autres motifs?

Pourquoi

Pourquoi ſe donner la torture pour trouver un remede efficace à la miſere publique? Qu'on laiſſe une entiere liberté aux Commerçans, & jamais les grains ne nous manqueront; jamais ils ne ſeront portés à des prix exorbitans: précieuſe liberté qui a fait de Tyr, de Carthage, d'Athenes & de pluſieurs Républiques modernes des Etats ſi reſpectables! Elle n'eſt point incompatible, cette liberté, avec le gouvernement monarchique; mais elle s'y montre quelquefois plus tard que dans les pays Républicains.

La liberté multiplie les Marchands, le grand nombre des Marchands fait naître la concurrence: l'avantage particulier de la concurrence eſt d'entretenir le prix des grains ſur un pied qui n'excede les facultés de perſonne. C'eſt encore à la multitude & à l'induſtrie des Marchands qu'on eſt redevable du tranſport & de la circulation des bleds: ſoulagement néceſſaire pour le Cultivateur ſurchargé de grains dans les années abondantes. Que feroit-il, ſans ce ſecours, d'une denrée dont tous ſes voiſins ſont pourvus; comment retireroit-il ſes frais, payeroit-il ſes Maîtres & les impôts? Plutôt que de

s'expoſer à ne ſçavoir où loger un tréſor onéreux, n'abandonneroit-il pas la culture d'une partie de ſes terres, ou n'en dénatureroit-il pas l'uſage? Mais ſi on laiſſe agir les Marchands, ils viendront décharger le Fermier de ſon ſuperflu, lui en payer la juſte valeur, l'encourager par-là au défrichement des terres incultes, & à l'amélioration de celles qui travaillent déja: tout ceci, parce que l'exportation aura lieu. Rien de plus lumineux que ces principes : ils furent connus juſques dans ces ſiecles qu'on accuſe ſi volontairement de barbarie, & où le bon ſens conſervoit quelquefois mieux ſes droits que ſous le regne de l'élégance & du bel eſprit. Il y a plus de ſoixante ans qu'on s'égare dans des idées toutes contraires au vrai commerce des bleds, & il a fallu qu'une longue ſuite de fauſſes démarches, d'épreuves funeſtes, d'événemens fâcheux, nous ait remis dans la bonne voie. Bien plus, la ſortie des grains peut devenir une ſource d'opulence pour le Royaume. L'Auteur le prouve par un calcul fondé ſur l'étendue de la France, ſur le nombre des habitans, ſur les conſommations ordinaires de

chaque perſonne, ſur l'équation des bonnes & des mauvaiſes années. Le réſultat total fait connoître que nous pouvons vendre tous les ans à l'Etranger ſept cens cinquante mille muids de bled ſans courir aucuns riſques : mais que l'on réduiſe cette quantité à trois cens mille muids ſi l'on veut, le prix de ces grains, à 120 livres le muid ſeulement, monte à trente-ſix millions. Que l'on ſuppoſe qu'il n'en reviendra que les deux tiers aux Cultivateurs, le reſte étant pour le Marchand, ce ſont vingt-neuf millions d'augmentation que nous répandons dans nos campagnes : ſi le ſcrupule nous dominoit par rapport aux effets de la ſortie des grains, l'exemple de nos voiſins, des Anglois, ſur-tout, devroit nous raſſurer.

SUR LE COMMERCE.

PRESQU'AUCUN climat de la terre ne fournit à ſes habitans tous leurs beſoins. La Providence ſemble avoir tellement partagé chaque climat, qu'il

n'y en a aucun qui ne trouve dans le ſuperflu d'un autre le néceſſaire qui lui manque, ni peut-être aucun ſi pauvre, qui n'ait dans quelque ſorte de denrée de quoi ſoulager certains beſoins de quelques-uns des plus riches. Par cette ſage diſpenſation, le Créateur a mis tous les peuples dans une dépendance réciproque qui forme entre eux un lien néceſſaire de ſociété & de commerce.

Les hommes n'ont de beſoins réels que la nourriture & le vêtement : ces beſoins ſeroient bientôt ſatisfaits, ſi l'on s'en tenoit au pur néceſſaire. Mais on veut du commode ; on ne s'en contente pas encore, on deſire le ſuperflu. A peine les bornes du néceſſaire ſont-elles franchies, que dès les premiers degrés du commode, on en vient aux comparaiſons : l'émulation s'allume ; on enchérit ſur les commodités ſuperflues & on pouſſe le luxe au faſte le plus exceſſif.

De-là trois ſortes de beſoins, (beſoins de néceſſité, de commodité, de luxe) dont l'induſtrie des hommes a profité pour multiplier les échanges en multipliant les matieres premieres ou en les perfectionnant, & le com-

merce en eſt devenu d'autant plus étendu, plus actif & plus lucratif.

L'agriculture & l'induſtrie ſont l'eſſence du commerce. Sans l'agriculture les ſources du commerce ſont bientôt taries : ſans l'induſtrie les fruits de la terre ſont ſans valeur. Par-tout où l'une & l'autre ſont avantageuſes à celui qui les exerce, on ne manque jamais d'hommes : ils ſont la force de l'Etat qui fait leur richeſſe : ainſi un Etat riche eſt toujours un Etat puiſſant.

Deux ſortes de *richeſſes poſitives* dans un Etat. L'une réelle, ſe meſure ſur l'indépendance où il eſt des autres Etats pour ſes beſoins, & ſur le ſuperflu qui lui reſte à exporter : l'autre *relative*, répond à l'excès des richeſſes de convention que ſon commerce lui attire de plus qu'aux autres Etats. Dans la combinaiſon de ces deux eſpeces de richeſſes conſiſte l'art & la ſcience de l'adminiſtration du commerce politique : c'eſt ſur ces principes que roule tout l'avantage du commerce.

L'exportation du ſuperflu eſt le gain le plus clair que puiſſe faire un Etat, ſur-tout quand ce ſont des produc-

pour exercer ce commerce & pour tenir l'Etranger dans la dépendance. Les hommes que le commerce intérieur ne peut nourrir, trouvent dans le commerce extérieur une occupation qui les fait ſubſiſter avec aiſance.

Pour ſe procurer une grande exportation, il faut qu'un Etat donne ſes denrées à auſſi bon, & s'il ſe peut, à meilleur marché que les autres peuples qui poſſédent les mêmes denrées. On ne ſçauroit donc trop favoriſer la concurrence, qui eſt la ſource de l'abondance, économiſer le travail des hommes par celui des machines & des animaux, épargner ſur les frais d'exportation, & abaiſſer l'intérêt de l'argent : ce ſont-là les moyens ſûrs de diminuer le prix de ſes denrées, de diſputer & de mériter la préférence chez l'Etranger.

La balance du commerce n'eſt que la différence qu'il y a entre les importations & les exportations qui pendant un certain temps ſe font dans un Etat : ainſi tandis qu'elles hauſſent ou baiſſent dans la même proportion, la balance eſt toujours la même : elle ſe paye ou ſe reçoit toujours en argent, parce qu'elle eſt le prix d'un

excédent pour lequel on ne peut rendre aucun équivalent qu'en monnoie.

L'agriculture eſt la baſe néceſſaire du commerce : c'eſt l'art de fertiliſer la terre par une culture dont la perfection dépend de la quantité & de la qualité des matieres qu'on en tire pour fournir aux beſoins que la nature laiſſe, ou que l'opinion introduit. L'intérêt du Négociant eſt étroitement lié à l'intérêt du Laboureur. En effet le plus puiſſant de nos intérêts, celui de notre exiſtence, de notre conſervation, n'eſt en ſûreté qu'à l'abri de l'agriculture : le bonheur eſſentiel de toute la ſociété en dépend. Si le ſol d'un pays ne nourrit ſes habitans, s'il ne les occupe, ils ne ſeront jamais ni robuſtes ni vertueux : l'oiſiveté les affoiblira & les corrompra ; la population en ſouffrira, & par conſéquent tout l'Etat ſe trouvera bientôt dépourvu des forces naturelles dont il a beſoin pour ſe ſoutenir contre ſes voiſins : ainſi on ne ſçauroit trop encourager l'agriculture.

Il y a des moyens pour retenir continuellement le prix des grains autour de ce point juſte, où le Cultivateur trouve un gain qui l'encourage, ſans

que l'Artiſan ſoit forcé d'augn
ſon ſalaire pour ſe nourrir ou ſ
curer une meilleure ſubſiſtance
moyens ſont d'établir entre no
vinces une communication & c
voriſer la circulation intérieure
grains, de multiplier les magaſ
bleds particuliers & publics,
les conſtruire conformément au
heureux & aux découvertes util
M. Duhamel ; de permettre le
portations dans les années d'abo
ce, & par conſéquent de bien
biner la concurrence intérieu
exterieure pour garantir les grai
tout aviliſſement. Par ces moye
rameneroit l'égalité entre nos Pr
ces, l'équilibre entre les Profeſſ
& l'on préviendroit les troubles
la famine même d'imagination,
effrénée que l'autre peut-être, a
ſouvent dans l'ordre public.

MÊME SUJET.

Extrait des intérêts de la France mal entendus. Paris 1757.

DANS la politique moderne, les Finances étant devenues le nerf de la Puiſſance, tous les Etats s'arrachent à l'envi la maſſe des métaux qui circulent dans le Monde. Le commerce eſt l'inſtrument dont ils ſe ſervent pour l'attirer de leur côté. De-là vient que la ſcience du commerce fait une partie conſidérable de la ſcience politique. Après la création de l'Induſtrie en France par l'établiſſement des Manufactures, il ne nous reſte plus qu'à rendre le Royaume abondant en denrées de premiere néceſſité : il en réſultera une puiſſance de population, qui appuyera la puiſſance de l'induſtrie, & qui ſuppléera à ce qu'il y a d'eſſentiellement précaire dans ſa nature. Ce plan ſuivi nous rendra indépendans des autres Nations dans nos beſoins abſolus, & ne nous laiſſera rien à craindre de ce *Machiavelliſme*, auquel preſque tous les Etats

ſe ſont voués pour ſe faire reſpectivement tout le mal qu'ils peuvent. L'Auteur que nous citons, après avoir expoſé & même exagéré les dangers dont le Royaume eſt menacé par la mauvaiſe adminiſtration du commerce, propoſe les moyens d'y pourvoir, en faiſant de la culture des grains un objet général de commerce, au lieu d'un point particulier de police, en diminuant la fabrication des laines étrangeres, & en augmentant celle du cru du Royaume; en encourageant la culture des ſoies par des voies mieux dirigées; en rendant libre la fabrication des draps pour le Levant, & en ouvrant tous nos ports à ce commerce; en fixant le prix des aſſurances en temps de paix, & en les défendant entiérement en temps de guerre; en ordonnant des peines afflictives contre tous les Banqueroutiers du Royaume ſans exception.

Dans les réformes qu'il ſe propoſe, il y a beaucoup d'excès; mais les éclats de ſon zele n'en ſont pas moins féconds en traits lumineux, qu'un ſage Patriotiſme pourroit ériger en principes d'économie politique.

PRINCIPES SUR LA SCIENCE DU COMMERCE.

Extrait des progrès du Commerce. Amſterdam 1761.

LE commerce tient aujourd'hui plus que jamais au ſyſtême politique des Etats : il eſt devenu par les richeſſes qu'il procure la ſource de la ſplendeur & de la proſpérité des Peuples, la baſe & le ſoutien des Empires.

C'eſt à la naiſſance de l'agriculture qu'il faut chercher l'origine du commerce. Le premier qui cultiva un champ pour forcer la nature à lui donner les alimens, fut le Fondateur du commerce ; il introduiſit le droit de jouiſſance ; & ce droit, en donnant au Propriétaire le ſuperflu, le porta à faire des échanges. Le commerce eſt donc auſſi ancien que les ſociétés, parce que l'on ne peut ſuppoſer deux hommes vivans enſemble, ſans y joindre l'idée d'une communication réciproque, & même d'un commerce de travail & d'induſtrie. Le

mines du Mexique & du Potoſi. L'Amérique lui fourniſſoit de quoi marchander la liberté de l'Europe. Le projet de la Monarchie, ou plutôt de la ſupériorité univerſelle ſembloit devoir ſe réaliſer entre les mains de Charles-Quint & de ſon Succeſſeur Philippe II. Jamais l'Eſpagne n'avoit joui d'une ſi haute conſidération; mais ſa puiſſance devoit diminuer à meſure que les richeſſes qui la ſoutenoient ſeroient partagées; & c'eſt ce que les Eſpagnols ne prévirent point; ils abandonnerent l'agriculture & les Manufactures pour courir après des richeſſes factices, qui, comme ſignes des denrées, appartenoient néceſſairement aux Propriétaires de ces denrées. D'ailleurs ces métaux ſe multipliant ſans ſe conſommer, ne pouvoient manquer de s'avilir, lorſque les productions de l'Agriculture & des Arts hauſſoient de prix. Auſſi a-t-on vu, peu de temps après la découverte des mines de l'Amérique, la valeur des denrées doubler par-tout, & l'Eſpagne devenir la Fermiere des Nations qui lui fourniſſoient ſon néceſſaire phyſique.

Quand la Hollande oſa par quarante ans de guerre contre Philippe II, ache-

ter ſa liberté, quelle fut ſa reſſource? Le commerce & la pêche. Celle du hareng a paſſé très-long-temps pour la mine d'or de cette République : elle occupoit cent cinquante mille hommes, & juſqu'à trois mille bâtimens. Cette pêche, non-ſeulement à cauſe de ſes produits, mais parce qu'elle eſt l'ame de la Marine, a fourni aux Hollandois toutes les reſſources dont ils ont eu beſoin pour ſecouer le joug Eſpagnol, & pour conquérir les Indes.

C'a été preſque toujours la deſtinée des François de n'entrer qu'après la plupart des autres Peuples dans la carriere des Arts, des Sciences, du Commerce & des découvertes ; mais par l'ardeur avec laquelle ils s'y ſont livrés, ils ont ratrapé ceux qui les avoient devancés, & réparé le temps qu'ils avoient perdu. Colbert, ce Miniſtre éclairé, dont tous les projets tendoient au bien de l'Etat & à la gloire de ſon Maître, encouragea les talens, & les récompenſa : il établit des Manufactures, il protégea l'induſtrie ; la Navigation devint floriſſante ; le Royaume entier prit une face nouvelle.

Depuis ce temps là, il s'eſt ouvert pour nous de nouvelles ſources de ri-

cheſſes; nous avons appris à mieux priſer le produit de l'Agriculture & le bénéfice de la Navigation, celui des fabriques, & les avantages qui en réſultent pour l'Etat & la Population. Pluſieurs Provinces de France s'empreſſent de correſpondre aux intentions du Souverain par des récompenſes diſtribuées à l'induſtrie, par des établiſſemens qui éclairent, & qui encouragent le Cultivateur.

Quoique tout ce que dit l'Auteur de cet Ouvrage, doive intéreſſer toutes les Nations de l'Europe, ſa patrie attire les principales attentions de ſon zele, & il entre avec complaiſance dans le détail des moyens qui feroient capables de faire pencher en faveur de la France la balance du commerce.

Parmi ces moyens, le plus sûr & le plus infaillible, eſt de protéger de plus en plus l'Agriculture, en accordant des diſtinctions & des récompenſes au Cultivateur intelligent. C'eſt de tous les Arts celui qui contribue plus que tous les autres à établir entre les fortunes cette proportion ſi deſirée & ſi deſirable dans un Etat: il entretient une force toujours active & toujours renaiſſante, en multipliant les travaux,

les alimens & les hommes. Les biens que produit l'Agriculture ſont la vraie richeſſe des Peuples, & à l'abri de toute révolution : d'où l'on doit conclure que les Etats les plus riches en productions naturelles doivent devenir les plus puiſſans ; & qu'au contraire un Peuple appuyé uniquement ſur le commerce d'induſtrie, n'a qu'une puiſſance précaire, & il doit s'affoiblir à meſure qu'il perdra ſes relations extérieures.

Le même Auteur prétend, qu'en conſidérant le progrès que fait l'induſtrie dans toutes les contrées de l'Europe, il ne ſeroit pas difficile de prévoir le moment où la Grande-Bretagne ſe trouvera accablée ſous le fardeau des dettes publiques qui peſent continuellement ſur elle, & de déterminer l'inſtant où ſon trafic, l'unique reſſource qui lui reſte pour acquitter ſes dettes, tombera néceſſairement. On doit conſidérer l'Angleterre comme un Fermier inſolvable, forcé par ſes projets chimériques à contracter tous les jours de nouveaux engagemens, & qui ne peut offrir pour ſûreté réelle à ſes Créanciers, que le même fond déja inſuffiſant par lui-

même, & qui diminue encore tous les jours de valeur, par la concurrence des autres Nations commerçantes. L'immenſe quantité de papiers circulans, qu'elle a été obligée d'introduire, a produit le même effet qu'une augmentation d'eſpeces, a rompu le rapport qu'il doit y avoir entre la maſſe des métaux & des denrées, a fait monter tout à un prix exceſſif, & empêche qu'elle ne puiſſe ſoutenir chez l'Etranger le bon marché des autres Peuples commerçants. Les produits de ſon Agriculture & de ſon Commerce ſont portés auſſi loin qu'ils pouvoient aller; loin d'augmenter, ils ſont dans le cas de diminuer. M. Hume avoit entrevu tout les dangers de la poſition critique où ſe trouve l'Angleterre, lorſqu'il diſoit (en 1761): *Ou la Nation détruira le crédit public, ou le crédit public détruira la Nation.*

La France, au contraire, offre à ſes Créanciers un gage bien plus certain & bien plus aſſuré dans ſon commerce, qui, ſuivant l'Auteur, n'eſt encore porté qu'au quart de ſa valeur. La culture de ſes terres, ſa Navigation, ſes Pêches, ſes Colonies, n'ont point encore reçu les accroiſſemens qu'on peut

aiſément leur donner. Il faut voir dans l'Ouvrage même les preuves, le détail & le développement de ce parallele, dont le réſultat eſt comme un heureux augure que tout cœur François doit accepter avec tranſport.

SUR LE PRIX DE L'ARGENT.

Eſſai politique ſur le Commerce, 1736.

DANS les temps malheureux où l'argent augmente de prix, les denrées baiſſent dans la même proportion, & par conſéquent les fonds qui les produiſent. Le Propriétaire des terres vit à peine, & paie mal l'impoſition. Le Débiteur ne peut plus payer l'intérêt pour la vente de ſa denrée avilie. Accablé ſous le poids de l'uſure, il abandonne ſa terre qu'il ne cultiveroit que par ſon Créancier, & ce Créancier s'en empare à vil prix, après que les formalités l'ont laiſſée en friche pendant pluſieurs années. Or toute la maſſe d'argent, dans ſa valeur ordinaire, ne vaut pas la dixieme partie des terres. Les terres ſont des richeſſes réelles qui

truffes du Périgord, paient les tributs de ces Provinces. Le vulgaire ignorant s'irrite de ces grandes dépenſes, & l'homme d'Etat les regarde comme un effet deſirable d'une cauſe qui en devient moins mauvaiſe.

SUR L'ARITHMETIQUE POLITIQUE. Sous ce titre, nous voulons faire entendre que tout eſt réductible au calcul, & que par le calcul on peut eſtimer & juger probablement le parti le plus convenable que doit prendre un Légiſlateur, un Miniſtre, ſoit pour rejetter ou pour accepter une entrepriſe. Il y a une grande différence entre les calculs faciles qui ſont à la portée de tout le monde, & ces calculs compliqués qui ſont d'une recherche fine & profonde : il n'y a point de Marchand de boutique, ni de Commis de finance qui ne faſſe aiſément les premiers. L'habitude ſeule les fait faire promptement. Mais dans les objets de Légiſlation, ce n'eſt qu'avec un grand travail que le plus grand génie peut découvrir toutes les faces de tant d'objets différens qu'il eſt obligé d'embraſſer en même-temps : il doit déterminer ſon choix ſur la pluralité des poſſibilités où entrent le calcul des hommes,

nes, le nombre des travailleurs, la valeur des travaux, les moyens de les multiplier & de les faire valoir, &c.; & dans ce ſens le meilleur Calculateur devient le meilleur Légiſlateur.

MÊME SUJET.

Extrait du Livre de M. Melon ſur le Commerce, 1735.

TOUT le monde ſçait en général, qu'un commerce floriſſant fait le ſoutien & la ſplendeur d'un Etat; mais ſur quels principes & par quels reſſorts peut-on faire fleurir le commerce même? Voilà ce qu'on peut appeller en termes populaires, la magie noire du gouvernement d'un Etat. Très-peu de gens y ſont initiés: & on ne peut ſçavoir trop de gré à un eſprit judicieux & éclairé qui s'applique à débrouiller une matiere ſi obſcure.

Pour établir quelques principes: ſuppoſons quatre Iſles, qui d'abord commercent entr'elles avec égalité, & dont l'une prend enſuite la ſupériorité ſur les autres. Si on examine les cauſes de cette ſupériorité, on trouvera, 1°. que

cas où ces Compagnies ſont néceſſaires; 1°. dans tous les commencemens d'établiſſemens, ſoit pour récompenſer la découverte, ſoit pour encourager les Entrepreneurs. 2°. Lorſque des particuliers réunis ſous l'autorité ſouveraine, ne ſont pas aſſez forts pour ſoutenir un grand établiſſement, & que la concurrence peut le détruire, ou en rendre le commerce nuiſible à la Nation. L'excluſif dans un commerce, ſe préſente d'abord ſous la face odieuſe d'ôter la liberté; mais lorſque la raiſon & l'expérience apprennent que cette liberté tourne toujours au préjudice de la Nation, alors l'excluſif devient ſage.

3°. L'induſtrie des Habitans du Pays: elle eſt ſans contredit un des plus grands fonds du commerce: c'eſt travailler à augmenter le commerce que de travailler à perfectionner l'induſtrie, ſoit par de nouvelles inventions, ſoit par la multiplication des ouvriers, ou, ce qui revient au même, par leur diminution, en trouvant le moyen de faire exécuter par un ſeul homme, la même quantité d'ouvrage qui demandoit le travail de pluſieurs. C'eſt ici le lieu de combat-

tre un préjugé formé par l'ignorance, & qui empêche quelquefois les plus ſolides établiſſemens : ſi on diſtribue de l'eau dans tout Paris par des fontaines & des machines, que deviendront, demande-t-on, les Porteurs d'eau ? Si l'on fait des canaux dans les Provinces, que deviendront les Voituriers ? Si le Roi bornoit le nombre des domeſtiques, que deviendroit cette multitude effroyable de laquais ? La réponſe eſt aiſée : ils ſe feroient Laboureurs, Soldats, Matelots ; ils travailleroient dans les Manufactures & les Magaſins : en un mot, ils feroient autre choſe à l'avantage du Commerce & au profit de la Nation.

4°. *Le Luxe.* Il eſt conſtant que le Légiſlateur en peut retirer utilité pour le bien de la ſociété : car ſur le pied où ſont aujourd'hui les choſes, & où elles ont été de tout temps, il eſt évident que le luxe n'eſt pas un objet indifférent pour le commerce & le bien d'un Etat. Que le luxe en général ſoit contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme ; c'eſt ce qui eſt hors de doute. Cependant il peut y avoir de l'équivoque dans ce qu'on appelle *luxe :* car, 1°. ce qui étoit luxe pour nos peres, eſt à pré-

ſent commun; & ce qui l'eſt pour nous, ne le ſera pas pour nos neveux. Des bas de ſoie étoient luxe du temps de Henri II; & la fayance l'eſt autant, comparée à la terre commune, que la porcelaine comparée à la fayance. 2°. Le luxe étant une ſuite néceſſaire de toute ſociété, où regne l'abondance & la ſécurité, le Légiſlateur peut bien en empêcher l'excès; mais il ne peut pas le ſupprimer abſolument; & ne pouvant le ſupprimer, il doit le faire tourner au profit de la ſociété. Car, lorſqu'un Etat a des hommes néceſſaires pour les terres, pour la guerre, & pour les manufactures, il eſt utile que le ſurplus s'emploie aux ouvrages du luxe, puiſqu'il ne reſte plus que cette occupation, ou l'oiſiveté; & qu'il eſt bien plus avantageux de retenir les Sujets dans le lieu de la domination quand ils y trouvent à vivre, que de les envoyer dans des Colonies où ils ne travaillent que pour le luxe. Le ſucre, le caffé, le tabac, ne ſont que le luxe nouveau. Mais n'eſt-il pas décidé que le luxe amollit une Nation? Autre équivoque. Car ſi par ce mot on entend une pareſſe oiſive, telle qu'eſt le luxe Aſiatique, rien n'eſt plus

ai : mais on ne peut pas dire la mê-
e choſe de la richeſſe des habits, de
bondance de la table, & de la ſomp-
oſité des meubles. On voit du moins
r expérience, qu'il ſe trouve ſou-
ent beaucoup plus de valeur & de
urage dans une Nation riche & ſomp-
euſe, que dans une Nation indi-
ente. Au contraire, le luxe eſt en
uelque façon le deſtructeur de la pa-
ſſe & de l'oiſiveté. Lorſque dans les
ernieres guerres les Armateurs des
illes maritimes revenoient chargés
es dépouilles ennemies, étaler leur
pulence par des profuſions extraordi-
aires ; c'étoit le lendemain à qui fe-
oit de nouveaux armemens, dans l'eſ-
érance de gagner de quoi faire les
mêmes dépenſes. L'auſtere Lacédé-
none n'a été ni plus conquérante, ni
ieux gouvernée, ni n'a produit de
lus grands hommes, que la volup-
ueuſe Athenes. Cependant ces ré-
lexions politiques doivent ſouffrir
uelque reſtriction dans les principes
le la Religion Chrétienne.

5°. A l'égard des monnoies, il faut
bſerver, 1°. que la valeur numéraire
n'a aucune valeur intrinſeque que le
poids & le titre. 2°. Qu'ayant été

hauſſée d'un, à plus de ſoixante, ſans avoir altéré ni le Commerce, ni la Finance, elle eſt indifférente à l'un & à l'autre. 3°. Qu'elle eſt actuellement dans la proportion des impoſitions, & que tout changement ne pourroit être que nuiſible. Au reſte rien n'eſt plus important que de conſerver le crédit public & la confiance ſur les rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſur les plus fameuſes Banques de l'Europe & ſur celle de Paris.

SUR L'ARGENT ET LES DENRÉES.

Eſſai ſur les Monnoies, & le rapport entre l'Argent & les Denrées, par M. Dupré. Paris 1746.

L'ARGENT eſt une marchandiſe, qui hauſſe ou baiſſe plus ou moins dans l'eſtime des hommes, ſelon qu'elle eſt plus ou moins abondante, comme le bled, le vin, &c., ainſi les conſtitutions ne ſçauroient être toujours ſur le même pied. Cependant il eſt néceſſaire de reſſerrer dans certaines bornes l'intérêt de l'argent, tant afin que les Cours de Juſtice puiſſent régler les

dommages en diverſes rencontres, que pour défendre la jeuneſſe & l'indigence contre la ruſe & l'avidité des Uſuriers.

L'intérêt de l'argent hauſſe, lorſque la quantité des eſpeces d'un Royaume ne ſuffit pas aux dettes que les habitans ont contractées, ou qu'elle n'eſt pas aſſez conſidérable pour l'étendue de leur commerce, quand les eſpeces ne circulent pas, ou qu'elles ſubiſſent une diminution conſidérable de leur *numéraire* : ce même intérêt baiſſe par les raiſons oppoſées : enfin l'intérêt de l'argent eſt relatif à la quantité des eſpeces d'un Royaume, comparée à ſa dépenſe générale.

Le prix de chaque choſe eſt déterminé par la quantité d'argent deſtinée dans un Royaume au particulier de cette eſpece de marchandiſe. La circulation eſt eſſentielle au bien de l'Etat, mais il ne faut pas lui attribuer plus de vertu qu'elle n'en a ; & elle ne multiplie point les eſpeces.

Comme les conſtitutions de rente courent de plus grands haſards que les terres, le produit de l'argent eſt un peu plus fort : celui qui emprunte peut faire banqueroute, & devenir inſolvable ; au lieu qu'à l'égard des terres,

ſi le revenu manque quelquefois, le fonds demeure. En diminuant l'intérêt de l'argent, on détourne les Etrangers de venir s'établir parmi nous; ainſi nous faiſons une double perte; nous manquons à augmenter notre Peuple, dont le nombre eſt la plus grande force d'un Etat; nous manquons de plus à augmenter notre richeſſe.

L'argent étant devenu beaucoup plus commun qu'auparavant en Europe, depuis la découverte du Nouveau-Monde, il eſt aiſé de comprendre qu'on en donne plus aujourd'hui qu'on n'en donnoit il y a quatre ou cinq ſiecles pour les mêmes choſes. Mais combien en donne-t-on plus qu'on n'en donnoit?

Pour s'en former une idée, il faut ici développer le principe de M. Locke ſur cette matiere. Ce docte Anglois prétend que le prix des choſes eſt relatif à leur conſommation, & à la quantité d'argent deſtinée dans un Royaume à chaque branche du commerce. Par exemple, le bled augmente ou diminue de prix par l'inégalité des récoltes pendant le cours de dix années, & il monte quelquefois à un prix très-haut, tandis qu'une augmen-

tion conſidérable de récolte ne le it pas baiſſer, à beaucoup près, au- nt que la diminution de la récolte voit fait monter.

M. de Vauban dit que la France, ans les bonnes années, a de quoi nour- r ſes habitans l'eſpace de dix-huit ois. Quelques-uns, avec moins de raiſemblance, vont juſqu'à trois ans. Que ferions-nous de notre ſuperflu ? 'Allemagne, l'Angleterre & la Sicile nt beaucoup plus de bled qu'il ne ur en faut. L'Angleterre donne une compenſe à ceux qui font ſortir des rains lorſqu'ils n'excedent pas certain rix. L'Afrique & la Sicile nourriſſent ne partie de la Provence. La Turquie, Pologne, le Dannemarck & la Suede nt amplement leur proviſion. L'Italie l'Eſpagne n'ont pas par proportion utant de peuple que de grains. La Hollande ne recueille guere que le iers des bleds qu'elle conſomme; mais lle tire de divers Pays le ſurplus. Il y a pas dans les Colonies Françoiſes, Eſpagnoles, Angloiſes, plus de deux nillions d'hommes vivant de pain de roment. Nous ne portons point de bled à la Chine, ni au Mogol. Que leviendroient donc nos grains, ſi nous

recueillions communément du blé pour dix-huit mois ? Y auroit-il jamais aucune cherté ?

Supposons l'arpent quarré de dix perches en longueur, sur dix perches en largeur, chaque perche de vingt-deux pieds. Donnons à la lieue quarrée trois mille six cens arpens quarrés. Dans son état présent, la France avec la Lorraine, réduite au quarré, sur la Carte de M. de Lisle n'a pas en longueur cent soixante-quinze lieues, & en largeur cent cinquante lieues, de deux mille cinq cens toises chacune : ainsi elle ne contient pas vingt-six mille deux cens cinquante de ces mêmes lieues quarrées, ou quatre-vingt-quatorze millions cinq cent mille arpens quarrés. Prenons un tiers pour les rivieres, chemins, villes, villages, jardins, chanvres, prés, & tous les grains qui ne servent pas à la nourriture des hommes : un tiers pour les bois, landes, rochers, bruyeres, marécages & terres incultes : il n'y aura plus que trente-deux millions d'arpens de terres labourables. Cependant l'Auteur, pour la commodité du calcul, a supposé quinze cens mille arpens quarrés plus qu'il n'y a ; & dans la même vue,

il ajoute un million d'arpens quarrés aux trente-deux millions, pour diviſer la ſomme totale en trois tiers. Un tiers, c'eſt-à-dire onze millions d'arpens quarrés, eſt en bled; un tiers en avoine; & le dernier tiers repoſe. Chaque arpent, l'un dans l'autre, rend en bled quatre ſeptiers meſure de Paris; ce qui fera quarante-quatre millions de ſeptiers, d'où il faut retrancher environ ſept millions de ſeptiers pour les ſemences : il ne reſte donc que trente-ſept millions de ſeptiers pour la nourriture des hommes. Aſſignant à chacun trois ſeptiers de bled pour ſa ſubſiſtance pendant une année, la France ne pourra nourrir qu'entre douze & treize millions : d'où l'Auteur conclut, que nous n'avons guere en grain que le néceſſaire, & que le Peuple n'eſt pas auſſi nombreux qu'on ſe l'imagine. Si la ſuppoſition eſt fautive en quelque choſe, du moins elle ne ſçauroit s'éloigner beaucoup de la vérité.

Mais le principal but de l'Auteur, c'eſt de déterminer combien plus d'argent on donne aujourd'hui pour acheter telle quantité de telle marchandiſe, qu'on en donnoit il y a quatre ou cinq ſiecles.

Pour exécuter ce projet, il a été néceſſaire de rechercher ce que le ſeptier ſe vendoit en divers temps très-éloignés les uns des autres, & ce que le marc d'argent fin étoit eſtimé.

En 1523, qui eſt le terme le plus éloigné que l'Auteur ait pu trouver, la taille montoit, ſur la Généralité de Paris, à un million quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf livres; & en 1743, elle montoit, ſur la même Généralité, à cinq millions ſept cens vingt-quatre mille ſix cens trente-huit livres.

La Capitation qui ne ſe payoit pas en 1523, produiſit en 1743 un million ſept cens quarante mille deux cens ſoixante-onze livres, ſans y comprendre celle de Paris: & ſi l'on conſidere l'augmentation des Aydes & de la Gabelle, les impoſitions auront décuplé, quoique la valeur des eſpeces depuis 1523 juſqu'à nous ne ſoit montée que d'un à trois & demi: car le marc d'argent, qui produiſoit environ quinze livres en 1523, ne produiroit aujourd'hui que cinquante livres ſix ſols.

Il ſuit de cette Obſervation, 1°. que les ſubſides augmentant avec les néceſſités de l'Etat, peuvent obliger les

particuliers à donner des mêmes choſes trois fois plus de poids d'argent qu'on n'en donnoit en 1523. 2°. Que la plus grande partie des charges de l'Etat, tombe réellement ſur ceux qui ont leurs biens en rentes, quoiqu'ils ne paroiſſent y contribuer en rien, lorſqu'ils demeurent dans des Villes qui ne ſont pas taillables, ou que par quelqu'autre titre ils ſont exempts de ce ſubſide. On n'en doutera pas, ſi l'on conſidere que le Propriétaire & le Fermier ſont à peu près dans le même état (lorſqu'on ſuppoſe les Tailles augmentées juſqu'à cinquante-quatre millions de livres) qu'ils étoient quand elles montoient ſeulement à deux millions cinq cens mille livres; parce que le louage de l'argent eſt monté de ſeize ſols huit deniers, à treize livres; & le prix du ſeptier de vingt-cinq ſols, à quinze ou dix-huit livres. Ce ſont donc ceux qui achetent les denrées ſur qui tombe proprement l'augmentation de la Taille, & l'excès du poids d'argent, au-deſſus du poids qu'on les achetoit autrefois.

SUR LA CIRCULATION DE L'ARGENT.

LA CIRCULATION DE L'ARGENT eſt un des grands ſoutiens du commerce. L'or, l'argent & le cuivre ſont des métaux qui doivent à l'opinion leur valeur dans le commerce. Les hommes ſont convenus d'en faire des ſignes qui repréſentent leurs autres richeſſes, & qui en ſont l'équivalent. Ainſi avec ces métaux par voie de change, on ſe procure toutes les denrées dont on manque. Dans ces changes la cupidité peut être tentée d'infidélité. Pour obvier à ces fraudes, les Etats ont marqué leur ſceau ſur les eſpeces mobiles: ce ſceau en marque le poids & le titre; c'eſt-à-dire la quantité & la qualité, ou le degré de fineſſe & la pureté du métal. Le titre n'étant pas par-tout le même, ni les poids ſynonymes, le Légiſlateur eſt obligé d'obſerver la proportion que ſuivent les Etats voiſins, quant au poids & quant au titre, déduction faite de la valeur intrinſeque

de l'alliage, qui déroge à la qualité du poids & du titre. En négligeant cette proportion, un Etat qui donneroit plus de valeur à l'un des métaux, qu'il n'en a dans les Etats voiſins, s'appauvriroit réellement, & relativement par l'échange qu'il en feroit avec les métaux qu'il ne priſe pas aſſez. Ainſi l'intérêt de chaque ſociété exige que la monnoie fabriquée avec chaque métal, ſe trouve en raiſon exacte, & compoſée de la proportion unanime des titres, & de la proportion du poids obſervée par les Etats voiſins.

Comme l'argent eſt l'équivalent des denrées, plus la maſſe augmente dans un Etat, celle des denrées reſtant la même, plus la maſſe des denrées renchérira; ainſi la valeur de l'une eſt toujours en raiſon directe de la maſſe de l'autre. Or la circulation n'étant que l'échange réitéré des denrées contre l'argent, ou de l'argent contre les denrées, elle ne tend qu'à établir entre l'argent & les denrées une concurrence parfaite qui les partage ſans ceſſe entre tous les habitans d'un Pays.

De ces principes il ſuit. 1°. Que tout amas d'argent qu'on retire du commerce, diminue la maſſe commu-

ne, & devient nul pour la circulation; c'eſt un argent oiſif dans la ſociété. 2°. Que la ſouſtraction de cet argent diminuë la valeur des denrées, car cette valeur ne répond qu'à l'argent qui circule : ainſi tout obſtacle à la circulation rompt leur équilibre & précipite la chûte des denrées. 3°. Que l'argent reſſerré diminue le profit du peuple induſtrieux, & par conſéquent ſa conſommation; car moins il gagne, moins il conſomme. 4°. Que le commerce reſſent toute la perte de la circulation, & ne peut réparer le tort qu'il en ſouffre que par des emprunts. Pour faire ſortir l'argent des coffres où il eſt enfermé, il faut que ſon maître trouve plus davantage à le prêter, qu'à le commercer. 5°. Que plus l'intérêt de l'argent augmente, plus la valeur des denrées doit diminuer; car c'eſt ſur le prix de la denrée qu'on prend & qu'on paye l'intérêt aſſigné à l'argent.

Le commerce étranger eſt la ſource d'où la circulation tire la plus avantageuſe augmentation de ſa maſſe, mais pour en rendre le bienfait plus ſenſible, il faut que l'argent introduit dans l'Etat par cette voie, ſoit conti-

nuellement réparti parmi le peuple. En augmentant ſon aiſance, il augmente ſa dépenſe; il échaufe & aiguiſe ſon induſtrie, & par conſéquent il donne du mouvement à la circulation; & où le bonheur eſt ſi général, la population eſt toujours abondante.

Enfin tout ce qui nuit au commerce, tant intérieur qu'extérieur, tout ce qui en altere la ſureté dans l'Etat, épuiſe les ſources de la circulation & de tout le commerce même. Ainſi on doit proſcrire tout changement dans les monnoies, s'il ne tourne au profit du commerce, en conſervant l'équilibre convenable, tant entre les anciennes & les nouvelles eſpeces qu'entre les monnoies Etrangeres & les denrées qui doivent toujours meſurer l'argent.

SUR LE CHANGE.

LE CHANGE eſt le tranſport ou la ceſſion, qu'un Négociant fait à un autre des fonds qu'il a dans un pays Etranger. Sous ce rapport l'origine du Change ſe tire de la multiplicité des dettes

réciproques, ainſi ſa nature ne peut conſiſter que dans l'échange de ces dettes ou des débiteurs. Dans cet échange, on épargne le riſque & les frais du tranſport, & les lettres de change ne ſont pas moins efficaces que le métal dont elles repréſentent la valeur.

Le prix du change eſt une compenſation pour l'inégalité intrinſeque qui fait, entre les monnoies des différens Etats, une différence, & pour les autres circonſtances qui le rendent plus ou moins néceſſaire, difficile ou diſpendieux. Ainſi cette compenſation a deux rapports : Dans le premier, on a ce qu'on appelle *le pair du prix du change :* Dans le ſecond, on a *le cours du prix du change*. L'un marque le point d'égalité intrinſeque entre les monnoies qu'on échange ou leur pair réel : l'autre indique combien ce pair réel eſt dérangé par les accidens qui en éloignent le prix du change. Ces accidens ſont l'altération du crédit public, & l'abondance ou la rareté des créances d'un pays ſur un autre. Par exemple, ſi Londres a moins de crédit que Paris, ou ſi Londres doit plus à Paris, que Paris ne lui doit, Paris ne peut faire des avances pour Londres, ou en

payer les dettes, qu'avec des risques sans aucun avantage : Paris ne se chargera donc point d'avancer pour Londres, ou de l'acquitter sans une compensation : Paris débourſera donc moins pour Londres qu'il n'en recevra ; & cet accident ſera une balance de commerce que Paris gagnera ſur Londres. Si cet excédent eſt de 4 ſur 1000, 1000 + 4 de Londres ne vaudront à Paris que 1000, & par la raiſon inverſe 1000 de Paris vaudront à Londres 1000 + 4. Le Change de Londres à Paris ſera donc plus bas, c'eſt-à-dire, plus déſavantageux, & celui de Paris à Londres plus haut, ou plus avantageux de 4 ſur 1000. Le cours du prix du Change entre ces deux Villes varie, comme les accidens dont il dépend, & dont la nature eſt de varier ſans ceſſe. Si le Change entre ces deux Villes ſe fait par le moyen d'une troiſieme, où le cours du Change ne ſoit pas dans la même raiſon qu'entr'elles, ce circuit altérera les conditions du Change, & les rendra meilleures pour Londres, ſi Londres a plus de crédit & plus de créance dans cette Ville intermédiaire que dans Paris. On peut remarquer ici que les opérations de ce

commerce ſont très-ſavantes & très-liées aux opérations politiques du Gouvernement.

De toute cette doctrine, il réſulte 1°. qu'un Etat peut, ſur le cours mitoyen de ſes changes avec tous les autres Etats, pendant un certain temps, juger, ſi durant ce même eſpace la balance générale du commerce lui a été avantageuſe. 2°. Que tout excédent des dettes réciproques de deux nations doit être payé en argent, & par conſéquent eſt une perte pour le tréſor de la nation qui le paye. 3°. Que le peuple redevable de cette balance perd, dans le change des Débiteurs, une partie du bénéfice qu'il eût pû faire ſur ſes ventes, & que le peuple créancier, outre cet excédent qu'il reçoit en argent, gagne une partie de ſa dette réciproque dans l'échange qui ſe fait des Débiteurs. 4°. Que quand les dettes d'une nation ſont capables d'opérer une baiſſe conſidérable ſur ſes changes, il lui eſt plus avantageux de tranſporter l'argent en nature que d'augmenter ſa perte en la faiſant reſſentir au commerce.

MÊME SUJET.

CHANGE regarde l'argent en gé-
l : ſa valeur courante & uſuelle
un pays eſt une choſe toute arbi-
e, & qui ſe décide uniquement
la volonté du Prince qui le gou-
e ; mais le commerce d'un pays
e borne pas à ce pays, & les va-
s arbitraires étant différentes dans
livers Etats, par la diverſité des
ntés du Prince, les valeurs reſ-
ives des monnoies ſe trouvent dif-
ıtes par conſéquent, & l'on eſt
gé, pour avoir une meſure com-
ıe, de recourir aux valeurs intrin-
ıes des métaux marchands.
a valeur intrinſeque de l'or, de
ent, ne peut être que l'or, l'ar-
même, leur réalité, leur vérité
quelque ſorte leur perſonne. S'ils
ent purs partout ou de même aloi,
même titre, le poids décideroit
leur vraie valeur. Mais y ayant
ours de l'alliage, & cet alliage
ıt compté zéro dans leur valeur
ıue, c'eſt la quantité ſeule du pur

or, de l'argent pur qui ſe trouve dans cet alliage qui décide du fin & de la valeur de la piece alliée.

C'eſt le Prince qui regle & notifie la quantité d'alliage que la monnoie contient, ſans quoi on ſeroit obligé, par le change, de recourir à l'épreuve de l'eau forte ou du feu, comme les Chymiſtes pour la ſéparation des métaux alliés.

Cela une fois poſé, il y a trois valeurs compliquées, & qu'il eſt important de bien diſtinguer dans la valeur de toute monnoie qui court dans un Etat. 1°. La valeur numéraire & arbitraire que le Prince y attache, & qui fait, ſans aucune diſcuſſion, toute ſa valeur dans le commerce intérieur de cet Etat. 2°. Le poids abſolu de l'eſpece numérique auquel l'Etranger regarde néceſſairement, parce qu'il eſt différent de celui de l'eſpece qui court dans ſon Pays. 3°. Le poids intrinſeque & ſpécifique de l'or & de l'argent caché ſous le poids abſolu, & qui eſt pour cet Etranger le ſeul titre de valeur de cette eſpece, & la ſeule regle qui le dirige dans l'échange qu'il fait de ſon or & de ſon argent, contre l'or & l'argent étranger.

Suivant

Suivant cette regle, il faut, par exemple, ſans aucun égard aux valeurs numéraires, que le poids abſolu de l'eſpece qu'il reçoit, ſoit au poids abſolu de celle qu'il donne, comme réciproquement eſt le poids ſpécifique du pur or qui eſt dans celle-ci, au poids ſpécifique du pur or qui eſt dans celle-là. Le poids ſpécifique ſe nomme le *titre*, ou le *fin*, ou même le karat dans l'or, & le *denier* dans l'argent; c'eſt ainſi que le pair du Change eſt en raiſon réciproque des poids & des titres.

Cela eſt tout ſimple : le pair du change & du commerce en général ne peut ſe trouver que dans la juſte compenſation des choſes échangées : votre monnoie eſt moins forte que la mienne, vous devez donc m'en donner une plus grande quantité, un poids plus grand à proportion, la quantité devant ſuppléer à la qualité : c'eſt-là le pair; mais ſi la proportion n'eſt pas juſte, le change hauſſe ou baiſſe, qui donne ou reçoit plus ou moins en quantité ou en qualité.

Or chacun tirant de ſon côté, & l'équilibre en toutes choſes roulant ſur l'indiviſible, le pair eſt rare; & voici ce qui fait pencher la balance d'un ou

d'autre côté : il y en a d'abord une cauſe générale, & enſuite deux cauſes particulieres.

La cauſe générale vient de la nature équivoque de l'argent. De toutes les richeſſes, c'eſt la plus priſée ; c'eſt même chez le peuple la ſeule richeſſe, *la richeſſe tout court*. Dans ſon origine cependant ce n'étoit que le ſigne de la choſe, c'étoit le gage, c'étoit le prix de la marchandiſe. Aujourd'hui & depuis longtemps, c'eſt la marchandiſe, c'eſt la choſe.

Pour peu que la circulation en ſoit interrompue, altérée, moins vive, dès ce moment ſon prix, ſa valeur augmente indépendamment & contre la volonté du Légiſlateur, qui le met en honneur, d'autant plus qu'il le met plus au rabais. Alors arrive ce double phénomene qui paroît contradictoire, & qui eſt bien lié par la nature des choſes : c'eſt que tout le monde cache l'argent, & tout le monde court après l'argent ; il ne circule plus ; on circule en quelque ſorte ſoi-même pour l'entraîner : Et contre toutes les loix de la circulation, qui ſeule donne le prix aux effets du commerce, c'eſt la circulation qui rend l'argent plus précieux ; à un

point que pour le faire circuler dans ſes mains, excluſivement à tout autre, on donne tout ce qu'il y a de plus précieux, les marchandiſes les plus cheres, les denrées les plus néceſſaires, ſa vie : diſons plus, on donne l'argent même pour l'argent, c'eſt-à-dire, on en ſacrifie une partie réelle pour ſe procurer l'apparence du tout : ce qui donne à ce vers d'Horace, *Rem quocumque modo rem*, toute l'expreſſion qu'il peut avoir.

Voilà la cauſe générale : l'argent devient marchandiſe, & la plus précieuſe des marchandiſes : on le négocie, on l'agiote, on le change ; & c'eſt la cauſe générale de tous les ſymptômes qui agitent ce change, & le rendent ſujet à mille alternatives de haut & de bas. Venons aux cauſes particulieres de cette eſpece de réciprocation ou flux & reflux.

1°. Il y a une cauſe naturelle, qui rend communément le change avantageux à une Nation. Si par la bonté naturelle de ſon terroir, par la commodité de ſa poſition, par l'intelligence, l'activité & l'induſtrie de ſes habitans, elle fournit à l'Etranger plus de denrées, plus de marchandiſes qu'elle

n'en reçoit : voilà tout d'un coup une cauſe du hauſſement du change : car à raiſon de cet excédent de marchandiſes, la Nation qui le fournit en retire un excédent d'argent, en raiſon doublée, comme diſent les Géometres, excedent en quantité & en qualité. En voici le myſtere, car c'en eſt un, mais non pour le Négociant qui le pratique s'il ne l'entend.

Par le commerce en grand, de Nation à Nation, les choſes ne ſe paient point de la main à la main, mais par les détours de la Lettre de change, par le change en un mot : ce ſont ces lettres de change qui circulent, qui courent après l'argent, & plus elles courent, plus l'argent va à pas meſurés : Et comme elles abondent dans la Nation qui a reçu l'excédent des marchandiſes, l'argent devenu marchand, hauſſe de prix, redouble de valeur ; plus la valeur augmente, plus le titre diminue, plus la qualité baiſſe ; & pour la compenſer, il en faut encore, par cette raiſon, une plus grande quantité. Malheur aux pauvres ! Dieu les a pourtant canoniſés, mais c'eſt dans la morale.

Or, comme la France a tous les avan-

tages de la poſition, du terroir, de l'induſtrie qui font hauſſer le commerce, elle a auſſi communément l'avantage du change, qu'il ne tient peut-être qu'à elle de conſerver toujours : car on eſt bien fort, lorſqu'on a la nature de ſon côté.

Mais 1°. il arrive des mouvemens ſubits, extraordinaires & convulſifs dans le change, dans le commerce en général & dans notre change, dans notre commerce en particulier; & le changement des monnoies en eſt la cauſe la plus immanquable & la plus ordinaire : car les variations des monnoies nous ont toujours rendu le change déſavantageux; & hors delà le change a communément roulé à notre avantage.

A l'égard des variations du prix de toutes choſes, trois cauſes reglent le prix courant des denrées. 1°. Leur activité naturelle, 2°. l'abondance ou la ſtérilité des denrées, 3°. la valeur numéraire des monnoies.

La culture de la terre & l'induſtrie ſont l'origine & les principes de toutes les richeſſes & les deux ſeuls objets ſur leſquels roulent les finances. Qui dit l'induſtrie, dit les Arts, & toute ſorte d'Arts qui vont à multiplier &

à améliorer les denrées. Il ſeroit à ſouhaiter, que, donnant lieu à toute ſorte d'induſtries honnêtes de ſe développer, on multipliât ſi fort les denrées & tous les biens de commerce, que l'Etranger en ſoit comme inondé, & que ne pouvant nous en fournir l'équivalent, il ſe trouvât en défaut avec nous, & fût forcé de remplir cet équivalent en eſpeces d'or & d'argent. Le parfait de cette maxime (de M. du Tot) ſeroit qu'en multipliant les beſoins de l'Etranger & en ſecondant ſon luxe, nous puiſſions mettre un frein à notre luxe & à nos beſoins. Mais qu'il eſt difficile de réveiller les paſſions d'autrui ſans y participer, ſur-tout dans une abondance pécuniaire!

SUR LE COMMERCE MARITIME EN GÉNÉRAL.

Droit public de l'Europe. La Haye, 1746.

TOUT le monde eſt perſuadé aujourd'hui qu'une Nation ne peut être heureuſe & floriſſante ſans le commerce,

& qu'on ne ſçauroit amaſſer trop de tréſors. Platon penſoit bien autrement: il vouloit que les Citoyens, dans cette République qu'il a imaginée, ne fuſſent ni riches, ni pauvres, ni qu'ils habitaſſent trop près de la mer, parce que la miſere, l'opulence, le voiſinage de la mer corrompent les mœurs, & par une ſuite inévitable cauſent la ruine des Loix & des Etats. Voilà une doctrine qui révolteroit les Politiques de notre temps.

Le commerce de l'Europe eſt diviſé en cinq branches: le commerce intérieur de chaque Nation; le commerce des Européens entr'eux, & celui qu'ils font aux Indes, en Amérique, & ſur les côtes d'Afrique. Le commerce intérieur n'enrichit point par lui-même un Etat, puiſqu'il n'y fait entrer aucun argent; mais il eſt la baſe du commerce étranger, qui lie toutes les Nations enſemble par le beſoin qu'elles ont les unes des autres. On va chercher dans le Nord des bois de conſtruction, des grains, de la cire, du goudron, &c. La France a ſes vins, ſes eaux-de-vie, ſes ſels. Chaque Etat poſſede quelque richeſſe particuliere, ſoit qu'il la tienne de la nature ſeule,

ſoit qu'il la doive à ſon induſtrie. La Nation qui habite le climat le plus fertile devroit naturellement faire un plus grand commerce. Cependant la Hollande, qui ne nourrit du produit de ſes terres que la huitieme partie de ſes habitans, a des tréſors immenſes qui ſont le fruit du trafic peut-être le plus étendu de l'Europe. Ce qui fait le bonheur des Hollandois, c'eſt que les Peuples aux dépens deſquels ils s'enrichiſſent, vivent dans l'ignorance de leurs intérêts & dans la pareſſe. L'induſtrie de ces Républicains ſeroit bien inutile, ſi toutes les Nations, dont ils ſont comme les Facteurs, imitoient le Parlement d'Angleterre, qui fit en 1660 un réglement où l'on voit tout ce que la politique a pu imaginer pour augmenter & aſſurer les progrès du commerce de l'Angleterre. L'objet principal de tout le réglement, c'eſt l'*interdiction de tous les Ports Britanniques, ſoit en Europe, ſoit ailleurs, à tout vaiſſeau étranger, qui n'eſt pas chargé de marchandiſes crues, ou fabriquées dans ſa Nation.*

Par cette loi inviolablement gardée, les Anglois ont été forcés d'aller chercher eux-mêmes ce que les vaiſ-

ſeaux de leurs voiſins n'avoient pas permiſſion de leur apporter. Voilà ce qui ſoutient la marine d'Angleterre.

La voie la plus sûre & la plus courte d'augmenter le commerce d'un Etat, c'eſt d'y faire fleurir la navigation. Une Nation qui attend pour vendre, qu'on vienne acheter, doit ſouvent ſe trouver ſurchargée de denrées, & par conſéquent négliger un travail dont elle n'eſt pas récompenſée. Jean de Wit, qui connoiſſoit ſi bien ſa patrie, attribue à la pêche des Hollandois, non à cauſe de ſes produits immédiats, mais parce qu'elle eſt l'ame de leur marine, toutes les reſſources qu'ils ont trouvées en eux-mêmes pour s'affranchir de la domination Eſpagnole, & pour acquérir la conſidération dont ils jouiſſent.

L'Auteur, dont nous venons d'expoſer les réflexions, examine enſuite la queſtion de ſçavoir, *ſi la Nation qui ſeroit maitreſſe de la mer, deviendroit auſſi la maitreſſe du Continent :* il y a plus de trois mille ans que cette queſtion fut propoſée pour la premiere fois.

Les Grecs, du temps de Xerxès, étant demeurés les maîtres de la mer

par la victoire de Salamine, conſerverent l'empire du Continent, & des Iſles qu'ils occupoient. Si les Romains n'avoient pas eu des flottes ſupérieures à leurs ennemis, comment auroient-ils pu aſſervir les Iſles de la Méditerranée, ſubjuguer l'Eſpagne & Carthage, & affermir leur empire dans l'Aſie? Mais on concluroit mal de l'exemple des Grecs & des Romains, que l'Etat qu'on laiſſeroit devenir en Europe le plus puiſſant ſur mer, deviendroit le maître des autres. Depuis plus de trois ſiecles que la marine eſt en eſtime, ce n'eſt pas la mer qui a décidé du ſort des Etats. La priſe de quelques places importantes qui ouvroit des Provinces entieres, quelques batailles gagnées à propos, & dont on a ſçu profiter, ont terminé la guerre.

OBSERVATIONS

SUR LE COMMERCE D'ANGLETERRE.

Extrait de la Traduction du Négociant Anglois. Paris 1753.

EN Angleterre toute la police du commerce eſt ſi bien entendue, qu'elle n'aſpire jamais qu'à en aſſurer à la Nation tous les profits, ou du moins à ne ſe relâcher ſur aucun, que pour l'en dédommager avec uſure ſur un autre. Si une branche du commerce s'éteint, malgré ce qu'on peut faire pour la nourrir, une autre pouſſe bientôt & la remplace; ou bien on fait circuler, dans quelques-unes de celles qui ſont vivantes, les fonds qui devenoient oiſifs & ſtériles : ainſi l'arbre entier eſt toujours, autant qu'il ſe peut, également fertile.

Les finances de l'Angleterre ſont l'aliment & le ſoutient de ſon commerce. Le grandes taxes ſont ſur les eſpeces qui ſe conſomment : pour augmenter la conſommation d'où l'Etat tire ſes revenus, on favoriſe l'induſtrie : ainſi

nulle taxe perſonnelle ſur les Laboureurs, Manufacturiers, & Matelots. Les terres ſont taxées ſelon un ancien cadaſtre fort inférieur à leur produit actuel. C'eſt l'Etat qui régit les finances : le produit en eſt peut-être moindre, mais les fonds du commerce en ſont mieux connus. En Angleterre, on ne ſouffre point de Traitant : on eſt perſuadé que ces hommes intéreſſés, n'offrent que des avances, ou des ſecours ruineux ; qu'ils ne s'enrichiſſent qu'en appauvriſſant l'Etat.

Il ne ſort d'Angleterre ni or, ni argent qu'on ne le déclare, & quand ces métaux ſont monnoyés, l'exportation en eſt défendue. Cette police produit deux bons effets : le premier eſt, que l'Etranger porte volontiers ſon or & ſon argent dans un Pays où l'on eſt toujours prêt à le recevoir, & à le vendre poids pour poids, titre pour titre : le ſecond eſt, que le Public eſt toujours à l'abri de ces variations de monnoies qui ruinent le commerce & le crédit d'une Nation.

Lorſque l'Angleterre fit la réduction de l'intérêt de l'argent à trois & demi pour cent, ce fut par un motif qui porte ſur une maxime évidente : c'eſt

qu'entre pluſieurs Nations, celle qui aura l'argent à meilleur marché, toutes choſes égales d'ailleurs, vaincra les autres dans la concurrence.

Analyſons le principe d'où ſort cette maxime. 1°. Dans une Nation qui n'eſt pas conquérante, la maſſe de ſon argent ne peut croître que par ſes mines, ou par ſon commerce avec l'Etranger : ce nouvel argent ſe répand, & bientôt la ſomme groſſit, excede la meſure des denrées dont l'argent eſt le ſigne : ainſi le prix des denrées doit hauſſer dans la même proportion que groſſit la maſſe de l'argent.

2° Que la mine ceſſe de donner, & le commerce d'aller, la nouvelle maſſe d'argent ſe répartit dans la proportion où étoit l'ancienne. Le prix des denrées qui s'étoit élevé, ne baiſſera pas. Les pauvres que la conſommation intérieure n'occupe pas deviennent plus miſérables qu'auparavant, puiſqu'on ne leur a pas diminué le prix des denrées, en leur diminuant les moyens de ſe les procurer. Ainſi dans cette Nation, il y aura plus d'emprunteurs que de prêteurs, par conſéquent l'intérêt de l'argent ſe ſoutiendra.

3°. Que le commerce étranger ſe

ranime, un grand nombre d'hommes vont s'enrichir par leur induſtrie; le nombre des emprunteurs diminue, celui des prêteurs augmente; la concurrence des Négocians, réduit leurs profits; ils ſont obligés de recevoir un moindre intérêt de leur argent; de-là l'Auteur conclut que le bas prix des intérêts indique la force du commerce, & que le haut prix des uns décele la foibleſſe de l'autre.

Faiſons avec l'Auteur l'application de ces principes aux circonſtances où l'Angleterre a fait ſa derniere réduction d'intérêt; c'eſt-à-dire à ces derniers temps (1743, 1744.), où dans l'Europe l'induſtrie de tous les Peuples s'anime & produit une très-grande concurrence.

En Angleterre, les richeſſes s'étant plus multipliées qu'ailleurs, les denrées ont dû augmenter de prix dans la même proportion: leur valeur étant ſi haute dans l'intérieur de l'Etat, on n'a plus les mêmes profits à eſpérer, & on a toujours les mêmes riſques à courir dans l'exportation.

Il eſt vrai que cette réduction de l'intérêt fit monter les fonds de terre à un prix exceſſif: le crédit public en

ſouffrit une atteinte dont le commerce reſſentit les ſecouſſes, mais ce même commerce reprit par la ſuite ſon même équilibre, & les fonds du commerce regagnerent le ſecond rang dans la confiance publique. D'où l'Auteur avance cette maxime, que la baſe du commerce eſt toujours le produit des terres auxquelles il donne une valeur proportionnée à l'activité dont il jouit. Voilà le motif le plus puiſſant pour engager le Gouvernement à encourager l'Agriculture.

Les commerces avantageux d'une Nation conſiſtent, 1°. dans l'exportation des Manufactures & des choſes ſuperflues. 2°. Dans l'importation des matieres étrangeres pour être manufacturées, des marchandiſes qu'on réexporte, & des choſes d'abſolue néceſſité. 3°. Dans l'échange des marchandiſes contre marchandiſes. 4°. A donner ſes vaiſſeaux à fret aux autres Nations. Mais l'Auteur avertit, que l'introduction des denrées de pur luxe, & l'importation des marchandiſes qui empêchent la conſommation de celles du Pays, ſont autant de commerces déſavantageux à l'Etat.

De ces maximes il s'enſuit, 1°. qu'en-

tre les Nations qui commercent enſemble, toutes choſes d'ailleurs égales, celle qui vend le plus à proportion de ce qu'elle achete; c'eſt-à-dire, celle qui conſomme le moins de denrées étrangeres, & qui en fait le plus conſommer des ſiennes à l'Etranger; & par conſéquent celle qui a le plus de Manufactures & d'Ouvriers, de Terres & de Laboureurs, de Vaiſſeaux & de Matelots employés pour l'Etranger, eſt celle de ces Nations, dont le commerce l'emporte dans la balance. 2°. Que la Nation, dont le commerce eſt le plus avantageux, eſt celle dont le commerce rend le plus à ſon tréſor à proportion de ce qu'elle en tire. Or plus les Manufactures, les Terres, & la Marine d'une Nation ſont employés au ſervice de l'Etranger, plus il entre d'argent dans ſon tréſor à proportion de ce qu'il en ſort.

En effet l'induſtrie & les fonds de cette Nation, ſont comme une ferme que l'Etranger loue, & enrichit ſans en acquérir la propriété, & ſans n'en retirer que les denrées du cru, dont il paie la valeur en bon argent. Il ne ſort donc de la Nation que les fruits de ſon induſtrie & de ſon ſol; fruits dont

elle poſſede & conſerve la ſource intariſſable. Ces fruits ne ſortent point ſans faire rentrer leur valeur en argent. Ainſi l'Etranger remplit ſans ceſſe les coffres de cette Nation, comme il en vuide ſans ceſſe les magaſins. Cette Nation doit donc entretenir avec beaucoup d'activité la concurrence & la circulation, la balance de ſon commerce doit donc prévaloir; & cette ſupériorité ſera d'autant plus grande, qu'elle ſçaura plus épargner ſur la main d'œuvre par la modicité du ſalaire, & ſur l'entretien de ſes Sujets par la frugalité de ſon Peuple : car alors elle peut vendre à plus bas prix, & faire encore de plus grand gain que ſes rivales : en baiſſant le prix de ſes marchandiſes, elle leur aſſure une préférence qui éleve de plus en plus la balance, qui anime & perfectionne de plus en plus ſon induſtrie.

Qu'on applique ces regles avec une préciſion juſte & agréable au commerce que font enſemble différentes Nations, on verra tout d'un coup de quel côté penche la balance, on concevra comment le commerce d'Angleterre & de la Hollande eſt devenu ſi floriſſant. On ſçaura l'intérêt qu'une Nation peut

avoir à prohiber dans ſes Etats l'introduction & l'uſage de certaines marchandiſes, ou à impoſer ſur leur entrée des droits conſidérables.

SUR LE COMMERCE DU NORD.

Paris 1762.

L'ANGLETERRE, & la Hollande ſurtout, font le commerce dans les Pays du Nord, c'eſt-à-dire en Ruſſie en Suede & en Dannemarck : mais la baſe de ce commerce eſt en France, puiſque ce ſont nos denrées qu'on vient prendre pour les porter dans ces Pays Septentrionaux. Les denrées de France ſont toutes les marchandiſes de notre cru ou de notre induſtrie. Ce dernier objet eſt ineſtimable, parce que le François a l'induſtrie en partage; c'eſt-à-dire le talent d'inventer quelquefois, & toujours de perfectionner, d'embellir, de répandre des graces & de l'éclat ſur les ouvrages de l'Art.

Il eſt évident que ce ſeroit un grand avantage pour le François, s'il faiſoit par lui-même le commerce du Nord; s'il importoit dans les Ports de Ruſſie,

de la Suede, du Dannemarck ſes vins, ſes eaux-de-vie, ſes ſucres, ſes étoffes, ſes bijouteries, ſes modes, &c. Sans entrer dans toutes les parties de cet avantage, quand il n'y auroit que le bénéfice immenſe des marchandiſes de retour, lequel eſt tout au profit de ceux qui commercent directement, il faudroit reconnoître que les Hollandois tirent de leurs voyages dans le Nord, & de la diſtribution qu'ils y font de nos denrées, des richeſſes bien capables de piquer notre jalouſie.

Mais pourquoi la France néglige-t-elle de faire ce commerce qui forme un Capital prodigieux en faveur de la Hollande? L'Auteur de la Diſſertation que nous citons, en donne pluſieurs raiſons. 1°. La France n'a ni aſſez de ports, ni aſſez de grands navires pour cette ſorte de commerce : elle n'eſt point aſſez liée par des traités de commerce avec la Ruſſie, la Suede, le Dannemarck. Ces trois Royaumes auroient un intérêt manifeſte à commercer directement avec nous, *puiſqu'il n'y a pas de comparaiſon entre recevoir les marchandiſes de la premiere main, ou de la ſeconde;* mais pour établir la confiance mutuelle, il ſeroit néceſſaire

ſont les cauſes de ce bon marché
célérer les armemens & les ex
ſans beaucoup de frais, manœuv
les vaiſſeaux avec beaucoup moi
quipages qu'on ne fait dans la n
de France, dépenſer moins p
nourriture du Matelot, (car l
landois eſt plus ſobre que le Fra
exempter de droits tout ce qui
la navigation, avoir dans le Nord
tité de maiſons de commerce o
tient toujours prêts les chargem
retour, ce qui économiſe le temp
gent, &c.

L'Auteur de cette Diſſertatio
d'Epremeſnil) mérite les éloges
blic par l'abondance de ſes vu
par la maniere forte & animée d
les propoſe. Quoiqu'il ſoit difficil
mettre tous les projets qu'il énon
on doit toujours lui ſçavoir

SUR LE COMMERCE

DE L'EUROPE AVEC LES GRANDES INDES.

Le commerce Européen porte en Amérique les denrées & marchandiſes l'Europe : c'eſt le principal débouché lu ſuperflu de cette partie du monde ; & les retours de ce commerce peuvent tre évalués, année commune, pour outes les Nations de l'Europe, à 140, ou 150 millions, moitié en matiere l'or & d'argent, & moitié en ce qu'on appelle fruits du Pays.

Outre l'avantage du débit de ce ſuperflu, qui a utilement occupé la main d'œuvre, l'Europe profite encore du bénéfice du commerce, qu'on ne peut évaluer à moins de cent pour cent ; ſur leſquels il faut à la vérité prélever tous les frais & droits des embarquations ; mais qui produiſent cependant cet effet, que pour 70 ou 75 millions de marchandiſes portées en Amérique, il en revient en Europe une valeur réelle du double ; c'eſt-à-dire, 150 millions pour 75.

Des 70 ou 75 millions de matieres d'or & d'argent, faiſant la moitié des retours d'Amérique, on eſtime que la France, l'Angleterre, la Hollande, le Dannemarck & la Suede, qui ſont les ſeules Puiſſances qui aient des établiſſemens dans les Indes Orientales, & par conſéquent les ſeules qui y commercent, y portent annuellement autour de 36 à 40 millions en matiere d'argent. Il reſte donc annuellement, par le moyen du commerce de l'Amérique, 34 ou 35 millions; ce qui ſuffit non-ſeulement pour remplacer l'or & l'argent qui ſe détruiſent, ou du moins qui diſparoiſſent par le fret & par les fabriques de dorures, mais encore pour augmenter conſidérablement la maſſe circulante de ces matieres. Et cette augmentation n'eſt pas moins ſenſible que celle de la vaiſſelle, & l'augmentation ſucceſſive du prix des denrées: article qui devient une démonſtration de l'augmentation des eſpeces, étant reconnu que le prix des denrées ſe met toujours conſtamment & à peu près de niveau avec l'abondance ou la rareté des eſpeces.

Et quand on ſuppoſeroit qu'on porteroit exactement aux grandes Indes

toutes les matieres d'argent que l'Amérique fournit à l'Europe, ce transport n'épuiſeroit pas les eſpeces de l'Europe.

Suppoſons que les vaiſſeaux qui commercent d'Europe en Amérique, au lieu de faire leurs retours directement en Europe s'en aillent tout de ſuite dans les Indes Orientales, porter l'argent qu'ils auront reçu à Carthagene, à Porto-Bello, à Vera-Crux, &c. pour la valeur de leurs cargaiſons, & qu'ils échangent cet argent contre des toiles de coton & étoffes de ſoie, du caffé, &c. N'eſt-ce pas la même choſe que ſi ces mêmes vaiſſeaux partoient en droiture des ports d'Europe, pour aller porter dans les grandes Indes les denrées & marchandiſes d'Europe, & qu'ils les échangeaſſent contre des denrées & marchandiſes des Indes pour les apporter en Europe ?

SUR LA NAVIGATION.

LA NAVIGATION eſt une branche du commerce. Pour qu'un Etat jouiſſe du profit de la navigation, il faut qu'il

ait du ſuperflu à exporter. Mais en retour, c'eſt la navigation qui fait valoir le ſuperflu d'un Etat; il n'a de prix que celui qu'elle lui aſſure. Le Peuple qui n'eſt que vendeur eſt toujours à la merci du Peuple navigateur. De-là, 1°. l'avantage de multiplier dans un Etat les bons ports pour faciliter la navigation & en augmenter la concurrence. 2°. La néceſſité de reſtreindre les ports francs à la réexportation des denrées dont l'uſage eſt intérieurement prohibé. 3°. Le retranchement des formalités qui pourroient retarder ou embarraſſer le cours de la navigation. 4°. L'obligation d'accorder des gratifications aux Navigateurs, pour les mettre en état de ſoutenir la concurrence des Etrangers.

Un Etat bien conſeillé doit ſupprimer tous les droits à la ſortie de ſes productions, & n'en permettre que ſur les importations. C'eſt avec de grandes miſes d'argent, que les Négocians amaſſent leurs richeſſes : les Etats ne peuvent ſe ſouſtraire à la loi du commerce, s'ils en veulent éprouver les bénéfices.

La navigation d'un Etat ne devient floriſſante qu'autant que la concurrence des

des gens de mer y eſt vive & animée : tout ce qui contribue au bonheur & à la ſûreté des Négocians, fortifie la vogue de cette profeſſion. Les Etats ont beaucoup d'intérêt d'entretenir à grands frais des forces navales ; parce qu'elles protegent l'induſtrie, qui eſt l'unique ſoutien de ces forces. Le commerce rend preſque toutes les Nations rivales ; mais la querelle qu'il ſuſcite entr'elles, ne ſe décide que par leurs forces maritimes.

La navigation eſt un point délicat. Tout le monde ſçait que la ſcience des longitudes à la mer, eſt toujours une eſpece de myſtere. On a imaginé beaucoup de méthodes pour lever cette grande difficulté ; c'eſt-à-dire, pour déterminer avec juſteſſe & dans tous les temps le point précis où ſe trouve un vaiſſeau. On a imploré le ſecours de la bouſſole, des pendules, des éclipſes de lune, des ſatellites de Jupiter, du paſſage de la lune par le méridien, mais tous ces moyens d'inſtruction laiſſent toujours quelque choſe à deſirer, ſoit pour la facilité, ſoit pour l'exactitude.

SUR LES VAISSEAUX DE GUERRE.

L'Art de meſurer ſur mer le ſillage (a) *des Vaiſſeaux. Paris* 1750.

LA conſtruction & la forme des différentes ſortes de vaiſſeaux de guerre eſt quelque choſe d'admirable, & digne de la curioſité de tous ceux qui n'ont vu la mer ni les vaiſſeaux qu'en peinture.

Les vaiſſeaux de guerre tiennent le premier rang : ce ſont autant de citadelles plus ou moins fortes, qui ſe promenent fiérement ſur l'Océan & ſur la Méditerranée, portant par-tout une artillerie redoutable, & des Guerriers plus intrépides que ces Héros Grecs enfermés dans le cheval de Troye. Ces vaiſſeaux, par deux Ordonnances de Louis XIV, ſont diviſés en cinq rangs. Cette diſtinction eſt

(a) C'eſt le chemin que parcourt un vaiſſeau ſous voile.

fondée ſur leur longueur, le nombre de leurs ponts, leur port ou capacité, & ſur le nombre des canons dont ils ſont armés. Les vaiſſeaux du premier rang, depuis l'eſtave à l'étambord, (deux pieces de charpente poſées à l'extrémité de la quille, l'une à la proue, l'autre à la poupe,) ont environ 163 pieds de longueur, & 44 pieds en largeur. Leur creux eſt de 24 pieds 4 pouces. Ils ont trois ponts, & portent 1500 tonneaux; c'eſt-à-dire trois millions de livres : car chaque tonneau, en fait de marine, eſt du poids de deux mille livres. Tel eſt le devis ordinaire d'un vaiſſeau François du premier rang : on en a conſtruit autrefois de plus grands. Les vaiſſeaux du ſecond rang n'ont jamais plus de ſix-vingt, ni moins de 105 pieds de quille. Ils ont trois ponts entiers, ou deux ponts & demi; c'eſt-à-dire, que le troiſieme pont ne va pas de la poupe à la proue, mais n'occupe que la moitié de cette longueur depuis la poupe en avant. Le nombre de leurs canons n'eſt pas au-deſſus de 70, ni au-deſſous de 56. Nous omettons les vaiſſeaux des trois rangs inférieurs. On appelle vaiſſeaux de ligne, ceux qui ſont aſſez

forts pour combattre en ligne dans une armée navale rangée en bataille. On les appelle auſſi vaiſſeaux de haut-bord, pour les diſtinguer des galeres & des vaiſſeaux plats.

Les mâts ne ſont point perpendiculaires à la quille : ils ſont un peu inclinés vers l'arriere, pour mieux réſiſter à la pouſſée de la voile qui reçoit le vent du côté de la poupe. Il n'y a que les conſtructeurs ; ou plutôt, chaque conſtructeur ſçait les proportions qu'il obſerve dans la conſtruction des mats. C'eſt un ſecret qu'il ne communique qu'à ſes enfans. Perſonne n'ignore que la largeur du vaiſſeau doit décider de la longueur des mâts : le reſte eſt encore de pure expérience, & qui n'eſt pas uniforme. L'Auteur de l'Ouvrage cité, propoſe une méthode qui peut être regardée comme le fondement de toutes les autres.

Si la largeur du vaiſſeau n'excede pas 25 pieds, la longueur du grand mât ſera triple de cette largeur. On ajoute un pied de hauteur au mât pour chaque pied de largeur dont le navire excédera la largeur de 25 pieds. Quant à l'épaiſſeur du mât, elle ſera d'autant de pouces, qu'il y a de pieds dans

les trois quarts de la largeur du vaiſſeau. Les autres mâts ſont réglés ſur le grand mât.

Les voiles ſont attachées aux mâts par des vergues, qui ſont des pieces de bois arrondies dans toute leur longueur, & qui, dans le milieu, ſont deux foix plus groſſes qu'aux extrémités. Il eſt évident que les vergues auſſi-bien que les voiles, doivent être proportionnées à la grandeur du navire. Aux vaiſſeaux qui ont 180 pieds de long & 45 de large, la grande vergue eſt de 98 pieds.

Les ancres, qui ſervent à retenir le vaiſſeau dans les mouillages, ſont faites d'un alliage de fer de Suede & d'Eſpagne. La grande ancre d'un vaiſſeau, qui a 45 pieds de largeur, eſt longue de 18 pieds, & peſe 5832 livres. Ce que nous venons de dire eſt l'extrait d'un abregé très-court ſur un ſujet fort étendu. Nous ne nous ſommes propoſés ici que de donner une idée de cette partie de la Marine.

SUR LE SYSTÊME PROPOSÉ,

QUE LA NOBLESSE PAUVRE DE NOS PROVINCES DEVROIT S'ADONNER AU COMMERCE.

— *Nobleſſe commerçante*, 1756.

CET objet eſt digne de l'eſtime de la Nobleſſe & de ſes travaux. Il en réſulteroit pluſieurs avantages.

1°. Une Nobleſſe commerçante ſeroit occupée. Qu'il y ait paix ou guerre, le très-grand nombre des Gentilshommes parmi nous eſt déſœuvré. Or le déſœuvrement eſt un vice eſſentiel pour l'Etat, une ſource de corruption pour les Sujets qui le compoſent, un principe de miſere toujours ſubſiſtant. Le Citoyen totalement déſoccupé eſt un homme nul dans la République: tels ſont une infinité de Nobles.

2°. La culture des terres ſeroit plus étendue. La France quoique mieux cultivée qu'un aſſez grand nombre d'autres Pays, l'eſt beaucoup moins qu'elle ne pourroit l'être. La plus grande partie des terres en friche ne man-

que de culture que par l'indigence des poſſeſſeurs. Une portion conſidérable de ces terres abandonnées à elles-mêmes ou mal cultivées, eſt entre les mains de la pauvre Nobleſſe. Enrichiſſez-là cette Nobleſſe par les reſſources du commerce, elle mettra tout en valeur. La terre pour ſe couvrir de richeſſes ouvre ſon ſein à la culture : le Commerçant, dont l'objet eſt de s'enrichir, ne laiſſe rien d'inculte. La terre ne produit abondamment que ſous les travaux multipliés des hommes & des bêtes : le Commerçant ne fait attendre ni au Cultivateur ſon ſalaire, ni au bœuf ſa nourriture. Il eſt des terreins avares qu'on doit forcer à donner par des avances conſidérables : le Commerçant eſt en état d'y répondre : il ſupporte des non-valeurs de pluſieurs années, dans l'eſpérance de ſe dédommager un jour. Voilà les opérations que notre pauvre Nobleſſe feroit ſur ſes terres, ſi elle devenoit commerçante ; & par cette culture, elle vengeroit l'Etat du tort que lui font, en cette partie, les Grands & les Financiers. Ces hommes qu'après les Rois nous appellons les Dieux de la Terre, ne la traitent pas comme elle

doit l'être pour le bien public : ils l'amuſent dans de vaſtes jardins, comme ſi elle n'avoit point d'habitans à nourrir : ici, ils la couvrent de ſable : là, ils lui demandent des fleurs, & non des fruits : plus loin, un ombrage agréable. Ce ne ſeroit rien. Ils l'enferment dans des parcs auſſi grands que des forêts ; ils en ont chaſſé le bœuf & le mouton pour y loger la bête fauve, & ils en ont banni la charrue pour y rouler des équipages. On y voyoit autrefois des hameaux, des familles de Cultivateurs, des moiſſons, des paturages & des troupeaux. Les plaiſirs de nos Lucullus ont envahi les plaines de Cérès.

3°. La population ſeroit plus nombreuſe. Le libertinage & l'indigence, ſont deux cauſes principales de ſtérilité dans la Nobleſſe. Le libertinage détruit peu à peu les Maiſons illuſtres : l'indigence détourne la Nobleſſe ſubalterne de former des établiſſemens. Le commerce ne remédiera pas au libertinage des Grands ; mais en ſoulageant l'indigence des pauvres Gentilshommes, il fera éclorre des milliers de Citoyens dans cette claſſe ſi précieuſe à l'Etat. Et non-ſeulement le commerce aug-

mentera la population parmi la Nobleſſe, il multipliera les Cultivateurs, les Artiſans, les Matelots, en raiſon du travail que cette Nobleſſe, devenue opulente ou aiſée fournira dans ſes Terres, dans ſes Manufactures, dans ſes entrepriſes de mer.

4°. La conſommation des denrées ſeroit plus forte. Car ſi la Nobleſſe devient commerçante, elle ſera plus riche, & l'accroiſſement de ſes richeſſes augmentera ſa conſommation; c'eſt-à-dire, qu'elle dépenſera plus en vivres, en meubles, en équipages. Suppoſons que trente mille Gentilshommes, enrichis par le commerce, dépenſent trois livres de plus chaque jour, voilà une conſommation pour cent neuf millions cinq cens mille livres par an; & de cette conſommation, quel accroiſſement de ſubſiſtance, pour un Peuple de Cultivateurs & d'Artiſans.

5°. La navigation ſera plus floriſſante parmi nous. Jettons les yeux ſur le ſyſtême actuel de l'Europe (1756): tous les eſprits y acquierrent de jour en jour des lumieres ſur l'importance du commerce extérieur; ſur la nature des forces capables d'en aſſurer le ſuc-

cès ; ſur les moyens de rendre les Colonies reſpectables ; ſur les eſpeces diverſes de productions qu'il faut en exiger, ou leur interdire. Dans cette activité générale d'idées, de ſentimens, d'intérêts, imaginons que notre Nobleſſe Françoiſe prenne auſſi des inclinations de commerce, bientôt la France tiendroit à tout l'Univers par une navigation ſupérieure à toute autre.

Nous avons un beſoin extrême d'une marine marchande pour l'exportation de notre ſuperflu, pour l'importation des matieres premieres qui nous manquent, pour l'aſſurance de nos Colonies, pour contrebalancer les projets infinis de nos rivaux. Mais comme en pareille matiere il eſt plus facile de prouver que de convaincre, on nous objectera ſans doute les préjugés, & ſur-tout celui-ci : *Le commerce ne bleſſeroit-il point la gloire de la Nobleſſe ?* Car dans l'ame d'un Gentilhomme, il y a deux deſirs, celui d'éviter les déshonneur, & celui d'acquérir de la gloire. Le commerce peut-il donc remplir ce dernier objet ? *Y a-t-il de la gloire dans le commerce ?* C'eſt comme ſi l'on diſoit : y a-t-il de la gloire à tirer parti des avantages de ſon Pays, à mettre

les hommes en action, & les terres en valeur, à défendre la patrie, à lui procurer des alliés, à faire des conquêtes, à rendre un Etat reſpectable dans l'ancien & dans le nouveau Monde, &c. Tout ceci eſt l'effet de l'opulence, des reſſources du commerce par conſéquent : que d'exemples viennent ici à l'appui des raiſons ? Athenes, Carthage, la Hollande, l'Angleterre, doivent leur gloire au commerce, parce que ſans les avantages que donne le commerce, elles n'auroient pu développer leur valeur, leur conſtance, leur politique.

Et aujourd'hui que le commerce eſt non-ſeulement la vie des Peuples, mais encore la ſanté de l'Etat, on demande s'il y a de la gloire dans le commerce, & ſi la Nobleſſe peut s'en acquitter décemment ? Mais vous qui parlez ainſi ; vous ſur-tout Noble d'épée, pourquoi faites-vous tant de cas de votre nobleſſe ? C'eſt apparemment parce qu'elle eſt le prix des travaux, des dangers & du ſang. Il eſt beau ſans doute de ſouffrir & de mourir pour la patrie ; mais penſez-vous que le commerce n'ait pas ſes travaux, ſes dangers, ſes combats ? Si celui qui s'exerce

paiſiblement dans le ſein de nos Villes, n'offre rien à votre courage, jettez-vous dans le commerce maritime, c'eſt le plus intéreſſant pour la Nation. Vous y trouverez des écueils, des tempêtes, des pirates; & en guerre ouverte, un ſang plus noble à répandre. La terre ne vous en offrira jamais tant. Combien d'épées ne ſont pas encore ſorties, & ne ſortiront pas du fourreau? Un Marin, un Négociant Armateur eſt l'homme de toutes les ſaiſons, de tous les climats & de tous les haſards, toujours en priſe avec les fatigues & la mort.

Cette loi qui porte, que parmi nous *le Commerce déroge à la Nobleſſe*, doit ſon origine à la barbarie de nos Ancêtres les Francs, & ne peut produire que de mauvais effets. *Le Commerce déroge à la Nobleſſe!* Quelle idée? Le Financier qui fait un commerce d'argent, conſerve ſa Nobleſſe; & le Négociant qui fait un commetce de tout ce qui s'acquiert à prix d'argent tombe dans la roture. Un Gentilhomme peut faire & vendre du verre, & il ne pourra pas nous ouvrir un magaſin de draps; il aura la liberté de faire des tableaux & des ſtatues pour de l'argent,

& il lui ſera défendu de trafiquer en couleurs ou en marbre ? Il eſt ſenſible qu'on a donné trop d'étendue à cette loi ſinguliere & gothique de dérogeance ; & il ſeroit à ſouhaiter qu'elle fût abolie, & qu'on imaginât des diſtinctions pour encourager la Nobleſſe commerçante. Nous en avons non-ſeulement pour tous les Grands de l'Etat, & pour les militaires qui les obtiennent par le ſervice, mais encore pour tous les talens dont on veut animer les travaux. Pourquoi n'y auroit-il pas un Cordon diſtingué pour un homme qui auroit mis en mer un grand nombre de vaiſſeaux, & qui auroit doublé notre commerce ſur la Côte de Guinée, ou dans les Iſles ? &c. &c.

Nous diſons aujourd'hui des merveilles de la néceſſité, de la beauté, de la facilité du commerce, & le commerce n'en va pas d'un meilleur train parmi nous. Chez les Grecs, au contraire, les Gens de Lettres décrioient le commerce ; & le Public ne ſe laiſſoit point duper par ces diſcours. L'Artiſan, le Matelot, le Manufacturier, tous les ſuppots du commerce, en un mot, ſuivoient leur pointe, & mettoient en défaut toute la Philoſophie

du Portique. Peut-être auſſi que par eſprit de contradiction, ſi nos Littérateurs ſe mettoient à faire des ſophiſmes contre le commerce, tous les Ordres de l'Etat courroient à cette utile profeſſion. En ce cas, les mauvais Ouvrages publiés par les ennemis du commerce, ne ſeroient pas abſolument du papier perdu; au lieu que les bons Livres, faits pour encourager le commerce, ſont ſouvent comme les Oracles de la Sybille, *rapidis ludibria ventis.*

SUR LES FINANCES.

Extrait des Intérêts de la France mal entendus dans la branche des Finances. Paris 1757.

ANCIENNEMENT les Etats les moins riches étoient les plus puiſſans. L'or des Perſes ne put réſiſter au fer des Grecs : aujourd'hui le ſyſtême eſt changé. *Les Finances ſont le nerf de la puiſſance.* Pour élever les nôtres au niveau de celles de nos voiſins & de nos rivaux, il ne ſuffit pas que la ſomme de nos monnoies égale celle des leurs ; il faut qu'elle la ſurpaſſe dans la même proportion, que notre Royaume ſurpaſſe ces Etats en étendue & en population ; de ſorte qu'en France les canaux ſoient toujours auſſi pleins, & la circulation auſſi active que dans les Etats plus bornés. En un mot, il faut que le capital de nos finances, étant diſtribué à tous les François, & celui de ces Etats étant pareillement diviſé entre tous leurs Sujets, les portions,

qui, de cette diviſion, reviendront aux différens particuliers de chaque Nation, ſoient égales. Dans le calcul de comparaiſon, on ne doit pas oublier les *billets;* ils font la même fonction que les eſpeces; tandis que celles-ci *jouent un rôle*, ils en jouent un autre; ils ouvrent une infinité de branches d'induſtrie & de commerce. L'Auteur que nous citons, entre ici dans des calculs, d'où il réſulte qu'il manque à nos finances, reſpectivement à celles d'Angleterre, une ſomme de neuf cens millions en eſpeces; & une autre, relativement à notre grandeur, de ſix milliards en papier.

Pour atteindre un équilibre, dont nos finances ſont ſi éloignées, il ne ſuffit pas, ſelon cet Auteur, d'en réformer le ſyſtême, il faut le refondre tout entier. Comme le plan qu'il trace, exécuté à la rigueur, bouleverſeroit infailliblement tous les Ordres de l'Etat, nous nous bornerons à quelques principes, dont l'application ſalutaire remédieroit ſans violence à la plupart des vices qu'on remarque dans notre adminiſtration.

En matiere de finances, tout dépend de l'emploi qu'on en fait; c'eſt-

à-dire, d'une ſage économie, qui les diſpenſe dans tous les canaux de la circulation, ſelon la proportion qui leur convient, qui n'étende jamais ſes faveurs au-delà des beſoins de l'induſtrie, & qui accommode ſes graces à la valeur & à la nature des ſervices. De-là, la néceſſité d'empêcher tout ce qui fait pencher d'un côté les finances de l'Etat, comme l'acquêt de Provinces entieres en biens-fonds par de riches Tenanciers; les privileges excluſifs de certaines Compagnies, qui attirent les tréſors de l'Etat dans les coffres de leurs Actionnaires, le ſyſtême de *Régie*, qui rend poſſeſſeurs de nos finances ceux qui n'en devroient être que les régiſſeurs; les Villes trop grandes, qui ſont des gouffres où ſe précipitent les richeſſes publiques; la multiplication des penſions qui multiplie les tributs; les récompenſes pécuniaires, qui, prodiguées à la bravoure, s'affoibliſſent, ou qui, trop déplacées ſur certains Artiſtes, excitent moins l'induſtrie qu'elles ne la font languir; l'intérêt de l'argent à un trop haut prix, qui fait couler chez l'Etranger les revenus du Royaume; la conſommation des matieres d'or & d'argent, qui ap-

pauvrit toutes les veines de la circulation ; les abus introduits parmi les Munitionnaires de nos Troupes, *qui font plus de mal à la Monarchie que les plus formidables armées de nos ennemis;* la continuation de ces Campagnes, *dont une ſeule coûte plus à l'Etat, que la perte d'une Province, &c. &c.* Ces objets ſont d'autant plus importans, qu'il en eſt des Etats comme des particuliers ; *ceux qui peuvent le plus en finances, font toujours la loi à ceux qui peuvent le moins.* » Les déſordres des finances d'un Peu» ple ſont connus aujourd'hui de tous » les autres. C'eſt ſur l'état de ſes ri» cheſſes que ſes voiſins fondent tou» tes leurs vues.... Ce ne ſont point les » batailles qui décident, c'eſt le temps » qu'on emploie à les gagner ; parce » que c'eſt toujours le temps qui épui» ſe les finances.... Par-là, chaque » victoire approche toujours l'Etat de » plus près de ſa ruine », lorſque devant ſes ennemis ſes finances s'abaiſſent, autant que ſes armes s'élevent.

NOUVEAU SYSTÊME

PROPOSÉ POUR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le Financier Citoyen. Paris 1757.

TOUT le ſyſtême de M. de Sully portoit ſur des principes invariables. Le Financier Citoyen les réduit à deux points qu'il adopte comme la baſe eſſentielle de toute bonne adminiſtration. Le premier eſt de porter le fort des impoſitions ſur les gens riches, pour diminuer autant qu'il eſt poſſible le fardeau des gens de la campagne & des artiſans : le ſecond eſt d'économiſer tous les revenus du Roi, pour avoir toujours en réſerve un fonds qui puiſſe ſatisfaire aux dépenſes extraordinaires, ſans mettre de nouveaux impôts ſur le Peuple.

Dans les principes de M. le Cardinal de Richelieu, on n'augmente le revenu du Roi qu'en augmentant l'impôt ſur toute ſorte de denrées : l'impôt augmenté, augmente preſqu'autant la dépenſe du Roi qu'il augmente

certains beſoins, l'expédient du Cardinal de Richelieu, étoit *la voie des partis*. L'Auteur réprouve cette voie, comme la ruine du Roi & du Peuple; il regarde les Partiſans comme des hommes habitués à ſe repaître du ſang des Sujets, & à s'engraiſſer de leur ſubſtance. Selon le ſyſtême de M. Colbert, la reſſource du Roi devoit être dans le crédit des Gens d'Affaires plutôt que dans ſa propre économie. M. de Sully étoit dans un ſentiment tout contraire : il viſoit par ſon économie à rendre le Roi indépendant des Gens d'affaires, & à entretenir en tout temps une circulation égale entre le Roi & le Peuple. « Lorſque le Roi, » dit notre Auteur, dépenſe ſes reve- » nus à meſure qu'il les reçoit, le Peu- » ple a payé & le Roi n'a rien : s'il » ſurvient une guerre, le Peuple paie » plus qu'à l'ordinaire, & il gagne » moins par l'interruption du com- » merce. Si les nouveaux impôts ſont » mis en parti, il en coûte beaucoup » au Peuple, & il en revient peu au » Roi. A meſure que les beſoins du » Roi augmentent, les reſſources di- » minuent; le Traitant rend ſa con- dition meilleure, & le Peuple s'é-

» puiſe ſans que l'Etat ſoit ſoulagé. » Enfin les choſes viennent à un tel » point, que le Roi eſt obéré, & le » Peuple dans la derniere miſere. On » ne voit plus d'argent; on ſe demande » où a paſſé l'argent du Royaume, ſi » c'eſt à l'Etranger? Non; c'eſt dans » les mains des Gens d'affaires qui » ne le mettent point dans le com- » merce, & qui le gardent bien pré- » cieuſement pour les beſoins du Roi, » à qui ils ſont aſſurés de le prêter à » un gros intérêt, d'où il réſulte un » défaut de circulation, ruineux pour » l'Etat & pour les particuliers; des » engagemens immenſes que le Roi » prend, & dont le Peuple eſt cau- » tion; & enfin de nouveaux impôts, » des réductions de rentes, & ſouvent » des créations de charges toujours oné- » reuſes au Peuple & à l'Etat ».

Le Mémoire que M. Deſmarets fournit pendant la Régence, eſt, au jugement de l'Auteur, un chef-d'œuvre: ce ne fut auſſi que par le talent ſupérieur de ce Miniſtre, pour arranger & pour économiſer les finances, qu'il ſoutint le crédit dans un temps, où tout autre eût déſeſpéré d'y réuſſir. Quelqu'habile néanmoins que fût M. Deſ-

marets, il ne ſoutint l'Etat *que par la ſubſtitution d'un papier à un autre.* Or cette ſubſtitution de nouveaux effets à la place des anciens, ne s'opere jamais que « par des anticipations & » des aliénations qui tendent à la ré» duction des revenus à venir, & mê» me à l'extinction des revenus qui les » produiſent ». La plénitude des coffres & l'aiſance des Peuples, donnent des moyens plus puiſſans, & des commodités plus libres d'agir pour le bien général. On ne doit jamais oublier cet axiome de l'Auteur : *Le Roi emprunte, c'eſt le Peuple qui paie.*

Pour calculer le réſultat *des affaires extraordinaires & des voies de parti*, l'Auteur prend, à cent millions d'emprunt par an, un eſpace de trente ans, depuis 1685, juſqu'en 1715. Il démontre que dans le ſyſtême des Traitans, le Peuple aura payé trois milliards quatre cens cinquante millions, & que le Roi n'aura reçu que deux milliards cinq cens millions : ainſi dans ce ſyſtême, le Roi & le Peuple ont réellement perdu neuf cens cinquante millions. Deux milliards cinq cens millions n'ont pu ſuffire pour les guerres que la France a ſoutenues pendant cet

cet eſpace de temps. Les Tréſoriers, les Entrepreneurs ont donc fait des avances. En portant les dépenſes à trois milliards cinq cens millions, & le bénéfice de l'entrepriſe à trente pour cent, y compris l'intérêt des avances & des fauſſes dépenſes, ce bénéfice ſera d'un milliard quatre-vingt millions, qu'il faut ajouter aux neuf cens cinquante millions qu'il en a coûté pour le recouvrement des impôts extraordinaires. Ainſi, par ce ſyſtême d'opérations, l'Etat a dû s'endetter de deux milliards cent trente millions. Eſt-il donc étonnant qu'à la mort de Louis XIV, la chûte du crédit ait été ſi ſubite? De ces calculs, notre Financier tire une concluſion: c'eſt la néceſſité d'économiſer pendant la paix, & de mettre les reſſources de l'Etat entre les mains du Roi & du Peuple, & non dans des mains tierces, qui ne travaillent qu'à faire leur fortune aux dépens de l'un & de l'autre.

Le ſyſtême de M. Law roule ſur ce principe: par ſon crédit, un Banquier *décuple* ſa fortune; un propre de cent mille livres lui procure un crédit de onze cens mille livres: ainſi les Prêteurs qui lui avancent un million, ont

une hypotheque de onze cens mille livres. L'Etat obéré n'a qu'à ouvrir une Banque ſemblable, il décuplera ſes finances, & ſe libérera par un gain annuel, qui ſera comme celui du Banquier, le fruit de ſon intelligence & de ſa conduite.

Selon notre Financier Citoyen, ce ſyſtême qui enrichit un particulier par les opérations d'une Banque bien gouvernée, ne ſçauroit s'appliquer ni ſe tranſporter à un Etat obéré : le papier de cet Etat n'eſt point le ſigne d'une circulation ou d'un commerce : il n'eſt le ſigne que d'une dette à payer. Il augmente la dette de l'Etat, ſans augmenter ſes revenus dans la même proportion : ce papier n'a point d'hypotheque ſûre, comme l'eſt le fonds & le crédit du Banquier. Les fonds de l'Etat appartiennent aux particuliers de l'Etat ; c'eſt-à-dire, aux Créanciers de la Banque : ils prêtent à l'Etat ſur ſon papier, & ce papier ne leur aſſigne aucun autre hypotheque qui garantiſſe le prêt. L'Etat n'ayant point de fonds qui n'appartienne aux Prêteurs, ces Prêteurs deviennent en même-temps les Créanciers de l'Etat & les cautions de la créance. Avec leur

prêt, l'Etat ne ſe libere de ſes anciens Créanciers, qu'en ſubſtituant des Créanciers nouveaux à leur place : ces Créanciers nouveaux s'embarraſſent donc ſans débarraſſer l'Etat, qui ne peut devenir libre qu'en ſe déclarant inſolvable, & qu'en fruſtrant ſes Créanciers de ce qu'il leur doit, ou plutôt qu'en les ruinant ſans s'enrichir. Alors, dans ſa Banqueroute, l'Etat laiſſe la bourſe de ſes Sujets, qui devoit faire ſa reſſource preſque auſſi vuide que ſes coffres, & le ſyſtême aboutit à une ruine plus abſolue que celle qu'il devoit réparer.

Ajoutons qu'un Souverain obéré eſt bien plus expoſé qu'un particulier à *méſuſer* de ſon crédit : il eſt rarement ſuſceptible des mêmes attentions dans la conduite de ſes affaires, & moins encore des motifs qui en préviennent ou en empêchent le dérangement. D'ailleurs un Monarque eſt ſujet *à des beſoins de Prince, à des beſoins publics* qui le tentent, l'autoriſent, en quelque ſorte, à *méſuſer* de ſon crédit, ou même à ſacrifier à la raiſon d'Etat la fidélité qu'il doit à ſa Banque. Un commerce devient ruineux quand on y met plus de fonds qu'il n'en peut porter :

à plus forte raiſon une Banque quand elle prodigue ſon crédit en papier, au-delà de ſes reſſources en eſpeces.

Obſervons encore, avec l'Auteur, que le Royaume de France ne doit point commercer ſes fonds, mais ſeulement les revenus de ſon cru & de ſes fabriques. Comment donc M. Law s'eſt-il imaginé que le décuple des richeſſes de ce Royaume pouvoit être mis en papier, & fonder un crédit? Ce papier n'eſt bon que pour épargner le tranſport de l'argent : le tranſport qu'on en fait hors du Royaume eſt-il aſſez conſidérable pour juſtifier une ſi exceſſive multiplication de papier? La circulation intérieure du Royaume en avoit-elle beſoin? Cette réflexion en démontre l'inutilité; l'expérience n'en a que trop prouvé le danger & l'abus. Un crédit qu'on outre, & qu'on appuie ſur des chimeres, n'annonce que des entrepriſes funeſtes aux Sujets d'un Etat. C'eſt la richeſſe du Prince, c'eſt la fertilité de ſes domaines qui donne de la confiance au papier public. Que l'argent ſoit dans les mains des particuliers, la confiance s'établit entr'eux par les ſûretés réciproques, & ſans le ſecours des papiers royaux. Dans un

Royaume, on ne doit point reſtreindre à une Compagnie générale un commerce que les Nations voiſines laiſſent faire aux particuliers. La caiſſe d'une pareille Compagnie eſt un gouffre où ſe précipite la maſſe des richeſſes publiques, & où celle du commerce s'appauvrit. Sous l'empire de ces Sociétés, l'induſtrie & l'émulation ſont trop captives pour ne pas s'éteindre; les portes de la fortune ſont fermées à la plupart des Citoyens; le Peuple négligé reſte ſans reſſource & gémit dans l'indigence. Au contraire, le commerce des particuliers enrichit un Etat parce qu'il enrichit les particuliers; mais le commerce d'une Nation en corps ruine l'Etat, parce qu'il ruine les particuliers, en baiſſant le prix des marchandiſes à un degré qui fait tomber le commerce de ces particuliers, ou en le hauſſant à un taux qui ruine la Nation. En effet ſes Sujets, non plus que l'Etranger, n'achetent & ne conſomment jamais qu'en proportion de leurs facultés: ainſi la vente diminue toujours autant que le taux s'éleve. De-là vient que l'Auteur ne croit ces Compagnies avantageuſes à l'Etat, que dans un commerce où il s'agit de ſou-

tenir la concurrence contre les Compagnies également nationales de l'Etranger.

Les billets de banque ne pouvoient ſans injuſtice ſervir au rembourſement des rentes conſtituées : la valeur de ces billets égaloit d'autant moins un fonds conſtitué, que leur multiplication excédoit davantage la maſſe des fonds qu'ils devoient repréſenter. Pourquoi donc, ſous l'appas trompeur d'un commerce nationnal, créer des billets qu'on devoit ſitôt réduire & ſupprimer. Ne valoit-il pas mieux réduire les rentes elles-mêmes, économiſer pour en payer l'intérêt ſur le pied de la réduction, & enfin ſur le même pied rembourſer tous les papiers royaux & éteindre les capitaux.

Après avoir porté ſon jugement ſur les principes & les opérations de nos plus célebres Miniſtres, & en avoir montré les vices, l'Auteur conclut : 1°. que les hommes ſont le premier bien du Souverain, & celui qui lui doit être le plus cher. 2°. Qu'il faut que les hommes ſoient d'autant plus libres, que l'Etat exige d'eux un plus grand ſervice. 3°. Que les tributs doivent être réglés *par les beſoins de l'Etat*,

& par les facultés conſtantes des Sujets. 4°. Qu'ils doivent porter ſur les revenus & ſur les conſommations, à cauſe de la proportion & de la liberté qui réſultent de ces deux manieres d'impoſer. 5°. Qu'en conſéquence, on ne ſçauroit trop favoriſer l'Agriculture & le Commerce. 6°. Que l'Etat doit économiſer ſur les revenus ordinaires pour ſe libérer & ſe faire un fonds d'épargne qui mette le Roi en état de ſoulager les Peuples qui ſeront dans le beſoin, & de faire face à tous les événemens fâcheux. 7°. Que ce fonds d'épargne ne doit pas excéder trois cens millions de livres, afin que la circulation ſoit toujours également animée, cette réſerve ne pouvant le rallentir dans un Etat qui poſſede quinze cens millions de livres, & qui en temps de paix n'en a jamais plus de cinq cens dans le commerce. 8°. Qu'il faut regarder les affaires extraordinaires comme la ruine de l'Etat, & les partiſans comme le fléau du Peuple. 9°. Qu'il faut réduire les gains des Fermiers-Généraux à un taux honnête, qui ne ſoit point onéreux pour le Roi, funeſte pour les Peuples, 10°. & ne jamais toucher à la valeur numéraire des eſpeces.

ſoit dans l'impoſition, ſoit dans le recouvrement. Mais pourra-t-on tenir à ces principes ſans troubler l'ordre du gouvernement actuel. L'Auteur le démontre, en prouvant que le produit des impôts préſens (*a*) ſuffit à toutes les dépenſes néceſſaires, & qu'avec la continuation de ces impôts (1757), le Roi pourra ſe libérer & faire des épargnes, qui le mettront en état de ſoulager tous les beſoins de ſes Peuples, & de récompenſer tous les ſervices de ſes meilleurs Sujets; que les fonds de cette épargne, portés à trois cens millions de livres, *ſi les temps le permettent*, ſuffiront pour que le Roi tienne ſon crédit de lui-même, & non de ſes Financiers, ni des droits, ou affaires nouvelles, qui ne donnent au Roi qu'un crédit ruineux à tout ſon Etat; qu'enfin cette épargne n'altérera nullement la circulation, & qu'elle eſt d'une néceſſité indiſpenſable. Ce ſont-là autant d'aſſertions dont les preuves ſe préſenteront preſque d'elles-mêmes dans cet extrait.

(*a*) Le ſecond Vingtieme n'étoit point établi lorſque l'Auteur écrivoit ceci.

Pour favoriſer la population, il ne s'agit que de procurer aux plus malheureux Payſans un degré d'aiſance & de liberté qui leur manque. Quoique très-mal logé, plus mal meublé, miſérablement vêtu, s'il prend du tabac; ſous ce prétexte, ou ſous quelqu'autre encore plus odieux, on augmente ſa taille: déſeſpéré, il quitte ſa Paroiſſe, & va mendier. Or un homme ſi miſérable pourra-t-il ſe réſoudre à donner des enfans à l'Etat: s'il en donne, pourra-t-il leur procurer une nourriture qui en faſſe des Laboureurs & des Soldats & des Matelots robuſtes? Qu'on les épargne, qu'on les protege, ces malheureux Cultivateurs, qu'on les mette en état de pouvoir nourrir leurs enfans; loin de déſerter leurs Paroiſſes ils les peupleront de ſujets bien conſtitués, dont la vigueur & le génie ſe ſignaleront à l'envi dans la carriere du travail & de l'induſtrie. L'attention du Miniſtere à déterrer les talens, allumera une émulation générale qui les fera éclorre. *Pour faire des hommes de mérite, il ne faut preſque que les chercher.* Un homme élevé par ſon mérite, répand la chaleur & la lumiere parmi les ſubalternes ſoumis à ſes or-

dres: l'eſpece humaine dégénere, quand les aſpirans parviennent moins par le talent que par la protection.

Selon l'Auteur, le calcul & le commerce de luxe & de néceſſité, prouvent qu'aujourd'hui le Royaume poſſede au moins vingt millions d'hommes, & qu'en étendant la culture & en l'améliorant, auſſi-bien que l'engrais des beſtiaux, les Arts & les Manufactures, la France pourroit entretenir trente millions d'hommes. Des vingt millions qui exiſtent, il y en a deux d'un ordre ſupérieur, qui eſt compoſé des Gens d'Epée, de Loi, d'Egliſe, de Finance, & de Particuliers *ſimples Propriétaires*. Les dix-huit millions qui reſtent ſont deſtinés à la Culture, au Commerce, aux Arts, & aux Manufactures. De ces deux ordres de Citoyens, l'un attaque ſans ceſſe l'autre, & en tire des hommes, ou qui rempliſſent ſes vuides, ou qui ſe vouent à ſon ſervice. Moins ou plus le Royaume ſera peuplé, plus ou moins la perte du ſecond ordre ſera ſenſible. Si le Royaume poſſédoit trente millions d'habitans, il en reſteroit toujours vingt-huit millions au ſecond ordre, & le premier n'auroit pas beau-

coup plus de ſes deux millions. Pour rendre inſenſible, autant qu'il peut & qu'il doit l'être, ce conflit des deux ordres, il n'y a donc qu'à favoriſer la population; elle tournera toujours au profit du ſecond qui peut croître, plutôt qu'au profit du premier; qui eſt comme eſſentiellement borné dans ſon progrès & beaucoup plus encore dans ſon déchet. Or, la population étant montée à trente millions d'hommes, le Royaume n'aura pas plus en proviſions pour nos Colonies, ce qui éleveroit la balance de notre change ſur l'Etranger, au moins de ſix à ſept millions au-deſſus de la hauteur actuelle.

Ces utiles projets, dira-t-on, exigent de grandes dépenſes. L'Auteur y a pourvu, & dans le ſyſtême d'économie qu'il propoſe, les fonds en ſeroient bientôt préparés. La population, la culture, la conſommation ne ſçauroient croître dans un Etat auſſi propre au commerce que l'eſt la France par ſa ſituation & par les lumieres qu'il a acquiſes en cette matiere, ſans que ſon commerce s'éleve dans la même proportion, pourvu que le Miniſtere faſſe certaines avances, dont le com-

merce peut avoir beſoin dans des opérations qu'on ne doit pas attendre des Négocians particuliers, quelque riches qu'ils puiſſent être.

Les revenus de la France étant de deux milliards, & les impôts de trois cens millions, le François ne paie que quinze pour cent de ſa conſommation, tandis que l'Anglois paie trente-un pour cent. L'aiſance du Peuple croiſſant d'un quart par le travail & l'induſtrie, la conſommation qui répond toujours à l'aiſance, ſeroit de deux milliards cinq cens millions. Quelle augmentation de revenus ne produiroit donc pas au Roi cette augmentation de bien être dans ſes Sujets!

Il y a dans le Royaume quinze cens millions d'eſpeces. L'Auteur démontre dans un tableau, où ſont calculées toutes les opérations du commerce & de la finance, qu'en temps de paix, on peut le faire avec quatre cens cinquante millions: il y ajoute cent cinquante millions pour entretenir une circulation toujours égale: ainſi, dans les temps les plus difficiles, on fera face à tout avec ſix cens millions: par conſéqueut il reſtera encore neuf cens millions qui ne circuleront point:

le Roi pourra donc épargner & mettre dans ſes coffres trois cens millions ſans nuire à la circulation. Pour procurer au Roi ce fonds, l'Auteur propoſe une économie annuelle de cinquante millions de livres. Il ſuppoſe même que les revenus du Roi ſont ſeulement de deux cens cinquante millions : il en laiſſe deux cens pour la dépenſe ordinaire; ce ſont dix-ſept millions de plus que la ſomme où ſe monta la dépenſe de l'année 1724. On aura donc cinquante millions de réſerve : l'Auteur en emploie quarante par an à libérer l'Etat des ſeize cens millions qu'il peut devoir. En moins de vingt-deux ans, le Roi ne devra plus rien ; & l'acquit de cette dette, lui rendra annuellement un fonds libre de cent vingt millions. Avec ce fonds, il ſera en état d'accorder des remiſes à ſon gré ſur les Tailles, de faire dans ſon Royaume & dans ſes Colonies tous les établiſſemens qu'on jugeroit à propos, de récompenſer tous les ſervices, d'augmenter la ſolde de ſes troupes, de ſe donner une marine puiſſante, de ſe mettre au-deſſus de tous les événemens, & de bannir de tous les ordres de ſon Royaume la miſere & l'indigence.

Ce ſyſtême, d'un côté, éleve l'Etat à un degré ſupérieur de puiſſance par la voie de l'aiſance & de la proſpérité; de l'autre, il groſſit les revenus du Roi par l'augmentation du bail des Fermes, ſuite néceſſaire d'une population & d'une conſommation plus abondante. A la faveur de ces épargnes annuelles & d'une bonne adminiſtration, le crédit de l'Etat deviendroit d'autant plus immenſe qu'il ſeroit plus inutile : le Royaume ne pouvant plus être débiteur, puiſque les paiemens ſeroient toujours ſurs à l'échéance. Jamais le Roi, ni le Royaume ne retomberoit ſous le joug des Gens d'Affaires : on réduiroit même le bénéfice des Financiers à un taux honnête. Si quelques-uns mécontens ſe retiroient, on les remplaceroit ſans peine par d'habiles travailleurs, dont le ſervice ſeroit moins cher & plus fructueux. Ainſi, ſous le poids de ſon crédit, le Roi écraſeroit le crédit des Financiers; c'eſt-à-dire, un crédit qui ne ſubſiſte qu'à ſes dépens & aux dépens du Peuple.

Si les Peuples épuiſés ſe trouvoient hors d'état de payer les impoſitions ordinaires, le Roi ſeroit toujours en état de les ſoulager, ſelon cette admirable

maxime de l'Auteur, qu'*un défaut de recouvrement qui procede de l'insolvabilité des contribuables ne permet plus aucun projet que celui du soulagement.* On ne seroit donc plus réduit à créer des rentes ou des offices pour avoir de l'argent ; c'est-à-dire, à suppléer à l'insuffisance des revenus, en ajoutant de nouvelles charges aux anciennes, supplément qui augmente à perpétuité cette insuffisance qu'il ne soulage qu'en passant.

Dans un Etat, les Négocians & les Financiers forment deux corps essentiellement rivaux, pour ne pas dire ennemis, par la nature de leurs intérêts, & par le choc de leurs opérations. Le crédit de la finance, comme l'observe l'Auteur, ne sera plus de six, mais seulement de deux millions ; ainsi le Roi gagnera quatre millions, & qui ne coûteront pas un sol à son Peuple.

En faisant le profit du Roi, le système de l'Auteur assure encore aux Fermiers un sort digne d'envie, quoiqu'il rétablisse les Sous-Fermes, & qu'il augmente le bénéfice des Croupiers. Ces calculs qu'on peut voir dans l'Auteur, ne seront peut-être pas du goût de la finance actuelle ; mais il n'en résulte

pas moins pour les Financiers un état ſi avantageux, qu'ils ſeront toujours plus tentés de ſe ſoumettre à cette révolution que de renoncer à leur profeſſion. Notre Financier purge les Sous-Fermes de *Repréſentans*, comme n'étant que des membres inutiles : il arrange tellement l'ordre des profits & des emplois, que la ſubordination, l'émulation & l'ambition même y entretiennent la plus parfaite harmonie : elle ne peut être troublée que par les gens de *protection* : pour prévenir cet inconvénient, on les exclut des emplois, comme la peſte des finances, le poiſon du corps financier, & la ſource de ſes déſordres.

Les profits des Fermes & Sous-Fermes, ont été juſqu'à préſent couverts d'un voile impénétrable : c'eſt un labyrinthe dont le fil ne paſſe jamais à des mains étrangeres : il ſeroit cependant très-important de connoître l'intérieur de ce dédale, pour ſçavoir au juſte le produit des différentes Fermes, & pour régler le prix des baux. Afin de vérifier toutes les opérations des Fermes, notre Financier propoſe d'établir à Paris un Bureau à qui on communiqueroit toutes les expéditions.

Dans chaque Généralité il nomme trois Inſpecteurs correſpondans de ce Bureau, & ſubordonnés directement à Meſſieurs les Intendans.

Un autre projet de notre Auteur, ſeroit de régir le tabac en *Finance-Commerce*; d'en établir les plantations & la culture dans nos Colonies; de mettre en tout temps quatre ou cinq Négocians diſtingués dans la Ferme-Générale pour ſuivre les opérations de cette culture. Ce projet nous affranchiroit de cinq millions de livres que nous payons à l'Etranger tous les ans; il fourniroit la ſubſiſtance à cinquante mille perſonnes dans le Royaume, & à dix mille dans nos Colonies, ouvriroit à la France une nouvelle branche de commerce avec les autres Etats de l'Europe, & donneroit une rude atteinte au commerce des plus grands ennemis du nôtre.

Ce qu'il y a de plus ſingulier & de plus louable dans tout ce ſyſtême, c'eſt que le bien du Roi & de l'Etat y eſt toujours attaché au bonheur & à l'aiſance des Peuples; & ce bonheur & cette aiſance, à l'activité & au travail de ce même Peuple: c'eſt qu'on y laiſſe à toutes les Provinces, & à tous les

Ordres du Royaume, la jouiſſance entiere de leurs privileges. Le Clergé n'y eſt décrié, ni dépouillé, ni dépeuplé : la Nobleſſe y eſt maintenue dans toute la faveur & dans tous les honneurs qui conviennent à ſon rang : la Magiſtrature y conſerve toute l'autorité & toute la conſidération qu'exigent ſes importantes fonctions : la Finance y eſt réduite à un bénéfice honnête : le Commerce y eſt ſoutenu & protégé : le Peuple y eſt affranchi de toute ſervitude qui fait dégénérer l'eſpece, & ſoulagé dans tous les beſoins qui lui ſurviennent, ſans que les ſecours qu'on donne à la miſere de l'un, ſoient jamais, ni pris, ni empruntés ſur l'aiſance de l'autre. Avec tous ces ménagemens ſi ſages, il fortifie les liens de la ſubordination & de la dépendance néceſſaires dans la Monarchie & dans la Police publique. Ces chaînes précieuſes ne ſont entre ſes mains que des nœuds auſſi doux que puiſſans : d'un côté ce ſont des gages inviolables qu'on nous donne d'une ſûreté, d'une liberté & d'une aiſance générale : de l'autre, ce ſont des barrieres ſacrées, que la licence & les autres déſordres politiques ne ſçauroient franchir impunément.

SUR L'ABUS DES ÉCRITS

CONTRE L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

L'Ami de la Paix. Paris 1761.

IL s'eſt établi depuis quelques années une ſorte de goût philoſophique pour les diſcuſſions en matiere de Finances, de Commerce, d'Adminiſtration, &c. On a prétendu éclairer tous les Citoyens ſur les impoſitions, ſur la perception des tributs, ſur l'état & les pratiques des Financiers, &c. On a imaginé des ſyſtêmes, ſous prétexte d'améliorer la partie du gouvernement qui tient à la circulation de l'argent. On a multiplié les obſervations fortes, énergiques & très-voiſines de la ſatyre. En rendant juſtice aux talens de ces Auteurs, bien des gens ſenſés ont cependant déſapprouvé ce ton général d'attention & de plaintes ſur des choſes qui tiennent à la paix publique. On ne peut diſconvenir que parmi les Obſervateurs, même critiques, il ne s'en ſoit trouvé que l'amour du bien public

a inſpirées. Tel eſt ſur-tout l'*Ami des Hommes*. Mais il faut ici diſtinguer les Ouvrages de leurs Auteurs ; il faut même conſidérer les Ouvrages relativement au Public & aux diſpoſitions de la multitude : en ce ſens, quantité de choſes utiles peuvent paroître déplacées. Quand un bon Citoyen donne un Livre plein de diſcuſſions ſur la conduite de ſes Maîtres ou de leurs délégués, il ne communique pas en même-temps ſa tête, ſa volonté, ſes égards, ſes vertus : les Lecteurs s'en tiennent au Livre, & en abuſent : ce ſont des armes de bonne trempe, mais entre les mains d'hommes paſſionnés ou mal-adroits.

L'Auteur du Livre que nous citons, développe parfaitement cette vérité. Son objet capital eſt l'apologie des opérations du Gouvernement ſur la Finance. Sa diviſion générale eſt celle-ci : 1°. *Sans la pratique, il eſt impoſſible d'être inſtruit des matieres de finance & d'adminiſtration* : 2°. *Il eſt dangereux de faire imprimer, ſur cette matiere, des Livres théoriques, & il eſt néceſſaire de ſe ſoumettre aux Loix.* Sur l'une & l'autre propoſition, les preuves du raiſonnement ſe joignent aux preuves de fait,

& celles-ci naiſſent de l'examen des principaux Ouvrages qui ont paru ſur la matiere dont il s'agit. Il fait voir enſuite que les particuliers jugent ſouvent en aveugles, des reſſources d'un grand Royaume ; qu'ils en raiſonnent comme d'une adminiſtration particuliere ; que leurs ſyſtêmes entraînent une multitude d'erreurs, de faux calculs, de critiques déplacées, &c.

Il faut le dire, puiſque c'eſt un fait évident : nos diſcuſſions modernes ſur le Gouvernement ont pris leur ſource dans le Livre de l'*Eſprit des Loix*. C'eſt cet Ouvrage, qui, avec ſon laconiſme plein de hardieſſe, & avec ſes axiomes dépourvus de preuves, a monté nos imaginations à l'Angliciſme. L'Auteur a pris le moment où notre curioſité, notre malignité, notre indifférence pour les bons principes étoient dans une ſorte de fermentation. Son Livre, énigmatique en pluſieurs endroits, épigrammatique en d'autres, tranchant par-tout, & ſuperficiel dans ſes détails, nous a entraînés, déterminés, fixés dans des théories de légiſlation, dans un cercle d'obſervations ſur tout ce qui eſt au-deſſus de notre ſphere & de notre compétence. Le ſuccès de ce

recueil a été prodigieux, & il y a eu un temps où il n'étoit preſque pas permis de ne le point admirer. La poſtérité, dont nous ſommes le commencement, revendique pourtant ſes droits, & l'Ami de la Paix exerce déja une critique aſſez juſte contre l'*Eſprit des Loix* : il dit que ſelon beaucoup de gens de lettres, avant dix ans, ce Livre *ne ſera plus lu.* Ce jugement paroît un peu extrême. Seroit-il poſſible que cette prédiction s'accomplît?

Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant que M. de M.... n'a pas fait un bon Ouvrage, mais il étoit homme de génie, & les traits de cette puiſſante & rare qualité le feront vivre dans la mémoire des hommes : il ſera parlé de lui comme d'un Ecrivain ſingulier, mais qui n'avoit ni aſſez d'érudition, ni aſſez de Logique pour élever l'édifice des Loix : ſemblable à ces Décorateurs en architecture qui ſçavent orner toute la façade & tous les appartemens d'un Palais, tandis que le deſſein peche dans toutes ſes parties : on regarde les enjolivemens de cette conſtruction, & l'on ſe moque de la maſſe totale.

Le même Auteur critique très-à-propos

pos l'*Eſprit des Loix* ſur l'article des impoſitions : c'eſt peut-être en cette matiere que M. de M.... a eu le plus de ſuccès, & qu'il a le plus mal raiſonné. Il lui ſuffiſoit d'aiguiſer des Epigrammes contre la Finance : ſes Lecteurs crioient auſſi-tôt : *Bellè, divinè.* L'*Ami de la Paix* fait voir que l'Auteur de l'*Eſprit des Loix* n'a rien conçu aux opérations de finance, qu'il a jugé de cette fonction, & de ceux qui l'exercent, en homme qui avoit plus d'envie de plaire que de zele pour la vérité. Sans la pratique, ajoute-t-il, point d'Ecrits raiſonnables ſur la finance & ſur l'adminiſtration : les hommes ſages condamnent les Ecrits ſur ces matieres. Ces Ecrits ne peuvent que troubler la paix intérieure ſi néceſſaire au bien de l'Etat,

SUR LE LUXE.

Ce terme exprime communément un abus des biens dont la Providence nous laiſſe l'uſage. L'abondance & l'aiſance des Citoyens ne dégénere en luxe, que quand elle devient l'amorce de l'intempérance, l'aliment de la ſenſualité & la proie du faſte; en un mot, que quand elle enchérit ſur les commodités & les bienſéances honnêtes par des excès groſſiers, ou des rafinemens étudiés. Alors le *luxe* eſt funeſte aux familles qu'il appauvrit, à la population qu'il diminue, à l'Etat qu'il affoiblit, aux mœurs qu'il corrompt, &c.

Pour que le luxe ſoit tolérable, il ne ſuffit pas que l'ordre public n'en ſoit point troublé, il faut de plus que ce luxe ne ſoit animé par aucun de ces mauvais principes qui rendent des Citoyens inutiles à la Patrie, & qui dérangent les familles. Tous ces inconvéniens ne ſçauroient être inſenſibles à l'Etat: les paſſions en favoriſent trop

naturellement le progrès pour qu'il ne ſoit pas contagieux.

Il y a un *luxe* qui humaniſe les hommes, polit leurs manieres, adoucit leurs humeurs, aiguiſe leur imagination, perfectionne leurs connoiſſances: c'eſt un *luxe* de goût & de génie, & non un *luxe* de vices & de paſſions; une émulation d'induſtrie, & non une contagion de licence: il faut qu'il ſoit fondé ſur le commerce, autrement il ne jouiroit que d'une durée paſſagere, les effets utiles n'en ſeroient reſſentis que par une petite partie du Peuple, & de grands maux pourroient naître avec lui. Car quand le luxe eſt reſtreint à un petit nombre de Villes, ou peut-être à une ſeule, l'ordre de la circulation eſt renverſé, l'équilibre entre les claſſes du Peuple eſt détruit: les moins heureuſes ſont abandonnées: les occupations inutiles ſe multiplient à l'excès: un petit nombre d'hommes introduit des uſages très-diſpendieux que tous les autres imitent par orgueil, ſans avoir les mêmes reſſources pour le ſoutenir. Les beſoins croiſſant chez les imitateurs du luxe, ſans que leurs facultés puiſſent augmenter, le mariage devient une charge effrayante.

L'ambition & la vanité, ſouvent les liens d'un nœud mal aſſorti, tiennent lieu chez les époux de tendreſſe & de confiance. L'éducation des enfans eſt faſtueuſe & mauvaiſe : leur entretien n'eſt plus qu'un ſoin fâcheux & importun pour des parens ſans ceſſe occupés d'eux-mêmes. Le ridicule eſt attaché à la pauvreté, & la rend plus affligeante que la honte. La débauche marche le front levé, & multiplie chaque jour les cauſes de la dépopulation. En peu de temps celle-ci devient ſenſible, ſi pour comble de malheur les préjugés nationaux, & ceux d'une éducation frivole, privoient inhumainement une partie conſidérable des Citoyens de la reſſource du travail.

OBSERVATIONS

SUR LE MÊME SUJET.

C'EST un préjugé parmi bien des hommes à ſyſtême, & des gens d'eſprit, de regarder le luxe & le faſte, comme le grand pivot de la félicité des Etats & du bonheur des membres

qui les compoſent. Cette matiere, pour être diſcutée, demanderoit un Ouvrage entier. Bornons-nous à deux obſervations aiſées à vérifier : nous mettrons à part la morale de l'Evangile & nous nous contenterons de parler en Philoſophes.

Le luxe amollit, & le faſte épuiſe. Par luxe, nous entendons ici cet art délicat de rafiner ſur les plaiſirs, d'en multiplier le nombre, d'en varier les eſpeces, d'y répandre l'élégance, d'y intéreſſer en quelque ſorte autant l'eſprit que les ſens, d'en réveiller le goût, de les rendre en un mot plus ſéduiſans, plus enchanteurs, plus propres à captiver des cœurs, que le ſeul penchant ne prépare déja que trop à en être les eſclaves.

Par le faſte, nous entendons l'art de s'annoncer avec avantage, & d'éblouir le Public par l'éclat & l'artifice des parures, des équipages, des palais, des ameublemens, d'une ſuite leſte & nombreuſe; en un mot, par tout cet appareil imaginé pour flater l'orgueil des mortels, ſurprendre l'admiration, attirer les hommages du vulgaire, cacher à ſes yeux les foibleſſes de l'humanité, & remplacer par

les apparences le défaut de la vraie grandeur.

Or le goût des plaiſirs, les plus ſimples mêmes & les moins recherchés, amollit le cœur, l'eſprit, le corps, & réduit bientôt un *Hercule* à filer paiſiblement aux pieds d'une *Omphale*.

Mais le ſon des trompettes, dira-t-on, réveille nos Guerriers, les tire de l'aſſoupiſſement, & les fait voler avec ardeur aux périls & aux triomphes. Mais ce raiſonnement, pour être ſouvent répété, n'en devient pas plus déciſif. Oui, il faut en convenir, on a vu plus d'une fois nos Guerriers voler du bal à la victoire. Mais ſont-ce les fougues paſſageres qui décident du ſort d'une guerre? L'art de la faire avec ſuccès ne conſiſte-t-il pas plus encore dans les manœuvres qui précedent, qui ſuivent une bataille, que dans la valeur qui la fait gagner, & qui aide preſque toujours à l'art quand elle eſt ſeule? N'eſt-ce point la vigilance, l'activité, l'application, la ſage prévoyance qui décident de tout dans les opérations d'une Campagne, comme dans celles du Cabinet? Un eſprit dominé par le goût du plaiſir eſt-il fait pour ſe plier à cette gênante &

continuelle ſujétion ? Un corps énervé par les délices, & dégradé par une molle éducation, eſt-il bien propre à réſiſter aux fatigues continuelles, à la diſette, à la rigueur des ſaiſons, à la diverſité des climats ? Si un heureux tempérament ſe ſauve de ces rudes épreuves, ſon cœur n'en trouvera-t-il point d'autres qui ſeront l'écueil de ſon courage ? Sur les bords du Pô, du Rhin, ou du Danube, au milieu de cette déſolation & de ces ravages qui ſuivent par-tout ſes pas, couvert de pouſſiere & de ſueur, épuiſé de forces, dénué de tout, ne tournera-t-il point ſes triſtes regards vers les bords rians de la Seine ou de la Loire ? ne ſoupirera-t-il point après les délices qu'il y a laiſſées & qui l'y attendent encore ? Ces fêtes, ces ſoupers, ces ſpectacles, ces douces liaiſons, ces ſociétés charmantes, où l'on ne connoît d'autre agitation que celle qui amene, ou qui releve le goût des plaiſirs, ne le rappelleront-elles point à chaque inſtant ? Cet intérêt ſi cher ne l'emportera-t-il point chez lui ſur celui du Public, & ne ſacrifiera-t-il point ce dernier à ſon goût dominant, dès le moment où il croira pouvoir le faire

ſans expoſer ouvertement ſon honneur? Ou ſi l'exemple & les circonſtances le retiennent encore quelque temps malgré lui, n'épuiſera-t-il point en une campagne les revenus de dix années, pour métamorphoſer un fourrage en partie de plaiſir, & faire triompher la volupté à la tête d'une tranchée? Le ſoin des plaiſirs n'éteindra-t-il point chez lui le ſoin des devoirs, & ne le rendra-t-il point le jouet d'un ennemi attentif à profiter de ſes fautes?

Les inconvéniens du luxe ne ſont pas moindres pour l'homme d'Egliſe, le Magiſtrat, le Juriſconſulte, le Négociant, que pour le Militaire. Point de fonction utile au Public, où il ne tende à mettre ceux qui en ſont chargés, hors d'état d'en remplir les engagemens. Cette vérité n'a pas beſoin de développement pour être ſenſible. D'un autre côté, point de ſociété où le luxe ſe borne aux Grands tout ſeuls. La contagion gagne proportionnellement toutes les conditions, & prend ſur les ſervices dont elles ſont redevables à la ſociété.

LE FASTE ſemble d'abord moins dangereux : il fait, dit-on, circuler

l'argent, il fait travailler le Peuple. Ces préjugés ont ſervi de baſe à plus d'un Ecrit, où, dans ces derniers temps, on a relevé les avantages, ou donné l'apologie du faſte : Ecrits dont les calculs & les raiſonnemens ſpécieux s'étendoient beaucoup plus ſur ce qui fait, dans cette matiere, l'objet du Philoſophe & du Politique. Mais ſi le faſte fait circuler l'argent, ne réveille-t-il point auſſi dans le cœur des mortels cette ſoif inſatiable des richeſſes qui fait tout oſer, & pour qui rien n'eſt ſacré ? Mais en circulant avec trop de rapidité, n'épuiſe-t-il point trop les fonds de ceux pour qui l'habitude perſonnelle, ou l'uſage du Public, a rendu le faſte néceſſaire, & ne les expoſe-t-il point aux plus infamantes baſſeſſes, peut-être même aux infidélités, aux noirceurs, pour remplacer leurs diſſipations, & ſe mettre en état d'en faire de nouvelles ? Il fait travailler le Peuple, mais en le faiſant travailler aux objets du faſte, ne le dérobe-t-il point ſouvent à un travail plus néceſſaire ? En faiſant travailler les uns, n'en condamne-t-il point un plus grand nombre d'autres à une pernicieuſe indolence ? N'eſt-ce point le faſte qui

fait languir nonchalamment dans une antichambre, ou dans les divers réduits des grandes Maiſons, cette foule oiſive de domeſtiques, l'élite de ces hommes que leurs forces & leurs conditions préparoient à ſoutenir les plus peſans & les plus néceſſaires fardeaux de l'Etat, à défricher des terres incultes, à peupler les campagnes déſertes, à donner en un mot, dans leurs perſonnes, à la ſociété, des Laboureurs, des Manœuvres, des Soldats, des Matelots robuſtes, & à en perpétuer l'eſpece dans une nombreuſe poſtérité, ſemblable à ſes peres? N'eſt-ce point le faſte qui ſurcharge nos armées de ces immenſes équipages formés pour en troubler les opérations, & conſumer dans huit jours ce qui ſuffiroit aux troupes pour un mois? N'eſt-ce point lui qui dégoûte du ſervice tant de braves, d'un caractere à ne point croupir dans les derniers rangs, & dont la fortune n'eſt pas aſſez forte pour ſoutenir les dépenſes devenues inévitables dans un poſte plus élevé? N'eſt-ce point le mêlange du faſte & du luxe qui ont anéanti les plus puiſſans Empires, les Aſſyriens, les Perſes, les Romains, qui, depuis près de deux

ſiecles, lient les mains aux fiers Sultans & les condamnent à couler indolemment leurs jours, en butte aux ſoulevemens & aux révolutions dans les ſuperbes délices de leur Serrail? Si nous ne ſommes point encore, comme tant d'autres Monarchies, devenues la victime de notre faſte & de notre luxe, c'eſt qu'au lieu de donner des Loix à l'Europe, nous lui avons donné nos Mœurs; & ſi le faſte & le luxe ont fait de la *Hollande* un puiſſant Etat, c'eſt qu'en travaillant pour le faſte & le luxe d'autrui, elle ne ſe réſervoit pour elle que la frugalité & l'économie. Encore ſi en affoibliſſant l'Etat, ils faiſoient le bonheur des particuliers, mais le faſte & le luxe ne ſervent qu'à multiplier nos deſirs. La Nature n'en inſpire que trop: l'Art qui en ajoute de nouveaux, de quelque dehors qu'on le pare, n'eſt au fonds que l'art de nous tourmenter.

DE LA GUERRE.

Traité de l'Art de la Guerre de M. de Puyſegur, par le Baron de Traverſe.

Il eſt triſte pour l'humanité, que la guerre ſoit un mal ſouvent néceſſaire, & que l'art funeſte de dépeupler la terre ſoit devenu une ſcience, qui a ſes regles & ſes principes. Il faut pourtant convenir que l'eſpece humaine gagne à meſure que l'art de la guerre ſe perfectionne, parce que les Généraux habiles ſe reſpectent mutuellement, n'expoſent point témérairement leurs Soldats, & n'engagent point d'action en pure perte & mal à propos.

La ſcience de la guerre embraſſe tant d'objets, qu'il n'eſt peut-être pas poſſible, même au génie le plus heureux, de poſſéder dans toute leur étendue les principes & les regles de cet art ſi varié. *Les plus grands hommes de guerre ſe ſont trompés quelquefois*, diſoit M. de Turenne, *& le meilleur Général n'eſt pas celui qui ne fait point de fautes, c'eſt celui qui en fait le moins.*

Ainſi que tous les autres arts, la guerre a ſes ſyſtêmes : c'eſt à l'expérience qu'il appartient de juſtifier la préférence que l'on peut donner aux uns ſur les autres. L'art de la guerre, de même que toutes les autres connoiſſances utiles, n'a point été négligé : nous avons, ſur toutes les parties qu'il renferme, des Livres excellens : & ſi nos Officiers ne ſont pas inſtruits, c'eſt qu'ils ne veulent point faire uſage des ſecours abondans qu'ils ont à leur portée. Il n'en eſt pas du métier de la guerre, comme de la plupart des autres profeſſions : dans celles-ci, quand on ne s'eſt pas mis en état d'acquérir les connoiſſances qu'elles exigent, on en eſt quitte pour quelques momens d'humiliation : les fautes ſont, pour ainſi dire, perſonnelles, & le Public eſt vengé de votre ignorance par le mépris dans lequel vous tombez. Mais, dans la profeſſion des armes, outre le deshonneur qui flétrit un Officier ignorant, de combien de malheurs ſon ignorance ne le rend-elle pas auteur ? Il eſt comptable à l'Etat du ſang des Citoyens qu'il prodigue témérairement : aux yeux de la Religion & de la raiſon, il eſt l'aſſaſſin des Soldats qui périſ-

ſent, victimes de ſes fautes & de ſon impéritie. Une pareille conſidération, jointe aux motifs de bienſéance & d'honneur, fait de l'étude & de l'application un devoir d'Etat pour un Militaire; & ce ſeroit remplir imparfaitement cette obligation rigoureuſe que de ſe borner aux connoiſſances que peuvent fournir les occaſions & l'expérience : elle eſt ſans doute néceſſaire cette expérience, mais elle ne ſuffit pas ſeule. Il n'eſt donné qu'à la théorie & à la pratique réunies, de former un grand homme de guerre. Condé, Turenne, Montécuculli, n'ont été les premiers Généraux de leur ſiecle, que parce qu'ils ont joint l'étude la plus profonde à l'expérience la plus ſuivie & aux talens les plus diſtingués.

1°. La connoiſſance parfaite des évolutions eſt une partie des plus eſſentielles pour un Général d'Armée, puiſqu'elle lui eſt néceſſaire pour ſçavoir faire prendre à une armée toutes les différentes poſitions qui peuvent lui convenir. C'eſt ſur cette baſe que porte tout l'édifice de la ſcience militaire.

2°. Une des choſes les plus utiles pour former de bons Soldats, c'eſt de leur inſpirer l'eſprit du corps. Cet eſ-

prit eſt une eſpece de patriotiſme qui met en mouvement tous les reſſorts de l'ame, & lui donne cette activité qui fait triompher de tous les obſtacles : ſous l'impreſſion de cet intérêt général, les intérêts particuliers ſont comptés pour rien. Chaque Soldat ſe croit ſolidairement chargé du ſoin de ſoutenir & d'augmenter la réputation du corps de troupes dans lequel il eſt entré : cet eſprit du corps n'eſt, ſi l'on veut, qu'un être d'imagination ; mais quand on ſçait en faire uſage, cet être d'imagination produit les actions les plus éclatantes. Il y a divers moyens d'inſpirer aux troupes ce bon eſprit : on peut mettre de ce nombre l'établiſſement de quelques legeres diſtinctions. Les hommes deviennent tout ce qu'on veut qu'ils ſoient, quand on ſçait intéreſſer leur amour-propre. Perſonne n'ignore l'effet que la diſtinction produit ſur les Grenadiers, qui même ayant été mauvais Soldats, deviennent bons Grenadiers dès qu'ils ſont admis à l'être : cette ſeule gradation leur rend le courage.

3°. La guerre défenſive demande peut-être plus de reſſources de génie que la guerre offenſive ; & l'on ne s'en

tient ordinairement à celle-là, que lorſque l'ennemi infiniment ſupérieur par ſes forces, eſt en état d'entreprendre ſur nous. C'eſt donc alors un parti forcé: cette poſition critique décide des talens d'un Général. Céder toujours du terrein pour éviter un engagement, ce n'eſt point entendre la guerre: couvrir un certain Pays qu'il nous eſt important de conſerver, & abandonner l'autre qui nous l'eſt moins, c'eſt beaucoup contre des forces bien ſupérieures. Un Général habile ira plus loin: il conſerve tout, il couvre ſes Places; il empêche que l'ennemi n'attente ſur aucune; il le tient en haleine, le fatigue par de cruelles allarmes, déconcerte tous ſes projets, lui enleve des Quartiers, ruine ſon armée en détail, & finit par demeurer le maître de la Campagne. C'eſt-là ce qui caractériſe le grand homme de guerre, & c'étoit le talent admirable de M. de Turenne.

4°. Le coup-d'œil eſt très-néceſſaire à la guerre, & on peut l'appeller la Logique du Général. Ce coup-d'œil militaire, conſiſte dans l'art de connoître la nature & les différentes ſituations du Pays où l'on fait la guerre, les avantages & les déſavantages des

poſtes que l'on peut occuper. C'eſt par cette connoiſſance qu'un grand Capitaine peut prévoir les événemens de toute une Campagne, & s'en rendre en quelque ſorte l'arbitre. Mais on n'acquiert ce coup-d'œil qu'à force d'une grande pratique. Lorſqu'on eſt en voyage, on examine en marchant tout le Pays qui ſe trouve à portée de la vue : on campe par imagination une armée ſur le terrein qui ſe découvre le plus devant nous : on en conſidere les avantages & les défauts ; on voit ce qui peut être favorable à la cavalerie, ce qui eſt propre à l'infanterie.

5°. Les ſçavans Militaires condamnent les lignes qui préſentent un front trop étendu. En général les lignes, à moins qu'elles ne ſoient très-fortifiées, peuvent tout au plus couvrir les quartiers d'une armée diſperſée, & les mettre à l'abri d'une ſurpriſe, mais elles ſont rarement avantageuſes. D'ailleurs, elles réduiſent l'action purement à la défenſive & privent de l'avantage du choc & de l'impulſion.

6°. Lorſqu'une place eſt aſſiégée, pour empêcher qu'elle ne ſoit priſe, il ne ſuffit pas d'y jetter quelques ſecours ; ce n'eſt-là qu'en reculer la priſe de

quelques jours ; quand l'ennemi eſt opiniâtre, il faut tâcher d'engager une affaire générale. C'eſt ainſi qu'en uſa M. de Villars, en 1711, lorſqu'il emporta Denain.

7°. De toutes les opérations de la guerre la plus importante & la plus brillante, c'eſt la bataille. La valeur des troupes ne ſuffit pas pour en aſſurer le ſuccès, ſi elles ſont commandées par des Chefs ſans expérience & ſans talens. C'eſt du bon ordre & de la bonne diſpoſition des troupes, c'eſt de l'intelligence & de la préſence d'eſprit du Général que dépend la victoire. Il ne ſuffit pas de connoître les ordres de batailles qui ont réuſſi ; il faut être en état par ſoi-même d'en imaginer de nouveaux ſuivant la ſituation des lieux, la qualité & la quantité de ſes forces, & de celles de l'ennemi : la différence des terreins exige différens plans.

8°. Quand on connoît bien toutes les qualités qui forment un bon Général, on a ſoi-même tout ce qu'il faut pour le devenir. Un des premiers ſoins du Général, c'eſt d'étudier le génie du Chef qui lui eſt oppoſé.

PRINCIPES SUR LA SCIENCE DE LA GUERRE.

Hiſtoire générale des Guerres. Paris, 1756.

LA guerre eſt l'effet d'une diſcuſſion ſurvenue entre deux ou pluſieurs Peuples, que l'orgueil ou l'intérêt de ces Peuples, ou de leur Souverain, empêche de pouvoir être terminée par la négociation, & qui ſe décide par les armes. La guerre eſt *offenſive* ou *défenſive*. La premiere eſt beaucoup plus aiſée que la ſeconde, & cependant plus glorieuſe à un Général. Le Public juge d'après des marches dans le Pays ennemi, d'après des ſieges & des priſes de Places, d'après des contributions, des exécutions de terreur : tout cela eſt brillant & coûte aſſez peu au Général qui eſt en forces. Mais pour ſoutenir la guerre défenſive, il faut avoir non-ſeulement les qualités du Général, mais encore celles du Patriote, & pour tout dire, celles du grand homme. Un Général, chargé de cette guerre, doit

oſer ſe mettre au-deſſus de l'humeur qu'elle donne toujours au Souverain, des épigrammes des femmes & des courtiſans, de la rivalité, ainſi que de l'envie. Il doit ſçavoir ſe paſſer des choſes néceſſaires que le Miniſtre ſe trouve ſouvent forcé de lui refuſer. Il doit être ſourd à tous les murmures pour ne s'occuper que de l'intérêt public : il doit ſçavoir abandonner de petites choſes pour n'en pas perdre de plus importantes, ſe contenter de petits avantages, & ne rien laiſſer au haſard. Il doit paroître téméraire, ſans ceſſer d'être prudent. Il doit relever le courage & s'acquérir la confiance de ſes troupes, maintenir la diſcipline ou la rétablir, ſe montrer à l'ennemi toujours prêt à combattre ; mais ſe poſter de maniere que l'ennemi même ſe refuſe au combat ; lui enlever des convois, des poſtes, des gardes, battre ſes détachemens, l'attirer dans des embuſcades, lui dérober des marches, l'attaquer dans les ſiennes, & lui donner de fréquentes alertes, profiter des ténebres de la nuit, ou, pendant le jour, du temps où il fourrage pour attaquer ſon camp & le forcer, s'il eſt poſſible ; pourvoir les Places conſidérables d'aſ-

ſez de troupes & de munitions, pour ſoutenir un long ſiege, & couvrir les petites que l'ennemi emporteroit en peu de temps.

Long-temps, & juſqu'à nos jours, quantité de Militaires ont exalté l'expérience comme l'unique choſe qui fût néceſſaire à la guerre. Envain Montécuculli, Turenne, & quelques autres, tâcherent de vaincre le préjugé: on prit leur habileté pour le produit de l'expérience qu'ils avoient acquiſe. On demande même encore ſi la guerre a des principes? Queſtion que l'Auteur réſout par des exemples.

» Penſe-t-on qu'Epaminondas, que » Scipion, que Sertorius, que Céſar » fiſſent la guerre ſans principes, & » que la ſeule expérience les conduiſît »? Si la guerre a des principes & des regles comme les autres ſciences, il faut convenir qu'avec l'expérience ſeule on ne peut y réuſſir. Un Général qui voudroit opérer toujours conformément à ſa propre expérience, s'expoſeroit à des bévues. Tout change ſelon les temps, les lieux, l'eſpece d'ennemis qu'on a en tête, la qualité des troupes qu'on commande, &c. C'eſt donc la théorie qui doit appré-

cier ces différences. Cette théorie s'apprend par la réflexion & par la lecture. Les meilleurs Livres ſont ſans contredit Céſar, Polybe, & ſon Commentateur le Chevalier Follard, qui a néanmoins quelques défauts, parce qu'il avoit trop d'imagination. Cependant la théorie de la guerre eſt ſi étendue, qu'il n'eſt ni Livre, ni Hiſtoire particuliere, qui puiſſe donner toutes les inſtructions convenables en ce genre. Malgré cela, l'Auteur ne laiſſe pas d'indiquer quelques axiomes qui ſe rapportent au même but. Axiomes d'abord pour la diſcipline : les principaux ſont, bien choiſir les troupes, entretenir parmi elles la ſubordination, les former par l'exercice, ce qui comprend les évolutions & le maniement des armes, enfin les accoutumer à la fatigue, ſur-tout à remuer les terres ſelon les regles du Génie, à porter des fardeaux, à courir, à ſauter, à nager, à tendre & détendre un camp. Axiomes enſuite pour les opérations dont les plus eſſentielles ſont, marcher, camper, ſubſiſter & combattre : quatre choſes qui entraînent des détails fort inſtructifs.

AUTRES OBSERVATIONS

SUR LA GUERRE.

De l'Eſſai ſur la Science de la Guerre. La Haye, 1751.

L'ART de la guerre eſt un mal néceſſaire, un mal qu'on ne peut pas toujours éviter. Il y a des occaſions, dit l'excellent Auteur de l'Anti-Machiavel, où « il faut protéger par les armes la liberté des Peuples qu'on voit » opprimés par l'injuſtice, où il faut » obtenir par la force ce que l'iniquité » refuſe à la douceur, & où les Souverains peuvent commettre la cauſe » des Nations au ſort des batailles ».

L'art de la guerre ſe diviſe comme en deux branches, la tactique & la méchanique : celle-ci eſt la compoſition & le jeu des machines de guerre. La tactique eſt l'ordre ou la diſpoſition ; & l'évolution eſt le mouvement qui conduit à l'ordre. Envain le Général aura-t-il formé des projets magnifiques, ſi le terrein lui manque, ſi dans les mouvemens généraux les corps par-

ticuliers de ſon armée s'embarraſſent, s'ils s'entrechoquent ou ſe ſéparent, ſi la lenteur de la manœuvre donne le temps à l'ennemi d'en faire une plus prompte. C'eſt à quoi un Général doit pourvoir ; & c'eſt ce qui s'appelle poſſéder la ſcience de la tactique.

C'eſt une louange que Végece donne aux Romains d'avoir emprunté de leurs ennemis & de leurs voiſins toutes les armes, diſpoſitions, manœuvres, &c. qu'ils avoient jugé ſupérieures à celles dont eux-mêmes s'étoient ſervis, & que c'eſt ainſi qu'ils s'inſtruiſoient à l'école de leurs ennemis. C'eſt à nous à les imiter en ce point, comme en tant d'autres : loin de nous la ſotte vanité qui nous flateroit d'avoir atteint la perfection. Il eſt plus que probable qu'en cent ans d'ici, on aura réformé bien des choſes qui nous ſemblent aujourd'hui parfaites.

Végece deſire que les Soldats qu'on enrôle, aient les yeux vifs, le cou droit, la poitrine large, les épaules garnies de bons muſcles, les doigts bien tournés, les bras longs, le ventre petit, les jambes déliées & les pieds plus nerveux que charnus. Il paroît qu'aujourd'hui nos Officiers ne ſont

pas

pas ſi ſéveres dans leur choix, & que pourvu qu'un homme ſoit jeune & robuſte, ils regardent le reſte comme des qualités de ſurérogation.

Ici, ſe préſentent quelques queſtions, par exemple : *Lequel eſt le plus propre à la guerre, d'un grand homme ou d'un petit?* ... Nous avons vu de nos jours un grand Prince ne vouloir que des hommes d'une grandeur extraordinaire : il avoit donné juſqu'à 24000 livres pour un Soldat nommé *Petit-Jean*, apparemment par contrariété : il me ſemble, dit l'Auteur, qu'un homme bien ramaſſé, de la taille de cinq pieds quatre à ſix pouces, fait un très-bon Fantaſſin ; & que pour un Cavalier il faut un homme robuſte, mais de cinq pieds quatre à ſix pouces : le Dragon doit être de cinq pieds trois à ſix pouces, mais il lui faut de plus un air leſte & dégagé.

Lequel vaut mieux du Bourgeois ou du Payſan? Végece répond : « Je ne » crois pas qu'on ait jamais pu douter » que les gens de la campagne ne ſoient » les plus propres à porter les armes. » Ils ſçavent ſuporter les ardeurs du » ſoleil ... Endurcis aux travaux les » plus pénibles, il ſont dans l'habi-

» tude de manier le fer, de creuſer » des foſſés, & de porter des fardeaux ». Il ne reſte que la crainte de dépeupler les campagnes, & de manquer de pain, à force de gens qui la défendent.

Eſt-il expédient pour un Etat d'avoir des troupes étrangeres à ſon ſervice? La méthode d'avoir des troupes étrangeres à ſa ſolde, ne peut être que très-avantageuſe à un Souverain qui a beaucoup de troupes ſur pied. La ſeule attention qu'il doit avoir, c'eſt que les troupes étrangeres n'excedent jamais le tiers des troupes nationales, & qu'il ne leur ſoit jamais permis de ſe recruter des Sujets du Prince qu'elle ſervent, ſans quoi cette dépenſe ſeroit abuſive & l'objet du Souverain ne ſeroit point rempli.

Quant aux qualités des Officiers ſubalternes, l'Auteur ſe plaint que les Officiers ne veulent rien apprendre, ſous prétexte du peu de fruit qu'ils en retireront; & il ſoutient, que ſi d'ordinaire on n'avance pas au ſervice, c'eſt qu'on n'a voulu rien apprendre; & quant aux paſſe-droits, vraiment capables de dégoûter un brave homme, il donne un excellent conſeil, c'eſt d'acquérir des connoiſſances & de faire

ſon devoir avec exactitude ; & que pour peu que la guerre dure, on aura beſoin de vous.

Il recommande l'étude des Langues : le Latin ſert en bien des rencontres. L'Allemand, l'Italien & l'Anglois ſont auſſi d'un grand uſage. « Vous Meſ-» ſieurs, qui avez le moyen, dit le » Maréchal de Monluc, & qui vou-» lez pouſſer vos enfans, croyez que » c'eſt une bonne choſe de leur faire » apprendre, s'il eſt poſſible, les Lan-» gues étrangeres : cela ſert fort, ſoit » pour parler, ſoit pour ſe ſauver, ſoit » pour négocier, & pour lui gagner le » cœur ». Un Officier doit aimer la guerre, comme tout honnête homme aime ſon métier, & en conſéquence il doit l'apprendre. A cette occaſion l'Auteur fait la critique de ces Officiers dont M. de Feuquieres a dit qu'il y en a toujours trop pour les logemens & pour les fourages, & fort peu dans une affaire. Il remarque que le caractere des Officiers Petits-Maîtres, nous a rendus odieux ou mépriſables à nos voiſins.

On prétend ſçavoir tout, & être capable de tout. Brantôme parlant de l'ancien temps, dit, qu'autrefois les

jeunes gens vouloient apprendre le métier de la guerre, & reſtoient longtemps ſubalternes. Mais aujourd'hui, ajoute-t-il, du premier coup, que le jeune homme commence à porter des armes, il faut qu'il commande ou en Cavalerie légere, ou en Gendarmerie, ou en Infanterie, ſans avoir jamais appris à obéir. On allegue l'ennui des garniſons. L'Auteur donne une recette sûre contre ce mal, en aſſignant les occupations propres de cē temps. La pratique, dit-on, ſuffit toute ſeule. M. de Puyſegur répond à cette objection. « Avec la ſeule pratique ſans » théorie qui ſoit fondée ſur des prin» cipes, on aura beau monter des tran» chées ; on ne ſçaura pas pour cela » conduire une attaque devant une » Place, non plus que ſe perfection» ner contre des ſorties : on ſe ſera » trouvé dans beaucoup de circonval» lations, & on ne les ſçaura pas faire; » on aura de même été dans des ar» mées d'obſervations, & vu faire tous » les mouvemens pour couvrir un ſiege, » on ne ſaura pas pour cela les diri» ger ». Enfin un Officier vaillant, tant qu'il vous plaira, s'il eſt ſans lettres & ſans culture ſera mépriſé en temps de paix.

Venons à l'exercice des troupes. Le principal objet de cet exercice doit être de bien régler la forme du bataillon & de l'eſcadron, de déterminer la place de chaque Officier, d'apprendre au Soldat à connoître ſes armes, qu'elle en eſt la propriété & la force, de l'accoutumer à tirer vîte, mais avec juſteſſe, ſoit de pied ferme, ſoit en marchant, de l'inſtruire à ſe mouvoir en tout ſens avec facilité, & à marcher ſans ſe déſordonner, de façon qu'il puiſſe ſur le champ & ſans ſe tromper, former toutes les évolutions qu'on lui demandera. On trouve ſur cette matiere, dans les Mémoires de Montécuculli, les diviſions les plus nettes & les plus préciſes de l'exercice militaire; & les connoiſſeurs en ce genre aſſurent que les Mémoires de ce Capitaine intelligent ſont ce qu'il y a de mieux pour celui qui veut apprendre l'art de la guerre par méthode.

Le mérite de l'exercice Pruſſien eſt connu: celui des Autrichiens doit auſſi être loué quant au bon ordre & à l'exactitude: cependant en cette matiere, on ne doit emprunter de l'Etranger, que ce qui peut contribuer à ſimplifier & à abréger les opérations.

Quant à la marche du Soldat, qui fait une partie conſidérable de l'exercice, il en eſt une ſorte qu'on pourroit appeller *cadence ;* c'eſt la meilleure, parce qu'elle eſt plus propre à mettre l'uniformité dans les mouvemens.

On demande lequel vaut mieux d'un feu méthodique, ou de ce qu'on appelle un *feu roulant ;* c'eſt-à-dire, ſans interruption ? Pluſieurs penſent que plus il ſe tire de coups, plus l'effet eſt grand ; l'expérience décide le contraire, & les décharges réglées font bien une autre impreſſion. Par exemple, à la bataille de Parme, le feu des Allemands fut plus vif, le nôtre mieux réglé & fut ſupérieur.

On propoſe un autre problême, ſçavoir, ſi les Officiers doivent être tous placés au premier rang, ou en avant des Soldats, ou répartis dans les premiers rangs & dans les derniers : c'eſt la méthode que nous ſuivons & qui eſt auſſi la meilleure.

En un mot, l'exercice produit le bon ordre, & le bon ordre eſt communément ce qui décide du ſort des batailles: » En voyant marcher deux armées l'une » à l'autre, dit M. le Maréchal de » Puyſegur, il eſt aiſé de juger, ſui-

» vant l'ordre & l'exactitude avec la-
» quelle l'une ou l'autre marche, qu'elle
» eſt celle qui battra l'autre ».

ANALYSE

DE L'INSTRUCTION MILITAIRE DU ROI DE PRUSSE POUR SES GÉNÉRAUX,

Traduite de l'Allemand, vol. in-12. Paris 1761.

En tout Art & en toute Science, il eſt naturel de préférer les inſtructions de ceux qui ont le plus d'expérience & de réputation. Apelle avoit écrit ſur la Peinture : ſi nous avions ſes Ouvrages, tous les Peintres & tous les Amateurs voudroient les lire. On dit qu'Alexandre écrivit le Journal de ſes Campagnes ; & Amyot fait dire à Plutarque, que dans ſes momens de loiſir, ce Prince guerrier compoſoit quelque choſe. Si ces Ecrits ſubſiſtoient, ce ſeroit le Code des Militaires & des Politiques.

Dès qu'on annonce une Inſtruction du Roi de Pruſſe ſur la guerre, il ne s'agit pas de prouver que l'Ouvrage

préliminaires d'étude & d'obſervation qui développent les vues naturelles.

Le Roi de Pruſſe indique tout, & appuie fort ſur l'art de diſtribuer les troupes. Il ne donne pas moins d'attention aux campemens ; ce qui comprend le choix du terrein, la conſtruction des retranchemens, la garde des camps, les cantonnemens, &c. Il parle enſuite des ſtratagêmes ou ruſes de guerre. Ce que les anciens avoient imaginé en ce genre eſt trop uſé ; peu de Généraux s'y laiſſeroient prendre. *Liſez*, dit le Monarque, *les deux dernieres Campagnes de Turenne, & étudiez-les ſouvent : ce ſont des chef-d'œuvres de ſtratagêmes de notre temps.*

Le ſervice qu'on tire des Eſpions eſt bien détaillé. Ce mauvais métier ſe fait quelquefois par des gens qui n'auroient pas beſoin de cela pour vivre. » Le Prince Eugène paya long-temps » une penſion au Maître de Poſte de » Verſailles ». Avec de pareilles manœuvres les meilleurs Généraux ſeroient battus. Que doit-il arriver aux mauvais ou aux médiocres ? Les Eſpions de guerre ſont des miſérables qui font ce métier, ou qu'on oblige de le faire. « Il faut du moins être géné-

» reux, ou même prodigue à leur égard. » Un homme qui pour votre ſervice » riſque la corde, mérite bien d'en » être récompenſé ».

En Allemagne plus qu'ailleurs, on fait uſage de troupes légeres. Les Huſſards & les Pandoures ſont les plus redoutables à ceux qui ne les connoiſſent pas. » Ils ne ſont braves que quand » l'eſpoir du butin les anime, ou lorſ» qu'ils peuvent nuire ſans s'expoſer. » Il y a des moyens de ſe mettre en » garde contre leurs inſultes. Il faut » envoyer contre eux des Dragons qui » les attaquent ſerrés & le ſabre à la » main; ils ne peuvent ſoutenir ces » ſortes d'attaques; auſſi les a-t-on tou» jours battus en ſuivant cette mé» thode ». On doit l'étudier avec ſoin quand on a les Autrichiens pour ennemis; car il y a toujours beaucoup de Pandoures dans les armées Autrichiennes; & cette milice eſt fort incommode dans les marches & dans les retraites.

La grande opération de la guerre eſt la bataille. Auſſi le Roi de Pruſſe traite-t-il ce ſujet fort au long. Il parle de la maniere de ranger les troupes, d'aller au combat, de ſoutenir les diffé-

ſuivie. Tout le Livre, au reſte, eſt appuyé des exemples qu'il a donnés lui-même : il avoue ſans façon ſes pertes & ſes fautes ; mais il ne diſſimule pas non plus celles de ſes ennemis, communément plus nombreuſes & plus ſenſibles que les ſiennes.

OBSERVATIONS MILITAIRES

SUR L'HISTOIRE DE POLYBE,

Par M. le Chevalier de Follard.

ON doit entretenir une bonne Infanterie en temps de paix, comme en temps de guerre. Pour la Cavalerie, elle épuiſe l'Etat, & l'on peut en retrancher ſans conſéquence ; cependant on doit éviter la plaine à la vue d'un ennemi ſupérieur en Cavalerie.

Un Prince doit avoir le plus grand ſoin des troupes, même en temps de paix, les payer exactement, mais maintenir la diſcipline, retenir & s'attacher les vieux Officiers, diſtinguer le mérite & le récompenſer, obliger les jeunes Seigneurs à quitter les délices de la Cour, à ſortir de la molleſſe,

pour paſſer ſix mois de l'année chacun à ſon Régiment, & dans les exercices propres de ſon Régiment. Si l'on ne prend ces précautions, les armées n'auront plus, après une longue paix, que des Officiers & des Généraux ſans bravoure & ſans capacité.

Une jeuneſſe voluptueuſe n'eſt point faite pour être à la tête d'un corps fort de Cavalerie ou d'Infanterie. La volupté fait négliger la ſcience des armes, énerve les forces & le courage. Les Petits-Maîtres amollis dans les plaiſirs & dans l'oiſiveté, deviendront-ils tout d'un coup vigilans, aſſez habiles, aſſez laborieux pour remplir les pénibles fonctions de la milice & donner l'exemple? Il faudroit des Chevaliers *Bayards*. La tempérance fut une des vertus de la plupart des grands Capitaines tant anciens que modernes. *Cyrus, Philopœmen, Scipion l'Africain, Epaminondas; Charles XII, le Maréchal de Gaſſion, le Comte de Tilly, &c.* en furent des modeles.

Un bon Général doit être non-ſeulement ennemi des plaiſirs qui amolliſſent, vigilant & courageux, mais encore profond dans l'Hiſtoire; d'un mérite extraordinaire, libéral, géné-

reux, auſſi habile à profiter des occaſions qu'à les faire naître, adroit à tendre des pieges, encore plus à s'en dégager s'il y tombe, ſçachant ménager les événemens, jamais plus ferme que dans les affaires où la victoire paroît incertaine : ſes projets ſont toujours raiſonnables, utiles, glorieux. Sur-tout il s'applique à connoître les Officiers de ſon armée, les inclinations, l'humeur, le caractere de ſon Antagoniſte. Il étudie la nature du Pays ennemi. Les Chaſſeurs & les Bergers ſont ceux qui peuvent l'inſtruire le mieux : ils ſçavent les détours, les chemins, les revers des montagnes; il range ſouvent les armées en bataille: il dreſſe ſes troupes à marcher de front & ſur une même ligne : il les exerce à tous les mouvemens, à toutes les évolutions. C'étoit la méthode de Philopœmen, un des plus grands Capitaines de l'antiquité, ſous qui Polybe apprit l'art de la guerre.

L'art des marches de l'armée eſt important. Comment s'y prendre pour lui faire traverſer des marais, des défilés, des montagnes? Il faut d'abord eſſayer de connoître le terrein. Répandez l'argent à plaines mains, promettez en-

core plus, & gardez votre parole. Les habitans du voiſinage vous donneront des lumieres. Faites examiner & ſonder les marais pour voir ſi le fonds eſt ferme ou non. Les paſſages difficiles & dangereux, on les marque avec des branches d'arbre pour les éviter, ou les combler de claies ou de faſcinages. Y a-t-il des ruiſſeaux & des foſſés, on remplit les foſſés, on établit des ponts ſur les ruiſſeaux. On regle l'ordre & la diſtribution des troupes, ſur la nature des marais, & ſur celle de l'endroit où l'on doit aboutir en ſortant des marais, les Soldats portant, s'il le faut, une faſcine chacun, les Cavaliers deux. Il paroît que le plus sûr eſt de marcher, les colonnes d'Infanterie, de Cavalerie, & des équipages mêlées alternativement, afin d'être prêt à tout événement, & pour être en état de combattre en arrivant. Pour prévenir l'ennemi, l'on peut détacher un corps de Dragons & des compagnies de Grenadiers qui ſe ſaiſiront vîte du terrein qui ſe trouve ſur le bord & à la ſortie du marais. Ce ſont à peu près les meſures que prit Annibal pour paſſer les marais de *Cluſium*.

S'agit-il de paſſer des défilés entre

des hauteurs & des rivieres? Un détachement s'emparera des iſſues & des hauteurs qui dominent le plus ſur la marche. On ouvrira des routes ſur les hauteurs, s'il ſe peut, ou l'on tâchera d'applanir & d'élargir également partout les chemins ordinaires; on mettra en rampe les ravines, & l'on conſtruira des ponts ſur les ruiſſeaux.

Si l'armée doit traverſer un Pays de hautes montagnes, le ſecret, la diligence & le bon ordre ſont néceſſaires. Qu'une bonne avant-garde, compoſée de Dragons & de Grenadiers, précede avec de bons guides, des vivres, des munitions, des outils, qu'elle ſe partage en trois corps pour gagner les poſtes & les paſſages, & s'y retrancher avec des détachemens, avec les trois avant-gardes, pour ſçavoir plus vîte ce qui ſe paſſe entr'elles. Quant au gros de l'armée, le meilleur expédient c'eſt de marcher un bataillon & un eſcadron mêlés alternativement, les équipages de chaque corps enſemble, l'Infanterie autant qu'il ſe peut ſur la croupe des montagnes, ceux d'en haut ſe réglant ſur le corps d'en bas avec une forte arriere-garde.

Les montagnes favoriſent les em-

buſcades & les ruſes. Au reſte, on en a fait uſage dans tous les Pays.

Le paſſage des grandes rivieres par la ruſe ou de vive force, paroît auſſi difficile que celui des montagnes. On paſſe néanmoins les grandes rivieres, & rarement échoue-t-on dans ces ſortes d'entrepriſes. Les paſſages de l'Hydaſpe par Alexandre, du Rhône par Annibal, du Rhin, en 1702, par le Maréchal de Villars, ſont célebres & aſſez ſemblables. Le Prince Eugène s'eſt ſignalé dans cette partie de la guerre.

Une armée peut paſſer ſur des radeaux ou ſur des barques. Si les barques ſe trouvent trop petites pour les chevaux, les Cavaliers peuvent ſe mettre dans les barques, tenant par la bride leurs chevaux qui ſuivront à la nage, comme il arriva dans le paſſage du Rhin par le Duc de Longueville, en 1639. Charles XII, Roi de Suede, qui excelloit dans le paſſage des rivieres, ne les paſſa que ſur des radeaux. Ces radeaux étoient compoſés de pluſieurs lits de poutres en long & en travers.

Mais comment paſſer à la vue d'un ennemi qui vous attend? Le jour, par de fréquentes, mais fauſſes tentatives

en divers endroits, à trois ou quatre lieues les unes des autres, faiſant mine de négliger l'endroit où l'on doit paſſer; on obligera l'ennemi de partager, & par conſéquent d'affoiblir ſes forces. La nuit l'armée ſe rendra dans l'endroit où l'on aura réſolu de paſſer. Les premiers batteaux ou radeaux ſeront remplis de Grenadiers pour braver, la bayonnette au bout du fuſil, un effort de Cavalerie. Le gros qui ſuivra, ſe rangera ſur deux colonnes en arrivant. Les deux colonnes s'éloigneront à un certain eſpace l'une de l'autre, & laiſſant un terrein pour la Cavalerie qui ſe mettra entre deux. Dans le ſecond paſſage, il viendra de l'Infanterie qui formera deux colonnes dans le centre. Enſuite la Cavalerie d'élite & des compagnies de Grenadiers ſe placeront entre les colonnes. Tout ce qui paſſera ſe rangera dans cet ordre, tout ſe ſoutiendra: l'on attaquera bruſquement pour gagner du terrein, & s'il ſe peut, on ſe couvrira par des arbres coupés. Une fumée de paille mouillée peut vous dérober aux yeux de l'ennemi, l'offuſquer & rallentir ſa vigueur, & une armée eſt ſurpriſe de ſe voir au-delà de la riviere.

Après les marches différentes & les paſſages des rivieres, il faut enfin camper. Avant cela, il eſt à propos d'examiner le terrein qui nous environne, & ſur-tout celui qui ſe trouve entre nous & l'ennemi, de peur qu'il ne s'empare avant nous d'un terrein avantageux pour couvrir ſon camp ou pour nous reſſerrer dans le nôtre.

Eſt-on ſur le point de manquer de fourrages dans le camp ? Un Général attentif envoie ſecrettement reconnoître le pays, les fourrages, les chemins, les poſtes, les endroits propres pour former la chaîne, les routes qu'on peut ouvrir pour le paſſage des files des Fourrageurs : puis, on détache pluſieurs petits partis, les Houſſards pour s'embuſquer & arrêter tout ce qui pourroit donner quelqu'avis à l'ennemi. A l'entrée de la nuit les eſcortes iront occuper les poſtes : on jettera de l'Infanterie dans les villages, châteaux, bois, moulins, haies, ruiſſeaux. On poſtera la Cavalerie & l'Infanterie d'eſpace en eſpace pour courir au ſecours : il y aura des batteurs d'eſtrade.

Si les forces de l'ennemi ſont redoutables, eſſayez de ménager quelque diverſion. Les diverſions diviſent les

forces & les diminuent. Quand les Romains virent Annibal entrer en Italie, ils penſerent à une diverſion en Eſpagne. Les plus efficaces ſont celles qui ſe font au commencement de la guerre.

La meilleure diſpoſition d'une armée n'eſt pas tant celle qui nous met en état de battre l'ennemi, que celle qui l'affame & le ruine à la longue, mais il eſt des circonſtances où l'on ne peut éviter d'en venir aux mains.

La véritable tactique, ou l'art de bien ranger une armée en bataille, eſt d'inſérer entre les eſcadrons de Cavalerie des pelotons d'Infanterie de vingt Fuſiliers chacun, ſur cinq de front, & quatre de rang, pour paſſer au moment du choc entre les eſcadrons des ennemis & les tirer en flanc. M. de Turenne, le Duc de Veymar, le Marquis de Montroſe, Henri IV, les Eſpagnols à la bataille de Pavie, les Grecs, les Anciens & les Modernes, ſe ſont ſervis de cette méthode avec ſuccès. Il faut varier ſelon la ſituation des lieux, la diſpoſition de l'armée ennemie, le nombre & la qualité des troupes; par exemple, ſi l'on eſt plus foible en Cavalerie, il faut éviter la plaine

ou fortifier ſa Cavalerie de ſon Infanterie. L'ordre peut ſuppléer au nombre. La plus avantageux eſt celui-ci : l'armée eſt ſur deux lignes, la cavalerie ſur les ailes, les eſcadrons entrelaſſés de colonnes & de deux pelotons de vingt à vingt-cinq Grenadiers. A la ſeconde, les ailes fermées de colonnes de deux ſections chacune, refuſent autant qu'il eſt poſſible le centre à l'ennemi, fortifiant néanmoins le centre de deux colonnes & d'une ſeconde ligne. Le centre ne bouge point. Les ailes attaquent la Cavalerie ennemie. Les eſcadrons & les colonnes de la ſeconde ligne paſſent par les intervalles de la premiere, renverſent la ſeconde des ennemis. Quelques eſcadrons pourſuivent les fuyards. Le gros ſe repliant prend le reſte en flanc. Le centre s'ébranle enfin. Il tombe ſur l'Infanterie ennemie. Attaquée de front & du côté des ailes victorieuſes, elle ſuccombe, & voilà la bataille gagnée.

La Cavalerie triomphante doit ſans doute une partie de ſa gloire aux pelotons entrelaſſés, mais il faut avouer auſſi que ceux-ci ont bien de l'obligation à la Cavalerie; car ſi elle avoit

plié, ils euſſent été mal menés par la Cavalerie ennemie.

On a vu des Généraux ôter avec ſuccès à leurs troupes toute eſpérance de retraite pour les forcer à vaincre.

La guerre des montagnes eſt épineuſe, ſoit qu'il s'agiſſe d'attaquer ou de ſe défendre. Sertorius & Scanderbeg s'y ſont diſtingués. La meilleure façon de ſe ranger & de combattre dans les vallées & les détroits des montagnes, c'eſt l'ordre des colonnes avec des intervalles, la Cavalerie à la queue des lignes des colonnes. Si l'ennemi ſe range à l'ordinaire ſur plus de front que de hauteur, formez des colonnes perpendiculaires à ſes lignes avec des intervalles par où les colonnes ſuivantes puiſſent paſſer, la Cavalerie à la queue des lignes des colonnes, les compagnies de Grenadiers inſérées à la queue des eſcadrons derriere les colonnes, pour ſervir comme de réſerve. Le choc des premieres colonnes renverſera la premiere ligne des ennemis: les ſecondes colonnes paſſant par les intervalles des premieres, renverſera la ſeconde ligne ennemie; les fuyards mettront la confuſion dans les lignes ſuivantes, & une petite armée triom-

phera

phera d'une grande. S'il s'agit préſentement de ſe défendre dans les montagnes, les meſures les plus prudentes ſont de diviſer en pluſieurs petits corps-de-gardes les gorges, les pas, les défilés, les endroits par où l'ennemi peut pénétrer, juſqu'à ce qu'on ait une route fixe & un paſſage en vue. Alors on réunit promptement en un corps les troupes répandues en pluſieurs poſtes; on ſe ſaiſit des endroits par où l'ennemi peut gagner le haut. On ſe retranche derriere des arbres abbatus avec leurs branches. On emploie la ruſe, on dreſſe des embuſcades, on profite des défilés, des détours.

Nous excellons dans l'attaque des Places, ſur-tout depuis le Maréchal *de Vauban;* mais pour la défenſe, les anciens l'entendoient beaucoup mieux. Nous ignorons quel étoit là-deſſus le ſçavoir de M. de Vauban même. Cependant il ſçavoit l'art des fortifications, & nos fortifications ſans doute ſont beaucoup plus parfaites que celles des anciens. Ils n'avoient que le corps de la Place & le foſſé. Nous avons des ouvrages de dehors. Ces ouvrages ſont forts par eux-mêmes, ſe flanquent réciproquement, & tirent leur

défenſe les uns des autres. Ils offrent mille chicanes pour diſputer le terrein, & l'on ne peut ſans les ruiner, venir au corps de la place qui les domine tous. Or, entendre l'art des fortifications, n'eſt-ce pas entendre du moins quelque choſe dans l'art de la défenſe ?

Quoiqu'il en ſoit, il y a des moyens généraux qui préparent de loin les deſſeins, comme il s'en trouve qui les écartent. Un Gouverneur, un homme qui doit défendre une Place a des devoirs propres, il a des meſures à prendre. Un bon Gouverneur de Place eſt affable, bienfaiſant, généreux; ſa table eſt abondante, ſans être trop délicate; les ſimples Officiers n'en ſont pas exclus : il y étudie les caracteres: il s'applique à connoître ſa Garniſon: il careſſe les Soldats qui ſe diſtinguent par leur valeur, il les renvoie avec quelque gratification. Il voit ſouvent ſa Garniſon ſous les armes; il la pique d'honneur : il eſt ſévere dans l'exécution des loix militaires; exact à récompenſer, juſte & ſcrupuleux dans le bien qu'il fait, comme dans le mal qu'il eſt obligé de faire. Sa Place eſt-elle attaquée, il ne s'épargne point,

il donne l'exemple, paſſe les nuits ſur les remparts, viſite les poſtes, ſans s'expoſer trop, ſi ce n'eſt dans un extrême néceſſité, pour ranimer le courage. Il ſoulage les Soldats & les Officiers malades ou bleſſés; il veille à leurs beſoins & les conſole. Il ménage & conſerve ſon monde pour les grands coups. La vigilance, la politeſſe, la généroſité, la juſtice, font naître l'eſtime, le reſpect, l'attachement & la confiance; de-là, l'Officier & le Soldat, tout concourt à une vigoureuſe défenſe.

Les Anciens, dans leurs défenſes, faiſoient de grandes ſorties : à préſent on n'en fait guere que de petites : ils ſortoient ſerrés, unis, en colonne; on ſort ſur un grand front. Auſſi, nos ſorties ſont moins efficaces. Les Anciens alloient droit aux batteries, beliers, aux tours, & autres machines; rarement ont pouſſé juſqu'au canon : & comment le faire, quand on eſt en ſi petit nombre!

SUR LES OPÉRATIONS DE LA GUERRE.

Extr. de l'Eſſai ſur les grandes Opérations de la Guerre, par M. le Baron d'Eſpagnac. Paris 1757.

LE principe le plus étendu de l'Art Militaire, c'eſt que les reſſorts en doivent être aſſez ſouples, aſſez flexibles pour ſe plier à une innombrable variété de beſoins que le haſard & l'occaſion fait naître : il faut donc à la guerre encore plus de reſſources que de prévoyance : ſouvent il faut ſur le champ parer à des inconvéniens qu'on ne craignoit pas, ou ſaiſir des avantages qu'on n'auroit oſé ſe promettre : par conſéquent, on doit toujours être en état de faire face à des événemens qu'on n'étoit pas obligé de prévoir.

SUR LES PROJETS DE GUERRE. Il faut une capacité ſupérieure pour tracer le plan d'une guerre : c'eſt un ſyſtême d'opérations ſuivies ; une chaîne d'événemens concertés, dont de

vaſtes Frontieres, de grandes Provinces ſont quelquefois le théâtre. Dans le terrein où les deux armées ennemies doivent manœuvrer, il n'y a ni ville, ni village, ni fort, ni château, ni riviere, ni ruiſſeau, ni foſſés, ni ravin, ni plaine, ni montagne, ni gué, ni marais, ni bois, ni forêt, ni haie, ni buiſſon, ni pont, ni défilé dont il ſoit indifférent de ſçavoir la poſition & la nature. C'eſt ſur cette connoiſſance qu'on choiſit un camp, qu'on tire une ligne, qu'on regle une marche, qu'on place une embuſcade, qu'on tente un paſſage, qu'on établit les communications néceſſaires entre les quartiers, les diviſions, les détachemens d'une grande armée, & qu'on lie tous les membres d'un grand corps Une guerre eſt un défi que ſe donnen des Nations, réſolues de meſurer la puiſſance de leur génie & la force de leurs bras pour ſe ruiner réciproquement. Ainſi avant que de s'y engager, il faut calculer les moyens & les reſſources, les avantages & les déſavantages reſpectifs, prévoir les ſuccès pour les pouſſer, comme les échecs pour les réparer. Les vues doivent s'étendre encore ſur les munitions d'armes & de bouche, ba-

gages, voitures, convois, fourrages, &c. Un projet de Campagne bien dreſſé, eſt donc, comme dit M. le Chevalier Folard, l'ouvrage d'un grand homme. Je ne connois, ajoute-t-il, parmi les grands Capitaines de l'antiquité qu'Amilcar, Annibal, Scipion, Fabius Maximus, Sertorius, & Céſar, & chez les modernes, Henri IV, Guſtave Adolphe, M. de Turenne, & Montécuculli, qu'on puiſſe dire avoir excellé dans cette partie de l'Art.

Dans un projet de guerre, ce qui paroît le plus important c'eſt le ſecret, la diligence & la communication libre avec les endroits où l'on doit ſe retirer en cas de malheur, & avec ceux d'où l'on doit tirer ſes ſecours, ſoit d'hommes, ſoit de vivres. Le meilleur début dans une guerre offenſive, c'eſt de ſe porter le plus ſecrétement & le plus promptement chez l'ennemi, de s'y établir & de le combattre. En ouvrant la Campagne par une victoire, on ne manque guere de la fermer par un triomphe. C'étoit la méthode de Louis XIV.

La guerre défenſive demande plus de ſçavoir & de précautions que la guerre offenſive. *La moindre faute y*

eſt mortelle, dit Montécuculli, *& les diſgraces ſont exagérées par la crainte, qui eſt le vrai miſcroſcope des maux.* On fait plus pour l'Etat, on le ſert mieux en empêchant l'ennemi d'exécuter ſes entrepriſes, ſur-tout lorſqu'on n'eſt pas le plus fort, & lorſqu'avec des dépenſes médiocres on l'oblige à en faire d'infiniment plus conſidérables, qui l'épuiſent & le forcent à ſe déſiſter de ſes prétentions.

Les détails d'une armée en ſont les principes vivifians : ſes munitions & ſa police en ſont les principaux objets : ainſi le corps & l'ame d'une armée en tirent leur ſubſiſtance, leur force & leur vie. Une armée eſt une Nation ambulante : dans ſes courſes & dans ſes fatigues, il eſt plus difficile de la défendre contre la faim que contre l'ennemi. Les ſubſides & les contributions ne ſont pas la moindre partie des détails d'une armée : ces tributs ſont un frein qui ſoumet le Peuple à ſon vainqueur.

Les Camps. Le ſuccès d'une Campagne dépend preſque toujours du choix des camps & des poſtes. Rien n'eſt ſi important que de camper dans un terrein ſain, commode, à portée

des bonnes eaux & des autres ſubſiſtances néceſſaires.

Il faut qu'un camp ſoit approprié à l'eſpece de guerre qu'on doit faire, offenſive ou défenſive. Il n'appartient qu'à de grands Généraux de préférer quelquefois un camp haſardeux, & d'en tirer avantage pour ſurprendre l'ennemi.

Aſſurer ſes convois, en faciliter le tranſport, ſurprendre ceux de l'ennemi, les couper, &c.; ordonner un fourrage, le conduire, ou bien le troubler; l'empêcher, l'enlever, ce ſont des opérations où le génie, la ruſe, la bravoure & l'intelligence ſe montrent avec le plus grand éclat. Quelquefois un convoi, un fourrage enlevés, équivalent à une victoire par les avantages qu'on en peut tirer.

Les Partis. La principale fonction des partis de guerre, conſiſte à découvrir ce qui ſe paſſe chez l'ennemi, & à lui cacher ce qu'on fait & ce qu'on projette dans l'autre armée. C'eſt ſur-tout à l'école des habiles partiſans, qu'on apprend l'art des ſtratagêmes & des embûſcades, & qu'on s'exerce à ces coups de hardieſſe, où le ſang-froid & l'intrépidité ſont d'un

égal uſage ; mais il faut avoir attention d'empêcher que l'avidité du butin ne tourne au détriment du ſervice commun.

LES ESCARMOUCHES. Ce ſont des combats particuliers qu'on ne doit engager qu'à propos, à deſſein par exemple, de reconnoître un terrein, de cacher un travail, de dérober un mouvement, d'arrêter un ennemi dans ſa marche pour donner le temps aux troupes d'arriver. On engage ces combats avec peu de troupes ; on les ſoutient avec beaucoup de monde. C'eſt le terrein qui décide de la nature des troupes qu'on choiſit pour eſcarmoucher.

LES DÉTACHEMENS. La guerre qui ſe fait par détachemens eſt la meilleure école pour les jeunes Officiers. Dans les opérations dont on eſt chargé à la tête de ces corps, on a autant de beſoin que d'occaſions de mettre en œuvre toutes les reſſources de l'art & du génie. Il s'agit toujours d'arranger une marche, de diſpoſer une troupe, d'aſſurer une retraite, de choiſir un poſte, d'engager ou d'éviter un combat, d'échauffer ou de modérer l'ardeur des troupes, de découvrir ou de cacher une embuſcade, de ſurprendre

& d'étonner l'ennemi, de fuir en bon ordre & de ſe rallier, de charger & d'enfoncer, de ſuppléer au nombre par l'induſtrie dans les diſpoſitions ou dans les évolutions, de ſe procurer le premier choc, d'en appéſantir l'impreſſion, &c. C'eſt en commandant des détachemens que les grands Généraux jettent les fondemens de leur réputation.

Les Marches d'Armées. Dans ſa marche, une armée peut avoir l'ennemi en tête, ou en flanc, ou en arriere. Toutes ces diſpoſitions demandent des combinaiſons différentes, & même dans les plus grandes opérations, il faut meſurer les diſtances & compter les minutes, afin que les colonnes puiſſent ſe cotoyer, s'entreſecourir. Les marches les plus périlleuſes ſont celles où il faut paſſer devant l'ennemi, ou des défilés, ou des rivieres. Si cet ennemi a en tête un habile Général, il n'eſt guere poſſible de lui échapper ſans perte, à moins qu'on n'ait ſur lui une grande ſupériorité de forces. Dans tous ces cas, on ne ſçauroit être trop inſtruit des précautions que l'expérience fournit, & des reſſources que l'art & le génie ont imaginées.

LE PASSAGE DES RIVIERES eſt une des opérations militaires qui demande le plus de précautions & de capacité, ſur-tout quand une riviere eſt défendue par un ennemi vigilant. Là, ce ſont peut-être des gués rompus ou embarraſſés qu'il faut ſonder & purger pour les rendre praticables : ici, ce ſont des ponts qu'il faut conſtruire ſur des rivieres ou des batteaux qu'il faut ſe procurer, ou des radeaux au défaut de ces derniers. La rapidité des rivieres, leurs rivages, le voiſinage de l'ennemi, &c. Que d'obſtacles à combattre ! On en ſeroit effrayé, ſi on ne ſçavoit qu'en mille occaſions tous ces mêmes obſtacles n'ont pu arrêter de grands Généraux, & n'ont fait qu'augmenter leur gloire.

LES SURPRISES D'ARMÉES. Ces ſortes de projets exigent une connoiſſance exacte des forces de l'ennemi, de ſa ſituation, de ſes mouvemens, du Pays, &c. De plus un ſecret, une célérité, qui trompe également l'armée qu'on conduit, & celle qu'on veut ſurprendre. L'Auteur enſeigne la méthode qu'il faut ſuivre pour maſquer tellement l'armée ennemie, qu'aucun avis ne puiſſe pénétrer à ſes Généraux. On

change les ſignaux après en avoir averti. La retraite tient lieu de Générale. En arivant en préſence de l'ennemi on ſe met en bataille, on profite de ſon déſordre & on l'attaque.

LES POSTES RETRANCHÉS. Pour ſe défendre avec plus d'avantage on eſt obligé quelquefois de ſe retrancher à l'entrée d'un défilé, d'une gorge, ſur une hauteur, dans un village, dans un cimetiere, dans un château & ſelon la nature de ces poſtes, ſelon le temps & les moyens qu'on en a, on ſe fortifie, on forme ſon plan de défenſe : le grand art eſt de ſçavoir diſpoſer ſa troupe & ménager ſon feu.

LES CAMPS RETRANCHÉS. Ces ſortes de camps qui ſont d'une invention moderne, étant placés ſous une ville frontiere, en rendent le ſiege très-difficile & ſouvent impoſſible. Ils ſont un aſyle où les magaſins, les équipages & tous les Payſans des environs ſe peuvent mettre à l'abri. La fonction de l'Ingénieur eſt de choiſir pour ces camps un terrein qui ne ſoit pas dominé par l'armée ennemie : il doit en meſurer l'eſpace, & l'étendre autant que la manœuvre l'exige ; il doit avoir attention que le camp ne ſoit

point enfilé en aucun endroit par l'artillerie ennemie ; que l'entrée & la ſortie en ſoient commodes & libres & que les débouchés en ſoient aiſés pour les charriots des convois ; enfin il doit être tellement conſtruit qu'il ſe couvre lui-même, & qu'il couvre tout ce qu'on s'eſt propoſé de garder. La conſtruction d'un tel camp doit ſe régler ſur la nature du terrein ; c'eſt-à-dire, que dans un pays de plaine on doit accommoder le terrein aux manœuvres, & dans un pays de montagnes adopter les manœuvres au terrein.

LES ORDRES DE BATAILLES. Une armée rangée en bataille, eſt comme une fortification mouvante : ſes différentes parties ſont autant de corps de troupes ; leur diſpoſition, ſur le terrein où on les diſtribue, doit former une fortification réguliere dont les parties doivent ſe flanquer, ſe ſoutenir & ſe communiquer dans leurs dimenſions & dans leurs rapports : on doit donc ſuivre les regles de la fortification.

En plaine, l'ordre de bataille demande un front qui ait plus d'étendue que de profondeur : ailleurs on donne au front plus de profondeur que d'éten-

due. Par-tout on doit chercher à déborder l'ennemi : ce ſont-là des regles inviolables.

Pour arranger une armée en bataille, il y a bien des ſyſtêmes différens. En général cet arrangement dépend ſouvent plus de la diſpoſition de l'ennemi que de toute autre choſe : dans l'action, il faut attaquer l'ennemi par ſa partie foible. Quant à la diſpoſition des troupes, le lieu où l'on eſt, dit M. de Puyſegur, la néceſſité où l'on ſe trouve, & le génie du Soldat que l'on conduit, ſont ce qui doit déterminer.

LES LIGNES POUR COUVRIR UN PAYS. Elles doivent être courtes, & n'en couvrir pas moins une étendue de pays, & doivent être ſoutenues ou appuyées par des Places & des poſtes aſſez fortifiés pour réduire l'ennemi qui la veut forcer à des points d'attaques. La raiſon, c'eſt qu'on affoiblit la défenſe en l'étendant ſur des lignes trop longues ; & qu'il eſt impoſſible de les garder. Il paroît que nos grands Militaires n'ont point mis trop de confiance dans ces ſortes d'ouvrages.

LES BATAILLES ET LES COMBATS. Les batailles ſont ce qu'il y a de plus

brillant dans les opérations militaires: le ſort des Etats en dépend quelquefois autant que la réputation des Généraux: mais le ſuccès dépend preſque toujours de la diſpoſition des troupes. La ſupériorité dans l'art de ranger une armée en bataille, eſt un gage comme certain de la victoire: ce qui en décide, ce n'eſt pas la ſomme des forces qu'on aſſemble, c'eſt l'emploi qu'on en ſçait faire. Il faut donc moins compter ſur le nombre des bras qui ſont armés, que ſur le génie du Chef qui les dirige & les anime. Parmi les coups qu'on tire, il n'y a que ceux qui portent qui ne ſoient pas perdus. Le feu le plus fort n'eſt pas le plus grand, mais le mieux ménagé. De ces principes il s'enſuit, qu'en vertu de la diſpoſition des troupes, elles doivent ſe ſoutenir les unes les autres ſans confuſion; que celle qui eſt renverſée ne doit pas rompre l'autre; qu'elles doivent combattre ſur le plus grand front poſſible, ſans néanmoins s'étendre de maniere, qu'une troupe rompue n'en ait point d'autre à portée de la ſecourir, & qu'on riſque d'être percé dans de trop grands intervalles. L'Auteur confirme la vérité de ces maximes par

ce qui eſt arrivé dans les plus fameuſes journées que nous préſentent les Annales des ſiecles guerriers, ſur-tout celles du regne de Louis XIV & du regne de Louis XV.

Les batailles ſont les grandes opérations de la guerre. Ces actions d'éclat, quand elles ſont ſuivies de la victoire, mettent le ſceau à la réputation d'un Commandant d'armée. C'eſt-là ce qui décide des talens, & ce qui conſtitue l'homme ſupérieur. Le Maréchal de Villars diſoit d'un autre Maréchal de France, qui avoit par devers lui pluſieurs belles actions: *C'eſt un Officier d'un mérite diſtingué; mais il n'a ni donné, ni gagné des batailles: on peut donc juſqu'ici douter qu'il ait la partie la plus eſſentielle du grand Général.* Quelles reſſources, & quelle étendue de génie ne demande point cette opération dont le ſuccès dépend de tant de combinaiſons & de manœuvres? Que de ſoins, de vigilance & d'attention pour ne rien abandonner au haſard de ce qu'on peut lui ravir, pour préparer, amener & déterminer le lieu, le temps où l'on veut donner ou recevoir la bataille. Ce n'eſt pas tout. Quelle prévoyance,

quelle ſagacité, quel ſang-froid ne lui faut-il pas pour embraſſer d'un coup-d'œil tout le champ de bataille, pour réparer le déſordre qu'un événement inattendu peut quelquefois occaſionner dans une armée, pour y porter le remede à propos, pour ranimer par des renforts une troupe qui s'épuiſe ou qui cede, &c.

LES RETRAITES. Ce ſont des mouvemens en arriere que peut faire une armée en préſence de ſon ennemi, ſoit pour changer de camp, ſoit pour former un ſiege, &c. Ici, ſoit que la retraite ſoit forcée ou libre, on ne ſçauroit apporter trop de ſoins pour aſſurer ſa marche, pour couvrir ſes bagages, pour bien conduire ſon artillerie. En tout cela il faut ſe régler ſelon que l'on eſt plus ou moins foible, l'ennemi plus ou moins éloigné, les chemins plus ou moins pratiquables. La maxime la plus générale eſt de ne point ſe retirer en bataille, mais de marcher ſur le plus de colonnes qu'on peut, excepté l'arriere garde qu'il faut faire retirer en bataille, & qui doit être compoſée des meilleures troupes. L'obſervation du ſecret du jour & de l'heure de la retraite, le ſoin de faire

accommoder les chemins, élargir les paſſages, la diligence dans la marche, le bon ordre, les embuſcades, & la ruſe dans les combats qu'on eſt obligé de ſoutenir, ſont les principaux moyens qu'on doit employer. Les retraites ſont une des actions les plus importantes de la guerre, & peuvent acquérir une grande réputation à un Général.

SUR LE CAMPEMENT DES ARMÉES.

Eſſai ſur la Caſtrametation, &c. Paris 1748.

DEPUIS le renouvellement de la guerre, l'Europe s'en eſt tenue & s'en tient aujourd'hui à la ſeconde façon des Romains en quarré long, en lignes, en ordre de batailles. En effet, toutes nos armées reſpectives campent en ligne. Point d'autre campement que des tentes qui couvrent un long terrein, avec une ſorte d'allignement & de diſtribution de rues, qui ſéparent des quartiers que la néceſſité même de la choſe force de bien eſpacer.

oint de retranchement de reſte, point e foſſés, point de parapet, mais ſeulement des gardes, des piquets, des vant-gardes, ou gardes en avant & ort en avant; ce qui tient réellement es troupes fort alertes, mais les ruine n détail, en ne les laiſſant jamais ouir, ſi ce n'eſt d'un demi-repos. Voilà notre eſprit de toujours batailer. Celui des Romains étoit de regarder les batailles comme une derniere reſſource, & n'en donner que leur corps défendant. Sommes-nous plus braves qu'eux? C'eſt un fait: les Romains craignoient les batailles; ils en avoient pourtant aſſez gagné. C'eſt un fait: nous les aimons; nous en avons pourtant aſſez perdu.

La façon de camper aujourd'hui eſt ſerrée, alignée, continuée en ordre de bataille: c'eſt l'ordre de bataille lui-même. Les troupes n'ont qu'à ſortir & à s'aligner en front de bandiere, chacune à la tête de ſon camp, pour ſe trouver, après avoir pris leurs armes aux faiſceaux, en état de défenſe devant l'ennemi qui ſurvient. Or elles ont le temps de faire cette évolution & toutes les opérations néceſſaires, parce que les gardes avancées, en don-

nant ſur le champ avis de l'approche de l'ennemi, lui diſputent pas à pas les avenues du camp en s'y repliant lentement. Mais les gardes avancées qui occupent beaucoup de troupes au *qui vive*, ſont elles-mêmes un inconvénient, auquel des retranchemens réguliers, à la façon des Romains, ſuppléeroient en bonne partie.

Il s'agit d'expliquer maintenant ce que c'eſt qu'un ordre de bataille, & d'en donner toute la formation. Pour cet effet il faut avoir une idée de la *caſtramétation*. La caſtramétation eſt l'art de meſurer & de tracer les camps. Un nombre d'hommes à côté les uns des autres dans une même ligne, s'appelle à la guerre un *rang*. Des hommes mis un à un, derriere les uns des autres, s'appellent une *file*. Pluſieurs rangs mis les uns derriere les autres forment les files. Pluſieurs files à côté les unes des autres, forment des rangs, qu'on diſtingue par les noms de premier, de ſecond & de dernier rang.

Tout eſt diſtinct, tout eſt précis à la guerre, art naturellement mathématique. On ne le croiroit pas : chaque homme, chaque Soldat a ſon nom de guerre. Dans une file de quatre

hommes mis en lignes l'un derriere l'autre, le premier s'appelle *chef de file*, le dernier *ſerre file* : il n'y a rien d'indifférent dans ces noms : ils déſignent les fonctions. Les chefs de file, les ſerre files ſont des Soldats d'élite : les uns forment le *front*, la tête d'une troupe, les autres la *queue*. Les Romains nommoient *acies* (tranchant), le front, le premier rang fait pour *percer*, diſons-nous, pour *couper*, diſoient-ils, le front, la tête oppoſée de l'ennemi. Les côtés d'une troupe s'appellent les *ailes*, les *flancs*, ſoigneuſement diſtingués en *aile droite*, *aile gauche*. Le milieu s'appelle le *centre*.

Un petit nombre d'hommes s'appelle *eſcouade* ; un plus grand nombre *compagnie* : pluſieurs compagnies font le *bataillon* : encore le bataillon a-t-il des diviſions articulées & préciſes formées de pluſieurs compagnies, dont chacune a auſſi les ſiennes formées de pluſieurs eſcouades : & toute diviſion a ſon Chef, *Commandant*, *Capitaine*, *Lieutenant*, *Sous-Lieutenant*, *Sergent*, *Caporal*, *Chef de file*, &c. ſans parler des *Majors*, *Aide-Majors*, &c.

L'eſprit de la guerre qui paroît de ſoi un eſprit de tumulte & d'horreur,

eſt un eſprit d'ordre & d'arrangement. Le nom ſeul de bataillon fait ſentir que c'eſt un corps complet & une armée en petit. Auſſi eſt-ce la partie intégrante dont la réunion à d'autres pareilles, forme immédiatement la plus grande armée, au moins en Infanterie, car en Cavalerie cela s'appelle un eſcadron. Nos bataillons ſont communément de ſix à ſept cens hommes; nos eſcadrons de cent cinquante à cent ſoixante. On a égard au volume. Celui d'un Cavalier vaut celui de trois ou quatre, ou cinq Fantaſſins.

On y a ſi bien égard, qu'on évalue au plus juſte le terrein qu'occupe un Fantaſſin, un Cavalier, ſoit pour marcher, ſoit pour s'arrêter, ſoit pour faire ſes évolutions, ſoit pour camper, ſoit pour combattre, élargiſſant, ſerrant les files, les rangs, ſelon le beſoin. Tout eſt à la guerre, plus que par-tout ailleurs, compté, peſé, meſuré. Un Fantaſſin eſt cenſé occuper trois pieds de terrein en quarré; c'eſt le plus ſerré, le plus juſte. Une choſe bien comptée eſt le nombre des rangs qu'on met les uns devant les autres pour s'appuyer, ſe ſoutenir. Nous imitons les Romains qui n'en mettoient

que quatre. Nos files ſont donc de quatre hommes. Cela s'appelle la profondeur, ou la hauteur d'une armée, d'un bataillon, d'une troupe en bataille.

Le commun des Non-Militaires, ne peuvent s'accoutumer à cette idée d'une armée d'une ligne, laquelle n'a que quatre hommes de profondeur, enſorte que ce n'eſt que l'épaiſſeur de quatre hommes à percer, pour percer enſuite une armée d'outre en outre, la couper & la mettre en pieces: il n'y en a pas cependant davantage dans une ligne. Il eſt vrai qu'à quelque diſtance de cette ligne & en arriere, il y en a une ſeconde, & quelquefois une troiſieme en réſerve. Mais quand la premiere ligne eſt renverſée, il eſt aſſez rare que la ſeconde ne prenne pas l'épouvante & ſoutienne le choc violent d'un ennemi déja victorieux de l'élite d'une armée. Il faut penſer cependant que ſi notre ligne n'a que quatre hommes de profondeur, celle de l'ennemi n'en a pas davantage, & qu'un tranchant long & effilé peut couper une longueur plus facilement que la percer; ce qui s'appelle percer en pénétrant par une pointe.

La ſurpriſe eſt toujours victorieuſe

à la guerre. Une armée de cent mille hommes, qui ne s'attendroit pas à cette évolution ſubite, pourroit être défaite par une armée beaucoup moindre qui prendroit ce parti, après s'y être long-temps exercée. Hors de-là on oppoſeroit colonne à colonne, ou, ſans rien oppoſer, & en s'ouvrant volontairement au centre ou ailleurs, pour laiſſer paſſer cette premiere furie, on pourroit encore fort bien repouſſer un ennemi qui ſe croiroit victorieux, comme nous le fîmes à Fontenoy, s'il eſt vrai que l'armée Angloiſe formât contre notre centre une colonne. Au reſte la colonne ne paroît pas pouvoir être une évolution ordinaire d'une grande armée entiere.

Venons au campement : c'eſt l'ordre de bataille qui en décide abſolument, comme il décide de la marche & de tout. Car une armée doit marcher, camper & combattre dans le même ordre, parce qu'elle doit être toujours prête à combattre, à ſe défendre, au moins ſi elle eſt attaquée. L'étendue d'un camp eſt donc décidée par celle de l'armée en bataille. Il y a des exceptions à tout, peu cependant à cela. Les gens non-Militaires ont auſſi de

la peine à comprendre, qu'un camp, ou une armée en bataille, occupe une ou deux lieues de front.

SUR LES ARMÉES.

Elémens de Tactique, par M. le Blond. Paris 1758.

Tous les Maîtres de l'Art préferent une armée bien disciplinée, à une armée qui n'est que nombreuse. La plupart même des grands Généraux ont donné l'avantage aux armées médiocres, sur les grandes armées. Le Duc de Rohan prétend que, quand une armée passe quarante ou cinquante mille hommes, le surplus ne sert qu'à la faire mourir de faim. M. de Turenne disoit qu'une armée qui passoit cinquante mille hommes, devenoit incommode au Général qui la commandoit & aux Soldats qui la composoient. M. le Maréchal de Saxe, si habile d'ailleurs à conduire de grandes armées, pensoit néanmoins qu'une armée de quarante-six mille hommes devoit toujours en arrêter une de cent,

& c'eſt ce qu'il exécuta lui-même en 1744, dans ſon camp de Courtrai. Nous trouvons dans Végece que les grandes armées ont été plus ſouvent détruites par leur propre nombre, que par le fer des ennemis; que les difficultés des marches & des vivres croiſſent en raiſon de la multitude qu'on traîne à la guerre; que les Romains, qui ont combattu ſi long-temps, & contre tant de différens Peuples, ne faiſoient nul cas d'une grande armée, en comparaiſon d'un corps de troupes bien exercé & bien diſcipliné.

Que ne pouvoit point dire auſſi Végece du luxe, qui ſuit preſque toujours une grande armée? Il y auroit à parier que dans la multitude immenſe traînée par Darius aux champs d'Arbelles, il y avoit des Pariſſiers, des Confiſeurs, des Orfevres, des Parfumeurs, des Poëtes, des Hiſtrions, ſans compter peut-être plus de cinquante mille Eſclaves; bouches inutiles, lâches ſpectateurs des combats, gens toujours prêts à laiſſer leurs Maîtres dans la mêlée, ou à le trahir dans l'eſpoir de la plus légere récompenſe. Or, ſuppoſons qu'Alexandre eût voulu faire la petite guerre avec Darius, le harceler,

bloquer dans un camp, lui enlever ſes convois & ſes quartiers; en très-peu de temps ce Peuple immenſe d'Amériques eût été ſans vivres, ſans habits, ſans aſyle, ſans force, ni valeur.

L'Auteur du Livre cité ajoute deux bons articles, l'un ſur les vivres & l'autre ſur les Hôpitaux. Dans le premier il dit, d'après Montécuculli, que celui qui a le ſecret de vivre ſans manger, peut être à la guerre ſans proviſions; que la famine eſt plus cruelle que le fer; que la diſette a ruiné plus d'armées que les batailles; qu'on peut trouver du remede pour tous les autres accidens, mais qu'il n'y en a point pour le manque de vivres. Dans le ſecond, il releve, d'après M. de Feuquieres, les abus énormes qui regnent dans les Hôpitaux par l'avidité & les friponneries des Entrepreneurs. Tout concourt, ajoute M. de Feuquieres, à tromper le Prince dans les Hôpitaux, & comme le gain eſt journalier, il devient prodigieux à la longue. En général, le grand ſecret de faire la guerre avec ſuccès, & même de procurer le bon gouvernement de tout l'Etat, ſeroit d'empêcher que le Prince ne fût ni trompé, ni volé, & de punir bien ſé-

vérement tous ceux qui oſeroient commettre quelqu'un de ces attentats.

SUR LES CONVOIS.

Manuel Militaire. Copenhague 1761.

TOUT le monde ſçait qu'on nomme convoi à la guerre, un ſecours plus ou moins conſidérable de proviſions, qu'on ſe propoſe de faire conduire dans un camp où dans une fortereſſe, ſous la protection d'un corps de troupes qui l'eſcorte. Comme il n'y a rien de plus néceſſaire à la guerre que les convois, le grand obiet d'un Général eſt de faire enſorte qu'ils arrivent heureuſement au terme; & l'ennemi de ſon côté ne doit rien négliger pour ſuſciter des embarras à l'eſcorte. Ainſi tout ſe réduit dans cette partie de l'Art Militaire, à ſçavoir bien défendre & bien attaquer. En ces occaſions, c'eſt la vigilance, les précautions & la vigueur qui décident de tout. Défendre un convoi eſt probablement quelque choſe de plus difficile que de l'attaquer: mais l'attaque même a ſes regles, & il n'eſt

point indifférent de les ſuivre ou de les négliger.

Il faut proportionner les eſcortes à la grandeur des convois : ſi l'on a des bois & des montagnes à paſſer, il faut plus d'Infanterie, de Huſſards & de Dragons que de Cavalerie ; ſi l'on fait route par un pays plat, toute eſpece de corps militaire peut eſcorter ; mais l'Infanterie doit dominer par-tout, & la Cavalerie n'eſt deſtinée qu'à l'appuyer. Pour les Huſſards & les autres troupes légeres, on les envoie à la découverte. Les Dragons ont l'avantage de mettre pied à terre dans les défilés, & de ſervir comme la Cavalerie dans les plaines. De-là il s'enſuit que l'Officier chargé d'eſcorter un convoi, doit connoître parfaitement le pays : ce point eſt d'une conſéquence extrême.

Quand il eſt queſtion d'un convoi, on doit toujours prévoir l'attaque, la défenſe & la retraite ; c'eſt-à-dire qu'il faut compter qu'on ſera attaqué, & qu'il faut ſonger aux moyens de ſe défendre, ou de ſe retirer en bon ordre ſi l'on eſt inférieur en forces : il eſt de la prudence d'éviter les marches nocturnes.

un corps conſi-
, pour marcher
c ordre de pro-
ns juſqu'auprès
les ennemis).
eux objets; l'un
voi, l'autre de
ſuſpens ſur le
& de les arrêter
s corps de Ca-
rées contint les
s de cette Ville,
à, le Maréchal
Les ennemis n'o-
convoi, pour ne
corte & les trou-
s : le convoi en-
n, & Maſtricht

ne l'attaque des
ruſe & de l'in-
e tout, du ſilence
ifficulté des che-
s rivieres, de la
ilés : on met en
es, les fauſſes at-
s placées ſur les
l'action ſelon le
nnemi qui tombe
arriots, de caiſ-

prendre.

Quand un *convoi* e
portance, il *faut non*
donner une *eſcorte* plu
nombreuſe; *mais* enc
des détachemens, qui,
dre d'attaquer, march
nemi & le chemin que
afin de traverſer le pro
pu former. L'Auteur c
dans la guerre de 17
mencement de cette Ca
rechal de Saxe ayant d
le ſiege de Maſtricht,
avant la fin de toutes ſe
leur rassembler auparav
Meuse, dont il s'éloignoi
leur camp à même de
ſeize à dix-huit un con
bis, ſortit d'Anv

mant-Général, avec un corps consi-
érable de Cavalerie, pour matcher
u côté de Breda, avec ordre de pro-
nger des détachemens jusqu'auprès
e Voude (où étoient les ennemis).
ette opération avoit deux objets; l'un
oit la sûreté du convoi, l'autre de
nir les ennemis en suspens sur le
ege qu'il méditoit, & de les arrêter
rès de Breda. Le gros corps de Ca-
alerie du Comte d'Etrées contint les
nnemis qui étoient près de cette Ville,
t pendant ce temps-là, le Maréchal
archa sur Maſtricht. Les ennemis n'o-
erent pas attaquer le convoi, pour ne
pas mettre entre l'escorte & les trou-
es du Comte d'Etrées : le convoi en-
a dans Berg-op-zoom, & Maſtricht
it investi.

Pour ce qui concerne l'attaque des
nvois, il faut de la ruse & de l'in-
épidité : on profite de tout, du silence
e la nuit, de la difficulté des che-
ins, du passage des rivieres, de la
irconstance des défilés : on met en
uvre les embuscades, les fausses at-
ques, les sentinelles placées sur les
auteurs : on ménage l'action selon le
errein. Un corps ennemi qui tombe
ur une foule de charriots, de caiſ-

ſons, de chevaux, de mulets chargés, de Soldats plus occupés du ſoin de conduire que de vaincre, a des avantages infinis : il inquiete tantôt la tête du convoi, tantôt le centre, tantôt l'arriere-garde. Le plus difficile eſt de réuſſir vis-à-vis d'un convoi *parqué*; c'eſt-à-dire, tellement diſpoſé que les charriots forment une eſpece de retranchement bien gardé par de l'Infanterie. On a beſoin dans cette circonſtance d'être fort ſupérieur en nombre, & de montrer la plus grande audace.

SUR LA SCIENCE DES FORTIFICATIONS.

Elémens de Fortification, par M. le Blond. Paris 1752.

UNE Place de guerre eſt un Polygone dont on fortifie tous les côtés par où on peut l'attaquer : tous les ouvrages qu'on éleve ſur un de ſes côtés doivent ſe défendre réciproquement; cette défenſe doit être, autant qu'il ſe peut, directe, & elle ne doit pas s'étendre

au-delà de la portée du fusil. Un bastion doit pouvoir contenir autant de Soldats qu'en exige l'assaut qu'il peut essuyer : aujourd'hui ce nombre ne peut être moindre de quatre ou cinq cens hommes. L'étendue des flancs d'un bastion ne doit embrasser ni moins de vingt, ni plus de trente toises : sa demi-gorge doit au moins égaler son flanc : ses faces ne doivent pas avoir moins de trente-cinq, ni plus de soixante toises de longueur : l'angle du flanc doit être un peu obtus ; l'angle saillant ou flanqué doit atteindre soixante degrés, & ne pas excéder cent dix : par-delà, l'angle de l'épaule est déterminé à être obtus, & la longueur doit être fixée communément entre soixante-dix ou quatre-vingt toises.

Quand on a bien conçu tous ces principes, dont les élémens des fortifications donnent des raisons palpables, on trouve sans peine la démonstration de tous les autres préceptes élémentaires. En effet qu'on étudie alors le plan de fortification que M. le Blond dans sa dix-neuvieme Planche a tracé pour un Polygone très-irrégulier, on verra tout d'un coup que les deux bastions construits aux angles d'un côté,

dont la longueur eſt de plus de cent cinquante toiſes, ne ſçauroient ſe défendre réciproquement, la diſtance de l'un à l'autre paſſant la portée du fuſil, & que pour remédier à ce défaut il a fallu élever un baſtion *plat* au milieu de la courtine. C'eſt en examinant le tracé qu'on pourra ſe rendre compte du progrès qu'on aura fait en liſant tout l'Ouvrage, & ſur-tout dans les angles de ce Polygone, ſoit ſaillans, ſoit rentrans, il y a tant de biſarrerie, qu'il a fallu tout l'art du génie pour y joindre & diſpoſer des ouvrages, qui, au milieu de tant de régularités, forment un plan de fortification, d'où réſulte une défenſe réguliere & bien entendue.

» On emploie actuellement, dit M. » le Blond, à l'occaſion de la maniere » dont on fait aujourd'hui la guerre, » une ſi grande quantité d'artillerie » dans les ſieges, que les remparts » & les parapets les plus ſolides ſont » ruinés en très-peu de temps. Les » dehors ne ſervent qu'à reculer de » quelques jours la priſe de la Place: » mais ce petit avantage ſe trouve » payé fort cher: car outre la grande » dépenſe de leur conſtruction, il faut

» pour ainſi dire, une armée dans » une Place pour en diſputer le ter- » rein pied à pied à l'ennemi : de-là » vient qu'il s'y fait une conſomma- » tion conſidérable de munitions de » toute eſpece. Si la Place n'en eſt pas » abondamment pourvue, on ſe trouve » obligé de la rendre, lorſque ſes prin- » cipales fortifications ſont encore en- » tieres.

» Le but de la fortification eſt de » mettre peu de troupes enfermées » dans une Place en état de ſe défen- » dre contre un bien plus grand nom- » bre qui veut s'emparer de la Ville ». Or s'il faut des armées pour défendre les Places, la fortification ne répond pas à ſon objet. Mais la ſcience des mines y répond parfaitement : car avec une garniſon ſuffiſante pour garnir les portes & réſiſter à un coup de main, & une Compagnie de ſoixante ou quatre-vingt Mineurs dans une Ville où on ſe ſera rendu maître du deſſous du terrein par des contre-mines, & où le terrein ſera favorable aux mines, on peut arrêter l'ennemi fort long-temps, & lui fermer pour ainſi dire les avenues de la Place.

Il faut remarquer que l'art de for-

s'y former & de s'y renforcer, mais il faudroit tomber bruſquement ſur lui l'épée à la main, ou à coups de bayonnettes, & le dégoûter de continuer la partie. Au reſte, pour qu'on ne croie pas que ces documens ne ſont bons que pour un Livre, on ajoute l'exemple de ſept Grenadiers, qui, durant la guerre d'Italie en 1705, ſe défendirent ſi bien dans un colombier, qu'ils obligerent l'ennemi à ſe retirer. C'étoit le Chevalier Folard qui commandoit dans la Caſſine où ſe trouvoit ce colombier, & c'eſt lui qui raconte le fait au cinquieme Tome de ſon Polybe.

L'attaque des poſtes a pour le moins autant de difficulté que la défenſe: il faut bien reconnoître le poſte qu'on veut attaquer; bien choiſir les Soldats dont on a beſoin pour une opération de cette eſpece, bien diſpoſer ſon monde, bien s'aſſurer des guides, & ne rien craindre dans l'attaque même, ce qui eſt le plus difficile.

SUR L'ARTILLERIE.

Extrait du Traité de l'Artillerie, par M. le Blond.

L'ARTILLERIE, depuis l'invention de la poudre, eſt devenue un Art fort intéreſſant pour la ſûreté, la gloire & la ſplendeur d'un Etat. Des trois grandes parties, le *génie*, la *valeur* & la *force*, qui compoſent la ſcience, l'art & le métier de la guerre, l'artillerie conſtitue preſque ſeule aujourd'hui la troiſieme : l'épée qui pourroit partager la force d'une armée avec la poudre, étant le propre inſtrument de la valeur, & tenant preſque de plus près au cœur qu'au bras, qui n'eſt lui-même ici que l'inſtrument du cœur.

Ce n'eſt pas qu'il ne faille du génie & de la tête, de la ſcience & de l'eſprit pour la partie de l'artillerie : il en faut par-tout, & nulle part l'eſprit n'eſt de reſte. Mais le nom de Génie eſt ſpécialement affecté à la conſtruction des Places, & à la maniere d'en conduire l'attaque & la défenſe

par les regles de la Géométrie ; & l'Artillerie appartient plus en propre à cette autre partie des Mathématiques qu'on nomme la *Méchanique*. Or la Géométrie tient de plus près à la théorie de l'esprit, & la Méchanique à la pratique des mains, quoiqu'il faille toujours des mains pour l'application de la Géométrie, & du Génie pour l'invention & la direction de la Méchanique. C'est le plus ou le moins de tout cela & le préjugé commun qui décident du mérite & de la valeur respective de toutes ces choses.

Par voie de fait cependant, les choses changent, ou paroissent changer quelquefois de nature. Il ne faut qu'un homme supérieur dans un genre pour donner à ce genre la supériorité sur ceux qui d'eux-mêmes pourroient l'avoir. M. de Vauban avoit porté si haut la partie du Génie, qu'elle avoit pris tout-à-fait le dessus sur celle de l'Artillerie, qui semble l'avoir repris sur elle à son tour, depuis que les Ecoles qu'on a établies en France ont formé un nombre d'Artilleurs sçavans & très-dignes du nom d'Ingénieurs.

L'artillerie a un grand avantage : naturellement la force des armées est dans

ſes mains. Outre le bruit & le fracas, par où elle impoſe aux ſens, elle tient la clef des plus fortes places; & ſi les murailles & les remparts tombent devant elle, les hommes rangés en bataille lui doivent à plus forte raiſon l'hommage de leur vie même ou de leur liberté. Et il y a beaucoup de génie & de bonne conduite dans un Général de ſçavoir la placer & l'employer à propos pour venir à bout de toute ſorte de deſſeins, ſieges ou batailles, peu importe, pourvu qu'on remporte la victoire par les propres meſures qu'on a priſes pour la gagner.

Fauſſe ſubtilité que celle d'un ennemi vaincu, qui excuſe ſa défaite par l'artillerie dont on l'a foudroyé, comme ſi ce n'étoit pas une imprudence à lui de *preſſer* & ſurpreſſer ſes bataillons en colonne, par exemple, entre deux flancs ennemis armés de cent pieces de canon, qui lui enlevent dès-lors trente & cinquante hommes de file ou de rang d'un ſeul coup de revers, & que ce ne fût pas le comble de la prudence, du génie & de la bonne conduite dans celui qui ſçait profiter d'une ſi belle occaſion pour écraſer, l'épée à la main, ou la bayon-

nette au bout du fusil, la tête de ce bélier, après en avoir ainsi coupé la queue avec plus d'art & de fermeté que de fracas.

C'est l'invention de la poudre, à peu près en 1330, qui, ayant fait disparoître peu à peu toutes les machines de guerre de l'antiquité, excepté l'épée, a été l'époque de la naissance de l'artillerie.

LA POUDRE, sa composition. Le salpêtre en est la base : il n'a point de principe d'inflammation en lui-même : mais il a deux propriétés qui raniment la flamme & la rendent très-efficace. Il l'étend, la dilate, la raréfie, & en même-temps lui donne du corps & de la force. Il n'en est pas la substance : elle réside en propre dans le soufre qu'on lui associe en assez médiocre quantité. Les Philosophes, d'après les Chymistes, appellent soufre tout ce qui a en soi un principe d'inflammation : il y a le soufre proprement dit, qu'on connoît : toute matiere combustible, le bois, le charbon sont aussi appellés soufres, parce qu'ils en contiennent beaucoup.

Sur trois parties de salpêtre, on met une partie de soufre ; mais cette par-

tie en a deux, dont l'une eſt de ſoufre proprement dit, & l'autre eſt du charbon, qui eſt un corps fort ſulphureux, mais un peu terreſtre & peſant pour donner plus de corps à la poudre & rendre le ſalpêtre plus efficace, en irritant ſa furie, que ne lui en oppoſe le ſoufre pur. Ces trois matieres, ſalpêtre, ſoufre & charbon ſe mêlent & s'incorporent le plus intimement qu'il eſt poſſible en les battant pendant vingt-quatre heures dans un mortier, où on les tient toujours humectées, pour rendre le mêlange plus intime, autant que pour en empêcher la chaleur. On crible enſuite cette matiere un peu humide pour la former en grains; ce qui acheve de lui donner une derniere façon, qui eſt peut-être la principale quoiqu'elle ſoit ſimple.

Par cette façon, l'air ſe trouve un quatrieme ingrédien qui entre dans la compoſition de la poudre, ſous la forme d'un nombre de petits balons entre-mêlés, qui contribuent à la prompte inflammation, à la grande expanſion & à l'effort violent que produit cette matiere. Car la poudre battue & non grainée n'a pas la force de celle qui eſt en grains: & plus ces grains ſont

petits, plus elle eſt vive, parce qu'elle a plus d'air, & qu'il y eſt mieux mêlé.

La violence de la poudre la fait communément regarder comme une invention infernale, depuis laquelle il périt plus de monde à la guerre & ailleurs qu'auparavant : le bruit de la poudre impoſe beaucoup à l'imagination : aujourd'hui même la plupart des batailles ſe paſſent en coups de canon; mais l'invention de la bayonnette au bout du fuſil pourroit bien être encore plus meurtriere que celle du canon & du fuſil. C'eſt la poudre même qui a augmenté comme à l'infini, la maniere moderne de fortifier les Places & de les défendre; & plus la guerre eſt devenue expéditive, moins elle doit être nuiſible de toute façon.

A l'égard de l'épreuve de la poudre, on l'éprouve dans un mortier fait exprès & nommé *éprouvette*, qui doit, ſi la poudre eſt bonne, chaſſer au moins à 50 toiſes, avec trois onces ſeulement de cette poudre, un boulet de 60 livres.

Le Canon. Les parties eſſentielles du canon ſont la *culaſſe* avec ſon bouton; les *tourillons* qui ſont comme deux bras ſur leſquels il peut ſe balancer

être en équilibre ; l'*ame* qui eſt la cavité intérieure ; la *lumiere* qu'on connoît aſſez ; les *anſes* qui ſont près les *tourillons* & ſervent à mouvoir la piece par des cordages.

Le métail du canon eſt de *roſette* ou *cuivre rouge*, de *léton* ou *cuivre jaune* & d'*étain*. Le fond eſt de cuivre en général, & d'un peu d'étain pour l'alliage : c'eſt ce qu'on appelle la *fonte* en général, à peu près comme pour les cloches, avec cette différence qu'on fait des canons de fonte de fer ; mais on s'en eſt déſabuſé à cauſe de la rouille.

Un canon de 24 livres de balle, ou de 24 tout court, eſt un canon dont le boulet eſt de ce poids de 24 livres : c'eſt le poids du boulet qui donne ces noms de 24, de 16, de 8. On déſigne auſſi les canons par le calibre ; c'eſt-à-dire, par le diametre de leur ouverture. On rend le calibre du boulet plus petit de deux lignes que celui du canon, ce qui lui donne le jeu néceſſaire.

Les pieces de 24 ſervent dans les ſieges pour battre en breche ; elles ont communément onze pieds de longueur, peſent 5400 livres, & leur

calibre eſt d'un demi-pied moins quatre lignes : celui de leur boulet eſt de cinq pouces & demi.

Le canon de 16 livres de balle ſe nomme *coulevrine ;* ſon calibre eſt de cinq pouces moins une ligne : ſa longueur eſt de dix pieds & demi, & ſon poids eſt de 4200 livres : elle chaſſe un boulet de 18 livres.

La piece de 12 chaſſe des boulets de quatre pouces trois lignes ; ſa longueur eſt d'environ dix pieds & ſon poids de 3200. La piece de 8, appellée *batarde*, eſt de huit pieds dix pouces de long. Son poids eſt de 2100. La piece de 4, appellée *moyenne*, a ſept pieds trois pouces de long, & trois pouces deux lignes de calibre, & peſe 1150 livres. Les pieces au-deſſous, depuis 2 livres de balle juſqu'à un quart, s'appellent *fauconneaux :* leur longueur eſt de ſept pieds : leur poids va de 800 à 850.

Le canon n'eſt pas de la même épaiſſeur dans toute ſa longueur, on la proportionne à l'effort que chaque partie ſoutient. A la culaſſe où cet effort eſt le plus grand, l'épaiſſeur eſt le calibre du boulet : de-là elle va en diminuant juſqu'à la bouche : l'expé-

rience

rience a tout déterminé à peu près, & les ordonnances ont tout conſtaté.

L'affut eſt une eſpece de charriot. La charge du canon eſt le tiers ou la moitié du poids du boulet : on la bouche avec du foin bien refoulé ſur lequel immédiatement on poſe le boulet qu'on recouvre auſſi de foin bourré.

La poudre en s'enflammant occupe un eſpace quatre mille fois auſſi grand que celui qu'elle occupe dans ſon repos.

Selon des expériences faites, on a trouvé que les pieces étant tirées à toute volée, c'eſt-à-dire, à l'angle à peu près de 45 degrés & étant chargées aux deux tiers du poids du boulet, la piece de 24 portoit à 2250 toiſes ; celle de 16, à 2020 ; celle de 12, à 1870 ; de 8, à 1668 ; de 4 à 1520, le tout à peu près.

Le *ricochet* conſiſte à charger peu le canon, de maniere que le boulet n'aille qu'en roulant & en bondiſſant, ce qui eſt très-meurtrier.

Paſſé le tiers ou la moitié du poids du boulet, la poudre qu'on mettroit de ſurplus dans le canon ne porteroit pas le boulet plus loin, parce qu'elle n'auroit pas le temps de prendre toute avant que le boulet fût ſorti.

Une piece de 24 peut tirer 90 ou 100 coups en 24 heures comme on le fait communément dans les ſieges, ce qui fait 5 coups par heure : mais on rafraîchit la piece après 10 ou 12 coups; le rafraîchiſſement ſe fait avec l'écouvillon trempé dans l'eau, qu'on promene dans l'ame du canon.

On a obſervé que les portées de canon ſont plus grandes le matin & le ſoir qu'à midi; & dans le temps frais que dans le chaud.

Lorſque la lumiere du canon eſt trop élargie à force de tirer, on y met un *grain;* c'eſt-à-dire, on y fait couler du métail bien chaud, qui la rebouche, & on y perce une nouvelle lumiere, mais auparavant on remplit l'ame du canon, de ſable bien refoulé.

L'épreuve du canon ſe fait pour voir, s'il eſt d'une réſiſtance ſuffiſante, s'il n'a point de chambres ou de cavités intérieures ou même de fentes. On connoît ſa force en le chargeant fortement. On connoît les chambres avec la *patte de chat*, avec laquelle on le rariſſe en quelque ſorte en dedans pour en tâter les inégalités. Les fentes ſe découvrent en le rempliſſant d'eau, laquelle tranſpire bientôt, s'il

eſt tant ſoit peu fêlé. C'eſt la plus ſûre épreuve.

On encloue le canon en faiſant entrer dans la lumiere un cloud d'acier à force : on caſſe le ſuperflu du cloud. Un canon encloué devient inutile ; il faut alors y mettre un *grain*.

LA BOMBE. La théorie de la bombe a quelque choſe de plus ſçavant que celle du canon : elle forme un Art géométrique ou phyſico-mathématique qu'on nomme *baliſtique*, ou la ſcience de jetter les corps à un but. Cette ſcience eſt fondée ſur des principes de fait. Voici ces principes : 1°. Un mortier dirigé verticalement, envoie la bombe verticalement, de maniere que s'il étoit poſſible d'attrapper la verticale préciſe, la bombe retomberoit dans le mortier. 2°. En inclinant un peu le mortier, la bombe tombe à quelque diſtance du mortier. 3°. En l'inclinant un peu plus, la bombe tombe plus loin, & toujours plus loin, juſqu'à une inclinaiſon moyenne de 45 degrés, qui eſt la plus grande *amplitude*, comme on dit, de la bombe. 4°. En continuant de pencher de plus en plus le mortier, la bombe ſe rapproche & tombe moins loin, juſqu'à

tomber tout contre, ſi le mortier parallele à l'horiſon avoit ſa bouche à fleur de terre.

Ainſi, pour que la bombe aille tomber le plus loin du mortier qu'il lui eſt poſſible, il faut qu'elle ſoit tirée ſelon la direction d'une ligne également éloignée de la verticale & de l'horiſontale. Cette ligne eſt celle qui coupe en deux parties égales, l'angle formé par la ligne verticale & la ligne horiſontale: cet angle eſt droit; c'eſt-à-dire de 90 degrés: donc la bombe ira le plus loin, lorſqu'elle ſera tirée ſuivant l'angle de 45 degrés.

La poſition du mortier étant donnée, l'amplitude dépend à ſon tour de la poudre & de ſa quantité : elle peut dépendre auſſi de la réſiſtance de l'air, ſelon qu'il eſt plus échauffé ou plus froid, plus chargé de vapeurs ou plus pur. Quand on dit qu'un Bombardier fait tomber la bombe où il veut, on parle théorie plus que pratique: qu'on en juge par la complication des circonſtances que nous indiquons.

Selon l'expérience, la plus forte portée d'un mortier eſt de 1800 ou 2000 toiſes au plus. Communément il eſt préférable de donner au mortier l'in-

clinaiſon ſupérieure ; c'eſt-à-dire, en deſſus de 45 dégrés plutôt qu'en deſſous, parce que la bombe tombant de plus haut a plus de force. Mais lorſqu'on tire ſur le monde, il vaut mieux prendre l'inclinaiſon inférieure, afin que la bombe venant de moins haut ſoit moins prévue, & que s'enterrant moins, ſes éclats ſoient moins perdus.

Tout ceci peut s'appliquer au canon, dont la portée eſt auſſi la plus grande à 45 degrés ; mais il agit ſur d'autres principes, & plus de *but en blanc*.

Le mortier ſe charge en mettant la poudre dans ce qu'on appelle la *chambre*, la couvrant de foin & de terre bien foulée, avec ce qu'on appelle la demoiſelle ; mettant la bombe au-deſſus, & la recouvrant bien ſans couvrir la fuſée.

Le pierrier ſe charge de même en mettant des pierres au lieu de la bombe. Il eſt à peu près fait comme le mortier, mais il ne porte guere qu'à 150 pas.

Les Mines. L'invention des mines eſt de toute antiquité. Anciennement on faiſoit écrouler les murailles & les remparts, en creuſant par-deſ-

ſous, en étançonnant à meſure, & mettant enſuite le feu aux étançons. La mine d'aujourd'hui eſt plus expéditive dans ſon effet, qui eſt de faire ſauter en l'air tout ce qui eſt au-deſſus.

Pour cet effet, on creuſe une galerie ſouterreine, la plus étroite & la moins haute que l'on peut, juſqu'à s'y tenir à genoux & bien ramaſſé, en la faiſant juſqu'à l'endroit où doit être ce qu'on appelle la chambre : on maçonne le bas & le tour de cette chambre, afin que la poudre dont on la remplit faſſe ſon effet vers le haut. On maçonne auſſi l'intérieur de la galerie en y laiſſant un canal convenable pour le ſauciſſon de poudre qui doit y porter le feu.

C'eſt une ſcience en ce genre, de connoître le poids & la réſiſtance des terreins divers qu'on veut faire ſauter, afin de proportionner la chambre & la quantité de poudre néceſſaire pour chaque quantité de terrein. Le pied cube de tuf peſe 124 livres, celui d'argile 135, celui de ſable ou de terre remuée 95 : celui de maçonnerie dépend des diverſes pierres ou rochers.

On prétend que pour enlever une toiſe cube de ſable, ou de tuf en terre

ferme, il faut environ 11 livres de poudre; qu'il en faut 15 pour la toiſe d'argile, que pour le ſable ou la terre remuée il faut 9 livres; & qu'enfin pour une toiſe de maçonnerie il faut 20 ou 25 livres ſi la maçonnerie eſt hors de terre, & 35 ou 40 ſi elle eſt en fondation: on a éprouvé tout cela.

On a toujours évalué l'entonnoir de la mine; c'eſt-à-dire, la quantité de terrein qu'elle emporte, ou l'excavation qu'elle laiſſe en forme d'entonnoir ſur le pied d'un *cone*. L'entonnoir eſt renverſé, la baſe eſt en-haut. On a trouvé que le rayon de cette baſe qui eſt circulaire étoit égal à la profondeur, depuis la ſurface du terrein cavé juſqu'à la chambre ou foyer d'excavation: ce qui peut ſouffrir des exceptions. On ſçait qu'un pied cube de poudre en contient 80 livres, d'où on conclut que deux pieds cubes en contiennent huit fois 80, c'eſt-à-dire 6400, d'où il eſt aiſé de conclure que les chambres des mines ſont toujours aſſez petites. Comme on y met la poudre dans des ſacs, & que pour la conſerver on tapiſſe les chambres de bois, de peaux ſeches, de paille, afin d'écarter l'humidité des terres, on fait

toujours ces chambres un peu plus grandes que le volume de la poudre ne paroît le demander.

On ne doit pas augmenter le volume de la poudre, ni la capacité des chambres, à proportion de la plus grande quantité de terrein qu'on veut enlever, non ſeulement parce que les ſurfaces des ſolides n'augmentent pas dans la raiſon des ſolidités, mais parce que réellement en ſoi, & dans ſon tiſſu, un grand terrein ne réſiſte pas à proportion autant qu'un petit, & cela par une raiſon toute phyſique; la même que celle qui fait qu'on caſſe plus facilement un long bâton qu'un bâton court, & par le principe ſimple du levier.

Des Experts prétendent que l'Art Militaire dégénere de jour en jour, & que la guerre ſe tourne toute en violence; & que c'eſt la poudre qui ramene cette barbarie à grands pas. Un Auteur moderne a prétendu que l'attaque & la défenſe des places étoit plus ſçavante chez les Anciens qu'elle ne l'eſt parmi nous.

Il ſe plaint qu'on ne connoît plus l'uſage des grandes ſorties; & il eſt vrai que M. de Vauban lui-même,

pour des raiſons qu'on doit croire bonnes, puiſqu'elles ſont de lui, n'en veut que de petites de la part des aſſiégés.

Il ſe plaint qu'une place eſt priſe dès que le chemin couvert eſt pris, & que la mine eſt prête à jouer : ce qui a fondé le proverbe que toute Place aſſiégée eſt une Place priſe. D'autres ont obſervé que la bayonnette au bout du fuſil a fait preſque tomber l'uſage de l'épée ; & que les plus grandes batailles ſe décident quelquefois à coups de canon, avec quelques mouſquetades. Que ſçait-on ſi l'art des ſieges ne pourra pas dégénérer quelque jour en un ſimple bombardement des Villes, & aux incendies cauſés par les boulets rouges. A quoi des gens répondent, que pourvu qu'une Ville ſoit priſe, il n'importe comment. La maxime eſt un peu ſauvage, & n'eſt pas encore dans la liſte des ſtratagêmes de guerre des Capitaines les plus vantés.

SUR LES MORTIERS ET LES BOMBES.

Extr. de l'Artillerie raiſonnée, par M. le Blond. Paris 1761.

Le mortier eſt, comme on ſçait, deſtiné à lancer la bombe, eſpece de gros boulet creux qu'on remplit de poudre, & qui cauſe un grand ravage par-tout où il tombe. Son uſage dans nos armées, ne remonte pas au-delà de 1634. On le connut quarante ans plutôt dans les armées Autrichiennes & Hollandoiſes. Louis XIII fit venir de Hollande l'Ingénieur Anglois Mathus, qui employa les bombes avec ſuccès, & qui fut tué au ſiege de Gravelines en 1658.

Dans ces derniers temps on s'eſt beaucoup ſervi des groſſes bombes nommés *cominges*, qui ſont communément du poids de 520 livres toutes chargées. Il n'y a édifice qui tienne contre des machines de ce volume & de cette peſanteur, mais il n'eſt point aiſé de les mettre en exercice. Les

mortiers qui les tirent ſont énormes & ſe tranſportent difficilement. Au reſte, on dit que les groſſes bombes ont pris leur nom de M. de Cominges qui étoit fort grand & fort gros.

L'Auteur que nous citons traite en détail de l'art de pointer les mortiers & de jetter les bombes. On a pouſſé fort loin la théorie en cette matiere; mais il eſt rare que la pratique réponde exactement à la juſteſſe des calculs. La réſiſtance de l'air, & une infinité d'accidens auxquels il eſt difficile de remédier, trompent le Calculateur le plus habile. Cependant il eſt toujours néceſſaire de s'inſtruire ſur ce point.

On tire auſſi les bombes par ricochet, & rien n'eſt plus efficace pour détruire toutes les défenſes d'un chemin couvert. Il eſt évident que pour ce ſervice de la bombe, il ne faut pas pointer le mortier au-deſſus de douze degrés : une plus grande élévation feroit que la bombe en tombant s'enterreroit, ce qui eſt le contre-pied du ricochet : il faut que la bombe roule, s'inſinue dans les travaux de l'ennemi, creve au terme, & que ſes éclats portent le ravage, ſans que la bombe s'enterre.

Venons aux batteries & à leur conſtruction. Dans un combat, le canon ſe tire à découvert; mais dans l'attaque des Places, on le ſert derriere un parapet qu'on nomme *épaulement.* L'Auteur détermine la maniere de le conſtruire : il diſtingue toutes les ſortes de batteries, celles des canons, celles des mortiers, celles des obus, (eſpece de mortiers qui tirent à peu près comme les canons) celles qu'on nomme *enterrées, directes, d'enfilade, de revers, croiſées, &c.* On conçoit que ces diverſes dénominations ſont priſes des circonſtances, des deſtinations, des effets, des objets de ces batteries.

Il eſt bien affligeant pour l'humanité d'avoir à donner des préceptes ſur un objet auſſi deſtructif des hommes. L'Auteur entraîné par ſon ſujet n'a pu diſſimuler les regles de ſon Art, mais il ajoute enſuite ce morceau plein de raiſon & de bonne politique.

» Si l'on veut bien, dit-il, réfléchir » ſur ce ſujet, on ſentira aiſément que » les Princes mêmes ont le plus grand » intérêt à faire enſorte que la guerre » ſoit moins nuiſible à l'humanité; car » comme leur puiſſance dépend du » nombre de leurs Sujets, tout ce qui

» peut en augmenter la deſtruction,
» ne peut manquer d'affoiblir leur Etat.
» Or, comme les nouvelles découver-
» tes qu'on peut faire pour rendre la
» guerre encore plus cruelle & plus
» ſanglante, ne peuvent être particu-
» lieres à ceux qui en font uſage les
» premiers, parce qu'on eſt bientôt
» imité par l'ennemi, il ne peut en
» réſulter qu'une grande perte de part
» & d'autre dans les combats. Cette
» perte étant réciproque, ne change
» point le rapport des forces reſpecti-
» ves, d'où il ſuit qu'on eſt toujours
» à peu près dans le même état, eu
» égard à l'ennemi, & que la guerre
» eſt plus coûteuſe & plus deſtructive.
» Cette conſidération fait penſer qu'il
» ſeroit digne de la bonté, de l'hu-
» manité, & même de l'avantage des
» Souverains de ſe refuſer unanime-
» ment à toutes les nouvelles inven-
» tions dont l'objet eſt de rendre nos
» armes offenſives encore plus funeſ-
» tes & plus nuiſibles, & de propoſer
» au contraire des prix ou des récom-
» penſes à ceux qui indiqueroient des
» moyens à diminuer la perte des Sol-
» dats; c'eſt-à-dire, qui trouveroient
» le ſecret de faire des armes défen-

» ſives qui puiſſent reſiſter au fuſil, & » dont le poids ne chargeât pas trop » le Soldat ».

En général, il convient que l'artillerie ſoit diſtribuée au centre & aux ailes de l'armée, qu'on en garniſſe les hauteurs, qu'elle n'empêche ni la marche, ni les décharges de la mouſqueterie : en un mot, elle eſt faite pour protéger toute l'armée, pour la ſoutenir, & pour l'aider dans tous ſes mouvemens. Les circonſtances particulieres déterminent le ſervice de ces bouches à feu, & l'habileté d'un Général conſiſte à en tirer le meilleur parti.

PRINCIPES

TOUCHANT LES DROITS DES NATIONS BELLIGÉRENTES SUR LES NAVIRES DES PEUPLES NEUTRES.

La Haye 1759.

LA guerre, cet état de criſe pour tout corps politique, dont il ébranle plus ou moins la conſtitution, n'eſt jamais un fléau univerſel. Tandis que des Peuples rivaux cherchent à ſe vain-

cre, & ne réuſſiſſent que trop à s'épuiſer, leurs voiſins tranquilles ſont ſimples ſpectateurs des combats. Loin de partager le différend, ils offrent quelquefois leur médiation pour le terminer. Jaloux de conſerver les avantages de la paix, ils ſe renferment dans les bornes d'une neutralité plus ou moins rigoureuſe: cette neutralité peut être, ou ſtipulée par des traités exprès, ou ſimplement décidée par la convention tacite qui réunit originairement toutes les ſociétés. Mais dans l'un & dans l'autre cas, elle impoſe aux Etats qui l'embraſſent une inaction entiere relativement à la guerre, une impartialité exacte & parfaite, manifeſtée par les faits à l'égard des parties belligérentes: impartialité néanmoins qui n'a eſſentiellement lieu que pour la guerre, & les moyens directs & immédiats de la faire. Une Puiſſance remplit-elle ces deux obligations? Elle eſt cenſée parfaitement neutre, & les Puiſſances belligérentes ne peuvent ſe permettre vis-à-vis d'elle que ce que les loix de la *ſociabilité* autoriſent. Ainſi la neutralité dont elle fait profeſſion, demande que ſes Places ſoient ménagées, ſes Sujets à couvert de toute

inſulte, ſon Pavillon reſpecté, ſa Navigation paiſible, ſon Commerce libre & indépendant.

Il eſt cependant des circonſtances où ce commerce paroît devoir être gêné, en vertu des loix de la guerre. La même juſtice qui ſeule me donne le droit de pourſuivre un ennemi, m'autoriſe à lui enlever des reſſources qu'il tourneroit contre moi. Ces reſſources qu'il ne trouve pas toujours en lui-même ne peut-il pas les emprunter d'un Peuple neutre? Dans le cas où il les emprunteroit, ne ſuis-je point reçu à intercepter la communication? Une Puiſſance belligérente a donc le pouvoir moral de ſaiſir les bâtimens neutres? Voilà donc un commerce, dont la neutralité aſſuroit d'abord l'entiere indépendance, reſtraint par des modifications que la guerre y oppoſe eſſentiellement, & qu'il eſt obligé de reſpecter. Mais ce pouvoir de ſaiſie, qu'on ne ſçauroit conteſter aux Puiſſances belligérentes, ſur quoi porte-t-il? L'Auteur n'en découvre le fondement ni dans l'empire de la mer; car à ne conſulter que la raiſon, la pleine mer eſt un de ces domaines dont la propriété n'appartient à perſonne; ni dans

l'autorité ſouveraine d'un Peuple quel qu'il ſoit : tous les Etats ſont des perſonnes morales indépendantes les unes des autres; ni dans la guerre ou dans ſes droits : un Peuple neutre n'eſt pas un ennemi ; ni dans les bornes de la navigation ou du commerce : tant qu'il n'exiſte point de convention qui les modifie, les droits de la navigation ou du commerce d'une Nation ſont illimités; ni dans la nature des marchandiſes compriſes ſous le nom de *prohibé de guerre :* ce commerce n'eſt point défendu par lui-même, puiſqu'il peut s'exercer librement entre des Peuples neutres. Il ne reſte plus que la neutralité même, ſur laquelle on puiſſe fonder le *droit de ſaiſie ;* c'eſt-à-dire, que toute Puiſſance belligérente n'eſt autoriſée à s'emparer des navires neutres, que lorſque ces navires s'écartent des loix que la neutralité preſcrit. Principe fondamental, qui, en établiſſant le droit que donne la guerre de limiter le commerce des neutres, fait diſparoître la prétendue méſintelligence de ce droit avec les droits toujours reſpectables de la neutralité.

Le principe une fois reconnu, il s'agit de voir les différentes démarches

que la neutralité interdit comme incompatibles avec l'inaction & l'impartialité qui ſont ſon caractere. Aſſiſter volontairement un des deux partis dans ſes entrepriſes militaires, s'inſinuer dans les rades ou ports ennemis pour ſervir d'Eſpions, apporter des munitions ſoit de guerre, ſoit de bouche aux Places actuellement aſſiégées ou bloquées, entretenir avec elles toute communication légitimement ſuſpecte, fournir quelqu'une des Puiſſances belligérentes de ces marchandiſes qui ſont d'un uſage direct & immédiat à la guerre: ce ſont-là, ſuivant l'Auteur, autant de procédés que la neutralité déſavoue, qui ſoumettent conſéquemment un navire au droit rigoureux de ſaiſie. Ce droit a lieu vis-à-vis d'un vaiſſeau de guerre, dès qu'on prouve qu'il a été conſtruit pour le compte ou le ſervice des ennemis. On peut même arrêter tout bâtiment dont les papiers ne font point foi de la neutralité du pavillon.

On peut voir, par ce que nous venons de dire, qu'il y a une *contrebande* de guerre; & par-là il faut entendre tout effet qui n'eſt d'uſage qu'en temps de guerre. Cela poſé, lorſque

le pavillon couvre la cargaiſon, ou pour parler plus clairement, lorſqu'un bâtiment n'eſt actuellement chargé d'aucune contrebande, & que les papiers en atteſtent ſuffiſamment la neutralité, il doit être à l'abri de toute ſaiſie, quoique les effets appartiennent à l'ennemi, ou ſoient chargés pour ſon compte : la raiſon en eſt ſenſible à quiconque n'eſt point prévenu. La neutralité ne défend point à un Peuple de ſe charger du commerce d'un autre : c'eſt un bénéfice que les circonſtances lui préſentent. En l'acceptant, il n'eſt point cenſé ſortir de l'inaction qu'il s'étoit impoſée : il uſe préciſément du droit légitime qu'il a d'exercer ſon induſtrie & d'employer ſes vaiſſeaux.

Du droit de ſaiſir les bâtimens neutres, réſulte celui de les viſiter. Mais ceux qui viſitent doivent ſe borner à examiner ſi les papiers ſont en regle, ſans jamais autoriſer l'effraction ou le pillage : le procédé contraire, dont la force a produit plus d'un exemple, n'eſt point dans l'ordre. De plus, il y a des endroits & des temps où l'exercice de ce droit eſt ſeulement légitime. Il eſt évident, par exemple, qu'il faut une

déclaration de guerre ſuffiſamment reconnue, & actuellement ſubſiſtante, pour autoriſer un vaiſſeau de guerre, ou un armateur à viſiter les bâtimens neutres qui ſe rencontrent dans ſa croiſiere, autrement il agit en pirate. Quand même la confiſcation auroit lieu, on doit la faire précéder d'un procès en forme qui ſe termine par une *déclaration de bonne priſe.*

L'Auteur ſoutient que les commiſſions qu'on établit ordinairement pour prononcer ſur les priſes neutres ne ſont point compétentes. Voici ſes raiſons: ces Commiſſions peuvent bien juger l'armateur, ou le vaiſſeau de guerre qui a ſaiſi, parce qu'il eſt ſoumis aux loix du Prince & de l'Etat qui a autoriſé ſa courſe. Mais le bâtiment détenu appartenoit dans le temps de la ſaiſie à un Etat neutre, & ne dépendoit que de lui. L'état paſſager de contrainte qui eſt ſurvenu, ne ſuffit pas pour le ſoumettre aux loix du Port où on l'a forcé de relâcher: on ne doit donc pas le juger ſur ces loix. Il ſemble donc que pour lui conſerver un droit, qu'il ſeroit ſi dur de lui diſputer, il faudroit un Tribunal miparti, compoſé de Membres des deux

Nations; précaution dont les Puiſſances intéreſſées devroient convenir entr'elles.

Le Tribunal autoriſé à juger, doit d'abord examiner ſi la ſaiſie a été légitime ou non. Que ſi les papiers ne ſont point en regle, il n'y a point à délibérer : le vaiſſeau méritoit d'être ſaiſi. Ce premier point éclairci, on paſſe à celui de la confiſcation : mais il faut remarquer que ce droit eſt moins étendu que celui de ſaiſie ; car un bâtiment arrêté parce qu'il n'étoit pas en regle, peut dans le cours du procès faire venir des papiers qui le remettent en regle ; & des Juges intégres doivent y avoir égard, & faire en conſéquence reſtituer les effets ſaiſis. Au reſte, l'Auteur appuie toutes ſes regles ſur les traités de commerce qu'ont fait entr'elles, dans ces derniers temps, les Puiſſances de l'Europe ; ſes déciſions ſont la ſubſtance & le précis des diſpoſitions de ces traités.

de croître en honneur & en dignité; eſt un aiguillon pour les ames bien nées, & il ſeroit à propos que dans tout Etat, les récompenſes ne fuſſent point bornées, quand le mérite & les talens ſe trouvent au-delà des limites ordinaires.

S'il étoit permis d'apprécier les qualités propres à la place d'un Commiſſaire des Guerres, nous dirions qu'il y faut apporter des ſentimens puiſés dans une éducation convenable; une fortune aſſez honnête, pour arrêter le projet & le deſir d'acquérir; aſſez d'eſprit pour n'être pas trompé; aſſez de fermeté pour être craint; aſſez de complaiſance pour être aimé, & toute la probité & la droiture néceſſaire pour être eſtimé.

A toutes ces heureuſes diſpoſitions, il faut joindre les connoiſſances propres de l'Etat. En mille occaſions la probité, les lumieres naturelles, la beauté du caractere ne ſuppléent point le ſçavoir & l'étude. Les Commiſſaires des Guerres doivent ſçavoir les articles des Ordonnances qui leur ſont néceſſaires pour l'exercice de leurs Charges, ſoit dans les Places, ſoit à l'armée, ſoit dans les circonſtances d'un

d'un embarquement. Ils doivent avoir des inſtructions ſur le ſervice des Hôpitaux militaires, ſur la conſtruction des fours de campagne néceſſaires pour un camp, ſur les approviſionnemens d'une Place, ſur les revues, les étapes, les vivres, les fourrages, la fourniture des lits & du bois de chauffage aux troupes, ſur les chariots & chevaux d'ordonnance pour toutes les occaſions qui regardent le ſervice du Roi, ſur l'armement & l'habillement de l'Infanterie, de la Cavalerie, des Dragons, ſur les congés des Officiers, Soldats, Cavaliers & Dragons, ſur les enrollemens, les contributions & diſtributions à l'armée & dans les Places aſſiégées, &c. Tout cela ſuppoſe une abondance d'inſtruction.

NOUVEAU SYSTÊME MILITAIRE,

SUR LA MANIERE D'ARMER LES TROUPES ET DE LES FORMER POUR LE COMBAT, &c.

Extr. des Rêveries de M. le Maréchal Comte de Saxe. La Haye 1756.

L'ILLUSTRE Guerrier qui a vécu de nos jours, qu'un grand nombre de nos Contemporains ont vu & connu, ce Général célebre qui avoit adopté la France pour ſa patrie, & à qui elle doit le ſuccès de ſes armes par-tout où il commanda, donna à ſes Mémoires ſur l'Art de la Guerre, le titre de Rêveries. Tout homme ſenſé comprend ſans peine que ce mot ne doit pas être pris à la lettre, & qu'il n'annonce rien moins que des projets chimériques & des innovations ridicules; mais comme il avoit coutume de dire que toutes les actions de la vie n'étoient que des rêves, il lui plut d'appliquer ce terme à un Ouvrage ſérieux & qui ſuppoſe un homme bien éloi-

gné d'être endormi. En effet tous les connoiſſeurs dans l'art militaire ont jugé que ces prétendues rêveries du Maréchal Comte de Saxe méritoient d'être placées à côté des Mémoires des Condés, des Turennes, des Montéculli, des Eugènes.

Quelques ſingulieres que paroiſſent à pluſieurs, certaines idées qu'il propoſe, on doit conſidérer qu'elles nous viennent de la tête d'un homme nourri & élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe au milieu des camps & des armées : car enfin, ſi l'art de la guerre eſt celui de tous qui demande le plus de pratique & d'application, il n'appartient qu'à des Guerriers doués d'intelligence, d'eſprit & d'expérience, de nous en donner une ſaine théorie.

Il n'eſt pas facile de faire une analyſe des Mémoires dont il eſt ici queſtion. C'eſt pourquoi nous avons cru devoir nous borner à recueillir un certain nombre de réflexions frappantes, & à rendre compte de quelques méthodes qu'il propoſe ſur l'art de faire la guerre.

SUR LA MANIERE DE LEVER DES TROUPES. Les levées qui ſe font par force, dit M. de Saxe, ſont très-odieu-

ſes : c'eſt une déſolation publique dont le bourgeois & l'habitant ne ſe ſauve qu'à force d'argent. Ne vaudroit-il pas mieux établir une loi que tout homme, de quelque condition qu'il fût, ſeroit obligé de ſervir ſon Prince & ſa Patrie pendant cinq ans. En le choiſiſſant entre vingt & trente ans, il ne réſulteroit aucun inconvénient. Ce ſont les années du libertinage où la jeuneſſe va chercher fortune, & eſt peu de ſoulagement à ſes parens. Cette méthode ſeroit un fonds inépuiſable de belles & bonnes recrues qui ne ſeroient pas ſujettes à déſerter.

SUR L'HABILLEMENT. M. de Saxe prétend que notre Soldat n'eſt ni chauſſé, ni vêtu, ni couvert; que l'amour du coup-d'œil l'emporte ſur les égards que l'on doit à la ſanté. En campagne, dit-il, les cheveux ſont un ornement très-ſale pour le Soldat. Son habit ne le couvre point. A l'égard des pieds, il n'en eſt pas queſtion : les bas, les ſouliers & les pieds pourriſſent enſemble, parce que le Soldat n'a pas de quoi changer. Les guêtres blanches ne ſont propres que pour les [redacted] de parade. Cette chauſſure eſt [redacted]mode, de nulle utilité & très-

coûteuſe. Le chapeau perd bientôt ſa forme & ſa grace, il ne ſçauroit réſiſter aux pluies d'une Campagne : il eſt bientôt percé, & dès que le Soldat eſt couché il lui tombe de la tête : il s'endort au ſerein la tête nue & le lendemain il a la fievre. Je voudrois que le Soldat eût les cheveux courts, qu'il eût une petite perruque de peau d'agneau d'Eſpagne de couleur griſaille, qu'il mettroit lors des mauvais temps. Cette perruque imite la tête naiſſante & coeffe très-bien quand la coupe en eſt bien faite; elle coûte vingt ſols & on n'en voit pas la fin : elle garantit des rhumes & des fluxions & a bonne grace. Au lieu de chapeau, je leur voudrois des caſques à la Romaine, ils ne peſent pas plus, ne ſont point du tout incommodes, garantiſſent du coup de ſabre & font un très-bel ornement.

Je voudrois qu'il fût vêtu de maniere qu'il eût une veſte un peu ample avec un petit gillet deſſous, un manteau à la Turque avec un capuchon. Ces manteaux couvrent bien & ne contiennent que deux aunes & demie de drap, peſent peu & coûtent peu. Ils ne doivent pas paſſer le haut

du gras de jambe. Le Soldat auroit la tête & le col à couvert de la pluie & du vent, & lorſqu'il eſt couché, il eſt conſervé & a le corps ſec, parce qu'il peut le faire ſécher à l'air dès qu'il fait un moment de beau temps. Preſque toute la Cavalerie Allemande eſt habillée de même.

Quant à la chauſſure, je voudrois que les Soldats euſſent des ſouliers d'un cuir délié, avec des talons bas: ce qui chauſſe bien & fait marcher de meilleure grace: il faut qu'ils ſoient chauſſés à nud ſur le pied, & graiſſés avec du ſuif ou de la graiſſe. Les damerets trouveront cela bien étrange, mais l'expérience fait voir que tous les vieux Soldats en uſent ainſi, parce qu'avec cette préçaution ils ne s'écorchent jamais les pieds dans les marches, & l'humidité ne les pénetre pas ſi aiſément, parce qu'elle ne prend pas ſur la graiſſe; le cuir du ſoulier ne ſe racornit point, & ne ſçauroit bleſſer. Les Allemands qui font porter à leur Infanterie des bas de laine, ont toujours une quantité d'eſtropiés, parce qu'il leur vient des ampoules & toutes ſortes de maladies aux pieds & aux jambes, la laine étant venimeuſe

à la peau : d'ailleurs ces bas ſe percent par les bouts, & pourriſſent avec les pieds.

A ces eſcarpins il faut ajouter des guêtres d'un cuir délié, chauſſées auſſi à nud ſur la jambe. Les culottes doivent être de peau, leſquelles arrêteront les guêtres avec des boutons au-deſſus du genou, moyennant quoi l'on évite les jarretieres, ce qui n'eſt pas une petite affaire : les Soldats en ont juſqu'à trois l'une ſur l'autre, une pour tenir le bas, l'autre pour fermer la culotte, & la troiſieme pour arrêter les guêtres ce qui eſt un vrai martyre & leur gâte le nerf. A cette chauſſure il faut ajouter des ſandales ou galoches ſemelées de bois, de l'épaiſſeur d'un pouce, ce qui empêche les pieds de ſe mouiller dans les boues, & ſur-tout lorſque le Soldat eſt en faction. Dans les temps ſecs pour les combats, on les leur feroit quitter. Au premier de Novembre, on leur donneroit de gros bas de laine qu'ils chauſſeroient par-deſſus les ſouliers & la guêtre, ſemelés d'un cuir mince qui remontât un peu ſur les côtés pour être enſuite chauſſés dans les ſandales. Voilà comme les plus petites choſes influent ſur les plus grandes.

SUR L'ENTRETIENT DES TROUPES. Il faut pour la ſanté faire faire un ordinaire aux troupes, & qu'elles ſoient bien nourries. Comme je diſpoſe mes troupes en centuries, je voudrois qu'il y eût à chacune un Vivandier avec quatre charriots; qu'il eût une grande marmite pour faire la ſoupe à toute la centurie, & que l'on donnât à chaque Soldat ſa portion à midi en ſoupe avec du bouilli, & le ſoir en roti, chacun dans une écuelle de bois. Lorſqu'il y auroit des marches forcées, ou que les équipages ne pourroient pas joindre, on diſtribueroit des beſtiaux aux troupes, & les Soldats feroient des broches de bois pour rôtir leur viande; au reſte, cela ne dure que quelques jours.

Il ne faut jamais donner le pain aux Soldats en campagne, mais les accoutumer au biſcuit parce qu'il ſe conſerve pluſieurs années dans les magaſins, & qu'un Soldat en emporte aiſément avec lui pour ſept à huit jours. Les Pourvoyeurs des vivres font accroire, tant qu'ils peuvent, que le pain vaut mieux pour les Soldats, mais cela eſt faux; & ce n'eſt que pour avoir occaſion de friponner qu'ils cherchent

à le perſuader : ils ne cuiſent leur pain qu'à moitié, & mêlent toute ſorte de choſes mal ſaines, qui, avec la quantité d'eau qu'il contient, augmente le poids & le volume du double. Outre cela, ils ont un train de boulangers, de valets, de charriots, de chevaux ſur quoi ils gagnent beaucoup. Tout ce train eſt embarraſſant dans une armée : il leur faut des quartiers, des moulins & des détachemens pour les garder. Enfin l'on ne ſçauroit croire les voleries qui ſe commettent, l'embarras que toutes ces choſes font, les maladies qui réſultent du mauvais pain, les fatigues que cela cauſe aux troupes, dans quel embarras cela jette le meilleur Général, & qu'elles en ſont les ſuites,

Je ne dois pas paſſer ſous ſilence un uſage établi chez les Romains, par lequel ils prévenoient les maladies qui ſe mettent dans les armées par le changement des climats : c'eſt celui du vinaigre : ils le faiſoient diſtribuer par ordre : chaque Soldat avoit ſa portion qui lui ſervoit pluſieurs jours, & il en verſoit quelques gouttes dans l'eau qu'il buvoit. Un grand tiers des armées Allemandes périt en arrivant en Italie

& en Hongrie. En 1718 nous entrâmes cinquante-cinq mille hommes dans le camp de Belgrade, preſqu'en ſortant des quartiers : il eſt ſur une hauteur, l'air y eſt ſain, l'eau de ſource y eſt bonne, & nous avions abondance de toutes choſes. Le 18 Août, jour de la bataille, il ne ſe trouva que vingt-deux mille combattans ſous les armes : tout le reſte étoit mort, ou hors d'état d'agir. Je pourrois citer de pareils événemens chez d'autres Nations : c'eſt le changement de climat qui les produit. L'on ne voit point de ces exemples chez les Romains, tant que le vinaigre ne leur manquoit point.

SUR LA PAIE. Elle doit être forte : il vaut mieux avoir une petit nombre de troupes bien entretenues, que d'en avoir beaucoup qui ne le ſoient pas. Ce ne ſont pas les grandes armées qui gagnent les batailles ; ce ſont les bonnes. Si vous ne donnez pas des appointemens honnêtes aux Officiers, vous n'aurez que des miſérables dont le courage eſt abattu. Il faut que le Capitaine ſoit mieux que le Lieutenant, ainſi de tous les grades. Il faut que le pauvre Gentilhomme regarde comme une fortune, & non comme une charge, d'avoir un Régiment.

Un jeune homme de naiſſance, compte pour un mépris que la Cour fait de lui, ſi elle ne lui confie pas un Régiment à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Cela ôte toute émulation au reſte des Officiers qui ſont preſque dans la certitude de ne pouvoir jamais avoir de Régiment.

SUR LA MANIERE DE FORMER LES TROUPES AU COMBAT. Il eſt abſurde de croire que les bruits de guerre ne ſervent uniquement que pour s'étourdir les uns les autres. Les uns veulent que la marche ſoit lente, d'autres qu'elle ſoit rapide. C'eſt un opéra que de voir un bataillon ſe mettre en mouvement, on diroit que c'eſt une machine qui va rompre à tout moment. Avant que la queue ſçache que la tête marche vîte, il ſe fait des intervalles, & pour les regagner il faut que la queue coure à toutes jambes. Le moyen de remédier à ces inconvéniens, (le dirai-je ſans paroître ridicule) *c'eſt de les faire marcher en cadence :* voilà tout le ſecret ; & c'eſt le pas militaire des Romains, qui pourroient bien être nos maîtres. C'eſt la raiſon pour laquelle les marches ſont inſtituées & pourquoi on bat la caiſſe ?

c'eſt ce qu'on appelle tact, d'où eſt venu le mot de tactique. Si on me demande quel air il faut jouer pour faire marcher un homme ? je répondrai, ſans plaiſanterie, que tous les airs à deux ou trois temps y ſont propres, les uns plus, les autres moins; que tous ces airs ſe jouent ſur le tambour avec le fifre. Cette cadence eſt dans une action d'une plus grande importance qu'on ne penſe pour augmenter la rapidité de la marche, ou pour la diminuer. Bien plus, je puis prouver qu'il eſt impoſſible de charger vigoureuſement l'ennemi ſans cette cadence, & que ſans cela on arrive toujours ſur lui à rangs ouverts.

Examinons maintenant notre maniere de combattre & de former les bataillons. Ceux qui l'entendent le mieux diviſent le bataillon en ſeize parties : l'on met une compagnie de Grenadiers ſur une aile, un piquet ſur l'autre. Voilà la méthode uſitée. Ce bataillon eſt à quatre de hauteur, & marche en front pour attaquer l'ennemi.

Les bataillons ſe touchent les uns les autres : car l'Infanterie eſt tout enſemble, & la Cavalerie auſſi. Ces ba-

taillons marchent donc en avant, & cela bien lentement parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Les Majors crient, *ferre*. On ſerre vers le centre : inſenſiblement ce centre creve ; on s'y trouve à huit de hauteur, & ſur les ailes à quatre, ce qui fait des intervalles entre les bataillons. La tête tourne aux Majors, parce que le Général crie après eux, lorſqu'il voit ces vuides entre les bataillons, qui lui fait craindre d'être pris par les flancs: il eſt donc obligé de faire alte, ce qui devroit le perdre. Enfin on s'approche, on commence à tirer de part & d'autre. Voilà ce qui s'appelle charger. D'où cela vient-il ? de ce que la mauvaiſe diſpoſition empêche de faire mieux. Mais je veux ſuppoſer une choſe impoſſible à des troupes qui n'auront pas le pas meſuré. Que deux bataillons s'attaquant marchent l'un à l'autre ſans flottement, ſans ſe doubler, ſans ſe rompre ; lequel emportera l'avantage de celui qui s'eſt amuſé à tirer, ou celui qui n'aura pas tiré. Les gens habiles me diront, que c'eſt celui qui aura conſervé ſon feu, & ils auront raiſon : car outre que celui qui a tiré eſt décontenancé s'il voit mar-

cher à lui, à travers la fumée, des gens qui ont conſervé leur feu, il faut qu'il s'arrête pour recharger, ou du moins qu'il marche bien lentement : or il eſt perdu, lorſque l'autre marche à lui d'un grand pas & avec célérité. Peu de gens dans les affaires ſont tués de bonne guerre & par-devant. J'ai vu des décharges entieres ne pas tuer quatre hommes, & je n'en ai jamais vu qui ait cauſé un dommage aſſez conſidérable pour empêcher l'ennemi d'aller en avant, & de s'en venger à grands coups de bayonnette & de fuſils tirés à brûle pourpoint ; c'eſt-là où il ſe tue du monde, & c'eſt le victorieux qui tue.

M. le Comte de Saxe, après avoir fait ſentir les défauts, ſelon lui, qui regnent dans notre maniere de faire la guerre, trace le plan d'un nouveau ſyſtême : il établit d'abord une diſpoſition des troupes, analogue en partie à celle des Romains. Comme nous ne ſçaurions le ſuivre dans tout ce détail, nous nous contenterons de toucher les principaux points.

Il forme les corps d'Infanterie en Légions, compoſées de quatre régimens chacune, & chaque régiment de quatre

centuries d'Infanterie, qui doivent avoir chacune une demi-centurie d'armés à la légere, & une demi-centurie de Cavalerie. Les centuries, tant d'Infanterie que de Cavalerie, doivent être compoſées de dix compagnies, & chaque compagnie de quinze Soldats. Ces centuries d'Infanterie, il les compoſe d'un Centurion, d'un Lieutenant, de quatre Sous-Lieutenans, d'un Enſeigne, d'un Sergent-d'Affaire, d'un Fourrier, d'un Capitaine-d'Armes, d'un Fifre, de trois Tambours, de dix compagnies de dix-ſept hommes chacune, & il donne à chaque compagnie un Sergent & un Caporal. Ces centuries ſont ainſi de 184 hommes; chaque régiment eſt de 876, & chaque légion de 5582. Chaque centurie a une arme qu'il appelle *Amuſette*, laquelle eſt de ſon invention, & qui porte au-delà de quatre mille pas avec une violence extrême: deux à trois hommes peuvent la mener par-tout: elle tire des balles de plomb d'une demi-livre, & porte mille coups à tirer avec elle. Les armés à la légere doivent être choiſis par le Centurion, parmi ce qu'il y a de plus jeune & de plus ingambe: il leur donne

pour toutes armes un fuſil de chaſſe léger avec une bayonnette à manche qui leur ſert d'épée. Ces fuſils ont un dez ou ſecret à la culaſſe, afin qu'on ne ſoit pas dans la néceſſité de bourrer la charge : ils doivent pouvoir tirer quatre coups au moins par minute.

Les peſamment armés doivent avoir chacun un bon fuſil de cinq pieds de long avec un tonnerre du calibre de douze à la livre, & un dez à ſecret : ces fuſils tirent à plus de 1200 pas. Il ajoute à ces fuſils une bayonnette à manche, longue de deux pieds & demi. Il donne auſſi à chaque Soldat un bouclier ou targe de cuir préparé dans le vinaigre : il fait ſentir les avantages de ces boucliers.

Il forme ainſi ſes bataillons : il les met à quatre de hauteur ; les deux premiers rangs avec des fuſils ſeulement ; les deux autres avec des demi-piques ou pilons, & leurs fuſils paſſés en écharpe. Ce pilon eſt une arme qui a 13 pieds de long ſans le fer, qui doit être à 3 quarts de 18 pouces de long, 2 de large, mince & léger ; le bois eſt de ſapin, creux, & couvert d'un parchemin verni ; elles ne peſent

que cinq livres. En chargeant, les troiſieme & quatrieme rang baiſſeront les piques ou pilons, qui déborderont de 6 à 7 pieds le premier rang. Il ſoutient qu'un homme qui eſt couvert de ces piques, applique ſon coup de fuſil avec bien plus de confiance que s'il n'avoit rien devant lui, car le troiſieme rang peut allonger les coups & défendre le premier, ce qu'il fera bien mieux encore, étant lui-même couvert des deux autres, au lieu que s'ils n'avoient que des fuſils, ils ne ſeroient d'aucune utilité. Le ſecond rang peut tirer à l'aiſe & défendre le premier, ſans que celui-ci ſoit obligé de ſe baiſſer & de mettre un genou en terre, mouvement dangereux, parce qu'il faut toujours s'arrêter pour le faire : au lieu que de la maniere qu'il propoſe, tous les hommes ſont couverts les uns par les autres. Le front eſt hériſſé de pointes qui en impoſent à l'ennemi : l'aſpect en eſt redoutable & encourage vos Soldats parce qu'ils en ſentent la force.

Les armés à la légere ſont, dans le même-temps, c'eſt-à-dire lorſqu'on va à la charge, diſperſés ſur le front à cent, ou à cent cinquante pas en avant :

ils commencent à tirer ſur l'ennemi à trois cens pas de diſtance, ſans ordre & à leur volonté. On mene avec eux les amuſettes, & comme elles portent à 3000 pas, elles ne peuvent que faire un grand dommage à l'ennemi. Leur Capitaine ne doit faire battre la retraite que lorſque l'ennemi eſt à cinquante pas de lui : alors il revient doucement ſur ſon régiment, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé dans les intervalles des bataillons, leſquels ſont cenſés être déja en mouvement : & auſſi-tôt ces armés à la légere ſe placent par dix dans les intervalles des bataillons. Il doit y avoir à trente pas, derriere chaque régiment, deux troupes de Cavalerie de trente Maîtres chacune.

En traitant de la Cavalerie, M. le Maréchal de Saxe veut qu'elle ſoit montée ſur des chevaux rendus propres à la fatigue, par des courſes & des exercices violens : point de mord à la bride, mais un cuir ſur le nez du cheval ; car ainſi, ils peuvent paître ſans débrider.

Il diſtingue ce corps en groſſe Cavalerie & en Dragons. De la premiere il en faut peu. Quarante eſcadrons ſuffiſent pour une armée de 50

milles hommes : elle doit être montée ſur des chevaux forts épais : les Cavaliers doivent avoir 5 pieds 6 à 7 pouces, être armés de toutes pieces : le premier rang doit avoir des lances de 12 pieds de long, le bâton creux & pendues à une courroie au pommeau de la ſelle : ils doivent avoir une bonne épée roide à trois quarts, longue de 4 pieds, la porter en écharpe ; une carabine avec un dez à ſecret, point de piſtolets, des étriers en chapelets, point de ſelle, mais un arçon de fer avec deux battines de cuir rembourrées de bourre ; une peau de mouton, noire par-deſſus, qui ſert de houſſe. Cette Cavalerie ne doit faire d'autre ſervice que celui des grandes gardes, jamais de courſes, ne ſervir que dans les combats.

Pour les Dragons, ils doivent être au double : leur taille de 5 pieds ou 5 pieds 1 pouce : leurs armes ſont le fuſil paſſé en écharpe, l'épée & la lance ; & ces lances doivent leur ſervir de piques lorſqu'ils mettent pied à terre ; même ſelle & harnois que la Cavalerie : ils doivent être remplis de célérité, ſçavoir parfaitement l'exercice de l'Infanterie, ſe former par eſ-

cadron à trois de hauteur ainſi que la Cavalerie : ils doivent faire tout le petit ſervice de l'armée, couvrir les quartiers, faire les eſcortes, &c.

Il veut que la Cavalerie ait une armure complette : il en propoſe une dont il a fait faire lui-même un modele : elle eſt de feuilles de tole mince, appliquées ſur un bufle très-fort, & qui eſt à l'épreuve de l'épée & de la pique : il prétend que cette armure, avec des caſques à la Romaine, fait un très-bel effet, qu'elle eſt d'une grande épargne, & qu'elle met la Cavalerie en état de ne point craindre l'ennemi. Lorſque l'on charge, dit-il, on doit partir au petit trot de la diſtance de cent pas, l'augmenter à meſure qu'on approche, & enſuite le galop : on ne doit ſerrer la botte qu'à vingt ou trente pas de l'ennemi, & cela doit ſe faire par un Officier qui commande, en criant, *à moi*. Il faut exercer la Cavalerie à cette manœuvre, laquelle doit être prompte comme un éclair, & lui apprendre à galopper un train bien allongé ſans ſe rompre. Il n'y a d'autres mouvemens à apprendre à la Cavalerie que le caracol, les à droite, les à gauche par

demi-quart de rangs, & à rangs ouverts. Voilà tout.

Nous omettons les détails où il entre par rapport aux fourrages, aux tentes, aux partis ou détachemens. Mais nous nous arrêterons un moment à ſa diſſertation ſur la grande manœuvre. Il poſe en principe que toute troupe qui n'eſt point ſoutenue, eſt troupe battue : qu'ainſi il faut toujours ſoutenir l'Infanterie avec de la Cavalerie, & celle-ci avec de l'Infanterie. Nous n'en faiſons cependant rien, dit-il ; nous mettons toute la Cavalerie ſur les ailes qui n'eſt ſoutenue que par de la Cavalerie, & toute l'Infanterie dans le centre ſoutenue par de l'Infanterie. Et comment ſoutenue ? De cinq à ſix cens pas de diſtance : cette poſition ſeule intimide vos troupes : car tout homme qui ne voit rien derriere lui pour le ſoutenir & le ſecourir, eſt à demi battu ; & c'eſt ce qui fait que la ſeconde ligne lâche le pied, pendant que la premiere combat. Il cite à ce ſujet un endroit des Mémoires de Montécuculli. « Dans les armées anciennes, dit cet illuſtre Général, chaque régiment d'Infanterie contenoit une certaine quantité

» de Cavalerie & d'Artillerie : de ces
» Cavaliers, les uns avoient des cui-
» raſſes, & les autres étoient plus lé-
» gérement armés : pourquoi mêler
» enſemble pluſieurs ſortes d'armes
» dans un même corps, ſinon pour
» faire voir l'extrême beſoin qu'elles
» ont l'une de l'autre, & les ſecours
» qu'elles peuvent ſe donner. Dans les
» ordonnances modernes où toute l'In-
» fanterie ſe met ordinairement au
» centre de la bataille, & la Cavale-
» rie ſur les ailes qui s'étendent à plu-
» ſieurs milliers de pas; en bonne foi,
» quels ſecours ces deux corps peu-
» vent-ils recevoir l'un de l'autre? Il
» eſt clair que les ailes étant battues,
» l'Infanterie qui demeure abandon-
» née eſt découverte par les flancs, &
» ne peut manquer d'être défaite, ſi
» ce n'eſt autrement, au moins à coups
» de canon ».

C'eſt pourquoi, reprend M. de Saxe, je mets des petites troupes de Cavalerie à trente pas derriere mon Infanterie, & des bataillons quarrés, fraiſés de piques entre mes deux ailes de Cavalerie, derriere leſquels elle puiſſe ſe rallier au cas qu'elle fût battue ou repouſſée. Il eſt certain que ma Ca-

valerie de la ſeconde ligne ne s'enfuira pas, tant qu'elle verra ces bataillons quarrés devant elle, & ſa contenance raſſurera celle de la premiere ligne.

SUR LA MÉTHODE DE TIRER. La maniere de faire tirer par commandement gêne, dit-il, le Soldat, & ôte au feu tout ſon effet; je veux dire la juſteſſe, & il eſt dangereux de tirer quand on a affaire à de l'Infanterie où l'on peut s'aborder, parce qu'il faut s'arrêter pour tirer, & qu'ainſi infailliblement vous vous faites battre, ſi vous tirez contre des gens qui marchent à vous avec célérité, parce que votre troupe qui ſe flattoit que ce feu alloit exterminer l'ennemi, voyant le peu d'effet qu'il aura produit, vous abandonnera certainement. Ainſi il ne faut point tirer ſur l'ennemi que l'on peut aborder, mais bien derriere des haies; lorſqu'un foſſé, une riviere, un ravin vous ſéparent de lui, alors il faut ſçavoir tirer & faire un feu terrible. Je m'y prends ainſi: ſi j'ai à tirer pour déloger l'ennemi de quelqu'endroit, pour le chaſſer d'une haie, ou pour d'autres cas où il faut combattre de pied ferme, je mets de deux en deux

files, un Officier qui fera avancer le chef de file un pas, lui montrera où il doit tirer, & celui-ci tirera dès qu'il aura trouvé l'objet au bout de ſon fuſil. Enſuite le Soldat qui eſt derriere, lui donne le ſien, & les autres de la même file font la même choſe en paſſant les fuſils de main en main. Ce Soldat ou chef de file, tire donc quatre coups de ſuite : il y auroit bien du malheur s'il n'atteignoit point dans l'endroit au ſecond ou troiſieme coup. Cette file ayant tiré, l'Officier la fait reculer, & fait avancer la ſeconde à qui il fait faire la même choſe; puis il retourne à la premiere qui a eu le temps de recharger : cela peut ſe répéter pluſieurs heures. Ce feu eſt le plus meurtrier de tous. Je ferai bientôt taire celui des pelotons & des rangs; & fuſſent-ils tous des Céſars, je les défie d'y tenir un quart-d'heure ſeulement; car l'on tire aiſément quatre coups au moins par minute : on aura donc pu tirer ſoixante coups dans un quart-d'heure, & par conſéquent les chefs de files d'un bataillon de cinq cens hommes auront tiré trente mille coups, ſans compter les armés à la légere, qui avec ceux-ci tireront dans une heure

environ

environ cinquante mille coups, & bien différemment ajustés que ceux du feu ordinaire.

Nous nous trouvons obligés d'omettre ici tout ce que M. de Saxe dit sur la fortification, l'attaque & la défense des Places. Ces matieres n'ont point de prise pour un Abbréviateur. De plus, le Lecteur auroit besoin de figures qui traçassent aux yeux ce que l'Auteur veut faire entendre, & c'est ce qu'on ne peut trouver que dans son propre Ouvrage.

Terminons cet Extrait par le tableau des qualités qu'il exige d'un Général d'armée. 1°. Il veut qu'il ait de la valeur, de l'esprit & de la santé. 2°. Il doit avoir le talent des prompres & heureuses ressources; sçavoir pénétrer les hommes & leur être impénétrable; se prêter à tout, être actif, intelligent, juste dans le discernement, doux, n'avoir aucune espece d'humeur, ne sçavoir ce que c'est que la haine; jamais ne se fâcher, punir sans miséricorde, sur-tout ceux qu'il pourroit aimer, témoigner son regret d'être dans la nécessité de suivre les regles de la discipline militaire. 3°. Avoir l'art de faire subsister une armée, de la mé-

nager, de ſe placer de façon qu'il ne puiſſe être forcé de combattre que lorſqu'il le veut; ſçavoir choiſir ſes poſtes, ranger ſes troupes de différentes manieres, profiter du moment favorable pour donner bataille.

Toutes ces choſes ſont immenſes. Pour les voir il faut qu'un Général d'armée ne ſoit occupé de rien un jour d'affaire. L'examen des lieux & celui de ſon arrangement pour ſes troupes, doit être prompt comme le vol d'un aigle.

Un jour d'affaire, il doit ſçavoir ſe conſerver ſon jugement entiérement libre, pour profiter des ſituations où ſe trouve l'ennemi pendant le combat, pour ſe porter à toutes jambes dans l'endroit défectueux, faire avancer rapidement les premieres troupes qu'il trouve, & payer de ſa perſonne. C'eſt ce qui décide des batailles; la variété des lieux & celle des poſitions que le combat produit, lui montreront comment cela doit ſe faire. Le tout eſt de le voir & de ſçavoir en profiter. C'eſt-là la partie la plus ſublime du métier, & qui prouve le plus un grand génie; & c'eſt le talent que poſſédoit, dans le grand, M. le Prince

Eugène. A quoi M. le Maréchal de Saxe ajoute ces paroles remarquables : *Je me ſuis fait une application d'étudier ce grand homme, &, ſur ce point, j'oſe croire que je l'ai pénétré.* Il déclare enſuite qu'il n'eſt pas cependant pour les batailles, ſur-tout au commencement d'une guerre; & il prétend qu'un habile Général pourroit la faire toute ſa vie ſans s'y voir obligé. Rien ne réduit tant l'ennemi, dit-il, que cette méthode. Il faut donner de fréquens combats, & fondre, pour ainſi dire, l'ennemi petit à petit. Il convient néanmoins, que lorſque l'on trouve l'occaſion d'écraſer l'ennemi, on doit l'attaquer & profiter de ſes fauſſes démarches : il veut dire ſeulement que l'on peut faire la guerre ſans rien donner au haſard, & il déclare que c'eſt le plus haut point de perfection & de l'habileté d'un Général.

SUR LES RÉVOLUTIONS DE LA SCIENCE MILITAIRE.

Il y a eu comme trois époques dans l'éducation militaire. Les Grecs & les Romains, durant les beaux jours de leurs Républiques, allierent les Sciences & les Arts avec la valeur. On vit en Grece Thucydide, Xénophon, Polybe ; à Rome, Scipion, Lucullus, Céſar, partager leur vie entre les opérations guerrieres & l'étude. Philoſophes & Gens de Lettres pendant la paix, ils porterent leurs connoiſſances dans le camp & à la tête des troupes : s'il étoit queſtion d'entrepriſes où l'induſtrie, la réflexion, la théorie des Arts pût être néceſſaire ou utile ; ils rappelloient ſans effort leurs ſçavantes obſervations. Et qui peut douter, par exemple, que Céſar ne fît l'application de la ſcience méchanique, où il étoit très-verſé, lorſqu'il falloit conſtruire des ponts ſur le Rhin, où ſur la Saonne ; lorſqu'il étoit à propos de fermer le Port de Brindes par une digue & des radeaux, &c.

L'âge de l'étude & du ſçavoir pour les Militaires, s'évanouit avec les beaux ſiecles, & la barbarie ſuccéda.

Il y eut toujours des braves ; mais la bravoure, réduite à elle-même, ne connut que les entrepriſes de hardieſſe & de force : on parvenoit à l'héroiſme quand on ſçavoit attaquer l'ennemi & ne pas craindre la mort. La guerre n'étoit qu'une affaire d'intrépidité & de vigueur ; non un Art ſublime qui demande le concours de preſque toutes les autres connoiſſances. Juſques dans le grand jour de la renaiſſance des Lettres, & tandis que la plupart des autres Profeſſions ſe paroient des richeſſes de la Littérature, celle des armes ſe glorifioit encore de ſon ignorance. Enfin, vers le milieu du dernier ſiecle, il ſe fit une eſpece de révolution dans les façons de penſer. Quelques Militaires diſtingués ſçurent manier le compas & la lance. On vit aux premiers degrés de l'honneur des Héros auſſi habiles à fortifier des Places qu'à les attaquer, & il ne fut plus rare de trouver des Eleves de Mars, capables d'écrire l'hiſtoire de leurs Campagnes, ou de faire des obſervations ſur les guerres de leur temps.

Cette révolution a eu les plus heureuſes ſuites. La génération des hommes d'étude s'eſt perpétuée & multipliée dans la profeſſion des armes : & aujourd'hui les connoiſſances y ſont preſque auſſi communes que la valeur.

SUR LE DUEL.

Extr. du Traité du Duel, en Latin. A Ingolſtad 1751.

C'EST dans le Nord que les duels ont pris naiſſance ; mais il faut que ce fruit étranger & pernicieux ait trouvé en France une terre bien préparée, puiſque nulle part il n'a fait tant de progrès & cauſé tant de ravages. Eût-on penſé qu'une manie, qui porte tous les caracteres de la fureur, de la brutalité, de la barbarie, ſeroit ſi bien reçue chez la Nation la plus polie, la plus aimable, la moins vindicative, & qu'elle s'y maintînt fiérement contre le cri de la nature & de la raiſon, malgré la ſévérité des loix & les anathêmes de la Religion ?

Pluſieurs propoſitions démontrent la folie de ces ſortes de combats : car,

1°. Le duel ne répare pas l'honneur. C'eſt une maxime de tous les Sages, que l'honneur eſt en nous, & qu'il ne peut dépendre des propos, de l'étourderie & de la méchanceté. La conſidération s'acquiert par une conduite ſage & vertueuſe, & on ne peut la perdre que par une conduite oppoſée. Il ſeroit fort étrange qu'il fût au pouvoir du premier étourdi de détruire en un moment la réputation la mieux établie. Mais cette réputation eût-elle été flétrie, penſe-t-on que le duel ait le privilege de lui rendre ſon éclat? On vous accuſe, par exemple, d'avoir trompé au jeu; prouverez-vous, en vous égorgeant avec l'accuſateur, que cette accuſation eſt fauſſe? Ce raiſonnement eſt-il concluant, & la concluſion eſt-elle renfermée dans le principe?

2°. Le duel n'eſt pas une preuve de valeur. La valeur, dit le célebre Wolf, eſt une vertu qui nous fait mépriſer le danger lorſqu'il faut remplir notre devoir; mais eſt-ce remplir un devoir que de violer toutes les loix de l'humanité & de la religion? On ne diſconvient pas qu'il faut du courage pour mépriſer le ſentiment le

plus fort qui ſoit dans l'homme ; c'eſt-à-dire, l'amour de la vie. Mais on répondra à cela qu'il faut raiſonner du duel comme du ſuicide. Celui qui ſe tue, comme celui qui riſque de ſe faire tuer, n'eſt pas un lâche & un poltron, mais il eſt un furieux, un inſenſé, un ſacrilège. Ce qui ſuffit pour empêcher un homme de ſe livrer à une telle paſſion.

3°. Il ſeroit aiſé de prouver que le duel eſt injurieux aux Puiſſances, qu'il eſt nuiſible aux Etats, & qu'il eſt contraire à la loi Chrétienne.

Le duel eſt contre les intérêts les plus chers de l'homme, contre les intérêts temporels & les intérêts éternels. La vue ſeule d'un combat ſingulier révolte l'imagination, irrite les ſens, ſouleve la raiſon, contredit les paſſions, & ébranle tout l'homme. S'il marche au combat d'un pas intrépide, il y marche la rage dans le cœur, & l'amertume dans l'ame : c'eſt la tyrannie du préjugé qui le conduit à la mort où à l'exil.

C'eſt donc le préjugé qu'il faudroit combattre ; mais il eſt ſi difficile de détruire un préjugé, & il ſe fortifie ſi ſouvent par les raiſonnemens qui le

combattent ! Celui qui va ſe battre, n'ignore pas qu'il eſt rebelle à ſon Dieu & à ſon Roi, & qu'il court à ſa perte; mais le préjugé eſt plus fort que tous les raiſonnemens. Il ſe communique d'eſprit à eſprit, comme un mal contagieux qui ſe communique de corps à corps. La contagion du préjugé eſt même plus dangereuſe: il naît, pour ainſi dire, avec nous, parce que le ton général de la Nation l'inſinue dans notre ame dès l'enfance, temps auquel nous ſommes ſuſceptibles des plus fortes impreſſions.

Le moyen le plus sûr, & peut-être l'unique pour détruire un préjugé, ſeroit de n'en parler qu'avec mépris pour en faire ſentir le ridicule & l'extravagance. Si on ſuivoit cette maxime, & que les peres en parlaſſent ainſi à leurs enfans, on pourroit aſſurer, qu'avant la troiſieme génération les enfans auroient pitié de l'ancienne folie de leurs peres. Mais pendant qu'on exaltera ceux qui ſe ſont ſignalés dans ces combats meurtriers; qu'on éloignera de la ſociété, par des airs de mépris très-injuſtes, ceux qui auront été aſſez ſages pour refuſer de violer la loi de Dieu ou du Prince, la voix de la rai-

ſon, de la conſcience, de l'intérêt ſera peu écoutée & le préjugé ſubſiſtera.

Si cependant il étoit permis de faire des conjectures, on pourroit dire que tout annonce la fin du préjugé des duels. On a obſervé que les préjugés nationaux, ceux-même qui ont régné le plus tyranniquement lorſqu'ils ont commencé de diminuer d'âge en âge, ont enfin diſparu ſans retour. Comparez la manie de ſe battre des ſiecles précédens, avec ce qui en reſte depuis le commencement de ce ſiecle, & vous ſerez étonné du changement qui s'eſt fait dans nos mœurs à cet égard. Il y a infiniment moins de chemin à faire pour ne pas ſe battre du tout, qu'il n'y en avoit de la manie de ſe battre du ſiecle précédent à ce qui en reſte de nos jours. Les Arts, les Lettres, l'eſprit de ſociété ont extrêmement adouci les mœurs, d'où l'on a droit d'eſpérer l'entiere extinction des combats ſinguliers.

Les combats ſinguliers furent fameux ſous le regne de Charles VI. Celui de Jean Carrouge, & de Jacques Legris, eſt le plus extraordinaire, parce qu'il fut ordonné par autorité publique. Il arriva que l'innocent fut tué; & ce

ſeul fait, indépendamment des autres raiſons chrétiennes & politiques, auroit dû ſuffire pour faire condamner à jamais cette étrange maniere de réparer les torts particuliers ou publics. Mais les duels qui ſubſiſtent encore, malgré les loix les plus ſolemnelles, prouvent que cet uſage ſanguinaire & gothique eſt extrêmement enraciné dans nos mœurs, & que le faux point d'honneur, qui nous eſt venu des Barbares, eſt un mal dont notre politeſſe ne nous guérira jamais, tant qu'on ne trouvera pas le moyen de le rendre ridicule.

SUR LE MÊME SUJET.

L'HONNEUR eſt quelque choſe d'intérieur, d'inhérent, de fort indépendant de l'opinion, & qu'on ne peut nous ravir malgré nous. Le plus grand ennemi de l'honneur c'eſt l'opinion dont il eſt aiſé de faire ſentir la frivolité. Qu'ont de commun, au vrai, l'honneur & l'opinion ? Quel rapport peut-on concevoir entre le fonds de mon cœur & l'idée que les hommes s'en

font ſans le connoître, entre mes diſpoſitions intimes, & le jugement qu'ils en portent? Leur opinion agit-elle ſur mes diſpoſitions? touche-t-elle à mes ſentimens? y change-t-elle quelque choſe? m'ôtera t-elle les vertus que j'ai? me communiquera-t-elle les vices que je n'ai pas? & parce qu'ils me croient d'une façon, lorſque je ſuis tout autrement, ceſſerai-je d'être ce que je ſuis?

C'eſt cependant l'opinion qui domine. De-là cette délicateſſe ſi ancienne ſur ce fantome d'honneur qui n'exiſte que dans l'idée d'autrui; & de-là, pour conſerver ce faux honneur & pour le réparer, l'uſage inſenſé du duel. Le mot de duel eſt même barbare, inconnu dans la bonne latinité pour exprimer un combat ſingulier. Les Grecs & les Romains, qui n'étoient ſans doute ni moins braves, ni moins polis que nous, ignoroient juſqu'au nom de cette folie, & il ſeroit facile de juſtifier qu'il doit ſon origine aux Nations féroces qui, du fond du Nord, vinrent inonder les plus belles contrées de l'Europe. Le duel fut non-ſeulement toléré, mais autoriſé pendant pluſieurs ſiecles. Louis XIII porta des coups violens à ce monſtre, mais

ils n'eurent pas tout leur effet. Louis XIV, plus ſévere encore que ſon pere contre le duel, le ſoumit à des peines plus rigoureuſes. Il ſeroit difficile de rien ajouter à la force de ſes Edits. Que s'en eſt-il ſuivi ? Les duels ont été moins fréquens, les *ſeconds* retranchés, les cartels ſupprimés : cela eſt certain, mais il ne l'eſt pas moins, qu'il s'eſt fait depuis ces Edits quantité de duels, & qu'il s'en fait quelquefois à l'armée ſur-tout, à la vérité, ſous le nom de *rencontre ;* mais comme le nom ne change rien à la choſe, les combats prétendus fortuits, ſont de vrais duels ſous le nom de rencontre, nom frauduleux inventé par les Duelliſtes pour éluder le coup de la loi, & ſe ſouſtraire aux peines de la loi.

Il y a deux ſortes de Duelliſtes, les uns qui vont de bonne foi, perſuadés que le duel eſt permis, néceſſaire même, gens qui ne penſent, ni ne raiſonnent guere ; les autres plus ſenſés, qui ſentent la folie des duels & cependant s'y livrent, ſubjugués par la tyrannie de l'opinion. Mais les uns & les autres penſent & agiſſent contre la religion, la raiſon, la ſaine politique, la diſcipline militaire. Cet eſ-

médiation qu'il faut ménager avec adreſſe. Aujourd'hui tout eſt lié, & la moindre impulſion remue une infinité de reſſorts. Des années entieres ne ſuffiſent pas ſouvent pour ajuſter ce qui n'eſt qu'un incident léger dans la piece principale.

De-là il s'enſuit que le métier de Négociateur demande beaucoup de talens naturels, de grandes connoiſſances, un uſage du monde qui nous faſſe deviner les hommes & pénétrer leurs penſées, ſans paroître y travailler, & ſans les mettre ſur la défiance, par l'inquiétude qui accompagne toujours les recherches, le ſecret enfin ſi merveilleux d'échapper aux regards les plus perçans de ceux qui nous obſervent de plus près, & de mériter pourtant leur eſtime par la candeur & la noble facilité de nos manieres. Envain la nature aura fait en notre faveur les plus grands frais, nous ne ſerons jamais que des Négociateurs médiocres, ſi une application laborieuſe n'a fortifié & mûri ces premieres diſpoſitions.

Il paroît étonnant qu'une profeſſion ſi relevée ſoit totalement oubliée parmi nous, & on ne voit point qu'on la

place au rang des deſtinations qui ſe font des Sujets. Nous avons de l'eſprit, des graces, de la ſaillie, une conception vive; un goût naturel nous détermine quelquefois à combiner les intérêts publics : voilà pour l'ordinaire ce qui nous rend propres à les diſcuter, & ce qui nous fait choiſir pour y travailler.

Les Etrangers ont ſur cela des idées bien différentes des nôtres. A leurs premieres études plus ſérieuſes, moins ſuperficielles que celles qui ſe font parmi nous, ſuccede une étude encore plus réfléchie du droit public, & des grands principes ſur leſquels il eſt fondé. La naiſſance, bien loin d'être un privilege pour s'en diſpenſer, en rend l'obligation plus étroite. On eſt perſuadé parmi eux, que les travaux du Gouvernement & de la Magiſtrature n'illuſtrent pas moins la grandeur naturelle que les exploits militaires : on voyage enſuite; mais ces voyages ne ſont point de ſimples amuſemens : on voit, on examine, on compare, on rapproche, on revient dans ſa patrie enrichi des dépouilles des Nations que l'on a vues : l'expérience vient enſuite au ſecours de la ſpéculation, & corrige

ce qu'elle a toujours de défectueux ou de trop vague : on entre dans la carriere ; on ſe met avec modeſtie à la ſuite d'un Maître que ſes ſuccès auront rendu célebre : on ſe forme ainſi au maniement des affaires publiques, comme on arrive dans l'art militaire juſqu'au commandement.

Le préjugé a établi parmi nous une méthode toute contraire. Le droit public, les intérêts politiques n'entrent point dans l'arrangement de nos occupations : après la premiere jeuneſſe, une eſtime trop outrée de nous-mêmes, nous concentre dans notre patrie. On voyage peu, ou ſi quelquefois on le fait, ce n'eſt, à ce que l'on croiroit volontiers, que pour venger les Nations étrangeres de nos mépris par la conduite que nous portons chez elles.

C'eſt dès l'enfance qu'il faudroit former à la profeſſion importante de Négociateur, les ſujets qui y ſeroient pro[illegible] dès l'âge le plus tendre. Les étu[illegible]omme les amuſemens devroient [illegible]elatives à ce point de vue. Des [illegible]es habiles devroient être em[illegible]s à former ſur-tout le jugement, [illegible]ner ſur chaque choſe des idées

nettes, à remplir l'esprit de ces maximes invariables, & à en faciliter l'application aux différentes situations où l'on peut se trouver.

L'étude des langues vivantes, si elle n'est pas absolument nécessaire, est du moins une ressource très-marquée pour réussir. Que de difficultés que l'on abrege par-là! Que de risques dont on se délivre! On connoît mieux les hommes, on vit avec eux, on est à portée de les gagner plus efficacement. Le secret de l'Etat est moins hasardé.

La lecture de l'Histoire est encore d'un plus grand usage pour quelqu'un qui se destine aux négociations : il n'est pas question simplement de lire par curiosité, ni de charger sa mémoire d'un assemblage de faits qui fatiguent plus qu'ils n'instruisent, lorsque la réflexion n'anime pas notre travail. Un esprit recueilli se transporte dans les temps que l'Histoire lui présente. Il passe en revue ces grandes révolutions : il s'y arrête par préférence en glissant sur les événemens unis : il en démêle les principes, il en développe les suites, il en étudie les acteurs principaux : il met dans la balance leurs bonnes & leurs mauvaises qualités,

diſtingue le haſard & le mérite ; & peut-être que dans la comparaiſon, il donne ſouvent ſon admiration à la vertu malheureuſe, en mépriſant le crime couronné. L'Hiſtoire ancienne offre moins de modeles à ſuivre à la politique moderne. Les temps ont changé. Celle des deux derniers ſiecles nous fournit les inſtructions les plus complettes : nous retrouvons les événemens préſens dans ceux qui nous ont précédés immédiatement. Les circonſtances peuvent changer ; les principes pour ſe décider ſont les mêmes. Entr'autres Livres ſur cette matiere, on peut lire le Recueil des Ambaſſades de M. du Frêne Canaye, les Ambaſſades du Préſident Jeannin, & du Cardinal du Perron, celle de M. d'Angoulême ſous le regne de Louis XIII, les Mémoires de Monluc, de Sully, de Villeroi, de Baſſompierre ; & d'Eſtrades ; quelques Ouvrages du Chevalier Temple, Puffendorf, du Droit de la Nature & des Gens, les Lettres du Cardinal d'Oſſat ; car on y reconnoît l'homme ſage, profond, meſuré, inſtruit des grands principes, & occupé du bonheur de ſa Patrie & des ſuccès de ſon Maître.

Après ces lectures finies ou très-avancées, on peut avec utilité commencer à voyager dans les Pays étrangers. Le principal objet qu'on doit ſe propoſer alors, c'eſt de connoître à fond le génie, les mœurs, les loix, les forces de chaque Nation, & rechercher les gens de mérite dans tous les genres. Tel eſt le chemin qui conduit aux talens & aux connoiſſances qui conſtituent le bon Négociateur.

Quant à la maniere de ſe conduire, lorſqu'on eſt chargé de cette noble fonction, il eſt bon ſur cela de faire quelques réflexions préliminaires.

En général, chaque Profeſſion demande un eſpece d'eſprit qui y convienne. Difficilement le même homme, ſera l'homme de tous emplois. On ſe décide par ambition pour les poſtes éclatans, & ſans aucun examen de nos diſpoſitions perſonnelles : l'amour-propre prononce que nous pouvons les remplir, puiſqu'ils le ſont tous les jours par des ſujets auxquels nous nous croyons ſupérieurs; étrange abus! Il faut donc examiner par rapport à nous la choſe à laquelle nous nous deſtinons. Suivant ce plan, voici les qualités qu'un Négociateur devroit avoir pour être parfait.

1°. Les qualités du cœur ſont peut-être plus eſſentielles dans l'art de négocier, que dans tout autre état. Les hommes ont grand tort de confondre tous les jours les mauvaiſes fineſſes & la fauſſeté même avec la dextérité & la prudence. On peut bien éblouir pendant un temps par des talens ſéduiſans, mais le défaut de probité perce toujours, & un Miniſtre ſoupçonné de ce côté là, devient un inſtrument inutile, & ſouvent même dangereux pour les intérêts de ſon Maître. Mais ne faut-il pas diſſimuler dans l'art de négocier? Sans doute, ſi la diſſimulation n'eſt autre choſe qu'un empire ſur nous-mêmes, qui ne laiſſe rien tranſpirer de ce que nous devons cacher; qu'une réſerve ſage, modeſte, ingénieuſe, qui mette une barriere impénétrable entre les curieux & les ſecrets de notre Maître. Ce n'eſt pas-là, comme on voit, autoriſer la petite ſupercherie, les malignes confidences, les détours tortueux : une réputation de probité aſſure le ſuccès d'une négociation, la réputation oppoſée ne peut que la faire échouer.

2°. Trop de chaleur dans le caractere, nous rend peu propres à manier

les eſprits. On aime ſans raiſon, on hait de même. Dès-lors, les objets paroiſſent différens de ce qu'ils ſont en effet.

3°. La modeſtie perſonnelle a des attraits puiſſans pour gagner & prévenir. L'opinion ridicule où l'on eſt volontiers de la croire incompatible avec le caractere repréſentatif, doit en faire ſentir toute l'utilité à un Miniſtre éclairé. Il n'eſt pas commun de la trouver, cette modeſtie, dans les grandes places. C'eſt une puérilité que de ſe confondre avec le Prince que l'on a l'honneur de repréſenter : l'eſprit élevé ſçait faire cette différence : ſon Maître parle toujours chez lui avec la nobleſſe, la grandeur, la fierté même, lorſqu'il le faut, qui peut lui convenir : mais en même-temps il eſt, pour ce qui lui eſt perſonnel, auſſi attentif à plaire, auſſi uni, auſſi doux dans le commerce, que les particuliers les plus aimables : il n'a point le ton dogmatique : ce qu'il a à propoſer s'annonce ſimplement : il écoute & il peſe ce qu'on lui objecte ; & s'il perſiſte dans ſon ſentiment, ce n'eſt point l'entêtement qui le guide ; c'eſt la force des raiſons qui le détermine.

4°. Le déſintéreſſement eſt encore une des qualités abſolument néceſſaires à un Négociateur. Les tentations dans ce genre ſont délicates, & pour y réſiſter, il faut une ame bien éprouvée & bien affermie dans les grands principes de l'amour de la Patrie. Un Négociateur de ce caractere, ne veut de diſtinction & de fortune que de la main de ſon Souverain naturel.

5°. L'obſervation du ſecret eſt encore l'ame des plus grandes affaires: on croit que tout eſt dit ſur cet article important; mais non: la ſcience de ſe taire eſt peut-être plus étendue & plus profonde, que celle de bien parler: le diſcernement n'eſt nulle part plus néceſſaire que dans cette matiere. On doit quelquefois ſe taire pour toujours, quelquefois pour un eſpace de temps aſſez borné: on ne ſe tait qu'à demi pour les uns & pour les autres: c'eſt un devoir d'être toujours également réſervé. Au reſte, le plat myſtere, ſur les choſes indifférentes, ou qui ne ſont ignorées de perſonne, n'eſt point compris dans les vraies maximes ſur l'obſervation du ſecret. C'eſt encore un art bien admirable que de ſçavoir dérober aux autres la ſupé-

riorité

riorité que l'on peut avoir ſur eux.

6°. S'il eſt néceſſaire de conſerver le ſecret, il l'eſt conſéquemment d'avoir en partage les vertus de ſobriété & de continence. Les excès de la table ſont plus funeſtes aux affaires qu'au tempérament. Tout engagement de cœur eſt dangereux. Si l'amour & le vin n'ont altéré ni le zele, ni les lumieres d'un petit nombre, on en citeroit un très-grand, que ces deux écueils ont perdu.

7°. Si l'avarice deshonore un Maître, & ne marque qu'une ame ordinaire & ſouvent baſſe, la prodigalité d'un autre côté le rend mépriſable, & donne peu d'idée de la ſolidité de ſon caractere : en ſe précipitant dans des dépenſes qui l'obligent de faire des emprunts conſidérables, elle l'expoſe à avilir ſon rang, & à commettre la gloire de ſon Maître. La libéralité eſt le milieu de ces vices.

Outre les qualités du cœur, celles de l'eſprit ſont encore indiſpenſables. Avec de l'eſprit, on peut preſque tout ignorer. 1°. La pénétration eſt une qualité eſſentielle : elle eſt un don de la Nature, mais l'étude & les réflexions le perfectionnent & l'augmentent in-

finiment. L'habitude du travail développe les idées, & accoutume l'eſprit à la facilité & à la multitude des combinaiſons. Un Miniſtre dans une Cour étrangere, eſt comme renfermé dans un labyrinthe dont il ignore les détours : la ſeule pénétration peut lui en découvrir les iſſues : c'eſt un diſcours dont il faut ſentir toute la fineſſe : c'eſt un geſte dont l'énergie dit bien des choſes : on rapproche les objets les plus éloignés : les conjectures ſe développent les unes par les autres : on ſaiſit le vrai au milieu de tous les artifices dont les paſſions l'avoient environné. A cela la vivacité ſert ſans doute très-ſouvent ; mais auſſi, ſouvent elle s'égarera, ſi elle n'eſt ſoutenue & guidée par le bon ſens & le jugement : avec ce ſecours l'imagination modere ſes ſaillies.

La patience contribue beaucoup auſſi au ſuccès des négociations : les affaires veulent quelquefois être attendues. Les commencemens les plus ſimples ſont ſuivis des difficultés les plus épineuſes : les incidens font pour un temps diſparoître l'objet principal. Avec de l'impatience on fait naître le ſoupçon ; on déplaît, on indiſpoſe. Ajoutez qu'elle

ôte la préſence d'eſprit. On doit donc conſerver le ſang-froid au milieu de tous les obſtacles qui ſe multiplient ; on ſe roidit contre ceux qu'on ne peut empêcher : les événemens fâcheux ne font rien perdre de la dignité qui doit toujours accompagner le caractere : & ſi l'on ſe croit peut-être permis d'être fier, c'eſt ſur-tout dans l'occaſion où nos ennemis voudroient nous trouver abattus & rampans. L'activité, la ſoupleſſe, la fermeté, la facilité de s'exprimer, ſont toutes qualités néceſſaires à un Négociateur.

Aux qualités du cœur & de l'eſprit, il n'eſt pas encore indifférent de joindre les graces perſonnelles & les agrémens extérieurs de la figure : ſans doute qu'avec des défauts de conformation, on peut avoir une belle ame : la meilleure partie du monde ſeroit à plaindre, ſi le viſage décidoit conſtamment des fortunes & des réputations : mais il n'en eſt pas moins vrai que les hommes ſe prennent par l'extérieur. Ayez à traiter avec eux : un viſage ouvert, un regard doux, une taille avantageuſe, un air de nobleſſe & de dignité, des graces dans la maniere de ſe préſenter, de l'agrément dans le

langage, préparent la négociation & en abregent les longueurs. Ce n'eſt pas qu'un homme réuniſſe lui ſeul tous ces talens : le plus parfait eſt celui qui a le moins de défauts.

Le Miniſtre nommé, prend d'abord une connoiſſance parfaite des affaires dont il eſt chargé : il faut ſouvent reprendre les choſes de bien haut pour arriver au temps préſent, & ſaiſir le véritable fil qui doit guider dans les opérations que l'on projette. Il eſt plus aiſé à un Général de connoître le terrein où il va faire la guerre : les poſitions ſont immuables, & les Cartes fixent les yeux. Les Cours ſont un ſable mouvant, dont la légéreté déconcerte les méditations les plus longues : on peut ſe tromper dans l'examen des reſſorts : les plus apparens ne ſont ſouvent que pour la montre. Une main inviſible préſide au mouvement, & il importe de la découvrir. C'eſt-là qu'il eſt néceſſaire de connoître le génie, les mœurs, les penchans, les intérêts, les vices d'une Nation.

L'uſage eſt de donner aux Miniſtres des inſtructions par écrit ; c'eſt leur bouſſole, ſi l'on veut : mais combien de fois eſt-on obligé d'y ſuppléer. On

n'a pas tout prévu : un changement ſurvient, un moment unique ſe préſente : il faut prendre ſur ſoi l'événement : que de délicateſſe dans ces ſortes de démarches ! La prudence veut pourtant que le Miniſte avant ſon départ demande les éclairciſſemens qu'il croit néceſſaires, & ſe faſſe autoriſer pour tous les cas qui peuvent ſurvenir.

Le Miniſtre arrivé à ſon terme, doit commencer par remplir les devoirs de politeſſe & de bienſéance. Le cérémonial n'eſt pas par-tout le même. On ſe conforme à ce qui eſt de regle, & on s'en inſtruit avec ſcrupule, ſoit pour ne point s'expoſer à bleſſer la gloire de ſon Maître, ſoit pour ne point engager des querelles, ſouvent funeſtes dans leurs ſuites, par des hauteurs mal entendues : c'eſt au Prince qu'il faut s'attacher à plaire, & à ſes Miniſtres qu'il faut marquer de la confiance, de l'eſtime, du zele pour la paix, ou l'alliance des deux Etats. On peut bien travailler à gagner des ſerviteurs à ſon Maître, mais il ſeroit imprudent de le faire aux dépens de la fidélité qu'ils doivent à leur Souverain. Un Miniſtre doit ignorer les par-

tis qui diviſent une Cour, au moins pour ſe mêler dans leurs intrigues : il perdroit par-là la confiance dont il a beſoin pour ſe rendre utile : ce que les occupations de ſon miniſtere, & les devoirs de la repréſentation lui laiſſeront de libre, ſera plus avantageuſement employé à s'inſtruire de l'état actuel de la Nation, & à dreſſer ſur cela des Mémoires qui puiſſent éclairer & conduire les deſſeins du Prince.

Il eſt d'une conſéquence infinie de connoître les faits au moment qu'ils arrivent. Souvent un fait découvert de bonne heure & communiqué à propos à celui à qui l'on doit compte de ſes actions, décide du ſort de ſes plus grands intérêts. L'intelligence ſeule, l'activité, les combinaiſons ne ſuffiſent pas toujours pour ſe procurer ces ſortes de connoiſſances. On demandera peut-être, ſi, pour y arriver plus sûrement, il eſt permis d'avoir des Eſpions gagés, & de corrompre des gens inſtruits ? Voici la réponſe de l'Auteur à cette queſtion délicate : » On ſçait qu'il n'y a preſque perſonne » qui ait du ſcrupule à employer ce » moyen, & qui n'eſpere s'en faire un » mérite auprès de ſon Maître. Le Mi-

» niſtre y met ordinairement peu du
» ſien : l'or en eſt le ſeul inſtrument,
» & tout ce qui en cela peut dépendre
» de l'intelligence du Miniſtre, c'eſt
» de bien choiſir les perſonnes ſur leſ-
» quelles il place ſes bienfaits ou ſa
» libéralité. On ſe feroit lapider dans
» le monde politique, ſi on vouloit
» interdire abſolument aux Miniſtres
» cette reſſource pour être inſtruits ;
» mais qu'il ſoit permis du moins de
» ne conſeiller d'y avoir recours qu'au
» défaut de tous autres moyens. Nous
» avons naturellement du mépris pour
» ceux qui ſont capables de céder à la
» ſéduction, & nous haïſſons preſque
» autant la voie par laquelle on arrive
» juſqu'à eux, que ceux qui ſe laiſſent
» aborder pour trahir leur devoir &
» leur Maître ».

Enfin, le Négociateur doit être inſtruit des regles & des principes pour toutes les ſituations diverſes où les événemens peuvent le placer. Il s'agit, par exemple, d'entretenir l'intelligence déja établie, de prévenir une méſintelligence prête à éclater, de former une alliance générale, de faire un traité particulier, de gagner un Gouvernement nouveau, de changer, pour s'ac-

commoder au temps, de conduire en apparence, ſans cependant renoncer à ſes fins; & pour tout dire, de faire craindre, aimer, & rechercher tout à la fois ſon Maître.

MATIERES DIVERSES.

SUR LA NATION FRANÇOISE.

Lettre ſur l'origine de la gaieté Françoiſe. Lyon 1761.

L'AUTEUR de cette Lettre eſt un Etranger, qui a aſſez vécu parmi nous pour avoir appris à nous connoître, & aſſez exempt de préventions pour ne vouloir pas nous défigurer. Il dit que ce qui le touche davantage dans nos mœurs, c'eſt ce fond de gaieté qu'il regarde comme le caractere marqué de la Nation Françoiſe: elle l'a réellement ſi frappé qu'il n'a pu s'empêcher de faire là-deſſus quelques réflexions.

Si notre gaieté lui paroît aimable, il ne la trouve pas moins utile. C'eſt

un ornement, c'eſt une reſſource ; un ornement dans les biens, une reſſource dans les maux. « Les eſprits qu'on » nomme graves, & que je nomme » triſtes, dit l'Auteur, ſentent fort peu » les bons ſuccès & infiniment les » mauvais ; leur imagination chargée » d'idées noires, en admet difficile- » ment d'autres ; ils aggravent le poids » de leurs malheurs, en y joignant celui » de leurs craintes ; ils troublent le » cours de leurs plaiſirs en y mêlant le » poiſon de leurs inquiétudes : ſi la » ſcene du préſent déploie à leurs » yeux de riants ſpectacles, ils ſe » tranſporrent ſur la ſcene de l'avenir, » & s'y préparent de loin les ſpecta- » cles les plus déſolans. Parlez-moi » d'un caractere naturellement gai : il » ſe joue de tout, des peines, des dif- » ficultés, des revers mêmes ; il éclaire » d'une lumiere douce & aimable tout » ce qui l'environne ; il donne une » teinte de joie à tout ce qu'il touche ; » il ſe conſole du paſſé par le préſent, » du préſent par l'avenir : en tout il » ne ſaiſit que les côtés qui lui ſont » analogues, & gliſſant avec rapidité » ſur ce qu'il pourroit y avoir de triſte » & de fâcheux, il court ſe repoſer

» avec tranſport ſur ce qu'il y a d'heu-
» reux & d'agréable ».

La gaieté ſemble être l'élément des François. Ils la portent ou la cherchent en tous lieux : elle préſide à tous les repas, à toutes les fêtes, à tous les cercles. Ailleurs, dit l'Auteur, on s'aſſemble, ou pour raiſonner, ou pour s'enivrer, ou pour tramer des complots : en France, on ne s'aſſemble que pour s'égayer. Auſſi n'eſt-il rien de ſi inſupportable, qu'un François ne ſupporte ſans peine, dès qu'il peut en plaiſanter ſans crainte.

Notre gaieté, *dit l'Ami des hommes*, nous tient lieu de patience. Un couplet ingénieux, un trait de raillerie, font oublier aux François de vraies calamités. Tout nous réveille, tout nous ranime. Quand M. de Louvois apprenoit que la déſertion ſe mettoit parmi les troupes d'une forte garniſon, il l'arrêtoit ſoudain, en envoyant Tabarin vendre ſon orviétan ſur la place.

L'Auteur, après avoir développé les avantages que produit la gaieté, veut en démêler les cauſes. Ce ne ſera guere dans un Etat républicain, dit-il, qu'on trouvera une certaine gaieté. Le bonheur y eſt, mais non pas l'enjouement.

Rien de plus opposé que cet enjouement, aux objets importans dont chaque Citoyen doit s'occuper.

La gaieté se trouvera-t-elle dans un Etat despotique ? Non : elle ne peut être dans un Despote, trop révéré pour n'être point haï : elle ne se communique pas non plus à ses infortunés Sujets. La raison en est toute simple. Les troupeaux bondissent dans la prairie au sein de la liberté ; en entrant dans l'étable, ils s'attristent ; ils mugissent d'horreur en entrant dans la boucherie.

Il n'y a qu'un Etat monarchique, & monarchique comme celui des François, où la gaieté puisse se montrer avec succès, & régner sans contrainte. Assez de liberté, sans les prétentions de l'indépendance ; ni trop, ni trop peu d'occupations ; des Maîtres puissans & affables qui gouvernent par amour, des Sujets obéissans par honneur : mille routes ouvertes à la gloire, à la fortune, nulle qui le soit à l'ambition ; tout cela laisse un champ libre à l'esprit vif & enjoué des François.

Une autre cause de cette gaieté particulière à notre Nation, c'est, selon l'Auteur, le point d'honneur qu'on

nous inſpire dès la plus tendre jeuneſſe. Ce point d'honneur conſiſte à ne rien oublier pour faire mieux que les autres ce que l'on fait. Le François eſt ſans ceſſe occupé à ſe comparer, & pour l'ordinaire à ſe préférer à tout ce qui l'environne. C'eſt ce qui lui donne cette confiance, l'aliment de ſon courage, & cet air ouvert qui annonce quelqu'un qui eſt bien, ou du moins qui croit l'être. Il entre-là une teinte de fatuité & de ridicule qui rembrunit fort le tableau de notre gaieté.

Enfin la plus efficace de toutes les cauſes qui contribuent à nous rendre gais & aimables, c'eſt le goût que nous avons pour la ſociété. Si l'homme eſt un Etre ſociable, *dit M. de Monteſquieu, cité par l'Auteur*, le François eſt l'homme par excellence : on diroit qu'il ne peut exiſter en lui-même, & qu'il ne ſe ſoucie d'exiſter que dans ſes ſemblables : toute ſa conduite ſe rapporte à cet unique point. Etre & paroître, *ajoute l'Auteur*, agir & repréſenter, vivre & plaire, ſont deux choſes preſqu'égales pour le François. Mais pour plaire à quelqu'un il faut s'humaniſer, s'adoucir avec lui, le flatter, l'amuſer, faire en un mot qu'il

ſe plaiſe avec nous.... On trouve chez les autres Peuples, le feu du génie, l'audace de Mars, les talens de Minerve : on ne trouve que chez le François le ſourire des Graces.

SUR LES MŒURS DU SIECLE.

Un Ecrivain a eu la témérité d'avancer que les vices produiſoient la gloire & l'abondance des grandes ſociétés. Il ſeroit aiſé de démontrer la fauſſeté de cette opinion par les événemens de l'Hiſtoire & par le raiſonnement, & on prouveroit que l'époque de la décadence des plus floriſſans Etats, doit ſe rapporter aux temps où ces Etats ſe relâcherent de ces vertus rigides qui furent le principe de leur grandeur. Le luxe commença le mal; les déſordres, fruits naturels du luxe, le conſommerent. Les beſoins des hommes firent naître les Arts : mais bientôt les Arts multiplierent nos beſoins. Aujourd'hui l'on ne peut ſatisfaire à ces beſoins, la plupart chimériques,

qu'aux dépens du bon ordre & de l'auſtérité des mœurs.

L'eſprit s'obſcurcit inſenſiblement & perd ſa droiture naturelle, quand on ne préſente à ſes réflexions que des maximes erronées : le cœur s'amollit au milieu des plaiſirs dont on lui fait une occupation ſérieuſe. Un Etat où ne regne plus ni la raiſon, ni le courage, doit-il s'attendre à autre choſe qu'à des malheurs ?

Sera-t-il toujours vrai que les ſpectacles, les cercles, les délices de la table, ne prennent rien ſur la valeur naturelle des François. Deux fortes paſſions ne peuvent ſubſiſter long-temps dans un égal empire : la douce habitude qu'on ſe fait de ſuivre l'une, éteint l'autre peu à peu.

Envain, pour juſtifier le luxe, exagere-t-on le nombre des ouvriers dont il exerce les talens, & aſſure la ſubſiſtance. Il eſt des travaux plus dignes de l'homme que ceux que les modes ont imaginé : ces travaux ſont auſſi capables de fournir aux beſoins de l'artiſan, ſont plus honorables à la Patrie, & plus utiles aux Citoyens. Que l'inventeur d'une nouvelle mode eſt un petit homme en comparaiſon du

plus vil Manœuvre qui contribue à la facilité des voyages, en plaçant ſeulement une pierre dans une route publique !

SUR L'ÉDUCATION DES ENFANS NAISSANS.

Traité de l'Education corporelle des Enfans en bas âge, par M. des Eſſarts. Paris 1762.

LA méthode d'emmaillotter les enfans eſt pernicieuſe : l'Auteur de l'Ouvrage cité en interdit l'uſage ; du moins ne le permet-il, qu'en le réduiſant à quelques jours, plutôt pour aſſurer que pour gêner la ſituation de l'enfant. Il proſcrit la plupart de ces langes dont on le garrote. Il borne tout cet attirail à ce qui eſt néceſſaire pour envelopper le corps & le garantir des injures de l'air, ſans lui laiſſer aucune entrave qui puiſſe incommoder ou contraindre les membres. La force réelle de l'enfant dépend, dit-il, de ſon accroiſſement dans toutes les parties de ſon

corps : toute ligature s'oppoſe à cette fin, gêne la circulation dans les membres qu'elle comprime, produit des difformités, des infirmités.

Le lait eſt la meilleure nourriture qu'on puiſſe donner à un enfant, & le lait de ſa mere eſt préférable à tout autre. On ne peut que blâmer l'indolence & le luxe qui ont fait imaginer de confier les enfans à des Nourrices étrangeres. La Nature ne manque guere de s'en venger par les maux dont cette pratique eſt la ſource ou l'occaſion : la mere & l'enfant perdent ſouvent la ſanté & quelquefois la vie, parce qu'on ceſſe de ſuivre la route qui eſt indiquée par la Nature.

L'Auteur défend la bouillie aux enfans, juſqu'à l'âge de ſept ou huit mois. Pendant tout ce temps, le lait de la Nourrice leur ſuffit : en ne prenant que cette nourriture, ils ſeront moins ſujets aux vers & à d'autres maladies : il déſapprouve la bouillie ordinaire, il en détaille les défauts, auſſi-bien que la maniere dont on la donne. » Que l'enfant ait faim ou non, qu'il » en veuille, ou qu'il n'en veuille pas, » il faut malgré lui qu'il l'avale. En» vain il la rejette, ſa Nourrice la lui

» repouſſe impitoyablement avec le » doigt ou avec la cuillere, & pro- » fite de l'inſtant où ſes cris lui font » ouvrir la bouche, pour la lui pouſ- » ſer juſques dans le goſier, de ſorte » qu'elle ne le croit nourri que quand » il eſt preſque ſuffoqué ».

On doit, ſelon lui, faire uſage du moins d'une bouillie plus ſimple: elle ſe fait avec la mie d'un pain où il n'entre que de la fleur de froment: on écraſe cette mie dans un linge blanc: on la délaie peu à peu avec le lait froid, juſqu'à ce qu'il ne reſte aucun grumeau; & avant que de donner ce mêlange à l'enfant, on le chauffe un peu en l'expoſant à un feu très-doux. Il ſeroit encore mieux de diſſoudre de la mie de pain dans de l'eau bien chaude, & d'y verſer enſuite le lait, qu'on ne devroit employer qu'au ſortir de la vache. Dans les commencemens, il ſuffiroit de donner cette nourriture une fois le jour, avant le coucher de l'enfant. Quand on eſt sûr qu'il la digere bien, on pourroit la lui donner une ſeconde fois vers les dix ou onze heures du matin, mais jamais au-delà.

On ne doit jamais ſevrer les enfans

avant douze ou quinze mois, & rarement avant huit. Leur délicateſſe oblige quelquefois d'attendre qu'ils aient vingt mois ou même deux ans.

Il s'étend ſur la pouſſe des dents: il enſeigne les moyens d'adoucir les douleurs de la dentition, d'amollir les gencives, de les ouvrir quand elles réſiſtent aux efforts de la dent : car l'état où ſe trouve l'enfant, dans une dentition bien difficile, eſt une maladie très-dangereuſe, & malheureuſement très-négligée. On abandonne ce ſoin à des Nourrices ignorantes, & il en réſulte des accidens terribles, des convulſions, des coliques, des fievres violentes, & la mort même.

Dans l'habillement des enfans, il ne permet rien qui ſerre le col, les reins, les jarrets, les pieds. Ce qu'il interdit le plus ſévérement, c'eſt l'uſage des corps de baleine : ils dérangent, dit-il, la ſtructure de la poitrine; ils empêchent le mouvement de la colonne vertébrale, du diaphragme, & des organes de la digeſtion, auſſi-bien que l'élévation des côtes : ils troublent la circulation du ſang; ils nuiſent à la nutrition, ils gênent la reſpiration, & cauſent des ſquirrhes, des

cancers, &c. De-là vient qu'il ne conſeille pas plus pour les adultes que pour les petits enfans l'uſage de ces corps. On ſçait que le célebre M. Winſlow, publia autrefois un Mémoire très-inſtructif contre cette inflexible & pernicieuſe machine. L'Auteur analyſe cet Ouvrage, & y ajoute ſes réflexions particulieres. Il finit par un article ſur les *exercices :* il blâme fortement l'indolence où l'on entretient aujourd'hui la jeuneſſe ; il ſe plaint que nos faux principes du bon air nous ont portés juſqu'à mépriſer toutes ſortes d'exercices corporels, comme de jouer à la paume, faire des armes, monter à cheval, &c.

SUR LA POLITESSE ET LA CIVILITÉ.

On confond ſouvent la politeſſe avec la civilité ou la flatterie. La civilité n'eſt qu'un aſſemblage arbitraire de certains termes & de certaines cérémonies : on diroit volontiers que c'eſt un aſſortiment de grimaces, dont

on eſt convenu dans la ſociété, pour plaire ou paroître avec décence. La flatterie eſt une baſſeſſe de l'ame : les paſſions la produiſent & ne l'emploient que pour leur intérêt. La politeſſe au contraire eſt dans l'ame une inclination douce & bienfaiſante, qui rend l'eſprit attentif, & lui fait découvrir avec délicateſſe tout ce qui a rapport à cette inclination : c'eſt donc dans l'ame qu'eſt principalement le ſiege de la politeſſe : l'uſage du monde ne lui fournit que les dehors, & les ajuſtemens extérieurs. L'homme véritablement poli eſt dans le commerce de la vie, auſſi aimable qu'eſtimable : les graces embelliſſent chez lui la vertu, & la vertu, ſur tout, donne aux graces, un feu, qui peut les rendre utiles, & une majeſté, elles ne ſont que ſéduiſantes ou paſſageres.

SUR LA NÉCESSITÉ

ET LES MOYENS DE PLAIRE.

PLAIRE, c'eſt faire une impreſſion agréable ſur l'eſprit des autres hommes qui les diſpoſe, ou même les détermine à nous aimer. D'où il réſulte qu'il n'eſt rien qui influe ſur notre bonheur, & qui mérite davantage notre étude & nos réflexions.

Tous les jours on eſt honnête homme & l'on n'eſt point aimable. Bien plus, pour faire valoir les qualités de l'eſprit, on a beſoin de plaire : ſans cette attention : on eſt dur, on eſt pédant, on humilie les autres, on leur fait ſentir le poids de la médiocrité. La haute naiſſance, l'éclat du rang n'affranchiſſent point de la néceſſité de plaire. Les inférieurs, avec un reſpect bien attentif & bien ſérieux, ſont quittes de tout ce qu'ils doivent aux Grands, & combien la ſupériorité de ceux-ci eſt peu digne d'envie quand elle ne leur rapporte que ce tribut ! On rend hommage à leur deſtinée, on met à part leur perſonne.

Bientôt l'habitude nous les rend indifférentes, à moins qu'une certaine ame, que le ſentiment ſeul peut donner, ne les ſoutienne : & quelle eſt cette ame ? C'eſt l'application que nous faiſons de ces mêmes qualités pour plaire aux autres & pour mériter leur eſtime. Sans fadeur, ſans fierté, ſans vains retours ſur nous-mêmes, étudiant tous les caracteres, & nous conformant à leurs goûts, quoique différens.

Il y a encore quelques moyens de plaire qui réuſſiront toujours. Les honneurs, les grandes places, renverſent les têtes les plus fortes. On eſtimera quelqu'un qui, dans un état médiocre, ne rampera point devant la grandeur, & qui reſpectera l'autorité ſans la craindre & ſans la rechercher, mais on adorera, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, celui qui, au milieu d'une fortune brillante, conſervera toute la modeſtie & l'humanité des conditions médiocres ; & voilà le miracle que peut produire le deſir de plaire : il préſerve ceux qui en ſont pénétrés, de cette ivreſſe fatale à laquelle ſi peu réſiſtent.

Le deſir de plaire nous corrige encore de pluſieurs défauts, & il en adoucit quelques autres. L'air dédaigneux,

le

le ton impoſant, les manieres brutes, le caprice & l'inconſtance dans l'humeur ſe roidiſſent & diſparoiſſent.

La converſation eſt le champ où les qualités aimables ſe montrent avec le plus d'éclat : elles font beaucoup à l'eſprit de converſation. Pour avoir cet eſprit dans le degré de perfection, il faut en avoir beaucoup par ſoi-même & n'être pas moins aimable : ſçavoir parler de tout, & ſçavoir n'en parler qu'autant qu'il convient aux autres; trouver le même plaiſir à parler de bagatelles avec ceux qui s'en amuſent, qu'à raiſonner des ſciences avec ceux qui s'en occupent; donner de l'eſprit à ceux qui en ont peu, ſans s'en ôter à ſoi-même; faire agréer que nous ayons raiſon, lorſque la raiſon eſt pour nous; & en conſervant à la vertu tous ſes droits, s'accommoder à tous les goûts & à toutes les inclination : mais qui peut prétendre à ce point de perfection.

L'art de plaire, renferme des principes qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût puiſé dès la jeuneſſe & dans le cours de l'éducation. Les premieres idées s'impriment fort avant dans le cerveau des enfans. Nous en jugeons par l'em-

pire que les préjugés de cet âge conſervent ſur nous, lors même que la réflexion nous en découvre l'illuſion. Lorſque les premieres ténebres de l'enfance ſont diſſipées, lorſque l'âge commence à rendre plus propre aux réflexions, c'eſt alors qu'il faudroit inſpirer aux enfans le goût des vertus aimables, & ces principes qui déterminent & qui dirigent le caractere. Il eſt utile de captiver l'eſprit & de le plier au travail, mais il l'eſt infiniment plus de captiver le cœur & de le remplir des ſentimens qui ſont les ames ſupérieures. On a vingt façons différentes de leur préſenter, ſous la forme même du plaiſir, les vérités les plus utiles. On leur fait mépriſer le Riche orgueilleux, & le Grand hautain & fier : on leur fait aimer la vertu juſques dans les conditions les plus ordinaires. A ces préceptes on joint les exemples.

Outre les connoiſſances qui doivent entrer dans l'éducation, parmi leſquelles on doit mettre l'hiſtoire des Nations préſentes de l'Europe, & ſurtout la nôtre, un jeune homme de qualité peut ſe donner ces talens extérieurs qui contribuent à l'amuſement de la

vie : tel eſt l'art du chant, de la danſe, des inſtrumens : on ne vous fait point un crime de n'y être que médiocre : on n'en exige la perfection que dans ceux dont la profeſſion eſt d'y parvenir. Y excellez-vous, on le voit ſans envie : la vanité de ceux avec qui vous vivez n'en eſt point allarmée. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même des talens qui appartiennent purement à l'eſprit. Combien d'écueils les environnent !

Mais on devroit s'attacher principalement à donner aux jeunes gens l'eſprit, le mérite, le caractere de leur Etat, lorſque leur deſtination eſt fixée. Il y a des principes pour toutes les conditions : il y en a de particuliers pour chaque ſituation. On ne peut plaire qu'autant que l'on vit & que l'on penſe, conformément au rang que l'on tient dans la ſociété. En entrant dans le monde, il faut y rechercher la bonne compagnie ; y apprendre à parler, & preſqu'autant à ſe taire ; à écrire & à penſer ; y paroître touché du mérite & ſenſible aux éloges ; les donner à la vertu, les refuſer aux excès ; aimer les Arts & les Sciences, chercher à s'inſtruire, s'empreſſer à connoître les bons Livres & à les lire ; ſe faire enfin une

ensuite comme de cette sageſſe ai-mable, attentive & circonſpecte qui ſeule forme l'art de plaire.

SUR CE QU'ON APPELLE LE BON TON ET LA BONNE COMPAGNIE.

Le *bon ton*, cette expreſſion depuis quelque temps à la mode, exerce une eſpece de Monarchie univerſelle, elle domine dans tous les entretiens; & quand on a dit d'un homme ou d'un ouvrage qu'*il eſt ſur le bon ton*, on croit en avoir fait l'éloge le plus complet & le plus achevé. Il s'eſt même trouvé des hommes ſi partiſans de cette expreſſion, qu'ils l'ont appliquée aux événemens célebres. Qu'eſt-ce donc que le bon ton, & comment le caractériſer? On nous dit bien ce qu'il n'eſt pas, mais on ne dit point ce qu'il eſt. Mais ne pourroit-on pas dire, qu'il en eſt du bon ton comme de la ſympathie? L'un & l'autre eſt plutôt du reſſort du ſentiment que de la réflexion; ou tous les deux, peut-être, ne ſont que la même choſe ſous deux noms différens, puiſqu'il eſt certain qu'il eſt

des ſympathies pour l'eſprit comme pour le cœur. Le bon ton eſt ſujet aux changemens : rien n'eſt plus vrai ; & l'hiſtoire des variations, des modes, & du bon ton en France, ſeroit peut-être une hiſtoire intéreſſante, du moins ſeroit-elle fort étendue. Il y a le ton de la Cour, le ton de la Ville & le ton des Gens de Lettres. Qui ſçauroit extraire ce qu'il y a de noble & de dégagé dans le premier, de ſimple & de ſage dans le ſecond, de pur & d'exact dans le dernier, ſeroit un modele à propoſer aux uns & aux autres. Il y a encore le ton des états & des conditions, même celui des différens âges ; car ce qui ſeroit le bon ton dans un jeune homme, ſeroit un fort mauvais ton dans un vieillard, ou même dans un homme d'un âge mûr.

Les grandes vues, la nobleſſe des ſentimens, une éducation priſe dans le grand, donnent aux gens de la Cour de précieux avantages. Ils ſont les modèles de la vraie politeſſe, qui a pour baſe la modeſtie, la bonne opinion des autres, & le deſir de plaire. Chaque paſſion a ſon ton particulier comme ſon langage. Il faut donc que la délicateſſe & la fineſſe aient auſſi le

leur. Or ce ne ſçauroit être le ton fort élevé, parce qu'il ſemble qu'on ne ſçauroit prononcer à voix forte les choſes de ſentiment : rarement les hommes qui, par habitude, ont le ton bruyant ſont-ils diſpoſés à dire des choſes fines, ou à les entendre comme elles doivent être entendues? Un autre fléau non moins redoutable, c'eſt la manie de ces gens, qui, pleins d'eux-mêmes, veulent toujours ſe mettre à la plæce des objets dans les entretiens. Ainſi que dire de ces hommes qui, par une volubilité monotone, s'emparent de la converſation ; qui ne permettent pas aux autres de mettre quelque choſe du leur dans ce commerce aimable. L'amour-propre ne pardonne point ces défauts.

Mais où chercher des modeles de ce bon ton, qui donne du prix & de l'ame aux talens? Où peut-on eſpérer de perfectionner ſon goût, cet inſtinct de l'eſprit, qui ne s'acquiert pas plus que le génie? ſeroit-ce dans la bonne compagnie? La voix publique nous y renvoie. Mais qu'eſt-ce que la bonne compagnie, & où eſt-elle? Si nous conſultons les Sçavans, elle eſt où ils ſont. Les gens d'eſprit ne la reconnoiſſent

que parmi eux. Les grands & les femmes du monde ne ſouffrent pas que cela ſoit mis en queſtion. Toutes ces prétentions excluſives, ne tendroient-elles pas à nous perſuader que la bonne compagnie n'eſt qu'une belle chimere, qu'un de ces ſonges ingénieux & brillans, propres à figurer dans la République de Platon? Non, la bonne compagnie n'eſt pas une chimere : elle eſt de tous les états. Que dans une aſſemblée on trouve de l'eſprit, des lumieres, du goût, des mœurs, de la probité avec de la douceur, de l'agrément dans le commerce, on a trouvé la bonne compagnie. Mais pour y être admis, il faut dépoſer la prévention, les préjugés en ſa faveur, ou en faveur de l'emploi qu'on exerce ; dépouiller ſur-tout les airs d'empire & de domination, également préparé à ſoutenir l'attention des autres, ou à leur donner la ſienne. Tous ceux qui compoſent la bonne compagnie, doivent laiſſer à la porte leurs lauriers, leurs faiſceaux, leur fourrure & leur amour-propre.

Le bon ton ſera donc le précieux réſultat, l'accord heureux de la ſcience & de la politeſſe, de la dignité & de

l'affabilité, du reſpect inaltérable pour les bonnes mœurs, & de la condeſcendance pour les uſages établis, du ſérieux qui eſt l'expreſſion des égards & le maintien de la raiſon, avec une gaieté décente, qui caractériſe la liberté de l'eſprit, & l'eſtime qu'on ſent pour ceux avec qui l'on converſe.

SUR LES ANTIPATHIES ET LES SYMPATHIES.

Recueil de différens Traités de Phyſique. Paris 1748.

Il y auroit de quoi nous étonner des exemples qu'on nous rapporte des antipathies, ſi l'on n'en étoit pas ſouvent témoin, & qu'on n'éprouvât ſoi-même de pareilles foibleſſes. Ces foibleſſes ſurprennent moins dans des ames ordinaires. Il eſt de leur deſtinée d'être le jouet des préjugés & d'une imagination ou foible, ou trop allumée. Mais que dire de ces ames fortes, de ces génies ſupérieurs, de ces Philoſophes qui éprouvent les mêmes biſar-

teries? L'odeur du poiſſon donnoit la fievre à Eraſme : la vue du creſſon faiſoit frémir de tout le corps Jules-Céſar & Scaliger : la rencontre d'un lievre & d'un renard faiſoit pâmer Thico-Brahé : les éclipſes de lune cauſoient une défaillance univerſelle au Chancelier Bacon : le bruit que fait l'eau en ſortant par un robinet faiſoit tomber en convulſion le Chevalier Boyle. Si ces hommes célebres, ces réformateurs de la raiſon ont été ſujets à de pareilles antipathies, il en faut conclure qu'elles ne ſont pas libres qu'elles ne dépendent pas de notre volonté, & qu'il faut épargner les perſonnes qui les éprouvent.

Il eſt bien difficile d'expliquer le jeu & la biſarrerie de la Nature. Un Philoſophe de nos jours l'a entrepris : & ſi ce qu'il dit ne perſuade pas, au moins doit-il plaire à un eſprit Philoſophe. On ſçait que les ſentimens de l'ame ſont cauſés par le mouvement des organes : le corps eſt compoſé d'un grand nombre de muſcles & de nerfs, pleins d'une matiere fluide & très-atténuée, qu'on appelle, à cauſe de ſa ſubtilité, eſprits animaux : une des extrémités de ces nerfs ſe répand dans toutes les par-

ties extérieures du corps ; l'autre va se réunir dans une partie du cerveau. L'extrémité extérieure de ces nerfs est-elle ébranlée, le mouvement se communique à l'instant à l'extrémité intérieure, l'ame en est avertie, & c'est une sensation : la sensation est différente, selon la différence des nerfs qui sont ébranlés, & chaque sensation a ses organes propres. Mais on rencontre certains hommes privilégiés qui ont, pour ainsi dire, un sixieme sens, lequel est répandu par-tout le corps, & supplée à ce qui peut manquer aux autres. Ce sens est plus exquis, plus délicat que tous les cinq ensemble : il est souvent flatteur, & plus souvent incommode. Il suppose, non un mouvement régulier, mais l'irritation des filets nerveux confusément remués ; ce qui forme une sensation générale, ou plusieurs qui se mêlent ensemble, & s'animent l'une l'autre. On est alors plus surpris que touché, plus entraîné qu'attiré : on ignore ce qu'on sent, parce qu'on sent trop. De-là naissent les sympathies & les antipathies, & en général, tout ces je ne sçai quoi dont l'ame est piquée sans en pouvoir rendre raison, qui l'agitent & l'ébranlent

ſans qu'elle puiſſent y réſiſter. Telle eſt l'opinion de ce Philoſophe.

La Philoſophie corpuſculaire, qui n'emploie pour expliquer les phénomenes de la Nature, que corps, figure, mouvement, expliquoit les ſympathies par écoulemens réciproques, qui ſollicitent certains corps à s'approcher, d'autres à s'éloigner les uns des autres. Ces idées plaiſent à l'imagination, & à l'aide de certaines expériences fort équivoques, elles étoient aſſez généralement adoptées : mais on les a rejettées, ſur-tout depuis que Newton a renverſé la matiere ſubtile, & qu'il a cru trouver le vrai ſyſtême de la Nature dans la peſanteur univerſelle : mais ce n'eſt encore qu'un ſyſtême.

SUR LES FEMMES.

Il eſt étrange qu'on ne pardonne point aux femmes l'amour des Lettres. On les a, pour ainſi dire, condamnées à une ignorance perpétuelle. Il leur eſt défendu d'orner leur eſprit & de perfectionner leur raiſon. Notre orgueil a ſans doute imaginé ces Loix inſen-

ſées. Comme les femmes nous effacent déja par les charmes de la figure, nous avons craint qu'elles n'euſſent encore ſur nous la ſupériorité des lumieres & des talens. Que nous entendons bien mal nos propres intérêts en les livrant dès leur enfance à la molleſſe, au monde & aux préjugés ! Nous exigeons qu'elles ſoient raiſonnables & vertueuſes ; mais le moyen qu'elles le deviennent, ſi, de bonne heure, on ne leur imprime des maximes de force & de ſageſſe. Se peut-il qu'on éleve ſi mal la plus belle moitié de l'Univers? Ce ſexe charmant n'eſt-il donc fait que pour être l'objet de l'admiration paſſagere de nos yeux ? Une pareille éducation nous prive des ſeuls vrais plaiſirs, des plaiſirs de l'eſprit qu'on goûteroit dans leur commerce. Leurs maiſons deviendroient autant d'Ecoles, où les Muſes ſeroient en liaiſon avec les graces, où l'on prendroit des leçons de délicateſſe & d'urbanité.

Elles puiſeroient d'ailleurs dans la lecture des bons Livres, des principes ſolides, qui préſerveroient peut-être les amans & les maris des inconvéniens dont ils ſe plaignent tous les jours. A quels dangers la vie bruyante fri-

vole & diſſipée, qu'on mene dans le monde, n'expoſe-t-elle pas les objets de leur jalouſe tendreſſe ?

Quand il ne s'agiroit que du bonheur des femmes ſeules, ne devroit-on pas, par humanité, leur ménager un avenir agréable, & des reſſources pour un âge où il ne leur eſt plus permis de plaire ? Rien n'eſt ſi triſte que leur ſort, quand elles n'ont ſçu que ſe faire adorer.

Comme on les a accoutumées à n'eſtimer que les graces extérieures, dès qu'elles les perdent, elles tombent dans un abandon qui les déſeſpere. Leur chagrin rejaillit ſur tout ce qui les enviromne. Si, dans leur jeuneſſe, elles avoient pris le goût de la lecture, la privation des plaiſirs ne leur laiſſeroit ni vuide, ni beſoin : elles recueilleroient le fruit de leurs études & de leurs réflexions, en ſe procurant des amuſemens d'un autre eſpece, plus réels & plus durables. Les charmes de leur raiſon cultivée ſubjugueroient les eſprits de ceux dont les attraits de leur figure auroient dompté les cœurs. Je ne parle point ici des femmes qui, par la médiocrité de leur état, ſont obligées de ſe concentrer dans leur domeſ-

tique ; mais je parle de celles que leur naiſſance ou leur fortune met en état de ſuivre leur inclination pour les Sciences & les Beaux-Arts : car elles ne ſçauroient ſe diſtinguer par un goût plus raiſonnable.

Moliere, dans ſa Comédie des Femmes Sçavantes, ne blâme pas le ſçavoir dans les femmes ; il en condamne ſeulement l'étalage. L'affectation du bel eſprit eſt pitoyable dans un homme même.

Il ſeroit donc à ſouhaiter que tous les peres, qui ſont en état de donner de l'éducation à leurs filles, leur fiſſent du moins apprendre à bien parler leur langue, à l'écrire purement. Quel mal y auroit-il de les mettre au fait de l'Hiſtoire & de la Géographie, & de leur faire lire les meilleurs Livres de Morale, de Philoſophie & de Poéſie ? Eh pourquoi ne leur pas apprendre même le Latin ? c'eſt la clef de toutes les Sciences. En France les femmes peuvent montrer de l'eſprit plus que par-tout ailleurs. L'uſage du monde qu'elles voient de bonne heure, la liberté dont elles jouiſſent, le commerce qui regne entr'elles & les hommes, la néceſſité où elles ſont de

plaire, tout les anime, & met dans leurs discours cette vivacité qui nous charme.

SUR CERTAINS GRANDS HOMMMES MALTRAITÉS DANS LEUR PATRIE.

Il est souvent arrivé que des grands Hommes, maltraités dans leur patrie, ont formé contr'elle des projets de vengeance. L'Ostracisme des Grecs fournit en ce genre une multitude d'exemples très-connus. On vit, après des Jugemens iniques ou précipités, de très-bons Citoyens prendre le parti de la révolte, & des défenseurs zélés de l'Etat, devenir ses ennemis implacables. C'est que l'oubli d'une injure suppose beaucoup plus de grandeur d'ame qu'il n'en faut, pour soutenir le poids du Gouvernement, ou même pour sacrifier sa vie aux intérêts du Public: c'est qu'avec une trempe d'esprit, capable des plus hautes connoissances & des entreprises les plus hasardeuses, on n'a cependant pas la force de distinguer dans une querelle politique le Tribunal de quelques Adversaires puis-

ſans & paſſionnés, d'avec le gros d'une Nation qui n'eſt point conſultée pour la déciſion du procès. On ſe prévient ainſi contre tout un Peuple, à cauſe d'un petit nombre d'hommes violens & injuſtes; on ceſſe d'entendre la voix de la patrie, parce qu'elle porte dans ſon ſein des ambitieux & des calomniateurs. Telle eſt la conduite ordinaire des Citoyens perſécutés, conduite dont on ne ſent bien le foible, que quand on la conſidere de ſang-froid & ſans intérêt particulier.

SUR LA VIE HUMAINE,

ET LES PROBABILITÉS DE SA DURÉE.

Eſſai ſur la probabilité de la durée de la vie humaine, par M. de Parcieux.

ON dit communément que pour vivre long-temps, il faut ſe faire une rente viagere, ou mettre à la tontine: ce ſont les Payeurs ſur-tout, qui tiennent ce langage: ils ſentent mieux que perſonne les conſéquences d'un bon tempérament qui a fait ſa rente de

bonne heure, & qui ſe conſervè pour en jouir long-temps. Cependant eſt-ce une pure idée du Payeur que les Rentiers & les Tontiniers vivent plus que les autres hommes. L'Auteur ſe déclare pour le même ſentiment, & il s'exprime ainſi : Un nombre quelconque de Rentiers viagers, doit en général mourir moins vîte qu'un pareil nombre d'autres perſonnes priſes indiſtinctement. Les raiſons qu'il en donne ſont priſes de ce qui ſe pratique communément par rapport à la conſtitution des rentes viageres. 1°. Les parens qui mettent ſur la tête de leurs enfans, ne mettent que ſur ceux qui ſont d'une bonne conſtitution : on y eſt trompé quelquefois, mais en général, ceux qui ont la ſanté plus délicate, vivent moins que les autres. 2°. Ceux qui auroient envie de conſtituer ſur leur propre tête ne le font pas, s'ils craignent d'être attaqués de quelque maladie. 3°. Ceux qui ſe font des rentes, ſont de bons Bourgeois qui tiennent un milieu entre toutes ces extrémités ; & ce ſont ceux qui parviennent communément à un âge avancé.

Mais tout ce raiſonnement quoique ſolide, n'eſt qu'une eſtimation morale,

& l'Auteur fonde ſon ſentiment ſur des preuves bien plus fortes. Ces preuves ſont des faits, & voici comment. Il a pris les liſtes des tontines de 1689 & de 1696 : ce ſont des catalogues où ſe trouve indiqué le nombre des Rentiers morts chaque année, & chaque claſſe. Ainſi, par exemple, dans la liſte de 1689, de deux cens deux Rentiers à l'âge de trois ans, il en eſt mort la premiere année trois, la ſeconde deux, la troiſieme année quatre, &c. On a de même les morts des autres années & des autres claſſes, ſoit dans cette tontine, ſoit dans celle de 1696. Cela forme, comme on voit, l'ordre de mortalité réel qui ſe trouve entre ces Rentiers. Or, en opérant d'après cet ordre de mortalité ; c'eſt-à-dire, en prenant les rapports moyens, ſelon leſquels ſont morts tous les Rentiers dans les différens âges & les différentes claſſes, l'Auteur a fait une hypotheſe d'où réſulte un ordre de mortalité artificiel, mais auſſi sûr que l'autre ordre de mortalité, parce qu'il eſt trouvé par des rapports géométriques. Il a donc ſuppoſé mille perſonnes à l'âge de trois ans ; & par des regles de trois, il a vu combien il en reſteroit de cinq ans en

cinq ans; c'eſt-à-dire, quand ces Rentiers ſeroient âgés de ſept, de douze, de vingt-deux ans, &c. Il a vu, par exemple, que de mille Rentiers de trois ans, il en meurt (ſuivant les rapports moyens pris des tontines) trente la premiere année, vingt-deux la ſeconde & ainſi du reſte, comme le montre la table qu'il a dreſſée exprès. Or, en parcourant cette table, on trouve que de ces mille Rentiers, il en reſte encore ſept cens trente-quatre à l'âge de trente ans, & ſept cens vingt-ſix à l'âge de 31 : d'où l'on tire des conſéquences curieuſes : car comme il ne meurt que huit de ces Rentiers ſur ſept cens trente-quatre dans le cours d'une année, on peut parier ſept cens vingt-ſix contre huit, ou quatre-vingt-dix un quart contre un, que tel Rentier de l'âge de trente ans ne mourra pas dans l'eſpace d'un an. On peut parier auſſi un contre un, que ce Rentier vivra juſqu'à l'âge de ſoixante-ſept ans, parce qu'à cet âge, il reſte encore la moitié des Rentiers qui vivoient à trente ans.

Le ſçavant Calculateur, après avoir ainſi opéré ſur la mortalité des hommes, entame le beau morceau qu'il

appelle des *vies moyennes*. On entend ici, par *vie moyenne*, le nombre d'années que vivront encore, les unes portant les autres, les perſonnes de l'âge correſpondant à cette vie moyenne. Ainſi, ſelon l'ordre de mortalité pris des tontines, les perſonnes de cinquante ans ont encore à vivre, les unes portant les autres, vingt ans & cinq mois; le perſonnes de quatre-vingt ans ont encore près de cinq ans. Il faut bien concevoir que c'eſt, *les unes portant les autres :* car tel mourra peut-être dès la premiere année, & tel autre ira juſqu'au bout du terme : ainſi par l'expreſſion de *vie moyenne*, on indique ce qu'une perſonne de tel âge peut encore eſpérer de vivre. Mettons-en l'exemple dans un Rentier de quatre-vingt ans. Il y a dans la table de l'Auteur, cinq cens cinquante-trois années à partager entre cent dix-huit Rentiers qui reſtent à cet âge. Ce nombre de cinq cens cinquante-trois, diviſé par cent dix-huit, donne quatre ans & huit mois à chaque Rentier de quatre-vingt ans, & ces quatre ans huit mois ſont ſa vie moyenne. Tout ceci, quoique fondé ſur l'ordre de mortalité artificiel, (c'eſt-à-dire, pris d'après les

rapports moyens) ne laiſſe pas de ſe rapporter parfaitement aux vraies vies moyennes que donne la mortalité réelle exprimée dans les tontines de 1689 & 1696. Or, de toute cette théorie, on peut conclure, ſans craindre de ſe tromper, qu'en effet un certain nombre de Rentiers vit plus en général, qu'un certain nombre d'autres perſonnes priſes indiſtinctement ; & l'on peut encore inférer cette conſéquence de l'Auteur, ſçavoir, que le jeu des rentes viageres & des tontines eſt le plus sûr & le plus avantageux de la part de ceux qui y mettent.

Venons au Traité des rentes viageres du même Auteur. Il diſtingue d'abord les rentes purement viageres, & les rentes viageres en tontines. Il parle d'abord des rentes viageres dans leſquelles les Rentiers ont tout l'avantage qu'ils peuvent eſpérer de leur prêt. Il établit à ce ſujet un principe qui eſt, que le débiteur d'une rente viagere doit dédommager le Rentier du péril que celui-ci court de ne pas remplir tout le temps marqué pour ſa vie moyenne. C'eſt pour cela que chaque année le débiteur donne quelque choſe du capital au-delà de l'intérêt, & de cette

SUR LES ERREURS POPULAIRES.

Les meilleures recherches qu'on puiſſe faire peut-être pour le progrès de la vérité, conſiſtent dans la diſcuſſion de certaines opinions, que l'uſage, la crédulité, le goût du ſiecle ont fait trop légérement recevoir, & qu'une raiſon plus éclairée fait enſuite rejetter. Rien de plus utile à la Littérature que de repaſſer ainſi ſur nos connoiſſances, ſans quoi les erreurs ſe multiplieroient chaque jour, & ſe fortifieroient avec le temps. Plus il eſt difficile de renoncer à des préjugés, que la preſcription a pour ainſi dire conſacrés, & plus l'examen des opinions populaires qui s'introduiſent eſt néceſſaire avant que l'âge les accrédite, & leur imprime ſans aveu le caractere propre de la vérité.

Entr'autres cauſes des erreurs populaires, on peut aſſigner la foibleſſe de l'homme qui, par ignorance, ſe forme de fauſſes idées, la crédulité qui fait adopter

adopter tout ce qui eſt préſenté comme vrai, ou l'incrédulité qui fait rejetter des vérités conſtantes, la pareſſe qui fait croire ou douter ſans fondement plutôt que d'examiner.

1°. A l'égard des végétaux, on a cru, par exemple, que le cryſtal n'étoit autre choſe qu'une glace ou de la neige tellement condenſée par le temps qu'elle ne peut plus ſe fondre; & une recherche exacte nous apprend que l'opinion contraire a plus de vraiſemblance, parce qu'on croit découvrir une différence totale entre les propriétés ſpécifiques du cryſtal, & de la glace ou de la neige: on s'eſt imaginé que le diamant ne ſe doit qu'à ſa propre pouſſiere, quoiqu'il ſoit amolli & briſé par le ſang de bouc. C'eſt encore un ſentiment aſſez commun, que la roſe de Jéricho fleurit tous les ans la veille de Noël: c'eſt pourtant une pure ſupercherie. Peut-être ce qui a produit cette erreur eſt une qualité ſinguliere de cette plante, qui, après qu'elle s'eſt ſéchée, s'épanouit quand elle eſt imbibée de quelque humidité, ce qui arrive non-ſeulement lorſqu'elle eſt encore ſur la tige, mais auſſi lorſqu'elle en eſt détachée.

Par rapport aux animaux, c'eſt une erreur de croire que l'éléphant n'ait point de cuiſſes, & qu'il ſoit obligé de dormir debout, ou appuyé contre un arbre; que le cheval & le pigeon n'aient point de fiel; que le bleteau ait les cuiſſes plus couvertes d'un côté que de l'autre; que l'ourſe donne la forme à ſes petits en les lechant; qu'il y ait dans la nature des gryphons ou des monſtres; que le camelcon vive ſeulement d'air; que l'autruche digere le fer, que nous avons la corne de licorne dont les Anciens ont parlé; que le cigne ait un chant melodieux; que les abeilles naiſſent ou s'empoiſonnent par la bouche, que la fourmi morde l'excrement en grain, pour le preſerver de la corruption.

Par rapport à l'homme: c'eſt une erreur de croire que le quatrieme doigt de la main gauche, ou le doigt annulaire, ait une veine cordiale qui lui eſt communiquée par un vaiſſeau aboutiſſant à les deux regnes. 2°. Qu'il y ait hommes en de pygmées, c'eſt-à-dire un peuple de nains, n'ayant qu'une coudée. 3°. Que l'année, dite climaterique, ſoit à craindre: car les raiſonnemens de ceux qui meſurent la vie ha-

maine par des périodes fixes, ſont frivoles, puiſqu'à en juger par l'expérience, la ſoixante-troiſieme année n'eſt pas funeſte à plus de gens que toute autre. En fait de peinture : c'eſt une erreur de peindre les Orientaux & les Juifs dans leurs feſtins, & le Sauveur en particulier célébrant la Pâque, aſſis, ce qui ne paroît pas naturel, à conſulter l'uſage du pays. A-t-on raiſon de peindre S. Chriſtophe portant l'Enfant Jeſus ſur ſes épaules, &c. &c.

SUR LES ANNÉES CLIMATÉRIQUES.

Conſidérations ſur ces ſortes d'années.

1757.

La vraie ſcience des années climatériques, n'eſt pas celle des Aſtrologues, des Fataliſtes : c'eſt l'acception qu'on donne aux affoibliſſemens ou à la décadence de la vie humaine : attention fondée ſur des obſervations qui ne ſont que des faits. L'Auteur de l'ouvrage ci-

té, ſuit les tables dreſſées d'après les liſtes des naiſſances & des mortalités de Breſlaw : on ſçait que ces tables ſont fort exactes, & que Breſlaw eſt une Ville bien choiſie pour ces opérations, parce qu'il y ſubſiſte preſque toujours le même nombre d'habitans. D'après ces tables, on voit que la puiſſance de la vie eſt la plus grande vers l'âge de treize ans. La démonſtration en eſt facile. De mille perſonnes à l'âge d'un an, il en reſte ſix cens quarante-ſix à l'âge de douze ans; & dans l'intervalle de cet âge à celui de treize ans, il n'en meurt que ſix ; & ce même nombre exprime à peu près les mortalités juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Or, ſuppoſons qu'il ſe trouve quelqu'un en qui la puiſſance de vie diminue annuellement de la quantité exprimée par le même nombre ſix, il eſt évident que cet homme vivra cent ſept ans, ou cent huit ans : car tel eſt le quotient de ſix cens quarante-ſix diviſé par ſix. Les probabilités des divers âges ſont exprimées dans une table à la fin de la Brochure.

Le même Auteur apprécie la propagation du genre humain, & toujours en s'appuyant ſur les mêmes ta-

bles, il obſerve que le nombre des hommes en Europe peut augmenter, parce que le nombre des nés eſt plus grand que celui des morts.

La force d'un Etat dépend du nombre des hommes qu'il contient; mais pour eſtimer ce nombre, ou pour ſçavoir juſqu'où il peut aller, il faut avoir égard à deux objets, ſçavoir, *la fécondité des femmes, & le temps des mariages.* Il eſt certain que, toutes choſes d'ailleurs égales, la puiſſance actuelle d'un Royaume ſera d'autant plus grande, qu'il comprendra plus d'hommes, & que cette multiplication d'hommes ſera d'autant plus grande que les femmes ſeront plus fécondes, & les établiſſemens plus accélérés.

ALMANACH

DE LA VIEILLESSE.

Paris 1760.

Depuis quelque temps on publie des Notices, ſous le titre d'Almanach, de tous ceux qui ont vécu cent ans & plus : on y raſſemble tous les exemples des *Macrobiés*, comme parle Lucien ; on y compile toutes les Hiſtoires anciennes & modernes, tous les Ouvrages périodiques où l'on trouve des liſtes de centenaires & au-delà.

Le but de ces Compilateurs eſt de donner de la conſolation aux hommes en leur faiſant eſpérer une longue vie : mais la concluſion philoſophique qu'on doit retirer de cette lecture, eſt que preſque tout le genre humain périt au-deſſous de cent ans, puiſque les centenaires ſont des eſpeces de phénomenes : d'ailleurs qu'eſt-ce que cent ans ſur la terre ? *Dies pauci & mali.*

SUR LA VIEILLESSE IMAGINAIRE DU MONDE.

Théâtre critique Eſpagnol du Pere Feijoo.

C'EST une plainte que l'on fait depuis long-temps, que le monde vieillit, que la nature eſt épuiſée, que la vie des hommes eſt abrégée, la force des corps affoiblie, le nombre des maladies augmenté, & pour comble de douleur, que les alimens ſont moins ſubſtantiels & les remedes moins efficaces.

1°. C'eſt un abus de croire que la vie des hommes ſoit plus courte aujourd'hui qu'elle n'étoit il y a vingt ou trente ſiecles. David qui vivoit plus de mille ans avant l'Ere Chrétienne, parlant du terme commun de la vie des hommes, lui preſcrit les mêmes bornes que nous lui donnons aujourd'hui : *Dies annorum noſtrorum ſeptuaginta anni.* Ce Prince à l'âge de ſoixante-dix ans paſſoit déja pour être vieux & ſes habits ne pouvoient le garantir du

froid. *Rex David ſenuerat, cumque operiretur veſtibus non calefiebat.*

Les Hiſtoires anciennes ſacrées & profanes, ſi on excepte les fabuleuſes, ne prolongent pas la vie des hommes beaucoup au-delà. Les Auteurs Grecs & Romains comptent très-peu de perſonnes qui aient vécu plus de cent ans. L'Impératrice Livie mourut à quatre-vingt-dix-ſept : Statila en vécut quatre-vingt-dix-neuf : le grand Pontife Metellus quatre-vingt-dix-huit. La vie la plus longue fut celle de Claudia qui vécut cent quinze ans.

Or quel eſt le pays où l'on ne voie pas aujourd'hui deux ou trois perſonnes âgées de cent ans & même de plus : on en pourroit citer un nombre aſſez raiſonnable dans pluſieurs Royaumes, & produire même les certificats. En Angleterre, la Comteſſe de Neſmond eſt morte à l'âge de cent quarante ans. Mademoiſelle d'Eckleſton dans la cent quarante-troiſieme.

L'argument tiré de la longue vie des Patriarches, ne prouve rien : on ne nie pas que la vie des hommes n'ait ſouffert quelque altération depuis ſa premiere origine ; on prétend ſeulement que depuis plus de trois mille ans, elle n'a point été abrégée.

Les forces du corps ne ſont pas plus affoiblies, & les Modernes ne le cedent point en cela aux Anciens. L'armée Romaine étoit étonnée de voir Pompée à l'âge de cinquante-huit ans manier le cheval & les armes avec la vigueur & la ſoupleſſe d'un jeune homme. Il n'y a point aujourd'hui d'armée où l'on ne trouve des Capitaines auſſi robuſtes à pareil âge. Le fameux Orangzeb, Empereur du Mogol, mourut en 1707, à l'âge de cent ans : il conſerva juſqu'au dernier ſoupir toute la force d'un eſprit vif & d'un cœur magnanime, & termina ſa carriere à la fin d'une Campagne & au milieu de ſes troupes. Nous pourrions citer ici le brave Maréchal de Villars, que l'on a vu à l'âge de quatre-vingt ans commander une armée Françoiſe en Italie.

La petiteſſe de la taille n'eſt point une preuve de la décadence des forces : les hommes ne ſont pas aujourd'hui moins grands qu'ils l'étoient autrefois ; & les plus petits ſont quelquefois plus forts que les hommes les plus grands. On en impoſe au peuple quand il prend pour des os de géans des os d'éléphant & de baleines. Tous ces os,

d'une groſſeur énorme, que l'on voit dans les cabiners des curieux, ſont des os de baleines ou d'éléphans, ou de matieres pétrifiées.

Les maladies de nos jours ne ſont ni plus fréquentes, ni plus dangereuſes que celles de nos peres : s'il en eſt quelques-unes dont ils ne ſoit point parlé dans les Ouvrages des Anciens, c'eſt qu'on ne trouve pas toutes les maladies dans les Livres des Médecins. D'ailleurs, la naiſſance des nouvelles maladies eſt compenſée par l'extinction de pluſieurs qui ont régné dans les ſiecles paſſés.

La prétendue altération des alimens eſt trop frivole pour qu'on y réponde. A l'égard de ce que quelques Sçavans ont avancé, qu'il n'y a plus aujourd'hui certaines eſpeces que l'on voyoit dans les ſiecles paſſés, par exemple, qu'il n'y a plus, dans le genre des poiſſons, de murex ou de pourpre dont on teignoit les habits des Rois ; parmi les plantes, plus de cinnamome ; & parmi les pierres, plus d'amiante, des filamens de laquelle on faiſoit le fil incombuſtible : on répond à tout cela, que ce précieux petit poiſſon a plutôt ceſſé d'être connu que d'exiſter. Les

Tranſactions philoſophiques du mois de Juin 1685, prétendent qu'il exiſte, & qu'on en trouve ſur les côtes retirées d'Afrique. Le cinnamome n'eſt point perdu, il s'eſt retrouvé. On lit dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, que les Botaniſtes modernes ont découvert juſqu'à quatre mille ſortes de plantes inconnues aux Anciens. L'amiante, dont ſe fait le fil incombuſtible, ſe trouve dans les Iſles de l'Archipel. Il y a aujourd'hui de ce fil à Chinchin, Royaume de la grande Tartarie. Le P. Feijoo dit en avoir jetté dans un feu très-ardent, ſans qu'il y ait perdu la moitié de ces filamens. Au reſte, quand quelques eſpeces ſe ſeroient éteintes, il n'y auroit pas grand inconvénient, & la multiplication du genre humain n'y ſeroit pas intéreſſée.

CONJECTURES

SUR LE NOMBRE D'HOMMES QUI SONT ACTUELLEMENT SUR LA TERRE.

Recueil de différens Traités de Phyſique, Paris 1750.

RIEN ne prouve mieux les ſoins d'une Providence, qui veille ſans ceſſe ſur le Gouvernement de l'Univers, que la conſervation du genre humain. Et cette conſervation eſt telle, que ſi les plus forts génies, comme les Fondateurs des grands Empires, les Légiſlateurs, & les ſublimes Philoſophes avoient voulu tenter quelque choſe de ſemblable, & avoient eu le pouvoir de l'exécuter, ils n'auroient approché que d'infiniment loin de l'ordre & de la ſageſſe de l'Être ſuprême.

Cette Providence conſervatoire éclate, en ce que, malgré les guerres, les peſtes, les inondations, les incendies, les aſſaſſinats, les maladies de tant de ſortes, & tous les fléaux qui déſolent le monde, il s'entretient toutefois une

ſorte d'égalité, parmi les ſucceſſions des races humaines, & cette égalité ſuppoſe deux choſes. La premiere, que le nombre des hommes n'augmente, ni ne diminue trop conſidérablement: la ſeconde, que tous les vingt-cinq ou trente ans le genre humain ſe renouvelle, même tous les trente-quatre ou trente-cinq ans: car M. Halley, de la Société Royale de Londres, a montré, par des Tables bien calculées, que la moitié du genre humain périt en dix-ſept ans de temps. Et les Obſervations de ce docte Anglois le conduiſent à déterminer *quel droit, quelle eſpérance* chacun des hommes peut avoir à la vie: par exemple, on peut parier cent contre un, qu'un homme de vingt ans vivra encore un an; quatre-vingt contre un, qu'un homme de vingt-cinq ans, vivra encore un an; trente-huit contre un, qu'un homme de cinquante ans vivra encore un an.

A l'égard du nombre des habitans de la terre, pour pouvoir le conjecturer, il faut prendre une eſpece de moyenne proportionnelle entre les Tables qu'ont donné ces Sçavans, & il en réſulte qu'il peut bien y avoir ſept cens vingt millions d'hommes ſur notre

globe, & qu'à l'égard de la France, il peut y avoir dix-neuf à vingt millions d'habitans dans le Royaume : ce qui ſe déduit d'une eſpece de cens fait en 1701, par Généralités, & de quelques autres Obſervations publiées en divers temps.

En général, il paroît certain qu'il y a toujours ſur la terre une ſorte d'égalité dans le nombre des hommes : égalité bien conforme à la ſageſſe du Créateur, puiſqu'il convenoit que la terre ne fût jamais ni trop peuplée, ni trop déſerte ; & il s'enſuit de cette égalité toujours ſubſiſtante, que l'âge de ces habitans a dû être reſſerré dans de certaines bornes, qui, ſans augmenter ni diminuer, répondent à leur nombre : il s'enſuit qu'il y a dû avoir une certaine proportion entre les naiſſances & les morts, qu'il a dû naître un peu plus de garçons que de filles : la raiſon en eſt que les hommes étant expoſés à plus de dangers que les filles, à cauſe des guerres, des navigations, des travaux pénibles, il a fallu que leur mortalité fût compenſée par des naiſſances plus abondantes, & les faits juſtifient ces conjectures.

SUR LES GENS DE LETTRES.

S'ILS VIVENT MOINS QUE LES AUTRES HOMMES.

C'est un préjugé populaire de croire que les Gens de Lettres vivent moins que les autres. Pour faire ce parallele avec exactitude, on n'a qu'à jetter les yeux ſur les corps littéraires, ſur les différentes ſociétés d'hommes de Lettres, & les comparer avec ceux qui n'ont point d'autre occupation que de n'en point avoir, & on ne trouvera pas que ces derniers en meurent plus vieux pour vivre oiſifs. Un Auteur * aſſure en avoir fait le calcul très-exactement, & il a remarqué, que dans les Univerſités, les Académies & le Barreau, il y a, toute proportion gardée, beaucoup plus d'octogénaires & de Nonagénaires que par-tout ailleurs; beaucoup plus dans les Maiſons Religieuſes parmi ceux qui s'occupent de

* Le P. Feijoo dans ſon Théâtre Critique.

l'étude, que parmi ceux qui ſont deſtinés au chant.

Lucien a fait la liſte de ceux qui ont cultivé les Belles-Lettres, & qui ſont morts vieux : parmi les Philoſophes célebres, il en compte quinze qui ont été juſqu'à quatre-vingt ans, & même au-delà. Solon, Thalès, & Pittacus, trois Sages de la Grece, encore plus ſages économes de leurs jours, vécurent chacun cent ans. Zenon, Prince de la Secte Stoïcienne, fut juſqu'à quatre-vingt-dix-huit; Démocrite juſqu'à cent ; Xénophile Pythagoricien, juſqu'à cent cinq. Les Poëtes, & les Hiſtoriens ont auſſi leurs vieillards : chez les Egyptiens, les Docteurs de la Religion ; chez les Arabes, les Interprêtes des Fables ; chez les Indiens, les Brachmanes : tous Philoſophes & gens ſtudieux, vécurent ordinairement beaucoup plus que les autres.

A ces Sçavans des premiers ſiecles, on doit joindre ceux de nos jours. Le Cardinal Noris, qui étudioit quatorze heures par jour ; l'infatigable M. Arnaud, dont la plume fut ſi fertile ; le laborieux Noël Alexandre qui compoſa tant de volumes ; les PP. Kircher,

Papebrok, Sirmond, Petau; tous ces hommes dont la vie fut une étude perpétuelle, ont vécu très-long-temps, & pouſſé leur carriere beaucoup au-delà des bornes ordinaires.

La raiſon vient à l'appui de cette expérience. L'étude, quand elle eſt ſans excès, & conforme au génie, eſt beaucoup plus agréable que fatiguante : elle n'abrege donc pas la durée de la vie. L'étude, dit toujours le P. Feijoo, quand on y prend goût, eſt le meilleur remede contre l'ennui, & bien loin d'abréger, elle prolonge la vie.

Une forte objection vient ici ſe préſenter : elle eſt fondée ſur les indiſpoſitions fréquentes des gens d'étude : les migraines, les vapeurs, les rhumes, les catharres viennent ſouvent les attaquer : les Médecins en conviennent, & les plus célebres ont fait des Ouvrages pour prévenir ou pour guérir les maladies. Le même Pere n'eſt point effrayé de cet argument, & voici comme il y répond. Les migraines, les vapeurs, ſont des maladies du genre humain : les hommes, les femmes, les grands, les petits, les ſçavans, les ignorans y ſont également ſujets, ainſi

qu'aux rhumes & aux catharres : c'eſt notre délicateſſe ou nos excès, & non notre application à l'étude qui nous rend malades. D'ailleurs, ces légeres indiſpoſitions n'abregent point la vie; elles dégagent le corps, elles le purifient de ſes mauvaiſes humeurs. D'un autre côté il ne faut point étudier avec excès, ni pendant la nuit, ni prendre trop ſur les heures de ſon ſommeil. De plus, il faut obſerver un régime très-exact, uſer d'une grande ſobriété: un grand mangeur ne doit pas étudier beaucoup, ou il riſque de s'incommoder beaucoup. Il faut mêler l'exercice du corps avec celui de l'eſprit, il faut de temps en temps prendre l'air, faire de petites promenades ſuivant ſes forces, & revenir à l'étude avec une nouvelle vigueur. Les exercices académiques, les diſputes, ſur-tout quand elles ſont pouſſées avec force & vivacité ſont un ſpécifique pour la ſanté. Plutarque prétend qu'elles augmentent la chaleur, ſubtiliſent le ſang, purgent les veines, & chaſſent toutes les humeurs ſuperflues, &c.

Fin du Tome premier.

TABLE

DES DIVERSES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

Du Droit naturel, & du Droit des gens. page 1
Sur la Légiſlation. 6
Sur l'étude des Loix. 12
Sur les divers Codes des Loix. 19
Sur les Loix ou Ordonnances des Rois de France. 24
Sur le Droit coutumier. 28
Sur les Loix coutumieres. 32
Sur la Politique. 36
Sur les intérêts des Princes. 46
Sur la liberté des Peuples. 50
Sur la liberté ſans bornes de changer de profeſſion. 52
Sur la fauſſe poſſibilité d'une Paix générale. 53
Sur les Colonies. 58
Sur les moyens d'entretenir une Paix ſolide dans les Colonies. 60
Sur la Population. 64

Sur l'Agriculture & les autres branches de la Population. 76
Sur la culture des terres. 88
Autres Obſervations ſur l'Agriculture. 97
Sur les moyens de ſoutenir l'Agriculture. 102
Sur les moyens de maintenir en tout temps la valeur des grains à un prix convenable. 107
Même ſujet : Eſſai ſur la police des grains. 110
Même ſujet. 120

SUR LE COMMERCE. 123

Même ſujet. 131
Principes ſur la Science du Commerce. 133
Sur le prix de l'argent. 141
Même ſujet. 143
Sur l'argent & les denrées. 152
Sur la circulation de l'argent. 160
Sur le Change. 163
Sur le Commerce Maritime. 174
Sur le Commerce d'Angleterre. 179
Sur le Commerce du Nord. 186
Sur le Commerce de l'Europe avec les grandes Indes. 189
Sur la Navigation. 191
Sur les Vaiſſeaux de guerre. 194

Sur le Syſtême propoſé, que la Nobleſſe pauvre de nos Provinces devroit s'adonner au Commerce. 198

SUR LES FINANCES. 207

Nouveau Syſtême propoſé pour l'adminiſtration des Finances. 211

Sur l'abus des Ecrits contre l'adminiſtration des Finances. 237

SUR LE LUXE. 242

Obſervations ſur le même ſujet. 244

DE LA GUERRE. 252

Principes ſur la Science de la Guerre. 259

Autres Obſervations ſur la Guerre. 263

Inſtruction du Roi de Pruſſe pour ſes Généraux. 271

Obſervations Militaires ſur l'Hiſtoire de Polybe, par M. le Chevalier de Follard. 278

Sur les Opérations de la Guerre. 292

Sur le Campement des Armées. 306

Sur les Armées. 313

Sur les Convois. 316

Sur la Science des Fortifications. 320

Sur les Poſtes ou les Fortifications de campagne. 324

Sur l'Artillerie. 329

Sur les Mortiers & les Bombes. 348
Principes touchant les droits des Nations belligérentes, ſur les Navires des Peuples neutres. 350
Sur l'Economie militaire & les Commiſſaires des Guerres. 358
Nouveau Syſtême militaire de M. le Maréchal de Saxe ſur la maniere d'armer les troupes & de les former pour le combat, &c. 362
Sur les révolutions de la Science Militaire. 388

SUR LE DUEL. 390

Même ſujet. 395

SUR LES NÉGOCIATIONS. 399

MATIERES DIVERSES. 416

Sur la Nation Françoiſe. ibid.
Sur les Mœurs du ſiecle. 421
Sur l'Education des Enfans naiſſans. 423
Sur la Politeſſe & la Civilité. 427
Sur la néceſſité & les moyens de plaire. 429
Sur ce qu'on appelle le bon ton & la bonne Compagnie. 436
Sur les Antipathies & les Sympathies. 440

TABLE. 479
Sur les Femmes. 443
Sur certains grands Hommes maltraités dans leur Patrie. 447
Sur la vie humaine & les probabilités de ſa durée. 448
Sur les erreurs populaires. 456
Sur les années climatériques. 459
Almanach de la vieilleſſe. 462
Sur la vieilleſſe imaginaire du monde.
Conjectures ſur le nombre d'hommes qui ſont actuellement ſur la terre. 468
Sur les Gens de Lettres ; s'ils vivent moins que les autres hommes ? 471
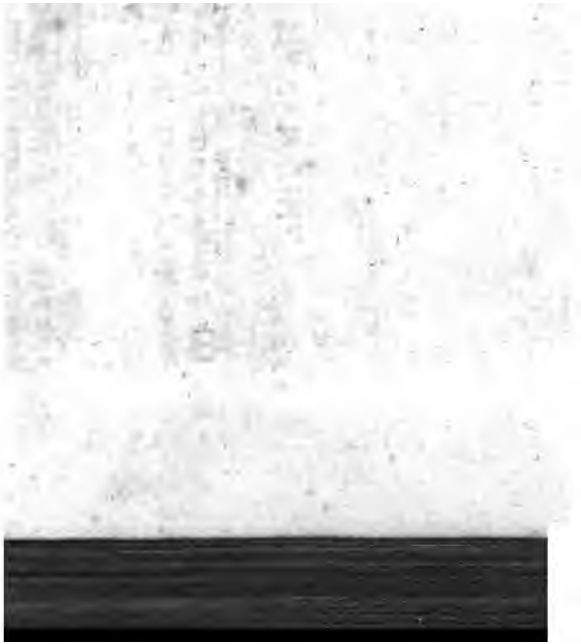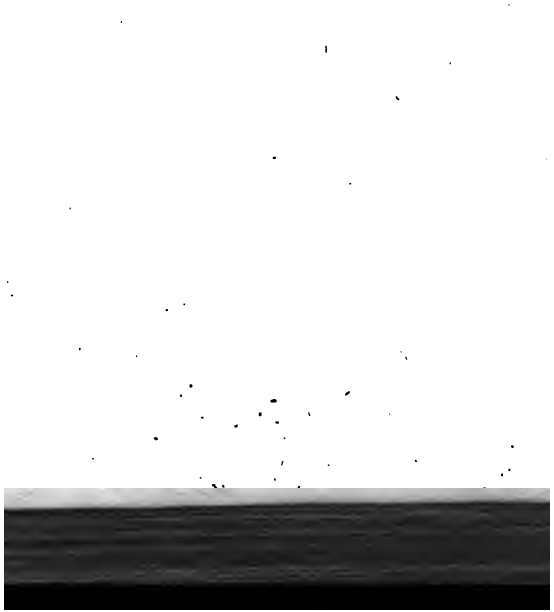
Fin de la Table.